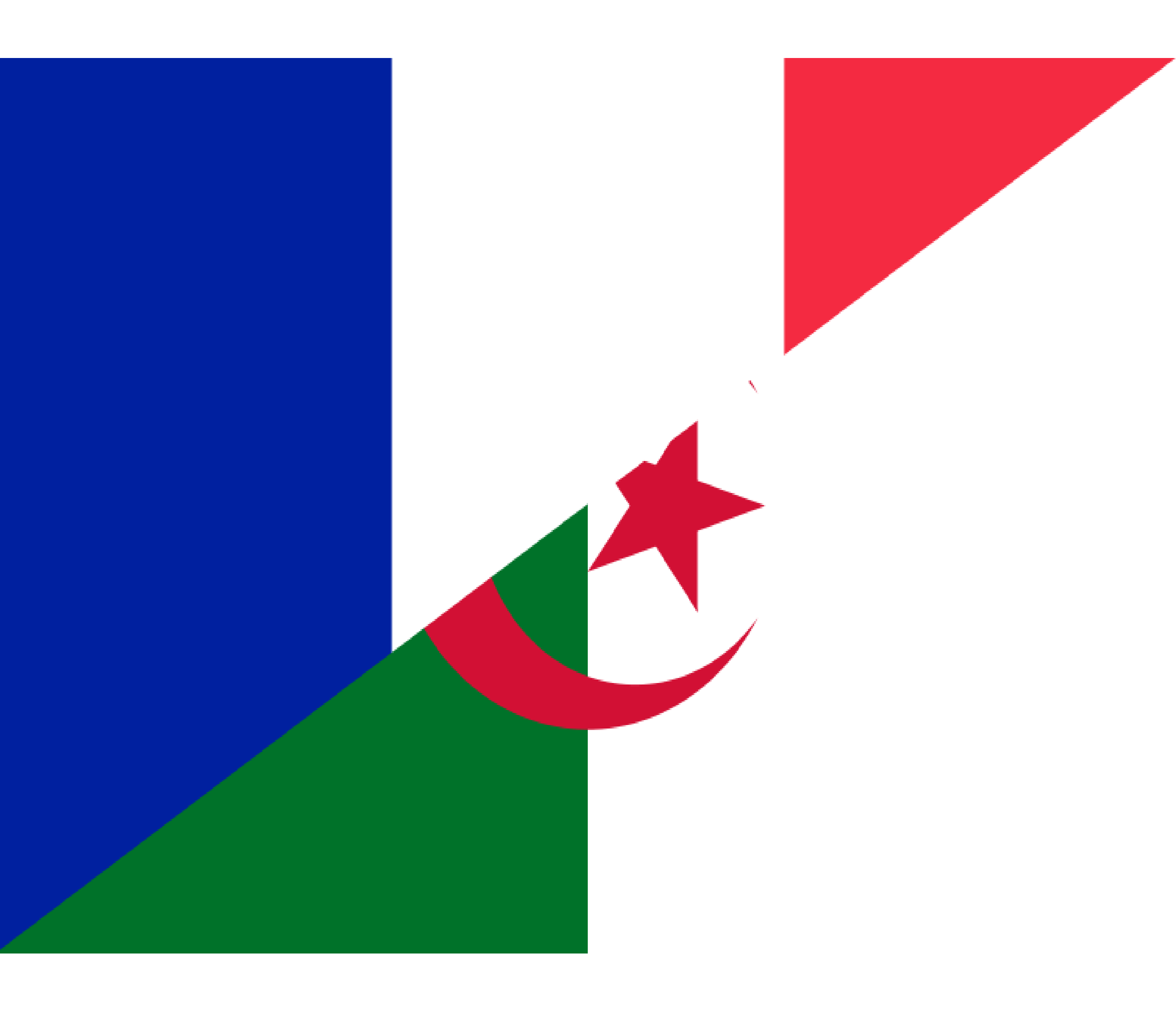
Christophe Dubois
Marie-Christine Tabet

PARIS ALGER

UNE HISTOIRE PASSIONNELLE

Stock



Paris-Alger
Une histoire passionnelle

DES MÊMES AUTEURS

CHRISTOPHE DUBOIS ET MARIE-CHRISTINE TABET

L'Argent des politiques, les enfants gâtés de la République, Albin Michel, 2009

CHRISTOPHE DUBOIS

L'Enquête sabotée, avec Christophe Deloire, Albin Michel, 2003
Les islamistes sont déjà là, avec Christophe Deloire, Albin Michel, 2004
Sexus Politicus, avec Christophe Deloire, Albin Michel, 2006
Circus Politicus, avec Christophe Deloire, Albin Michel, 2012

MARIE-CHRISTINE TABET

EDF, un scandale français, avec Laurence de Charette, Robert Laffont, 2004
L'État voyou, avec Caroline Brun, Albin Michel, 2014

Christophe Dubois
Marie-Christine Tabet

Paris-Alger
Une histoire passionnelle

Stock

Couverture Atelier Didier Thimonier
Illustration de couverture : © DR

ISBN 978-2-234-07632-7

Napoléon III a dit un mot sage (peut-être soufflé par un ministre) : « Ce qu'il faut à l'Algérie, ce ne sont pas des conquérants, mais des initiateurs. » Or, nous sommes restés des conquérants brutaux, maladroits, infatués de nos idées toutes faites. Nos mœurs imposées, nos maisons parisiennes, nos usages choquent sur ce sol comme des fautes grossières d'art, de sagesse et de compréhension. Tout ce que nous faisons semble un contresens, un défi à ce pays, non pas tant à ses habitants premiers qu'à la terre elle-même.

Extrait de Guy de Maupassant, texte établi à partir de l'article « Alger à vol d'oiseau », paru dans *Le Gaulois* du 17 juillet 1881 et publié dans le recueil de voyage, *Au soleil*.

Introduction

Paris-Alger, ou l'histoire d'une France officielle et d'une Algérie officielle qui n'a rien à voir avec la réalité. Depuis cinquante-trois ans, les deux capitales entretiennent l'illusion d'une relation normale entre deux États souverains. Comme si la France et l'Algérie, après une guerre longtemps restée sans nom, avaient fini par régler leur séparation à l'amiable. Ce jeu de dupes ne trompe personne. Mais on continue des deux côtés de la Méditerranée à faire « comme si ». Comme si les accords d'Évian qui scellent la désunion avaient été appliqués, comme si l'Algérie avait pris son indépendance vis-à-vis de la France en 1962, comme si l'usine Renault qui vient de s'implanter à Oran devait s'appuyer sur un réseau de PME locales… qui n'existe pas. Comme si les binationaux pouvaient trouver leur place entre ces deux pays, celui de leurs parents et le leur. Des Français comme les autres ? Vraiment ? Comme si l'État algérien qui n'accorde des visas aux journalistes français qu'au compte-gouttes et sous

étroite surveillance était une démocratie comme une autre…

Cette fiction a permis à la France de se féliciter du « quatrième mandat » d'Abdelaziz Bouteflika sans rougir. Elle autorise également les dirigeants algériens à brandir leurs médailles de libérateurs pour alimenter les derniers feux de leur légitimité politique. Pourtant l'Algérie se consume. L'économie ne se développe pas, sa jeunesse est au chômage, la rente pétrolière n'est plus un gage d'éternité et les hiérarques ont conclu un pacte avec les islamistes. Comme si un voile était tombé sur Alger la blanche, qui est devenue une capitale austère. À 18 heures, la vie s'arrête. Une trentaine de restaurants et de bars y vendent de l'alcool, le rideau baissé. Les rares salles de cinéma sont vides. Dans les années 1980, il était de bon ton de comparer les potentialités économiques de l'Algérie et de la Californie. Ah bon ? « Nous avons eu notre libération, explique Kamel Daoud, l'auteur de *Meursault*, maintenant nous voulons la liberté[1]. » Cette contrefaçon démocratique entretenue avec la complicité de la France a privé les Algériens de la fierté de tout peuple qui se libère. Ayons à l'esprit les fastes qui ont accompagné l'anniversaire de la chute du mur de Berlin. Le mur qui est tombé en Algérie ne séparait pas le monde en deux blocs. Mais qui se souvient encore de la célébration des cinquante ans de l'indépendance algérienne en 2012 ? Ce seraient les non-dits de la guerre d'Algérie qui bloqueraient tout.

Contrairement aux clichés, la guerre d'Algérie n'est pas un trou noir. Des historiens de grande qualité, de

1. Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud, 2014.

Benjamin Stora à Jean-Pierre Rioux, de Jean-Jacques Jordi à Guy Pervillé, quelle que soit leur sensibilité politique, ont décrit avec précision les bientôt deux siècles de vie commune entre la France et l'Algérie. Les témoignages des acteurs de la guerre dans les deux camps ont livré leurs secrets. Les tortionnaires, français du moins, ont avoué. Les écrivains ont raconté. Même les psychanalystes se sont penchés sur les turpitudes qui hantent les deux pays. Interrogé par les auteurs sur ce rapport colonisé colonisateur, l'écrivain algérien Boualem Sansal livre une analyse d'une grande lucidité. « Il y a comme une fatalité, les pays qui au cours de l'histoire ont été "unis" dans cette relation resteront indéfiniment dans ce rapport de dominant-dominé. Ce couple est particulièrement fidèle. Avec le temps, il peut arriver qu'on ne sache plus qui est le colonisateur et qui est le colonisé. Aujourd'hui on entend dire en France que les Maghrébins et en particulier les Algériens ont colonisé la France, et en Algérie on parle tantôt de néocolonialisme tantôt d'islamisation de la France. » Le dernier tabou des relations entre la France et l'Algérie, ce n'est pas la guerre, mais bien les cent trente ans de colonisation qui l'ont précédée, dont les aspects positifs ne sont pas à démontrer. Ils sont reconnus par les Algériens eux-mêmes, mais en petit comité. La France a développé les infrastructures routières, créé une économie moderne et agricole, donné un statut aux juifs, bâti un système scolaire et sanitaire… mais n'a pas su imposer l'égalité des droits. Les petits musulmans avaient peu de chance d'aller à l'école publique au-delà du primaire.

Si le code de l'indigénat, tombé en désuétude après la Première Guerre mondiale, a été supprimé après la Seconde, les barrières entre les communautés ont persisté. Le principe du double collège électoral, qui faisait qu'un électeur du premier (Français d'origine) avait autant de poids que 8 électeurs du second (musulmans), n'a été abandonné qu'en 1958.

Aujourd'hui, les Français et les Algériens paient au prix fort cette mémoire occultée. Comment ne pas voir dans les malaises de l'intégration en France l'ombre de cette colonisation. Au lendemain des attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hypercacher de la porte de Vincennes, l'historien Patrick Weil, questionné[1] sur les jeunes qui ont refusé de respecter ou du moins de participer à la minute de silence en mémoire des 17 victimes des terroristes, répond : « Quand vous avez des gosses qui transfèrent leur sentiment de colère sur le conflit israélo-palestinien, il y a un problème, il y a une dérivation sur la Palestine car il y a une énorme difficulté à parler de sa propre histoire. Les deux tueurs de *Charlie Hebdo* sont des franco-algériens. Ce n'est pas anodin. Il y a au moins quatre catégories de population qui viennent d'Algérie : les pieds-noirs, les juifs, les harkis, les Algériens qui ont combattu pour l'indépendance, qui sont devenus Algériens, puis sont venus en France, dont les enfants sont français et finissent par le devenir [...]. Comment expliquer à des enfants issus de l'Algérie leur propre histoire ? M. Hollande va en Algérie et parle d'histoire partagée. Mais qu'on la partage déjà entre nous cette histoire, entre Français ! »

1. France Culture, émission « Une fois pour toutes », le 17 janvier 2015.

Le propos de ce livre n'est en aucune manière d'expliquer la tentation de certains jeunes Français pour le djihad comme une conséquence du colonialisme. Ce serait trop simple. Trop réducteur. Reste que la question de la binationalité mal assumée revient sans cesse depuis le début des premiers attentats islamistes en France. Il y a eu Khaled Kelkal, un jeune Algérien grandi à Vaulx-en-Velin qui s'est radicalisé au contact de membres du GIA pour participer aux attentats terroristes de 1995, mais aussi Mohamed Merah à Toulouse en 2012, Mehdi Nemmouche à Bruxelles en 2014… Les Kouachi au début de l'année 2015. Après la mort de Mohamed Merah, des islamistes ont déchiré rageusement leur passeport français dans une mosquée d'Alger. Après les manifestations de soutien à *Charlie Hebdo*, une photo de l'agence Reuters montre des jeunes dans la capitale algérienne en train de brûler le drapeau tricolore. Les Français et les Algériens ne peuvent plus jouer avec les fantômes de leur passé commun pour satisfaire des arrangements de politique intérieure ou des deals économiques. Cette enquête analyse tous les ressorts de la relation franco-algérienne. En France, 7 millions de personnes ont le cœur, l'âme, la famille… ou des intérêts entre Alger et Paris. Les auteurs exhument les secrets de famille de ce couple hors norme. La France face au Système, cette organisation opaque du pouvoir algérien. Documents et entretiens inédits révèlent la richesse et la complexité de cette part de nous-mêmes, longtemps occultée, qui se niche de l'autre côté de la Méditerranée. Sans laquelle la France de demain ne pourra se construire, tout simplement.

I

Algériens de France ou Français d'Algérie ?

1

Les drapeaux de la discorde

C'était un soir de chaleur étouffante comme en connaît l'Algérie au début de l'été. Un 19 juin, où le temps n'en finit pas de s'écouler, comme un jour sans pain et surtout sans boulot. L'émeute est partie d'un des bidonvilles de Sidi Salem, quartier déshérité de l'agglomération d'Annaba à El Bouni, sur la côte algérienne, à l'est de Constantine. Des jeunes désœuvrés et sans logement ont brûlé le drapeau national et brandi celui de l'ex-puissance coloniale, trois morceaux de tissus bleu, blanc et rouge grossièrement assemblés. À Annaba, l'ancienne Bône du temps de la France, à 800 kilomètres d'Alger, non loin de la frontière tunisienne, ce crime de lèse-patriotisme ne passe pas. Le 6 juillet 2010, moins d'un mois après l'affront fait à la nation algérienne et un jour après l'anniversaire de l'Indépendance, les coupables sont traduits devant un tribunal. La police antiémeutes, rompue à la « gestion démocratique des foules », a raflé 27 prévenus. Ce sont des

chômeurs, des hittistes comme on surnomme de ce côté de la Méditerranée ces hommes qui passent des heures dos au mur à palabrer, mais aussi de jeunes fonctionnaires excédés par la crise du logement, qui ont commis ce geste malheureux. Les peines pour ces émeutes vont s'échelonner entre deux et huit ans de prison. Huit d'entre eux écoperont de la sanction la plus lourde. En France, l'épisode n'est relayé par aucun média.

C'était un soir de ferveur nationale. Le 6 mai 2012, sur la place de la Bastille, François Hollande reprenait le pouvoir à l'Élysée après dix-sept ans d'absence socialiste et cinq ans de sarkozysme. La jeunesse avait investi la place, rejouant la scène mythique du 10 mai 1981. Au pied de l'estrade, les drapeaux qui célèbrent l'arrivée au pouvoir du président de la République sont bleu, blanc, rouge mais aussi rouge, blanc, vert. Des drapeaux algériens sur la place de la Bastille. Le lendemain matin, sur les ondes de France Info, Louis Aliot, directeur de campagne et compagnon de Marine Le Pen, s'offusque de ces manifestations de joie. « J'ai été hier assez surpris de voir autant de drapeaux étrangers saluer la victoire de monsieur Hollande. Ce sont aussi des drapeaux étrangers qui avaient salué la victoire de messieurs Sarkozy en 2007 et Chirac en 2002. » Silence. « J'ai vu beaucoup de drapeaux, algériens notamment… », renchérit le vice-président du Front national qui lance, ce matin-là, la campagne des législatives. Il exploite le filon qui nourrit le Front national depuis le début des années 1980. Le couplet sur l'immigration est le corollaire de toute intervention d'un membre du FN. Pourtant, l'élu de Perpignan n'est pas seulement dans la rhétorique politique. Le fils de pieds-noirs a été profondément meurtri

à la vue de l'emblème algérien flottant au cœur de la capitale française. Les couleurs du Maroc, de la Tunisie ou du Portugal, d'autres communautés immigrées qui ont fêté la victoire socialiste, n'ont pas provoqué le même sentiment. Pour plusieurs millions de Français issus de familles de rapatriés, même s'ils ne partagent pas tous les convictions du Front national, ce geste est vécu comme une insupportable provocation. En 1962, ils ont été chassés de « leur » pays sans ménagement, trahis par de Gaulle, méprisés par les Français… Ce n'est pas pour assister, cinquante ans après, à un tel spectacle.

À Alger, les anciens « indigènes » ont également du mal à voir ces drapeaux français agités par les émeutiers. Ils ont à l'esprit d'autres humiliations, d'autres terres ravies à leurs ancêtres par la colonisation. Chacun a ses morts, ignorés de part et d'autre. Jamais comptés, jamais nommés. Son histoire. Ces drapeaux, expression ultime du roman national, viennent irriter l'inconscient collectif. « On est là Hollande, on a voté pour toi… », disent les jeunes Franco-Algériens. « Qu'as-tu fait de l'Indépendance, Bouteflika ? » s'indignent leurs cousins d'Algérie de leur propre chef de l'État. Plus de cinquante ans après un divorce d'une violence extrême, le couple franco-algérien n'a toujours pas fait le deuil de cette relation si particulière qui les unit.

La première fois qu'un drapeau algérien a semé le trouble à Paris, c'était le 14 juillet 1958. Le général de Gaulle venait de reprendre le pouvoir pour rétablir l'ordre en Algérie. Ce défilé devait être celui de la concorde retrouvée, de la réaffirmation d'une Algérie française. Des combattants musulmans et trois mille jeunes pieds-noirs et français musulmans devaient parader devant le chef

de l'État en rangs serrés pour témoigner du retour à la normale. Un groupe de jeunes sportifs de Bône, déjà elle, venus pour la première fois en France, étaient arrivés à Marseille quelques jours auparavant. La veille, ils avaient visité la capitale. La légende veut qu'ils aient rencontré par hasard des militants du FLN dans le Quartier latin. Ces derniers leur auraient confié un drapeau algérien pour créer un coup d'éclat pendant la manifestation. Ce qui fut le cas.

Dès lors, les drapeaux de la discorde ressortent régulièrement. Le 20 novembre 2009 à Toulouse, des milliers de jeunes des « quartiers » envahissent la place du Capitole pour fêter la qualification de l'Algérie pour la Coupe du monde 2010. Une poignée de supporters décrochent le drapeau français pour lui substituer l'emblème national algérien. Au cours du Mondial 2014, dans la nuit du 26 au 27 juin, à Marseille, Lyon, Paris et dans de nombreuses petites villes, des débordements ont eu lieu après la qualification de l'Algérie face à la Russie pour un huitième de finale contre l'Allemagne. Le 22 juin, le match Algérie-Corée, gagné 4-2 par les Fennecs, provoque des manifestations. La tension est telle que le maire UMP de Nice, Christian Estrosi, décide d'interdire les drapeaux étrangers dans sa ville à partir du 30 juin, date de la rencontre Algérie-Allemagne, et ce jusqu'à la fin de la compétition, c'est-à-dire le 13 juillet. Finalement, les Algériens perdent face à la « Nationalmannschaft » et la tension retombe rapidement. « Nice, explique un élu UMP, vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Il y a une forte communauté pied-noire et une population d'origine immigrée tout aussi importante. Il faut se

souvenir que la ville a connu des ratonnades. L'initiative de Christian Estrosi visait aussi à calmer ceux que les drapeaux algériens insupportent. Par ailleurs, le maire était choqué… » L'épisode hérisse Éric Zemmour, défenseur zélé de l'identité nationale. Sur *I-Télé*, il décèle chez les perturbateurs une « haine » de la France. « Je ne crois pas en… la France, c'est mon père, l'Algérie, c'est ma mère. On a une seule nation et on n'a pas une double allégeance. Qu'ils ne viennent pas dire qu'ils sont français. »

C'est bien la question de la binationalité qui est au cœur de la polémique et du malaise provoqué par l'enthousiasme de ces jeunes Français pour l'équipe d'Algérie. Ces trublions ont effectivement tous une carte d'identité française. La statistique est implacable. Chez les descendants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans, deux tiers ont la nationalité française, le reste ayant les deux. La carte d'identité et l'identité ne seraient donc plus totalement homothétiques pour des Français qui ont grandi et vécu dans les ghettos de la République, des zones « d'apartheid » selon Manuel Valls, Premier ministre de François Hollande.

Le sujet de la binationalité entre la France et l'Algérie s'est en réalité imposé en 2001 avec l'envahissement de la pelouse du Stade de France par de jeunes supporters d'origine algérienne, ou du moins maghrébine, sous le regard effaré et impuissant de nombreux ministres, dont le chef du gouvernement de l'époque, Lionel Jospin. Avant de se lancer sur la pelouse, les assaillants avaient pris soin de siffler copieusement *La Marseillaise*. À ce moment-là, la France tout entière devant son poste de télévision, et la classe politique dans

la tribune d'honneur, ont assisté à l'échec de la politique d'intégration. Ces jeunes Français ne se sentaient donc pas vraiment français ? L'événement avait secoué la République. Le philosophe André Glucksmann s'en émeut dans son essai post-11 septembre *Dostoïevski à Manhattan*. Jacques Chirac, réélu en mai 2002 à la présidence de la République, demande immédiatement à son ministre des Affaires sociales, François Fillon, de refonder la politique d'intégration en créant notamment la Halde, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Au début des années 2000, apparaît l'idée qu'il faut donner à ces jeunes Français issus de l'immigration un sentiment d'appartenance à la société française. Mais une décennie plus tard, malgré les milliards de la politique de la ville déversés sur ces quartiers difficiles, les drapeaux algériens dérangent toujours la société française.

2

Consul sous pression

« Des visas ! », « Des visas ! », « Des visas ! » Le mot restera dans les mémoires de tous ceux qui accompagnaient Jacques Chirac en 2002 pour ce premier voyage d'État d'un président de la République française en Algérie. Il y avait eu des visites officielles fastueuses, celle de Mitterrand en 1981 notamment, mais jamais de rencontre aussi protocolaire. Le voyage d'État, c'est la rencontre d'un président avec un peuple qui le reçoit. Entre la France et l'Algérie, ce rendez-vous avait une densité historique particulière. À Alger, comme à Oran, les Algériens, les jeunes surtout, étaient descendus dans la rue pour réclamer le droit de venir en France. Ils avaient sorti des drapeaux, français et algériens, qui flottaient au vent. Les images d'archives de l'INA sont troublantes. Ces drapeaux, là, semblaient annoncer la promesse d'une amitié naissante entre deux États, les retrouvailles des membres d'une même famille. L'Algérie émergeait de dix années de terrorisme et de guerre civile. Pourtant,

sur les reportages exhumés, l'insouciance se lit sur les visages. Les filles et les garçons se tiennent par la main, les jeunes femmes ne sont pas voilées.

Les images du voyage de Jacques Chirac laissent un goût amer. Comme si, à ce moment-là une vraie réconciliation avait été possible. Jacques Chirac et Abdelaziz Bouteflika, côte à côte dans une Mercedes décapotable, traversent la foule. Bouteflika est minuscule. Par comparaison, Jacques Chirac paraît immense. Sa silhouette longiligne rappelle celle du général de Gaulle. L'Histoire semble bégayer. Considéré comme pro-arabe, le président français est précédé par un avis très favorable. Il bénéficie des retombées toutes fraîches et très positives du discours de Dominique de Villepin, son ministre des Affaires étrangères, devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Par sa voix, la France a exprimé sa réticence à l'égard de l'intervention américaine en Irak.

Pourtant, la visite de Jacques Chirac va décevoir. À l'époque, la France délivre à peine 180 000 visas par an. C'est beaucoup plus que pendant les années noires, où leur nombre était tombé sous la barre des 50 000, mais ce n'est pas suffisant. « Les Algériens n'ont jamais compris pourquoi ils devaient demander l'autorisation pour venir en France, explique un diplomate. Ils ont toujours considéré cette formalité injuste et vexatoire. » Jacques Chirac doit son élection à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002. L'immigration, fonds de commerce de l'extrême droite française, devient un sujet très sensible en France. En 2003, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, installé place Beauvau

depuis un peu moins d'un an, fait de la maîtrise des flux migratoires un des axes de sa politique. Il part en guerre contre le regroupement familial et veut promouvoir l'immigration choisie. Le contexte n'est donc pas à l'ouverture des frontières. Les Algériens acceptent difficilement le droit commun où le nouveau ministre de l'Intérieur veut justement les faire entrer. Jusqu'en 1986, ils n'avaient même pas besoin de visa pour venir en France. Le viatique, document hérité des accords bilatéraux signés en 1968, leur permettait de séjourner sur le sol français quand ils le souhaitaient. Rachid C. se souvient de cette époque bénie. « Je venais en moyenne une fois par an à Paris, raconte-t-il, je prenais le bateau pour Marseille, ensuite le train pour Paris. Je payais tous mes billets de transports en dinars dans une agence algérienne, même ceux de la SNCF. » En 1985, ce « refuge » que représentait la France s'est brusquement fermé. Entre février 1985 et septembre 1986, sept attentats meurtriers frappent la France. Le gouvernement français, incapable de surveiller correctement ses frontières, impose le visa aux Algériens. En outre, l'accord de Schengen signé en 1985 exige des 26 pays européens signataires la mise en place d'un visa commun. Ce dernier est valable pour l'ensemble des pays de la zone. Le terrorisme algérien isolera encore un peu plus le pays. La France a perdu une quarantaine de ses ressortissants en Algérie durant la décennie noire des années 1990. Les consulats d'Alger, d'Annaba et d'Oran ont dû fermer. L'ensemble des fonctionnaires français étaient reclus à l'intérieur de l'ambassade de France d'Hydra. La toute petite communauté vivait en autarcie dans le parc de plusieurs hectares qui abrite une dizaine de logements.

Le consulat d'Alger n'a rouvert qu'en 2001 et celui d'Oran en 2007. Depuis 1994, année du détournement d'un Airbus d'Air France depuis l'aéroport d'Alger vers Marseille, la France avait demandé à la compagnie de suspendre ses liaisons avec l'Algérie. Les vols réguliers n'ont repris qu'en 2003. Pour les Algériens, le contrôle strict des visas et les contraintes matérielles pour le demander ont constitué une véritable coupure avec la France. « Pour un Algérien d'Oran qui voulait se rendre en France, raconte Abdallah B., professeur de français, le voyage était devenu impossible. Il fallait venir à Alger, traverser des zones dangereuses pour déposer sa demande, puis revenir la chercher. »

« Les Algériens nous ont beaucoup reproché de les avoir lâchés à cette époque, se souvient Jean-Pierre Chevènement. Je ne me sens pas concerné par le reproche car je me suis régulièrement rendu en Algérie pendant cette période pour apporter mon soutien au gouvernement, celui de Reda Malek ou du général Zeroual. Devenu ministre de l'Intérieur en 1997, j'ai accordé des visas aux personnes menacées dès que je suis arrivé en fonction. J'avais des informations précises sur ce qui se passait là-bas. Nous avons fait sortir des intellectuels, des journalistes, des femmes qui nous étaient signalés. Entre 1993 et 1995, Charles Pasqua avait également anticipé avec "l'asile territorial". Lionel Jospin était plus réservé vis-à-vis du régime des militaires. Il faut se souvenir de cette période au cours de laquelle le journal *Le Monde* faisait des pages et des pages sur le "Qui tue qui ?", installant dans une partie de l'opinion l'idée que les généraux et les islamistes, c'était la même chose[1]. »

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 8 décembre 2014.

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 2012, le gouvernement a considérablement assoupli sa politique de visas vis-à-vis de l'Algérie. En 2014, la France a distribué quelque 300 000 visas aux Algériens – 23 000 pour les étudiants – dont 40 % sont des visas de circulation, c'est-à-dire de long séjour. Selon une source diplomatique, 75 % des demandes déposées reçoivent une réponse positive. Les mouvements entre les deux rives de la Méditerranée explosent depuis le début de l'année 2014. Le consulat général d'Alger est avec celui de Moscou celui qui délivre le plus de visas français au monde. Début 2015, il détiendrait aussi le record du délai le plus long pour obtenir un rendez-vous. La pression migratoire reste forte en Algérie. Le consul général de France à Annaba, la quatrième ville du pays, en a fait les frais. En février 2014, la presse algérienne annonce que le diplomate Sameh Safty, nommé à ce poste en octobre 2012, « serait partant ». Le conditionnel est de trop. Ce quinquagénaire, auparavant en poste à Alexandrie (Égypte), est bien sur le départ. Les journalistes algériens expriment leur surprise, voire des regrets. Ils louent son « excellente réputation », détaillent ses multiples activités et concluent : « Il est évident que le consul général de France dérange[1]. » Un mois auparavant, un autre journal annonçait une « bonne nouvelle pour les demandeurs de visas au consulat de France à Annaba » : « Non seulement les conditions d'accueil sont désormais meilleures [...], mais aussi le taux de refus [de visas] va diminuer puisqu'il sera réduit à seulement 20 %. » À la fin de l'article, le consul préféré

1. *Lestrepublicain.com*, 22 février 2014.

d'Annaba est même qualifié de « plus proche diplomate français du public algérien ». En a-t-il été trop proche ? Mi-2014, Sameh Safty a été discrètement « rappelé à Paris », formule élégante pour désigner le rapatriement d'un diplomate soupçonné d'avoir commis une faute. Ex-premier secrétaire à l'ambassade de France à Washington, Sameh Safty avait peu d'expérience consulaire à son arrivée en Algérie. Selon un proche du dossier, il lui est reproché de n'avoir pas pris les mesures suffisantes – malgré plusieurs rappels – pour mettre fin à un trafic de visas à l'intérieur du consulat. Une première enquête de l'inspection générale du ministère des Affaires étrangères (IGAE) a été menée en juillet 2013 à Annaba sur l'existence d'une « nébuleuse » de petits trafiquants qui prétendaient pouvoir décrocher des visas pour des demandeurs, moyennant rémunération. Plusieurs filières auraient coexisté : l'une d'entre elles aurait alimenté un réseau de prostitution. Le premier rapport rédigé alors est « très critique » pour le consul, convoqué une première fois en septembre 2013 : il lui est demandé de remettre de l'ordre dans le service des visas, notamment en licenciant les personnes soupçonnées de délivrer des visas moyennant finances. Au bout de six mois, l'Inspection des affaires étrangères opère une inspection surprise. Deux fonctionnaires vont vérifier sur place, sans prévenir, si le consul a pris les mesures suffisantes. Une opération rare. Selon leurs conclusions, le diplomate n'aurait pas fait le nécessaire pour stopper le trafic des visas. Il est alors « rappelé » à Paris. Sameh Safty[1] a depuis occupé un poste à la

1. Joint par mail, il n'a pas répondu aux sollicitations des auteurs.

délégation française des Nations unies et enchaînerait les missions ponctuelles. Il a fait appel de cette sanction administrative. Une enquête judiciaire a également été ouverte par les autorités locales sur cette filière. Le fonctionnaire visé, un Franco-Algérien chargé de l'ensemble des demandes transmises au sein du consulat, a été interpellé. Il a ensuite été radié par les services de l'ambassade de France à Alger. « Cette affaire pose le problème de l'emploi de salariés locaux au sein des consulats, souligne un diplomate. Elle n'est pas propre à l'Algérie, mais elle révèle la pression dans un pays où la population n'a jamais admis de devoir demander la permission de venir en France. »

3

Des immigrés sans histoire

Dans son bureau de l'Assemblée nationale, Malek Boutih est le symbole de l'intégration réussie. Il est installé au 126, rue de l'Université, dans l'aile noble réservée aux députés importants, avec une jolie vue d'angle sur la place du Palais Bourbon. Pour une nouvelle recrue, élue en 2012, c'est un signe de reconnaissance. Au fil des ans, la silhouette claudicante et le regard vif de l'ancien président de SOS Racisme se sont imposés dans les médias et au PS. Non sans mal. Il a attendu longtemps avant que le parti socialiste ne lui accorde enfin une circonscription « prenable ». Et encore. Il a dû se battre contre son ancien mentor, Julien Dray, un enfant d'Algérie lui aussi, pour la conquérir. Comme beaucoup de jeunes issus de l'immigration. Les partis politiques français, qui prônent la diversité dans leurs discours, n'ont pas joué la carte de l'ouverture. Samia Ghali, la sénatrice de Marseille, d'origine algérienne, fait ce constat sans concession. « Le parti socialiste

ne voulait pas d'une Arabe à la mairie de Marseille[1]. » À l'automne 2013, elle était arrivée en tête des primaires devant ses cinq concurrents. « J'ai été éliminée car ils se sont tous ligués contre moi avec l'accord des instances du PS », affirme-t-elle. En 2012, l'Assemblée nationale n'a accueilli que cinq députés originaires du Maghreb, tous d'origine algérienne : Kader Arif (Haute-Garonne), Kheira Bouziane (Côte-d'Or), Chaynesse Khirouni (Meurthe-et-Moselle) et Razzy Hammadi (Seine-Saint-Denis) et… Malek Boutih. Tous socialistes.

Malek Boutih est né en 1964 à Neuilly-sur-Seine. Le député de l'Essonne est un enfant de la République. « Je n'ai pas la double nationalité et quand je me rends en Algérie, je demande un visa[2]. » Il fait partie de ces « descendants » qui ont choisi la France sans états d'âme, ni ambiguïté. « Je n'ai jamais voulu être l'Algérien de service et je ne suis pas non plus au service de l'Algérie. Je ne suis pas du genre à participer aux pince-fesses de l'ambassade d'Algérie le 1er novembre au pavillon Dauphine », explique-t-il, en référence au dîner fastueux et très convenu que donne l'ambassadeur d'Algérie en France chaque année pour célébrer le début de la guerre d'Indépendance, le 1er novembre 1954. En revanche, le 17 octobre 2014, il assistait au Sénat au colloque beaucoup plus confidentiel organisé par *Beur-FM* et *L'Humanité* sur la manifestation du 17 octobre 1961, orchestrée par le FLN pour réclamer l'Indépendance de l'Algérie et réprimée dans le

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 16 janvier 2015.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 12 novembre 2014.

sang par le préfet de police de Paris, Maurice Papon. « Un hommage posthume à Mouloud Aounit[1], l'ancien président d'origine algérienne du Mouvement pour le rapprochement et l'amitié entre les peuples, le Mrap, était organisé, raconte-t-il, Il n'y avait pas de représentant du gouvernement. Cela m'a choqué. »

Malek Boutih fait partie de cette génération d'« enfants d'immigrés » qui a émergé en tant que groupe social au début des années 1980. Ce sont les « Beurs », les marcheurs, les grands-frères… Ils avaient vingt ans dans les années 1980 et sont arrivés en France très jeunes ou y sont nés. Ils ont grandi avec le Front national et ont perdu leurs illusions d'enfance à la mort de Malik Oussekine. En 1983, Jean-Pierre Stirbois remportait l'élection municipale de Dreux. En mai 1986 trois députés FN dont Jean-Marie Le Pen entraient à l'Assemblée nationale et en décembre les « voltigeurs » de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, tuaient le jeune franco-algérien Malik Oussekine au cœur de Paris. Les deux policiers à moto avaient pris l'étudiant en chasse par erreur alors qu'il sortait d'un club de jazz. Malek Boutih est une figure de cette génération qui milite dans les associations de quartier, revendique son identité mais aspire à devenir un Français comme les autres. Dans une France qui ne les reconnaît pas encore tout à fait comme les siens. En 1986, le groupe lyonnais Carte de séjour chante le standard de Charles Trenet *Douce France*, sur une musique mêlant raï et rock. Rachid Taha, le chanteur du groupe, est né en 1958 à Saint-Denis-du-Sig en Algérie, il est arrivé en Alsace en 1968.

1. Mouloud Aounit est décédé le 10 août 2012.

Les descendants s'expriment car les parents se sont tus. Malek Boutih évoque ce silence en relatant avec beaucoup d'émotion et de pudeur une des rares anecdotes intimes que lui a livrées son père. Celui-ci se préparait pour un voyage en Algérie. Certains de ses enfants étaient venus déjeuner avec lui avant qu'il ne prenne l'avion. Au cours de la conversation, le vieil homme leur a raconté un souvenir d'enfance. Un colon cherchait des journaliers pour de menus travaux agricoles. Les jeunes étaient réticents car ce patron avait la réputation de payer peu et mal. Ils ont fini par accepter. Mais au moment de solder les comptes, le colon leur a ri au nez. Devant leur insistance, il les a fait enfermer dans les boxes des chevaux toute la nuit. Le lendemain matin, lorsqu'ils ont été libérés, ils se sont tous sauvés sans demander leur reste. Après l'Indépendance, le père de Malek Boutih, ancien sympathisant du FLN, était venu s'installer en France avec sa famille pour travailler comme ouvrier dans le bâtiment. « Je crois que nos pères, qui ont quitté le pays sitôt l'Indépendance conquise ou n'y sont pas rentrés pour le reconstruire, ont eu honte. Ils ont continué à travailler pour la France. Cette fois de leur plein gré. Comment expliquer cela à leurs enfants et leur raconter en même temps l'histoire de la colonisation ? » Signe de cette culpabilité : seulement 30 % des immigrés de plus de 60 ans ont pris la nationalité française. Le passeport vert était le signe de fidélité au pays. Selon la direction générale des étrangers en France (DGEF[1]), les

1. Créée par décret le 12 août 2013, la DGEF dépend du ministère de l'Intérieur.

Algériens arrivés dans les années 1960 sont ceux qui ont le moins demandé la nationalité française.

L'immigration entre ces deux pays n'est comparable à nulle autre. Malgré les larmes et le sang versés, les haines recuites, les biens spoliés, l'émigration des Algériens vers la France n'a cessé de croître après la guerre d'Indépendance… Elle démarre réellement dans les années 1950. Les flux sont importants et assez réguliers. Les Français musulmans, très pauvres, viennent chercher du travail en métropole. L'économie nationale a besoin de bras pour la reconstruction. Les arrivées se poursuivent après 1962, stagnent entre 1975 et 2000, pour reprendre fortement au cours de la dernière décennie. Aurait-on imaginé l'installation massive d'Alsaciens en Allemagne après la Première Guerre mondiale ? La comparaison est évidemment absurde car la relation entre les deux pays est très différente. Elle permet toutefois de comprendre l'incongruité de la démarche et surtout la frustration ressentie. Cette population de travailleurs immigrés a toujours été un instrument entre la France et l'Algérie. Comme un couple de divorcés qui réglerait ses comptes sur le dos des enfants. Qui a perçu les dégâts du programme d'aide au retour initié à la fin des années 1970 sur cette population ? Après 1976 et le deuxième choc pétrolier, Valéry Giscard d'Estaing s'était mis en tête de renvoyer quelque 400 000 immigrés algériens « chez eux ». Les ambitions diplomatiques des Algériens sur la zone sud l'agaçaient et il soupçonnait ces derniers de jouer un rôle déterminant dans la politique tarifaire à la hausse de l'Organisation des pays producteurs de pétrole. La compagnie Elf et les hauts fonctionnaires français n'avaient toujours pas digéré la brutale nationalisation des hydrocarbures

algériens. En 1978, Lionel Stoléru, secrétaire d'État chargé des travailleurs manuels et immigrés, annonce que la France envisage le départ de 100 000 ressortissants algériens chaque année pendant cinq ans. C'est l'affolement dans les foyers. La France voulait profiter de l'occasion pour modifier la structure de sa population immigrée en augmentant la part des Marocains au détriment des Algériens. Selon Patrick Weil, historien, pendant plus d'un an les négociateurs vont jouer au chat et à la souris[1]. Les Algériens plaidaient pour le volontariat, au nom de « la dignité humaine ». Leur économie ne pouvait pas accueillir une population de 500 000 personnes en cinq ans. La promesse du million de centimes contre un départ au bled, le troc de la carte de séjour contre une voiture neuve… sont autant de rumeurs et de projets qui ont traumatisé les foyers immigrés. « À ce moment-là, les immigrés ont compris que personne ne voulait d'eux, raconte Hocine Addou, membre de l'Union de la communauté algérienne du Sud. Dans le cadre de l'Amicale des Algériens en Europe, nous avions monté un partenariat pour favoriser le retour volontaire. Des grandes entreprises françaises formaient des immigrés pendant un an. Ces derniers rentraient ensuite au pays avec l'assurance d'obtenir un logement et un emploi dans leur région d'origine. Nous avons formé ainsi 1 500 stagiaires. Nous aurions pu monter jusqu'à 35 000 par an, mais l'Algérie a tout bloqué sans raison. Ils ont préféré faire venir de la main-d'œuvre chinoise. C'était à n'y rien comprendre…[2] »

1. Patrick Weil, *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Calman-Lévy, 1991.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 6 janvier 2015.

De son côté, la France agitait la menace de la dénonciation des accords de circulation de 1968. Les Algériens ont en effet depuis cette date un régime migratoire dérogatoire. Ils sont favorisés à la marge sur certaines conditions d'installation. Avec le temps ces avantages se sont étiolés, mais ils existent toujours et à l'époque ils présentaient un réel intérêt. L'obtention d'un visa de long séjour débouchait quasi automatiquement sur un certificat de résidence. L'Algérie n'a jamais voulu entrer dans le droit commun et renoncer aux « acquis des travailleurs algériens ». Les deux États ont fini par trouver un point de consensus sur des quotas beaucoup plus faibles. Dans de nombreux dossiers, la présence d'enfants scolarisés a bloqué les procédures. Les Algériens sont restés. Ils ne sont même jamais arrivés aussi nombreux qu'après ces vaines tentatives de retour.

En 2014, le ministère de l'Intérieur recensait 737 000 immigrés d'origine algérienne. Entendons-nous sur le terme. Un immigré est un étranger qui réside en France sans y être né. Pour les statistiques, ce dernier restera un immigré toute sa vie, même s'il obtient la nationalité française. Toujours selon les statistiques, depuis 2012, les « descendants » d'immigrés algériens, c'est-à-dire les Français dont au moins un des deux parents est originaire d'Algérie, auraient dépassé le million. Dans les deux tiers des cas, les deux parents sont d'origine algérienne. La France n'autorisant pas les statistiques ethniques, les données officielles s'arrêtent là. Pourtant, le compteur des estimations, lui, s'emballe vite. Pour l'historien Gilles Meynier, spécialiste de l'Algérie, le nombre des Français d'origine algérienne serait sur plusieurs générations supérieur à quatre millions. L'AIDA, l'Algerian international

diaspora association, estime que les « Algériens » de France dépasseraient les 5 millions de personnes, sans-papiers et réfugiés compris. Les Algériens constituent la première communauté étrangère en France. La France est de loin le pays où la présence d'une communauté algérienne est la plus importante au monde : 83 % des Algériens installés à l'étranger y vivent.

L'immigration algérienne s'est fondée plus que toute autre sur le mythe du retour programmé. Une fois la fortune faite en France, une fois l'Algérie indépendante reconstruite, les immigrés rentreraient dans leur pays. Les demandes de naturalisation traduisent cette histoire. Selon une note de la DGEF datée de décembre 2014, seuls 45 % des immigrés algériens ont acquis la nationalité française. Parmi les immigrés d'origine algérienne âgés de 18 à 50 ans, 32 % ont les deux nationalités, française et algérienne, et seulement 14 % uniquement la carte tricolore. « S'ils ont deux nationalités, c'est parce qu'au fond, ils n'en ont aucune, analyse Hocine Addou, la population immigrée a été un enjeu de politique entre la France et l'Algérie, rien de plus. C'est une population orpheline. » Hocine Addou est un fin connaisseur de cette population. Il est arrivé en France en 1948 à l'âge de huit ans, dans les bagages de son père. Ce dernier était venu travailler dans les mines de Gardanne.« Quand j'ai débarqué, raconte-t-il, ce qui m'a le plus marqué, c'est qu'on m'a mis en maternelle car on ne savait pas quoi faire de moi. »

À la mort de son père, en 1956, Hocine Addou est entré à son tour dans les Houillères. Militant FLN, il s'est mis très tôt au service de la révolution. Après l'indépendance, il a été recruté par l'Amicale des Algériens en Europe. Cette association subventionnée par l'Algérie,

bras armé du FLN, a encadré les populations immigrées jusqu'en 1990. « Avec cet argent, nous organisions des animations dans les quartiers, des projections de films, des soirées-débats, des camps de vacances pour les enfants, se souvient-il. L'objectif, c'était de leur donner une belle image du pays. Ils ne connaissaient généralement que le bled, sans eau courante, on les envoyait dans les stations balnéaires aux frais de l'État. » Hocine Addou reconnaît bien volontiers que ces attentions n'étaient pas totalement désintéressées. L'Amicale était subventionnée principalement par l'État algérien. « On contrôlait ainsi le vote des parents, explique-t-il, c'était du clientélisme pur sucre mais cela donnait à cette jeunesse un cadre. Nous avions aussi négocié avec l'Éducation nationale française la présence de professeurs algériens certifiés dans les écoles. Les cours d'arabe et de culture validés par la France étaient dispensés sur le tiers-temps scolaire. C'était autre chose que les prétendus imams qui au prétexte d'apprendre l'arabe aux jeunes le soir ou le mercredi les endoctrinent. » En 1990, cette étrange cogestion de la population immigrée s'est terminée soudainement avec l'avènement du multipartisme en Algérie et le début du terrorisme. L'Algérie allait plonger dans une décennie noire et sanglante au cours de laquelle elle n'aurait plus le temps de s'occuper de sa diaspora. Faute de pouvoir la contrôler, elle s'en est détournée. D'autant que cette population immigrée, habituée aux standards français de justice et de démocratie, a vite été perçue par les autorités algériennes comme une menace pour le régime. L'Algérie n'a pas su non plus développer un marketing en direction des « Algériens de l'extérieur ».

La comparaison est souvent faite avec le Maroc, qui bichonne « ses stars ». Dès qu'un Français d'origine marocaine, comme Djamel Debbouze par exemple, émerge sur la scène médiatique française, il est pris en main par le royaume. Rapidement invité par l'ambassadeur, il est ensuite traité avec les meilleures attentions lorsqu'il rentre au pays. Les Algériens, beaucoup plus frustres, ne savent pas faire. Au moment de l'ascension de Rachida Dati, un conseiller de Nicolas Sarkozy avait été impressionné par l'efficacité de la communication de Rabat. « Elle est algérienne par sa mère et marocaine par son père, raconte cet observateur, elle n'était pas plus proche d'un pays que de l'autre. Mais les Marocains l'ont tellement bien traitée qu'elle s'est considérablement rapprochée du Maroc. »

Le régime algérien communique peu et mal. La menace d'une obligation de service militaire pour les jeunes Algériens est caractéristique de cette maladresse. Pendant des années, les jeunes Algériens n'osaient plus se rendre en vacances en Algérie, de peur d'être interceptés à la frontière avec l'impératif de satisfaire aux obligations militaires. « À l'époque, raconte Hocine Addou, nous avions alerté l'Algérie sur les ravages de ce type d'enrôlement forcé. Nous avions également conseillé à l'armée algérienne d'accorder un traitement particulier aux appelés immigrés. Après leurs classes, il aurait fallu leur trouver des tâches d'intérêt général ou une sorte de service civique. Au lieu de cela, certains se sont retrouvés pendant vingt-quatre mois dans le sud algérien. Ils ont eu du mal à s'en remettre. » La mauvaise presse des immigrés, souvent moqués pendant les vacances au bled, a fini de distendre les liens entre la diaspora

et le pays d'origine. Les émigrés ont longtemps été considérés par le pouvoir algérien comme la cinquième colonne du colonialisme. La population restée sur place faisait « payer » (au sens propre comme au figuré) à ceux qui étaient partis leurs prétendues bonnes fortunes en France. Les Algériens de France ont également très mal accepté de ne pas être remerciés de « l'effort de guerre » qu'ils ont fourni pour l'indépendance et après. Il y avait les grandes manifestations organisées sur le territoire national, mais aussi l'argent récolté en France pour payer les armes et la logistique. « Nous avons apporté près de 90 % des fonds[1] », affirme Ali Pinizar, président de l'association des commerçants algériens du 1er arrondissement de Marseille. Tous les Algériens versaient en fonction de leur revenu, les commerçants mais aussi les simples ouvriers. Ceux qui refusaient de payer étaient considérés comme des traîtres, menacés et parfois même assassinés. « Il fallait payer, raconte Mohamed, un ancien commerçant lyonnais qui tenait un magasin de tissus orientaux dans l'actuel quartier de la Part-Dieu. Il fallait donner une somme en fonction du nombre de personnes qui vivaient à la maison. »

La distance qui s'est creusée entre l'Algérie et sa diaspora lui coûte cher aujourd'hui. Selon le dernier rapport de la Commission européenne sur les transferts de fonds des travailleurs expatriés dans un des pays de l'UE, le volume vers l'Algérie s'élève à 1,08 milliard d'euros. La majeure partie de cette somme vient de France. C'est bien peu au regard de la générosité des Marocains, beaucoup moins nombreux, qui renvoient

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 15 janvier 2015.

près de 7 milliards chaque année dans le pays d'origine. Ce milliard qui part de la France vers l'Algérie par les canaux bancaires officiels ne correspond pas à la réalité. La plupart des Algériens ont recours au change clandestin. Le contrôle des changes et la parité officielle du dinar avec l'euro ont créé un marché parallèle florissant. Dans les cafés de la porte d'Aubervilliers à Paris ou aux abords du square Port-Saïd à Alger, le taux de change est de 1 contre 16. Cet argent n'alimente que très indirectement l'économie algérienne. Il sert plutôt les investissements des Algériens en Europe, principalement en France et en Espagne.

La Banque mondiale évalue les transferts de la diaspora vers l'Algérie à moins de deux milliards de dollars. Dans son éditorial du 12 décembre 2013, le rédacteur en chef du quotidien national algérien *Reporter* tirait cette conclusion sans appel : « Notre diaspora algérienne n'a jamais été considérée par les pouvoirs successifs comme un acteur économique à même de participer au développement économique de notre pays. À peine si notre diaspora est sollicitée pour les rendez-vous électoraux. » Les autorités algériennes ont pris conscience, un peu tard, de ce « manque à gagner ». En janvier 2015, le président Bouteflika annonçait un programme en quatorze points pour inciter les émigrés à conserver un lien étroit avec l'Algérie. Outre des places d'avion et de bateau à des tarifs préférentiels, il promet aux immigrés la prise en charge du rapatriement des corps des défunts, un accès prioritaire pour les immigrés au parc immobilier public (que tout le monde sait saturé) ou encore des places dans des maisons de retraites pour les aînés. Pas très attractif dans un pays où le système sanitaire est en

ruine… Les propositions du président algérien arrivent vingt ans trop tard. Les immigrés et leurs enfants ont rompu depuis une dizaine d'années avec les traditionnelles vacances « au bled ». Le rapatriement des corps n'est plus systématique, en raison de la multiplication des carrés musulmans que toutes les communes de France sont désormais tenues d'offrir à leurs administrés. Des cimetières où sont enfermés à jamais les rêves de retour.

4

« Assez, assez, assez ! »

À Marseille, à la fin du mois d'août 1973, le passager d'un bus se jette sur le conducteur et l'égorge. Le meurtrier habitait Nice. De passage dans la cité phocéenne, il cherchait à se rendre à l'aéroport où il devait prendre un avion pour Alger. Salah Bougrine serait monté dans le mauvais bus, le chauffeur aurait refusé de le renseigner ou lui aurait mal parlé. « L'immigré » l'a tué devant tout le monde, d'un coup de couteau.

Ce crime épouvantable a submergé Marseille et la France sous une violente vague de racisme. Marseille l'« Algérienne », la ville du vivre ensemble et de l'amitié, a symbolisé la première fracture entre la France et ses immigrés. L'ambassade d'Algérie en France, aidée par l'Amicale des Algériens, a mené l'enquête. « Salah Bougrine était un déséquilibré, explique Hocine Addou, ancien cadre de l'Amicale des Algériens. Je suis moi-même allé à Nice pour connaître la personnalité du gars et j'ai interrogé les témoins du bus. C'est

un champion de boxe qui a maîtrisé Bougrine après le drame[1]. » Le patron du quotidien *Le Méridional*, propriété de Gaston Defferre, signe le lendemain un éditorial au titre sans équivoque : « Assez, Assez, Assez ! » L'article clame le ras-le-bol des Marseillais, las de la cohabitation avec les Arabes. Les tensions racistes se font sentir sur tout le territoire national, mais c'est à Marseille qu'elles s'expriment le plus durement.

Plus de quarante ans après les faits, cette face sombre de l'histoire de Marseille a été totalement oubliée ou plus exactement occultée comme un mauvais souvenir, un secret de famille, jamais évoqué. Pourtant l'affaire Guerlach, du nom de la victime, est rapidement passée de la rubrique des faits divers à celles de la politique, puis des relations internationales. En cette année 1973, les Français subissent le contrecoup du premier choc pétrolier : flambée des prix et chômage. Les Algériens venus en nombre après l'Indépendance, notamment dans le Sud, sont rejetés. Le regroupement familial commence à produire ses effets. Les familles arrivent. « Ils vivent la nuit, ils font du bruit », déplore le maire de Grasse dans les Alpes-Maritimes. Les agressions d'Algériens, les « bicots », se multiplient. Le gouvernement Pompidou prend une circulaire, signée par les ministres Fontanet et Marcellin, pour limiter l'immigration des Algériens. Les associations de gauche se mobilisent pour soutenir les étrangers. Les Français se déchirent. Marseille et l'Île-de-France sont particulièrement touchées par cette première crise de l'immigration. À la fin de l'année 1973, un attentat perpétré contre le consulat d'Algérie à

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 6 janvier 2015.

Marseille provoque quatre morts. Houari Boumédiène, le président algérien, se saisit de la question. Il se pose en protecteur de la diaspora algérienne, appelle celle-ci à faire preuve de dignité et lui demande de rentrer. Acte politique fort : Boumédiène bloque l'émigration. Les Algériens ne peuvent plus venir en France. Hocine Addou se souvient d'être allé chercher de l'aide auprès de l'évêque de Marseille, Mgr Etchegaray : « Nous lui avons demandé d'intervenir pour nous auprès de la famille du conducteur de bus et de présenter les condoléances de la communauté algérienne. Nous avions peur de déclencher des affrontements en nous rendant aux obsèques. On était dans un climat de crise, attisé par les anciens de l'Algérie française. C'étaient un peu les derniers feux des nostalgiques de l'OAS. »

Les années 1970, ce sont également les grands bidonvilles des quartiers nord de Marseille. Les barres HLM et les grandes cités n'ont pas encore colonisé le paysage. Ces bidonvilles avaient germé depuis très longtemps… Ils avaient abrité des Français sans logement et des Espagnols, mais c'est avec l'arrivée des immigrés algériens qu'ils se développent. Face au phénomène, le président Valéry Giscard d'Estaing se rend à Marseille en février 1976. Un reportage archivé sur le site de l'Ina livre un témoignage amusant. Les maisonnettes, sans fondation, sont chapeautées par des tuiles méridionales. On dirait un village de femmes et d'enfants. Les hommes travaillent. Le linge qui flotte au vent, les ruelles étroites, les mères en costume traditionnel berbère, les fichus sur les têtes donnent à l'ensemble des allures de petite ville du bled. Le président veut visiter la famille « aux 23 enfants » !

Les cités ont été construites sur les bidonvilles. « L'objectif était de créer de la mixité sociale, explique Salah Bariki, chargé de mission au cabinet du maire de Marseille, mais malheureusement cela n'a pas fonctionné. À l'intérieur même des cités, on a créé des ghettos. Les grands appartements, les T5, étaient tous dans les mêmes blocs, on s'est retrouvé dans des immeubles où il n'y avait que de très grandes familles[1]. » La plupart de ces quartiers sont devenus des forteresses… aux mains des caïds qui soldent leurs affaires entre eux. Chaque année, le département, et majoritairement la ville de Marseille, enregistre entre 15 et 20 règlements de compte. Des hommes jeunes, parfois mineurs et Algériens d'origine pour la plupart, se disputent des mètres carrés d'un bon « plan », les lieux de vente les plus rentables du cannabis. Aujourd'hui, les présidents ne vont plus se promener dans les allées des quartiers nord. Le maire lui-même, Jean-Claude Gaudin, n'y met plus les pieds depuis longtemps. Marseille cultive pourtant un paradoxe urbain souvent souligné. Les Algériens n'ont jamais quitté le centre-ville. À droite de la gare Saint-Charles, les artères qui courent derrière le bien nommé « Café de France » ouvrent sur une petite ville arabe qui s'étend jusqu'au quartier de Noailles. Un entrelacs de ruelles abritant des commerces orientaux, des hôtels bon marché, des trafics de cigarettes. Tout ce qui tombe des camions et des bateaux se vend et s'échange là. Les paquets de cigarettes à moins de 3 euros et le reste. Cette petite casbah est le signe des liens incessants entre les villes de Marseille et d'Alger.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 4 novembre 2014.

Ces quartiers arabes donnent le sentiment que la Marche des beurs au début des années 1980, partie de Marseille et menée par des jeunes algériens en mal de reconnaissance, n'a pas réussi à gommer les frontières entre les uns et les autres. Les réussites individuelles sont nombreuses à Marseille et les quelque 300 000 Algériens ou descendants d'immigrés, qui font de Marseille la première ville algérienne d'Europe, sont devenus des Français comme les autres, fortement engagés dans le milieu associatif. Mais les dangers d'une communautarisation se font jour au fil des années. Pour la grande manifestation « Charlie » du 11 janvier 2015 après les attentats terroristes de *Charlie Hebdo* et de l'Hypercacher, les Marseillais sont parmi les moins nombreux à s'être mobilisés. Ils étaient 300 000 dans les rues de Lyon et moins de 60 000 sur la Canebière. « Officiellement, confiait sous le sceau du secret le préfet Bonnetain à ses interlocuteurs, le chiffre réel ne devait pas dépasser 35 000… » Aux élections municipales, des listes communautaires sont apparues dans certains arrondissements, des équipes algériennes et comoriennes. Ces mouvements sont passés inaperçus car ces listes ont réalisé des scores ridiculement bas. Elles étaient en outre souvent poussées par la droite ou la gauche pour perturber le jeu des candidats majoritaires. Reste que ces élections municipales de 2014 marquent une rupture. Samia Ghali, une socialiste d'origine algérienne chaouie, a raflé la mise au premier tour de la primaire à l'automne 2013 avec près de 3 000 voix, devant le député Patrick Mennucci et la ministre aux handicapés Marie-Arlette Carlotti. C'est aux électeurs des quartiers nord, dont elle est issue et dont elle est devenue maire de secteur, que Ghali doit

sa victoire. Les Français d'origine algérienne ne veulent plus être les affidés du PS. Pendant des années, des élus socialistes les ont arrosés de subventions en échange de leurs bulletins de vote, le ressort quasi exclusif de la politique du « soutien aux associations » du conseil régional. La députée Sylvie Andrieux, ancienne conseillère régionale, a payé cher pour ce clientélisme. En 2013, elle a été condamnée en appel à un an de prison ferme pour détournement de fonds publics. Elle s'est pourvue en cassation. La communauté musulmane de Marseille, dont les Franco-Algériens constituent une composante importante, s'est également éloignée des socialistes pour des raisons culturelles. Elle n'a notamment pas apprécié certaines réformes sociétales, notamment celle du mariage pour tous…

5

Les harkis, chair à canon, chair à voter

« Il n'est pas sain que trente-cinq ans après les événements qui l'ont justifiée, une distinction continue d'être établie à l'égard des rapatriés. Le retour au droit commun doit être total fin 1999. » Les dernières lignes du rapport de 50 pages « sur les anciens supplétifs de l'armée française et assimilés », les harkis, commandé le 29 septembre 1997 par Martine Aubry à l'inspecteur général des Affaires sociales Claude Lagarrigue, laissent songeur. Les conclusions du document ultra-confidentiel remis à la ministre des Affaires sociales le 8 avril 1998 sont sans appel. Il faut arrêter de distribuer des aides sociales spécifiques aux harkis et à leurs enfants. Une politique coûteuse et sans résultat.

Les prescriptions de l'IGAS n'ont jamais été rendues publiques, ni suivies d'effets. Pas plus que les remontrances de la Cour des comptes sur la mauvaise gestion des administrations en charge des rapatriés. Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande ont

renouvelé avant chaque élection présidentielle les promesses de nouvelles aides sociales pour les harkis. Le 25 septembre 2014, seize ans après le diagnostic au scalpel remis à Martine Aubry, Manuel Valls – qui représentait le président de la République à la cérémonie de la journée nationale d'hommage aux harkis – n'a pas failli à la tradition. Devant le Mémorial du quai Branly, ces trois hautes colonnes blanches et majestueuses dédiées aux quelque 23 000 soldats français morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, il a remis un jeton dans la machine. Cinquante-deux ans après la fin de la guerre d'Indépendance, Valls annonçait une revalorisation de la prime de reconnaissance des harkis, qui n'est pas soumise à condition de ressources, de 167 euros par an et une allocation de 6 000 à 8 000 euros aux enfants de harkis afin de leur permettre de racheter au maximum quatre trimestres de droits à la retraite, leur carrière ayant été freinée par les difficultés de leur jeunesse et le mauvais accueil de leurs parents en France. Sans ciller, le Premier ministre a également signalé la création de comités régionaux de concertation composés de représentants des « anciens supplétifs et de leurs proches » et de représentants de l'administration. Comme s'il s'agissait de traiter les dossiers de primo-arrivants, totalement étrangers des services de l'État. Depuis 1962, ce sont près de 3 milliards d'euros qui ont été affectés à l'intégration des harkis et de leurs enfants, une population d'un peu plus de 150 000 personnes. Ces sommes ont servi au versement de rentes viagères, d'allocations de reconnaissance, de prises en charge médicales, d'aides à l'acquisition du logement, au désendettement… mais

n'intègrent pas la reconstitution des retraites pendant la période « Algérie française ».

La gestion du dossier harki est symptomatique de la schizophrénie française vis-à-vis de l'Algérie. Les accords d'Évian du 18 mars 1962 prévoient que « nul ne peut être inquiété, recherché, poursuivi, condamné ni faire l'objet de décision pénale, de sanction disciplinaire ou de discrimination quelconque, en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu ». Pourtant, les Français ont rapidement compris que ces positions de principe ne seraient pas respectées. Dès le mois de juin 1962, ceux qui avaient choisi le camp français ont constaté qu'une purge se préparait. Le chiffre de tués et de disparus oscille entre 20 000 et 200 000… Les historiens s'accordent, en l'absence de documents probants, sur un chiffre compris entre 50 000 et 70 000. « Pour les révolutionnaires, explique Benjamin Stora, leur présence allait à l'encontre de l'histoire officielle selon laquelle les Algériens s'étaient tous levés contre la présence française. Le fait que certains, quelles que soient leurs motivations, aient pu choisir la France était inacceptable[1]. »

Malgré ces risques, le gouvernement français s'est opposé à leur retour. Il fallait déjà absorber les 450 000 familles françaises « européennes » et juives, rentrées en quelques mois. Les Français musulmans rapatriés passaient après. Leurs retours se sont faits par trois canaux. Les militaires engagés dans l'armée française ont été rapatriés avec leur régiment. Beaucoup

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 novembre 2014.

sont partis en Allemagne. La plupart des musulmans, les supplétifs, avaient été recrutés pour des missions de surveillance. Ils ont été désarmés et rendus à la vie civile. Les consignes à leur égard étaient claires. Ils devaient rester en Algérie. Leur sort a inspiré de nombreux témoignages d'officiers français, écœurés par les ordres du commandement général. Ils sont partis en sachant qu'ils abandonnaient « leurs hommes » à la mort. Dans son mémoire de Master 2, sous la direction du professeur Marc Agostino de l'université de Bordeaux III, Katia Khemache publie des directives on ne peut plus explicites. À l'automne 1962, une note du général Ailleret, chef d'état-major des armées, qui s'était opposé au putsch des généraux, précise : « Je vous demande d'inciter vos cadres à n'accorder asile que dans des cas exceptionnels. Le ministre m'a fait savoir que les possibilités d'absorption de la métropole en hiver seraient, après ces premiers départs, largement saturées. »

En mars 1963, Louis Joxe, ministre d'État chargé de la réforme administrative, annonce de nouveau que « les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront, en principe, renvoyés en Algérie ». Il ajoute : « Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure. » Pas très glorieux. Quelques officiers ont bravé les consignes et organisé le retour de leurs harkis. Des dignitaires algériens, parlementaires, caïds, interlocuteurs privilégiés de la France coloniale, qui ont été rapatriés avec les égards dus à leur rang, ont « emmené » avec eux leur petit personnel. Le

célèbre bachaga Boualem, vice-président de l'Assemblée nationale avant l'Indépendance, s'est installé en Camargue avec une communauté entière.

La plupart des harkis sont cependant rentrés dans le cadre de plans pilotés par l'armée. Débarqués pour la plupart à Marseille, ils ont été « triés » en fonction de leurs aptitudes professionnelles. Les hommes valides ont été implantés dans des villages forestiers créés pour eux. Deux camps illustrent particulièrement l'indignité dans laquelle ces hommes et ces femmes ont été accueillis, Saint-Maurice-l'Ardoise dans le Gard et Bias dans le Lot-et-Garonne. Ce dernier n'a fermé que le 30 décembre 1999. Fermé est un doux euphémisme. La poignée de familles restantes a été installée dans un lotissement construit sur les ruines du camp !

« Les "incasables" avaient été envoyés dans des camps spécifiques comme celui de Bias (Lot-et-Garonne)[1] », raconte Denise Bourgois, qui a été infirmière du camp entre 1964 et 1975. Née en 1925 à Alger, elle se souvient que ce « village » qui a compté près de 1 000 habitants avait été peuplé de vieillards, d'infirmes, de veuves, d'enfants et de perturbés mentaux. « Ils ont envoyé là tous ceux qui ne travaillaient pas et dont la société ne voulait pas. » Les témoignages des fonctionnaires qui ont travaillé de près ou de loin sur le dossier aux différents secrétariats d'État aux rapatriés ou à la Mission aux rapatriés sont univoques. « Il fallait fermer ces dispositifs particuliers tout de suite. On a créé une seconde génération totalement assistée, biberonnée aux subventions, raconte l'un d'eux. À la fin des années 1980, je me

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 6 janvier 2015.

souviens avoir visité un de ces camps, poursuit-il. Il y avait à quelques kilomètres de là une autre structure qui avait accueilli des réfugiés du Viêt Nam. Leur perception de la France n'était pas la même. Dans l'un, il ne restait plus que quelques aînés qui vous montraient les photos de leurs enfants partis faire des études dans les grandes villes de la région. Chez les harkis, vous aviez des jeunes mal dans leur peau, désœuvrés, malheureux, et des vieux dépassés, comme anesthésiés. » Pour ce haut fonctionnaire de gauche, la faute des pouvoirs publics est entière.

Renaud Bachy, le dernier président de la Mission aux rapatriés, nommé par Nicolas Sarkozy en 2007, a toujours considéré qu'il fallait supprimer les aides spécifiques pour les rapatriés. « Je considérais qu'il y avait encore un travail de mémoire et des vérités à établir mais en aucun cas il ne fallait continuer le versement d'allocations spécifiques. Dès 2005, j'avais préconisé la fermeture de la Mission et le retour au droit commun mais je n'ai pas été écouté[1]. » Renaud Bachy est pourtant l'un des meilleurs spécialistes de la question en France. Il s'est occupé du sujet – certes avec quelques intermittences – de 1995 à 1997 et de 2012 à 2014. Il a d'abord secondé Roger Romani à qui Jacques Chirac avait confié le dossier. Dès la création de la Mission interministérielle aux rapatriés en 2002, il en est devenu secrétaire général. « Nous avons mis en place la loi de 2005 avec la création de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et surtout la reconnaissance de la nation

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 27 octobre 2014.

envers les souffrances de tous les rapatriés, pieds-noirs et harkis, des disparus et des victimes civiles en les associant à la journée nationale d'hommage le 5 décembre. » En 2006, le secrétaire général considérait qu'il fallait enfin mettre un point final au dossier. Pourtant, à l'automne 2006, Claude Guéant, le directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, appelle Renaud Bachy pour lui proposer un rendez-vous. Le puissant préfet a tellement envie de le voir qu'il lui propose trois dates de rendez-vous. Guéant prépare la campagne présidentielle de 2007. Il veut prendre la main sur le dossier des rapatriés, des électeurs potentiels pour son candidat. Renaud Bachy est reçu au ministère de l'Intérieur avec une jeune collaboratrice de Claude Guéant, Chantal Jouanno. Claude Guéant a une certaine sensibilité au sujet. En début de carrière, il fut secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, département dans lequel de nombreux rapatriés se sont installés. Plutôt de droite, Renaud Bachy accepte volontiers de travailler avec l'équipe de Nicolas Sarkozy. Dans l'ombre, il prépare des fiches, des notes, organise des rencontres, fait la promotion du candidat UMP. « Je n'avais émis qu'une condition, raconte-t-il, ne rien promettre qu'on ne saurait tenir. Il y a eu trop d'engagements jamais honorés. » Le 31 mars 2007, Nicolas Sarkozy reçoit les représentants des associations de harkis rue d'Enghien au « QG » de campagne, dans le 10e arrondissement. Quelques heures avant le prononcé, le conseiller jette un œil au discours que le président doit servir à son public. Il bondit lorsqu'il s'aperçoit que le président Sarkozy s'apprête à reconnaître la responsabilité de l'État français dans les massacres des harkis par le FLN

entre mars et juillet 1962. Depuis la reconnaissance en 1995 par Jacques Chirac de la responsabilité de l'État dans la déportation des juifs, il s'agit d'une revendication majeure des harkis, surtout de la deuxième génération. Légitime ou non, Renaud Bachy sait qu'un tel acte politique est difficilement envisageable, pour des considérations judiciaires, mais surtout pour des raisons diplomatiques vis-à-vis de l'Algérie. La République algérienne n'a jamais reconnu les exactions commises contre les Français musulmans par le FLN. En 2000, Abdelaziz Bouteflika, lors d'une visite d'État mémorable à Paris, au cours de laquelle il s'était exprimé devant le Parlement, avait même déclaré en marge de ce déplacement à des journalistes qui l'interrogeaient sur la normalisation des relations entre l'Algérie et les Français musulmans rapatriés, alors que ces derniers se plaignaient à l'époque de visas refusés, de mesures vexatoires à la douane : « Les conditions ne sont pas réunies, c'est comme si on demandait à un Français de serrer la main d'un collabo. » En 2012, l'ambassade de France recensait encore une cinquantaine de plaintes de Français musulmans en visite en Algérie, importunés en raison de leurs engagements ou de l'engagement de leurs parents.

Renaud Bachy savait à quoi s'en tenir. En 2004, il avait été aux premières loges pour constater à quel point le gouvernement Chirac avait immédiatement pris le parti de l'Algérie pour désamorcer une nouvelle polémique. Une soixantaine de députés UMP avaient en effet fait savoir qu'ils étaient choqués par l'invitation faite au chef d'État Bouteflika de participer le 12 août aux soixante ans du débarquement de Provence. Michel

Barnier, ministre des Affaires étrangères, avait immédiatement déclaré qu'il ne fallait pas se tromper de guerre. Les plaies et les souffrances des soldats musulmans ont vite été cautérisées par la raison d'État.

Fort de cette expérience, Renaud Bachy appelle immédiatement Chantal Jouanno, qui se range à son avis. Il ne faut pas reconnaître la responsabilité de l'État français. La phrase est retirée du discours. Tout le monde est rassuré. Pourtant, derrière son pupitre, Nicolas Sarkozy déclame : « Si je suis élu, je veux reconnaître officiellement la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des harkis et des milliers de musulmans qui lui avaient fait confiance, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois. » Bingo. Un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle comble et surchauffée. Chantal Jouanno et Renaud Bachy, dépités, découvriront plus tard que le très droitier Patrick Buisson, déjà éminence grise de Nicolas Sarkozy, avait réintroduit la jolie formule juste avant sa montée à la tribune… Lors du même discours, le futur président avait également assuré qu'il gonflerait le budget de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie que Claude Guéant n'aura pourtant de cesse de fermer.

6

Les 1583 disparus demandent justice

Entre la France et l'Algérie, il y a le destin tragique des harkis, les immigrés, leurs enfants et leurs petits-enfants que la guerre d'Indépendance a poussés presque naturellement à quitter la jeune république algérienne. La rupture avait été trop brutale. Elle avait engendré trop de pauvreté. Trop de désordre. Mais il y a aussi ces Français et plus largement ces Européens devenus Français, nés en Algérie, qui en 1962 ont été renvoyés de chez eux, comme des étrangers. En quelques mois, ils ont dû tout quitter pour recommencer leur vie en France. Certains, les plus fortunés, avaient anticipé, rapatrié leurs avoirs, racheté des terres en France. Les autres ont fui. Sans rien, sauf leurs souvenirs. En un peu plus de cinquante ans, ils se sont parfaitement intégrés dans la société française. Les deuxième et troisième générations ont tourné la page. Elles ne se distinguent guère des autres Français. Pourtant les comptes ne sont pas soldés et aujourd'hui

l'histoire des rapatriés pèse sur la relation entre Paris et Alger.

La III[e] République française, héritière du siècle des Lumières, a toléré qu'à moins de 3 000 kilomètres de la capitale, sur un territoire où flottait le drapeau tricolore, s'établisse une société coloniale fondée sur un système profondément inégalitaire qui ne disait pas son nom : l'indigénat. Ce sont des hommes de gauche, des francs-maçons, qui ont soutenu l'aventure. Des humanistes qui voulaient amener la lumière, la culture, la santé… de l'autre côté de la Méditerranée. Les Français d'Algérie n'étaient ni plus mauvais, ni meilleurs que les « Français de France ». Ils étaient patriotes, réactionnaires ou encore libéraux. L'Histoire a fait d'eux un groupe monolithique. Plus que la guerre, c'est ce colonialisme que la V[e] République a voulu gommer de son histoire. Et avec lui, les rapatriés.

« Pour les pieds-noirs, c'est la triple peine. Égorgés par les tueurs du FLN. Chassés de leur sol natal. Condamnés à perpétuité par la bien-pensance de la gauche et la lâcheté de la droite. » Le 5 juillet 2014, en prononçant cette phrase, Robert Ménard, le nouveau maire de Béziers, pense à son père, petit imprimeur oranais qui de peur de perdre l'Algérie s'était rapproché de l'Organisation de l'armée secrète (OAS). Émile avait été syndicaliste et communiste mais au fil des événements, il avait choisi son camp : celui de l'Algérie française. Robert Ménard se souvient des armes cachées dans l'atelier et des timbres OAS secrètement imprimés. En 1962, quand la famille Ménard débarque en métropole, elle s'installe à Brusque, dans l'Aveyron. « C'était une maison de vacances et nous n'avions pas de chauffage, raconte Robert Ménard

dans son bureau de maire, et cet hiver-là a été particulièrement rigoureux. On parle toujours de celui de 1954, mais cette année-là il était bien plus froid[1]. » Pour le jeune pied-noir de 9 ans, cela restera sans doute le plus terrible. On le prenait pour un arabe, un des petits harkis réfugiés au camp du village. « À Oran, les deux communautés se fréquentaient peu, se souvient-il, là nous jouions ensemble. » Ce 5 juillet 2014, en rendant hommage aux victimes françaises civiles et militaires du massacre d'Oran, Robert Ménard termine son allocution en sanglotant presque. L'homme est un hypersensible et ce discours l'atteint aux « tripes ». Le 5 juillet 1962, quelques heures seulement avant le discours du général de Gaulle pour annoncer l'indépendance de l'Algérie, les Européens d'Oran ont été victimes de terribles exactions, comme d'ailleurs les musulmans fidèles au camp de la France. Des milliers de morts et de disparus, selon les associations de pieds-noirs. Plusieurs centaines à coup sûr. Jean-Pierre Chevènement[2], alors en poste à la préfecture d'Oran, estime que le nombre des victimes a pu atteindre 700. Depuis la fin de l'année 1961, les tensions étaient particulièrement fortes à Oran entre les deux communautés, attisées par des mois d'affrontements entre le FLN et l'OAS, très présents sur le terrain. Le carnage du 5 juillet reste une plaie béante dans le cœur des pieds-noirs, une tache rouge dans l'histoire de l'Algérie et une lâcheté française. Le gouvernement n'a pas protégé ses ressortissants. Le père de Robert Ménard n'a échappé à la mort que de justesse.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 1er décembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 8 décembre 2014.

Pendant près de 50 ans, Robert Ménard n'a jamais évoqué cette blessure familiale, ni revendiqué une proximité avec les partisans de la « nostalgérie ». Bien au contraire, Ménard, l'ancien président charismatique de Reporter sans frontières (RSF) a commencé sa carrière à l'extrême gauche, militant à la LCR avant de glisser vers le socialisme. Il s'est tout d'abord illustré dans le combat pour la libération des ondes radiophoniques à la fin des années 1980, puis pour la liberté des journalistes à travers le monde à la tête de RSF. Ce résumé rapide de la carrière de cet ancien journaliste montre en tout cas qu'il s'est tenu éloigné de la cause des rapatriés. Robert Ménard répond avec franchise. « Dans le milieu que je fréquentais cela aurait été très mal vu, avoue-t-il, il y avait une sorte de rouleau compresseur intellectuel sur l'Algérie qui broyait les esprits. » Au conformisme ambiant, il envisage une autre raison, plus intime, à ce silence. « Lorsque nous sommes rentrés d'Algérie, mes parents, ma mère surtout, étaient inconsolables, se souvient-il. Le paradis, l'avenir était derrière nous. Il était resté à Oran. Rien d'heureux ne pourrait plus jamais nous arriver. J'ai occulté l'Algérie car c'était trop lourd. »

En 2014, à Béziers, Robert Ménard a quitté le monde du journalisme et rompu définitivement avec la gauche. Il a été élu avec le soutien du Front national et a renoué avec ses racines. C'est grâce à la communauté pied-noire qu'il a gagné aisément la ville. Il le lui rend bien. Cette première manifestation s'est déroulée devant le monument aux morts qui aligne les photographies des quatre fusillés de l'OAS: Roger Degueldre, le fondateur des commandos Delta, bras armé de l'OAS, Albert Dovecar

et Claude Piegts, à l'origine de l'assassinat du commissaire d'Alger et enfin Jean-Marie Bastien-Thiry, organisateur de l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle. Quelques mois plus tard, il a décidé de débaptiser la rue biterroise du 19 mars 1962, date commémorant le cessez-le-feu en Algérie pour lui donner le nom de Hélie Denoix de Saint-Marc qui avait pris part – avant de rentrer dans le rang – au putsch des généraux d'avril 1961. Des signes qui vont droit au cœur des pieds-noirs les plus durs, les nostalgiques de l'Algérie française, admirateurs de l'OAS et proches du Front national. Mais pas seulement. Robert Ménard affirme recevoir des lettres et des messages de toute la France et de tous les milieux. Pour les pieds-noirs, le choix des dates de commémoration est un sujet particulièrement sensible. Les accords d'Évian du 19 mars 1962 signent normalement le cessez-le-feu, la fin des hostilités. En 2012, cette date est devenue la journée officielle de commémoration de la fin de la guerre. Un choix que les pieds-noirs n'acceptent pas.

Les stèles en mémoire des victimes civiles et ou militaires en Algérie se multiplient depuis quelques années. Selon Henri Pouillot, farouche militant anticolonialiste, elles se sont multipliées au cours des dix dernières années. « On en comptait une quinzaine au début des années 1980, explique-t-il, aujourd'hui on en dénombre quelque 70. Elles n'ont pas toutes la même charge symbolique. Celles qui font apparaître la photographie des quatre fusillés, comme à Béziers, sont rares[1]. » Robert Ménard affirme ne pas avoir le sentiment d'enfreindre

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 25 novembre 2014.

un quelconque code moral ou de glorifier l'OAS. « Ce n'est pas moi qui ai édifié ce monument, les photographies ont été incrustées par la suite mais cela ne relève pas de ma décision, souligne-t-il. En 1982, c'est François Mitterrand qui a rétabli les généraux putschistes dans leurs grades et leurs honneurs. Un acte autrement plus politique », remarque avec ironie Robert Ménard. Un peu plus d'un an après son arrivé à l'Elysée en 1981, François Mitterrand, ancien ministre de l'Intérieur et de la Justice pendant la guerre d'Algérie, prend en effet cette décision ultra-sensible. Pierre Mauroy, son Premier ministre, doit utiliser le 49-3, procédure exceptionnelle, pour faire adopter le texte sans vote. « Je me souviens d'un échange avec François Mitterrand en Conseil des ministres, raconte son ministre d'État à la Recherche et à l'Industrie, Jean-Pierre Chevènement. Je lui ai dit en substance qu'ils avaient tout de même tourné leurs armes contre la République pour faire obstacle à une indépendance que la France n'avait pas su préparer ni accorder quand il en était temps… Ce à quoi il m'a répondu : “Il faut savoir pardonner.” » François Mitterrand n'a pas pardonné qu'aux militaires, il a également permis à tous les fonctionnaires qui avaient été renvoyés de l'administration de reconstituer l'intégralité de leur carrière… Comme si le président de la République socialiste avait voulu refermer définitivement le chapitre algérien.

Ce n'est d'ailleurs qu'après sa mort, en 1999, que les socialistes adopteront la loi n° 99-882 qui officialise l'expression « guerre d'Algérie ou des combats en Tunisie et au Maroc ». Jusqu'alors, on parlait d'« opérations de maintien de l'ordre », au mieux de conflit. Au début des années 1970, les militaires et appelés envoyés en Algérie

avaient obtenu les droits des anciens combattants. Mais le mot « guerre » n'avait jamais été officialisé. En 2002, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi instituant le 19 mars journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Le Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, quelques mois avant l'élection présidentielle de 2002 pour laquelle il était en lice, avait renoncé à transmettre ce texte au Sénat. Officiellement car la majorité des deux tiers n'était pas réunie. En réalité, il avait été sensibilisé par les associations de rapatriés. Avait-il perçu leur malaise ou cherchait-il à acheter leurs voix avant l'échéance électorale ? En tout cas, il avait tenu parole. C'est Jacques Chirac qui a été élu président de la République. Ce dernier n'a pas exhumé la proposition de loi. Bien au contraire. Il a instauré par décret le 5 décembre comme « Journée d'hommages aux anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ». Cette date n'a aucune résonance historique. Elle correspond uniquement à la date du 5 décembre 2003, jour où Jacques Chirac a inauguré le Mémorial du Quai Branly. Depuis, la tension était retombée. Jusqu'en novembre 2012, où quelques semaines avant le voyage de François Hollande en Algérie, la proposition de loi a (enfin) été transmise au Sénat. La date du 19 mars est devenue une journée de commémoration officielle.

Pour les pieds-noirs, il s'agit d'un affront et d'une erreur historique. Pire. De négationnisme. L'objection des rapatriés mérite considération. Après le 19 mars, le nombre des disparus et des victimes françaises n'a

jamais été aussi important. De 5 000 à 7 000, estime-t-on, dans les milieux rapatriés. En réalité, ce serait 4 000 Français qui auraient été enlevés, et pour beaucoup jamais retrouvés, pendant la guerre d'Algérie. L'historien Jean-Jacques Jordi, qui a eu accès aux archives militaires et à celles du ministère de l'Intérieur en 2012 grâce à l'intervention du président de la mission interministérielle aux rapatriés Renaud Bachy, a identifié 330 disparus européens entre 1955 et mars 1962, 600 disparus entre mars et juillet 1962 et 1 200 entre juillet et octobre. « Ces chiffres mettent la France et l'Algérie en porte-à-faux, explique Jean-Jacques Jordi, les Algériens qui n'ont pas respecté les accords d'Évian et la France qui n'a rien dit et qui a laissé massacrer ses ressortissants. Les militaires savaient exactement ce qui se passait. L'armée avait des indicateurs chez les musulmans. Dès janvier 1962, la mission C, qui rassemblait des gendarmes et des militaires français pour combattre l'OAS, a travaillé avec le FLN. Des rescapés de ces enlèvements ont parlé. On a découvert de véritables charniers. Les Français sont partis parce qu'on les a fait fuir, parce que les accords d'Évian n'ont jamais été respectés[1]. » En consultant les archives, Jean-Jacques Jordi a identifié sans aucune contestation possible 1 583 disparus[2]. « Pour certains, je n'ai jamais retrouvé d'acte de décès. Je ne les ai pas comptés », précise-t-il.

Les pieds-noirs souffrent de ce que ces douleurs n'ont jamais été prises en compte. Comme si l'image du « colon » qui faisait suer le burnous à l'indigène avait

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 6 janvier 2015.
2. Jean-Jacques Jordi, *Les Disparus civils européens de la guerre d'Algérie, un silence d'État*, Soteca, 2011.

tout balayé. « La majorité était composée d'employés, de petits fonctionnaires, des commerçants, explique l'historien Jean-Jacques Jordi. Les revenus étaient 20 % inférieurs à ceux de la métropole. Les grands propriétaires terriens représentaient 1 % de la population[1]. » Le déficit d'image obsède les rapatriés. « Nous n'avons pas eu de figure pour nous représenter[2] », poursuit Thierry Rolando, président du Cercle algérianiste. Pour eux, il y a les « traîtres », comme le chansonnier Guy Bedos, ou l'historien Benjamin Stora, qui ont soutenu l'indépendance, ou les « honteux » comme Enrico Macias. « Le chanteur n'a jamais défendu la cause des pieds-noirs », peste Thierry Rolando, proche de Philippe de Villiers. « Les pieds-noirs étaient les plus nombreux, en tout cas au moins aussi nombreux que les indigènes, à débarquer en Provence en août 1944, poursuit Rolando, cela n'a jamais été salué. On a préféré souligner à outrance l'engagement des indigènes. Ils étaient là, mais les Européens aussi étaient là. Et il y a eu autant de victimes dans les deux populations. »

Cette rancœur semble inextinguible. Plus de 50 ans après l'indépendance, c'est sur le terrain de l'indemnisation que les associations sont les plus virulentes. Pour solder enfin les comptes ? Tous les comptes. Les rapatriés réclament encore l'indemnisation de leurs biens perdus en Algérie. Entre 1970 et 1982, la France, au travers de quatre lois d'indemnisation (auxquelles il faut ajouter la

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 24 novembre 2014.
2. Le Cercle algérianiste est l'une des plus importantes associations de pieds-noirs dans de nombreux départements, un club du troisième âge qui se réunit pour évoquer de vieux souvenirs, écouter des conférences et manger le traditionnel méchoui.

loi de 2005), a versé quelque 17,5 milliards d'euros aux rapatriés. Il s'agit en réalité d'une contribution à l'indemnisation. La France ne peut indemniser en direct, puisque cette obligation revient – en vertu des accords d'Évian – à l'Algérie, qui ne veut pas en entendre parler. L'ANIFOM[1], l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, a estimé que ces sommes représentent 58 % des biens perdus. Il manque donc 42 % que les pieds-noirs comptent bien récupérer. En 2004, l'une de leurs associations les plus importantes, l'USDIFRA, avait déposé plainte contre l'État algérien pour spoliation auprès du comité des droits de l'homme de l'ONU à Genève, pour obtenir le paiement d'un solde évalué à 12 milliards d'euros. Cette action a été rejetée en 2006 car les demandeurs devaient avoir épuisé les voies de recours en Algérie avant de saisir les Nations unies. Une autre association, la MAFA, Maison des agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord, envisage de réitérer cette demande. Abdelaziz Bouteflika, le président algérien, agacé par les procédures des rapatriés, a publié en 2010 un décret[2] stipulant qu'il n'y aurait jamais aucune indemnisation versée par l'Algérie aux anciens colonisateurs. « On peut considérer qu'il n'y a plus aucune voie de recours possible en Algérie, explique Jean-Félix Vallat, président de la MAFA, nous sommes donc en droit d'agir[3]. » L'ONU pourrait obliger le ministère des Affaires étrangères français à demander des comptes à l'Algérie. « Sa mission est de protéger les Français et

1. Créée au lendemain de l'Indépendance, l'ANIFOM a compté jusqu'à 1 200 fonctionnaires. Elle a disparu en 2012.
2. Article 42 du *Journal officiel* du 29 août 2010.
3. Entretien avec l'un des auteurs, le 15 décembre 2014.

leurs biens à l'étranger », poursuit Jean-Félix Vallat. Une perspective embarrassante pour la France. « Cela risque une nouvelle fois de mettre les Algériens sur les dents, s'inquiète un conseiller du ministère des Anciens combattants. Ce n'est pas le moment. Les relations n'ont jamais été aussi bonnes. Et puis cette affaire d'indemnisation est complexe. Les 42 % manquants correspondent en grande partie à l'écrêtement subi par les plus grosses fortunes et ne concerneraient que 4 % des rapatriés. Pas de quoi pleurer tout de même ! » Jean-Félix Vallat ne l'entend pas de cette oreille. Pourtant, ce sexagénaire a bien réussi dans la vie. Il dirige une entreprise agroalimentaire et exploite une ferme dans le Tarn avec un associé. Une propriété qui lui rappelle celle de ses parents en Algérie. Jean-Félix Vallat est né à Mascara en 1950. Il a grandi à Thiersville, dont son père, un libéral, était le maire. Il avait 8 ans quand, en 1958, il a assisté à l'assassinat de ses parents. La famille rentrait de vacances en métropole. Lorsque, le soir venu, la voiture a emprunté le chemin de terre qui conduisait à la maison, elle a été encerclée par des assaillants. Les parents ont eu le temps de demander aux trois garçons assis à l'arrière de la voiture de se cacher sous les sièges. La voiture a été arrêtée, les passagers tués, mitraillés et égorgés. Jean-Félix a été blessé d'une balle. Un de ses frères lui fermait la bouche pour étouffer ses cris, de peur qu'ils ne se fassent repérer. Des militaires hébergés sur la propriété ont fini par entendre du bruit. Les attaquants ont fui à l'arrivée des secours. Les enfants terrorisés sont ressortis orphelins de la voiture. Pris en charge par leurs grands-parents, ils ont quitté l'Algérie quatre ans après. « En arrivant en France, se souvient Jean-Félix Vallat,

à l’école on était des bêtes curieuses. À l’époque, Sartre disait : “Abattre un Européen c’est faire d’une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort, et un homme libre.” » Les frères de Jean-Félix Vallat ont tourné la page. Ils ne parlent plus de l’Algérie. Lui continue à se battre. En 2002, il s’est même présenté à l’élection présidentielle. Pour témoigner. « Jean-Marie Le Pen m’avait même invité à déjeuner au Nikko à Paris, raconte-t-il, il voulait que je lui donne mes parrainages car il redoutait de ne pas avoir ses 500 signatures. Ce que j’ai refusé, d’ailleurs. » Pour Jean-Félix Vallat, plutôt modéré dans ses propos, comme pour beaucoup d’autres, le combat ne sera jamais terminé et les comptes jamais réglés.

7

Des musées et des fantômes

Avec Georges Frêche, cela ne se serait pas passé comme cela ! L'ombre de l'ancien maire socialiste de Montpellier plane toujours sur le joli hôtel particulier Montcalm, mais son projet de Musée de l'histoire de la France et de l'Algérie ne lui a pas survécu. À 70 ans, son immense carcasse, pourtant soutenue par une canne, faisait encore peur, tant ses contradicteurs redoutaient de prendre un coup dont ils auraient eu du mal à se relever. Georges Frêche est mort en octobre 2010. À peine élu, le 19 mai 2014, Philippe Saurel, le nouveau maire divers gauche, a annoncé qu'il préférait installer dans l'élégante bâtisse du XVIIIe siècle un centre d'art contemporain. Personne ne sait ce qui l'alimentera, mais la décision est irrévocable.

Peut-on reprocher au nouveau maire de Montpellier sa retraite sans même avoir livré de bataille ? L'histoire est piégée entre la France et l'Algérie. En 2012, la gêne autour des célébrations des cinquante ans de l'Indépendance était palpable des deux côtés de la Méditerranée.

En Algérie, la conquête de l'indépendance est la seule légitimité du pouvoir actuel. Depuis, il ne peut revendiquer aucun développement économique sérieux. On importe du lait en poudre en Algérie. Ce pays particulièrement fertile ne produit plus rien. Ce sont les Chinois qui construisent – mal – le pays, quand la jeunesse est totalement désœuvrée. Toute la classe politique doit se faire soigner en France, tant le système sanitaire est délabré et peu sûr… Alors le FLN, qui dirige toujours le pays, a écrit un roman dont il est le seul héros, au mépris d'une certaine vérité historique. On continue à avancer 1,5 million de morts, quand toutes les études s'accordent sur celui, déjà très important, de 300 000 en sept ans.

En France, la forte présence d'une population originaire d'Algérie, la montée de l'extrême droite, proche des nostalgiques de l'Algérie française, rend le sujet aussi difficile. C'était trop pour le nouveau maire de Montpellier, Philippe Saurel, dont la ville devait inaugurer en 2015 le premier musée de la présence française en Algérie. Florence Hudowicz, conservatrice entre 2009 et 2014 de l'ex-futur musée, ne veut plus s'exprimer. Le sujet est devenu trop délicat. Trop sensible. Elle ne veut plus entendre parler des guerres entre pieds-noirs et pieds-rouges, ces Français qui sont partis en Algérie après 62 pour aider la jeune république à se construire. Son employeur, l'agglomération de Montpellier, est à cran. Elle n'a pas digéré la pétition des 4 000 chercheurs et autres personnalités s'insurgeant contre cet abandon. Depuis que Frêche avait lancé le projet du musée en 2003, les équipes qui se sont succédé avaient acquis quelque 3 millions de pièces, tableaux, livres,

objets du quotidien et dépensé 15 millions d'euros sur les 21 millions de crédits qui leur avaient été dévolus pour mettre en place l'établissement. Les parcours des expositions avaient été élaborés, les plans des salles constitués… On attendait plus que la fin du chantier pour lancer les cartons d'invitation à l'inauguration. À la fin de l'année 2014, derrière les palissades, on pouvait apercevoir les ouvriers donner les derniers coups de pinceaux à une grande maison bourgeoise d'un blanc étincelant coiffée d'un toit d'ardoise. Sous l'édifice, ils ont creusé une grande salle pour accueillir une exposition permanente. Pour rien.

Ce gaspillage de temps et d'argent est le symbole d'un terrible échec. Celui de la mémoire de la guerre d'Algérie, et plus largement de la longue période de colonisation. Faute d'une histoire scientifique acceptée par tous, chaque camp a écrit sa propre histoire, nourrie de nombreux témoignages personnels. « Des deux côtés, explique l'historien Jean-Jacques Jordi, spécialiste des migrations et de l'Algérie à l'université d'Aix-Marseille, on a reconstruit l'histoire, parfois avec beaucoup de sincérité mais pas beaucoup de vérité. Les Algériens vous expliquent que les colons les ont expropriés de leurs terres de la Mitidja, mais avant l'arrivée des Européens, c'était une zone de paludisme et de marécages. S'il y a bien eu expropriation, ce n'est sûrement pas là. Les Français ont le souvenir d'une vie harmonieuse, alors que les Européens et les musulmans ne se côtoyaient pas. Ils affirment que le maire de Marseille de l'époque, Gaston Defferre a menacé de les "jeter à la mer". Ils ont été mal reçus, mais on n'a jamais retrouvé trace d'une telle phrase. »

Ancien militant anticolonialiste, Georges Frêche pouvait tout se permettre. En 1962, à la fac de droit de Paris, il avait été passé à tabac par les étudiants de la corpo pro-OAS qui régnaient en maître à Assas. Au début des années 1970, lorsqu'il s'était implanté à Montpellier, il s'était cependant rapproché des Français d'Algérie anciens partisans de l'Algérie française. Il nourrissait à leur égard un mélange de sincère affection et de calcul politique. Difficile d'être élu dans le Languedoc sans eux ! À l'Indépendance, lorsque les Français ont débarqué d'Algérie par milliers dans les ports de Marseille et de Port-Vendres, 50 000 d'entre eux se sont implantés à Montpellier et dans la région. Une population qui s'est enracinée et a souvent remarquablement réussi son intégration économique. Cette communauté vote traditionnellement à droite mais a aimé Frêche et l'a aidé à gagner son premier siège de député. Ce sont ensuite les pieds-noirs et les harkis qui l'ont porté à la mairie de Montpellier, où il est resté pendant 27 ans. En 2003, lorsqu'il décide de créer un nouveau musée à quelques mètres de la gare et de la place de la Comédie, il annonce la couleur. Il veut raconter l'histoire de « l'œuvre » française en Algérie. Un vocable qui irrite immédiatement les Verts et les communistes et agace les milieux universitaires. « On ne va pas servir la soupe aux pieds-noirs », lit-on en substance dans les tribunes de presse. En 2005, alors qu'il avait cédé son siège à sa première adjointe, Hélène Mandroux, Georges Frêche, toujours président de l'agglomération, avait récupéré le pilotage de son « bébé ». Mandroux, socialiste beaucoup plus conventionnelle que son mentor, n'avait pas envie de se salir les mains. « On va montrer ce que les Français ont fait là-bas. Rien à foutre des

commentaires d'universitaires trous-du-cul. Ils parleront quand on les sifflera », avait décrété Frêche, dans un style qui lui était propre. La direction du comité scientifique avait été confié à Charles-Olivier Carbonell, un retraité de l'université de Montpellier, expert de l'histoire… européenne. Les spécialistes du sujet, l'école « Stora », du nom de l'historien de Paris VIII que les associations pieds-noires n'aiment guère, ne se sont pas précipités de toute façon.

Depuis la mort de Georges Frêche en 2010, le projet avait progressivement sombré dans l'oubli. Sous la direction de Jean-Pierre Moure, le nouveau président socialiste de l'agglomération montpelliéraine, il avait surtout changé d'objet. En 2011, la nouvelle conservatrice avait eu l'autorisation de chercher des conseils auprès des « trous-du… » de l'université d'Aix-Marseille pour poursuivre ses travaux et avait choisi de confier la présidence d'un nouveau comité scientifique à Jean-Robert Henry, un chercheur aixois, un « pied-rouge ». « Ses deux enfants sont nés là-bas, relève avec froideur Thierry Rolando, le président national du Cercle algérianiste, une importante association de rapatriés. Il s'est entouré d'historiens proches du FLN, nous n'avons pas été conviés, pas plus que les harkis. Nous n'avons découvert l'existence de ce comité qui travaillait depuis trois ans qu'au moment de l'arrêt. Alors cela ne nous pose aucun problème que ce projet soit condamné. Bien au contraire ! » Jean-Robert Henry reconnaît avoir travaillé dans une quasi-clandestinité pour « éviter les polémiques[1] ».

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 décembre 2014.

Les pieds-noirs redoutaient un musée des « fellaghas » à Montpellier, les universitaires refusaient de servir la soupe aux « colons ». « Le maire actuel ne voulait pas mettre le doigt dans un tel guêpier », explique un de ses collaborateurs sous le sceau du secret. Officiellement, le maire ne s'exprime pas sur le sujet et fait savoir que « le réalisme économique » a primé. Trop cher pour une fréquentation estimée trop… faible. Ce n'est cependant pas la première fois qu'un tel projet tombe à l'eau. À Marseille, Jean-Claude Gaudin, l'inoxydable maire, a également reculé devant son projet de Mémorial de l'outre-mer en 2006. L'inauguration avait pourtant été annoncée pour 2007. L'événement est toujours répertorié sur le site de la Cité de l'immigration, qui mentionne l'adresse de l'établissement, boulevard Rabatau dans le 8e arrondissement, et le nom de son directeur, Jean-Jacques Jordi. Budget : 17 millions d'euros.

L'idée de fonder un lieu pour rassembler le patrimoine culturel des Français d'outre-mer, et en particulier des Français d'Algérie, n'est donc pas nouvelle. Elle était née au début du premier mandat de François Mitterrand, fortement soutenue dans l'appareil d'État par deux proches du président de la République, Maurice Benassayag et Jacques Ribs, deux natifs d'Algérie. Et le choix de Marseille s'était rapidement imposé. Mais la « volonté » politique a varié au gré des alternances et de l'évolution des mouvements de rapatriés. En 2000, la ville de Marseille, fatiguée par les tergiversations de l'État, a décidé de gérer l'affaire en direct. Sans beaucoup plus de succès. La municipalité devait déjà conjuguer les aspirations de deux groupes aux intérêts contradictoires, les enfants de l'immigration algérienne,

largement représentés à Marseille, et les rapatriés. Pourtant Jean-Claude Gaudin, professeur d'histoire avisé et homme politique madré, avait pris ses précautions en composant un comité scientifique d'une dizaine d'historiens spécialistes des colonisations et décolonisations dans les diverses aires géographiques concernées. La présidence avait été confiée à l'incontesté Jean-Pierre Rioux, qui avait clairement inscrit son engagement dans « une volonté de faire œuvre d'apaisement entre deux mémoires conflictuelles qui s'affrontent sans que l'une ou l'autre puisse comprendre la souffrance de l'autre », comme l'a rappelé Jacques Ranoux au 11e congrès de l'Association française de science politique (AFSP) à Strasbourg en 2011. Las. En 2006, dans un communiqué violent, le MRAP et la LDH lançaient un « appel à la vigilance », suspectant le Mémorial d'être un avatar de « l'article 4 » de la loi de 2005.

La polémique autour de cette loi portant « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » a signé l'arrêt de mort du Mémorial. De quoi s'agit-il ? Le député du Nord Christian Vanneste, alors sous l'étiquette UMP, avait en effet fait voter un sous-amendement qui avait mis le feu au débat public. La polémique est devenue sa spécialité. Mais avec l'Algérie, il a atteint le sommet de son art. Cet alinéa de l'article 4 était libellé ainsi : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. » Il n'a pas fait long feu. « La loi a été votée en ces termes par les

deux assemblées, explique Christian Vanneste[1], notamment par une députée socialiste. Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, sous la pression des autorités algériennes, a demandé près d'un an plus tard au Conseil constitutionnel de se saisir du sujet. » Les sages considéraient que la loi doit définir un socle de connaissance commun mais que le contenu des programmes relève du seul domaine réglementaire… Cette décision a permis au chef de l'État, Jacques Chirac, de supprimer l'article 4 de la loi de 2005 sans faire offense aux rapatriés. L'histoire doit être écrite par les historiens et non par les parlementaires !

Christian Vanneste, qui s'est depuis rapproché de l'extrême droite et du maire de Béziers, Robert Ménard, rapatrié lui-même, affirme que son initiative n'était pas pilotée par la communauté pied-noire. « Je suis gaulliste, mais je n'ai jamais accepté la manière dont les Français d'Algérie ont été traités à la fin de la guerre d'Algérie. En revanche, ils ne sont pas à l'origine de mon sous-amendement, car je n'avais pas de communauté pied-noire ou même harkie dans ma circonscription de Tourcoing. L'idée de cet amendement a même germé après une réunion que j'avais eue avec les Jeunes musulmans de France, proches de l'UOIF, qui se plaignaient de l'absence de repères historiques sur cette histoire. Ils m'expliquaient que l'école et leurs parents ne leur avaient pas donné beaucoup d'informations sur le sujet. » Un excès de zèle, donc.

De cette loi de 2005, portée par l'ancien secrétaire d'État aux rapatriés de Jacques Chirac, Hamlaoui

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 4 décembre 2014.

Mekachera, sera née du moins la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Il faudra tout de même cinq ans pour qu'elle voie le jour. Après 2007, Nicolas Sarkozy relance le projet qui dormait au fond d'un tiroir. Une promesse de campagne. Il demande au secrétaire général de l'Élysée Claude Guéant de veiller à son exécution, confiée à Renaud Bachy, le président de la Mission interministérielle aux rapatriés, qui avait aidé Nicolas Sarkozy à séduire les associations de rapatriés avant la présidentielle. Reconnue d'utilité publique par un décret d'août 2010, la Fondation est installée dans un des salons de l'hôtel des Invalides. Elle est dotée d'un budget de plus de 7 millions d'euros, abondé par trois associations d'anciens combattants, les Gueules cassées, la Fédération nationale André Maginot et le Souvenir Français, ainsi que par l'État. Le comité scientifique est boudé par Benjamin Stora, Jean-Pierre Rioux et Jean-Charles Jauffret. Les trois historiens suspectent la Fondation de vouloir favoriser une vision de l'Algérie et de la guerre conforme à celle de l'armée et des nostalgiques de la période coloniale. Ils regrettent notamment l'absence d'Algériens parmi les fondateurs et la présence d'officiers ayant signé en 2002 le manifeste des 521 généraux ayant servi en Algérie entre 1956 et 1962. Une déclaration qui minimise l'usage de la torture… Enfin, le choix de Claude Bébéar irrite également. L'ancien patron d'Axa est jugé trop proche des Marocains par les Algériens d'une part, et dans une situation de possible conflit d'intérêt car il a travaillé avec le Maghreb. Résultat : la Fondation a organisé quelques expositions confidentielles et réfléchit toujours

aux financements de recherches universitaires. Bébéar a quitté son fauteuil de président, qu'il a cédé à un ancien ambassadeur de France au Maroc. Le poste de président du comité scientifique, au début de l'année 2015, était vacant depuis le décès du titulaire, Daniel Lefeuvre, en novembre 2013. Quant à son directeur, sa communication est minimale, l'envoi d'une plaquette de présentation en cours d'élaboration. L'avenir de la Fondation est d'autant plus incertain que François Hollande et son principal conseiller sur l'Algérie, Benjamin Stora, n'en ont que faire… Plus de cinquante ans après l'Indépendance, l'histoire des Français d'Algérie et de la France en Algérie reste un tabou. Pourtant la France dispose de nombreuses archives, de témoignages multiples et de travaux d'historiens. De son côté, l'Algérie a écrit une histoire officielle, un véritable roman national à la gloire du FLN. Incontestable. Le parquet d'Alger n'a pas hésité à ouvrir une information judiciaire pour diffamation contre Saïd Sadi, fondateur et ancien président du RCD, car il avait remis en cause l'ancien président Boumédiène. On ne badine pas avec ses généraux en Algérie.

8

Le *Chant des Africains* résonne toujours au FN

C'est l'itinéraire d'un homme. Un Français d'Algérie, parfaitement intégré, qui, comme de nombreux électeurs pieds-noirs de sa génération, vote à l'extrême droite. Quelle prospérité aurait connu le parti de Marine Le Pen sans la guerre d'Algérie ? Sans le socle des rapatriés ? « Dans les années 1950, un ingénieur agronome, M. Jean Gassier, tombe amoureux d'un domaine méditerranéen, La Yole, et va entamer, à partir de son potentiel, une fabuleuse transformation. » Le site Internet du domaine vante la belle réussite du propriétaire, 110 hectares de vignes et un camping de luxe sur la route des plages. Le récit fait l'impasse sur les mauvais jours. Jean Gassier a bâti une belle fortune dans l'Hérault. Mais ce succès s'est construit sur les ruines de sa première vie, de son pays perdu, l'Algérie.

Employé dans une grande entreprise agricole, il avait 32 ans quand il a débarqué en France… À bientôt 87 ans, lorsqu'il évoque sa jeunesse, il serre les

lèvres. La gorge nouée par l'émotion, il avoue penser à l'Algérie chaque jour. Tout à coup, les larmes coulent. Sa seconde épouse, une « patos », comprendre « française de France », acquiesce. « Comme beaucoup de pieds-noirs, en arrivant j'ai travaillé. Nous n'avions pas d'autres choix car pour la plupart nous n'avions plus rien. Sans doute avions-nous aussi l'esprit pionnier de nos aïeux ? » poursuit Jean Gassier. Il se souvient en vrac de la médiocrité des techniques agricoles et viticoles de la région et des familles éclatées par l'exode. « Un soir, quelques années après le retour, j'ai retrouvé la trace de mon meilleur ami, que j'avais perdu de vue, raconte Jean Gassier. Il était à hôpital, j'ai sauté dans ma voiture et roulé toute la nuit pour le rejoindre[1]. » Président du Cercle algérianiste de Béziers, Jean Gassier s'applique à faire vivre l'âme de la communauté pied-noire. Lui, qui avoue ne pas avoir su transmettre sa « nostalgérie » à ses enfants, est ému par les questions de son petit-fils sur sa vie là-bas. Il raconte aussi la douceur du pays abandonné, Yaya, le fidèle musulman qui a protégé sa famille de la mort, les horreurs de la guerre à laquelle il a participé en tant qu'officier, les Européens enlevés, tués, mutilés par le FLN… Sa vie, sa guerre. La douleur de l'homme est touchante. Aujourd'hui Jean Gassier soutient le Front national. « Ces gens-là dorment en France mais vivent toujours en Algérie. Nous avons les meilleures relations du monde, raconte son ami le député UMP Élie Aboud, mais il me l'a redit lors des dernières élections, il aide financièrement le FN[2]. » Par fidélité à Jean-Marie Le

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 24 novembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 10 décembre 2014.

Pen. « Vous connaissez beaucoup de députés qui après avoir voté l'envoi des appelés en Algérie ont quitté l'Assemblée pour prendre les armes ? Ils étaient trois, dont Le Pen », rappelle Jean Gassier. Par haine du général de Gaulle. Il les a trahis. Il a laissé massacrer les harkis par le FLN. Tous les ressorts de l'attachement des rapatriés au Front national sont là. Le Pen a défendu l'Algérie française et aujourd'hui il refuse la France algérienne. Un slogan qui résonne d'un écho particulier chez les pieds-noirs. Derrière cette lutte contre l'immigration, il y a la théorie du remplacement, ces colonies d'étrangers qui remplacent les populations de souche, le souvenir de ces « musulmans » qui ont chassé les Européens d'Algérie. La valise ou le cercueil.

« Lorsque le Front national est créé en 1972, explique Louis Aliot, son vice-président, dans les militants en province les pieds-noirs sont très nombreux. Aux cantonales de 1976, à Montpellier, où ils sont très nombreux, Alain Jamet réalise un score supérieur à 30 % alors que le FN n'existe pas encore dans les urnes[1]. » Selon le dirigeant du Front, parmi les cartes des adhérents les plus anciens du parti, 60 % sont nés en Algérie… Une étude réalisée par l'Ifop met des chiffres sur ces témoignages. En 2012, « avec 24 % des intentions de vote pour Marine Le Pen contre 19,5 % à l'échelon national, le tropisme d'une partie de la communauté pied-noire en faveur de l'extrême droite sous la Ve République semble bien réel et amené à durer », constate l'institut. La force de cet électorat n'est pas neutre. Toujours selon l'Ifop, le vote pied-noir, c'est-à-dire des Français nés en

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 11 décembre 2014.

Algérie, représenterait 1,8 % de la population française inscrite sur les listes électorales. Mais à l'échelle de la communauté (enfants, conjoints…), le chiffre atteint 7 %. Ce qui est loin d'être négligeable. Dans quatre régions du sud de la France, il est même décisif : 12 % en Languedoc-Roussillon, 15 % en PACA, 12 % en Midi-Pyrénées et 11 % en Aquitaine. Or cet électorat vote majoritairement à droite et même à l'extrême droite. Les analystes de l'Ifop manient ces statistiques avec prudence. Les pieds-noirs que l'on retrouve dans toutes les catégories de la population, avec une surreprésentation chez les cadres supérieurs, votent également comme les groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Leur penchant droitier s'estompe chez les jeunes générations. Et enfin, les électeurs du Sud votent dans leur ensemble plus à droite que la moyenne nationale. Reste cette surcote, biais mis à part, de huit à dix points pour Marine Le Pen dans la communauté des rapatriés…

À Six-Fours-les-Plages dans le Var, Frédéric Boccaletti, le délégué départemental du FN, ne s'y est pas trompé. En 2014, aux élections municipales, cette ville de 35 000 habitants comptait 29 341 inscrits sur les listes électorales et 18 000 votants dont 1 983 pieds-noirs ou harkis. Boccaletti leur a envoyé à tous une lettre très instructive, totalement tournée sur leur passé. « Je ne suis pas moi-même pied-noir, mais je connais votre histoire qui est aussi la mienne, car elle fait partie intégrante de notre pays. Un homme m'a très souvent parlé de vous et de cette Algérie française […], vous le connaissez tous : Jean-Marie Le Pen […]. Depuis sa création, le FN est le seul mouvement qui vous a toujours soutenu. La classe politique vous a toujours trahis, particulièrement

l'UMP, qui rappelons-le est une émanation du RPR, lui-même provenant de l'UDR, ex-UNR, si chère à de Gaulle, l'homme à l'origine de tous les maux de votre communauté. » Parmi les 39 colistiers de sa liste municipale, la moitié étaient pieds-noirs. Entre 2008 et 2014, Frédéric Boccaletti attribue 2 à 3 % de sa progression au vote pied-noir.

Lorsque Florian Philippot, vice-président du Front national, a déposé une gerbe sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises en novembre 2014, la réaction de la communauté pied-noire a été immédiate. « Mon portable n'arrêtait pas de sonner, confie Frédéric Boccaletti, j'ai immédiatement appelé Marine [Le Pen] et je lui ai demandé de rectifier le tir le plus vite possible[1]. » La présidente du Front ne s'est pas fait attendre. Dans les heures qui ont suivi le geste de Philippot, pourtant l'un de ses plus proches collaborateurs, elle a pris ses distances. « C'est un geste personnel [...]. Je suis plutôt gaullienne. Entre le général de Gaulle et moi, il y a la guerre d'Algérie. J'ai beaucoup de considération et je partage la souffrance des pieds-noirs et des harkis qui ont le sentiment d'être trahis. » Au FN, on ne touche pas aux fondamentaux. Et le *Chant des Africains*, hymne militaire des armées d'Afrique repris par les partisans de l'Algérie française, résonne toujours aux banquets du Front...

C'est sur la fracture de la droite et la question de l'Algérie qu'est né l'engagement de Louis Aliot au FN. Né en France, à Toulouse, en 1969, son enfance est hantée par les souvenirs de ses parents. Son père,

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 11 décembre 2014.

un plâtrier socialiste, parachutiste engagé pendant 31 mois en Algérie, son arrière-grand-père maternel, juif naturalisé par le décret Crémieux[1] en 1870, la place des Trois horloges à Bab-el-Oued où sa famille tenait un commerce, sa mère institutrice à Tizi Ouzou en Kabylie. « À 24 ans, explique-t-il, lorsqu'elle est arrivée en France, une partie de sa vie est morte. Elle a tout laissé, ses amis, ses grands-parents au cimetière, sa jeunesse… » Il a grandi en regardant la vitrine du salon où étaient enfermés quelques souvenirs emportés à la hâte: la main de fatma, une photographie de la baie d'Alger, un missel de communiant… « Chez nous, Jean-Marie Le Pen n'était pas un homme politique infréquentable. Bien au contraire », explique Louis Aliot. Pour faire barrage à de Gaulle, ses parents avaient voté en 1965 pour Jean-Louis Tixier-Vignancour, le candidat de l'extrême droite. Mais c'est le débat sur l'immigration qui pousse le docteur en droit à se tourner vers le Front national. « Chirac avait suscité un espoir chez beaucoup de jeunes de droite de ma génération avec son projet notamment de réforme du code de la nationalité, raconte Louis Aliot, mais il a reculé. Il a trahi les Français (moi je n'étais pas RPR et pas encore engagé en politique) comme tous les gaullistes. » Quand il a adhéré au Front en Ariège, Jean Foyer, ancien ministre de la Justice du général de Gaulle, était le président de son jury de thèse. « Entre vous et nous il y aura toujours la tache de l'Algérie française », a constaté ce dernier. « Mais il disait aussi de Chirac, Toubon et consorts… :

1. Du nom du ministre Adolphe Crémieux, le décret qui accorde d'office la nationalité française aux 35 000 juifs d'Algérie.

“Ils ont tous trahi” », précise le vice-président du FN. Enfants, Louis Aliot et son frère ne s’intéressaient pas aux histoires d’« anciens combattants ». Sa mémoire a pourtant tout absorbé. Le mot du conseiller général, ami de la famille, qui levait les bras au ciel impuissant devant la demande de relogement de ses parents. « Avec tous ces étrangers qui rentrent… » ! Sa mère avait demandé une affectation au bord de la mer. « Elle s’est retrouvée à Ax-les-Thermes, en pleine montagne », sourit Louis Aliot. Ses oncles incarcérés par la police, car soupçonnés d’être proches de l’OAS, sont partis vivre à Pointe-à-Pitre et en Australie. N’importe où plutôt qu’en métropole, chez les Français de France ! Thérèse Aliot est rentrée, mais elle a conservé une grande amertume de cette rupture. « Je n’oublie rien et je mourrai enragée », explique-t-elle aux caméras de Canal+ en octobre 2014. « Quand je me suis engagé au FN en 1989, confie Louis Aliot, ma mère a retrouvé beaucoup de ses amis. »

La plupart des pieds-noirs, surtout dans les jeunes générations, ont accepté la séparation des deux nations. Mais au fond de chacun d’eux, les destins restent intimement liés. Aux élections municipales de mars 2014, Louis Aliot espérait ravir la mairie de Perpignan. Il est arrivé deuxième derrière l’UMP Jean-Marie Pujol, mais devant le candidat de la gauche, Jacques Cresta. La composante « rapatrié » n’a pas joué. Et pour cause. Les trois candidats appartiennent à la communauté pied-noire.

9

« Maintenant, je peux mourir »

Le goudron dans les allées est encore frais. Sur les bordures, la chaux est encore dangereusement glissante. Le bas des arbres a été repeint en blanc. Les herbes folles ont été coupées. Le 18 décembre 2014, le cimetière Tamazhout d'Oran est le théâtre d'une agitation inhabituelle. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, est venu se recueillir sur la tombe de ses ancêtres. Des membres de sa famille paternelle ont vécu en Algérie et certains y sont enterrés. Pour l'occasion, place nette a été faite. Le ministre s'enfonce dans l'immense cimetière, qui offre par endroits le spectacle désolé de tombes brisées et rappelle que des milliers de Français ont vécu sur cette terre et reposent au dessous.

La délégation qui l'accompagne s'arrête pour laisser le ministre se recueillir. Impossible de rater la sépulture : la dalle est ornée d'un angelot en bronze flambant neuf. Selon un conseiller du ministre, il n'a pas été simple de retrouver l'emplacement des caveaux. Il y a

même deux tombes qui ont été nettoyées, sans que l'on sache vraiment laquelle abrite réellement les ancêtres du ministre. Le mauvais entretien des cimetières français est l'un des sujets de discorde entre la France et l'Algérie. Certains ont été transformés au fil du temps en décharge publique. Des travaux de rénovation sont parfois entrepris. Bernard Cazeneuve, 51 ans, dépose un bouquet de fleurs blanches et se fige quelques instants, les bras le long du corps. La stèle mentionne sobrement que les « familles Durand et Cazeneuve » sont enterrées là. Peu enclin aux confidences, le ministre lâche un petit bout de vie personnelle: « C'est une histoire lourde, qui mêle nostalgie et drame. Mon père – socialiste – a toujours considéré que l'Algérie devait être indépendante. Néanmoins, il était très triste de partir. C'était fort de revenir ici. »

Un peu plus tard, Bernard Cazeneuve visitera l'école fréquentée par son père (et le journaliste Jean-Pierre Elkabbach) ainsi que la maison de ses lointains aïeux. Ce proche de François Hollande n'était jamais venu en Algérie. Il a profité d'un déplacement officiel visant à signer une convention pour la formation des imams pour accomplir ce geste de mémoire personnel. « Il y a une séquence ministre de l'Intérieur et une séquence de l'intérieur », commente sobrement Bernard Cazeneuve lors d'une conférence de presse donnée à la résidence de l'ambassadeur. Comme des millions d'autres Français, le ministre a une part d'Algérie en lui. « Vous êtes ici chez vous », lui ont confié ses interlocuteurs algériens, tout au long du séjour. Visiblement, il n'est pas insensible aux marques d'attention de ses hôtes. Au cours d'une réception se tenant dans l'une des résidences d'État

du gouvernement, au style soviétique des années 1970, le décorum y est : le ministre déjeune à une table qui fait la taille d'un terrain de football, où se sont assis pas moins de six ministres et un militaire en uniforme. Les plus avertis relèvent que le directeur général de la sûreté nationale, le patron des policiers algériens, le général Abdelghani Hamel, a boudé ce conclave. Il est en rivalité avec son ministre de tutelle, dont il prendrait bien la place. Le charme des luttes de clan. À la fin du repas, l'orchestre traditionnel se fend de quelques classiques du répertoire français. Le ministre prend la pose pour la photo souvenir, visiblement ravi.

Dans la délégation ministérielle qui l'accompagne ce jour-là, ils sont très nombreux à avoir une partie de leur cœur et de leur âme en Algérie. Marc Pasotti, commissaire divisionnaire de police, occupe un poste stratégique : il est attaché de sécurité intérieure (ASI) à l'ambassade de France à Alger, depuis septembre 2011. Il se sépare rarement d'un petit calepin noir où il a noté un entretien avec son père, immigré italien à Oran dans les années 1930, qui lui a raconté la bataille de Mers-el-Kébir le 3 juillet 1940. Comme dans beaucoup de familles, la question de l'Algérie est taboue. Un mélange de culpabilité et d'amour déçu : « Il ne m'en avait jamais parlé, jusqu'à ce que j'aille le voir pour qu'il me raconte[1]. » Le policier exhibe un schéma dessiné avec l'aide de son père pour comprendre comment la flotte française a été coulée par les avions anglais : « Mon père et ses amis ont sauvé des Français qui étaient sur l'un des bateaux touchés et qui nageaient dans le port en

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 3 novembre 2014.

feu », raconte-t-il avec un brin de fierté. Natif d'Oran, Marc Pasotti a attendu très longtemps avant de retourner en Algérie, où il avait vécu jusqu'à l'âge de 9 ans. C'était le jour de son affectation en septembre 2011. Alors qu'il était dans le taxi pour retrouver la maison de son père lors de son premier déplacement à Oran, la conversation avec le chauffeur a dévié sur les motifs de sa visite. Lorsqu'il a expliqué qu'il souhaitait entre autres retrouver la maison de ses parents et qu'il a montré de vieilles photos en noir et blanc, le chauffeur s'est exclamé : « Mais c'est chez moi ! » Les deux hommes ont dîné ensemble et sont devenus bons amis. Depuis, Marc Pasotti dévore les livres d'histoire sur l'Algérie. Ses interlocuteurs n'ignorent pas son passé « algérien » : « Être né ici n'est pas un désavantage », assure-t-il. Le jour où, peu après sa date d'affectation, il est reçu par le directeur de la protection civile, un proche d'Abdelaziz Bouteflika, il est accueilli par un tonitruant : « Bienvenue, cher compatriote ! »

Lorsqu'il a été nommé en Algérie, Marc Pasotti s'est posé la question : « Mon chef sait-il que je suis né ici ? » Sans doute ignorait-il qu'Émile Pérez, patron des policiers français qui officient à l'étranger au sein de la Direction de la coopération internationale (DCI), est lui aussi né « là-bas ». Il a d'ailleurs choisi expressément Marc Pasotti parce qu'il avait ce lien particulier avec l'Algérie. Cette figure du monde policier, ancien patron du syndicat des commissaires de la police nationale, fait partie lui aussi de la délégation qui accompagne Bernard Cazeneuve ce jour-là. Il a quitté l'Algérie en 1962 à l'âge de 6 ans. D'origine espagnole, son père policier est né en Algérie, tout comme sa mère et ses grands-parents. Dans

son bureau de directeur de la DCI à Nanterre, où trônent des dizaines d'insignes ramenés du monde entier, Émile Pérez est intarissable sur le sujet : « Nous avons un devoir par rapport à l'Algérie, non pas pour ce qui s'est passé, mais pour l'avenir[1]. » Il se souvient en 1962 du départ du port d'Oran, des valises, du sentiment d'exode : « On m'avait laissé une petite boîte de biscuits pour emmener mes jouets. Rien de plus. » Il a surtout en mémoire la date à laquelle son père a failli mourir : « Il s'occupait d'escorter les fonctionnaires évacués de Sidi Bel Abbès. Ce jour-là, après son travail, il était dans un café en train de dîner avec deux policiers. Lui était en kaki, les policiers en bleu. Des fellaghas sont descendus. Ils ont embarqué les deux policiers et s'apprêtaient à faire de même avec mon père. Un homme de la Légion, qui était plutôt appréciée par les fellaghas, s'est levé et a dit : "Il est des nôtres." Le FLN n'a pas bronché. Mon père a été sauvé. »

Jusqu'à l'âge de 30 ans, Émile Pérez ne s'intéresse pas à « son » histoire algérienne, avant de soudainement dévorer les livres sur le sujet : « J'ai lu beaucoup, surtout Camus, que je cite souvent. J'ai découvert toutes les erreurs, le gâchis que cela a été. » En 2004, quarante-deux ans après son départ d'Algérie, le commissaire remet les pieds pour la première fois sur sa terre natale. Il est invité par l'un de ses contacts algériens, qui lui propose d'aller visiter l'école de police de Sidi Bel Abbès, la plus grande du pays. Mais aussi et surtout de revoir sa maison. Avant cela, il rencontre Ali Tounsi, directeur général de la sûreté nationale (DGSN) algérien. Le dialogue est ahurissant : « Il m'a demandé :

1. Entretien avec l'un des auteurs le 14 janvier 2015.

“Vous êtes Émile Pérez ?” J’ai dit : “Oui.” Tounsi reprend : “Vous êtes né à Sidi Bel Abbès ? Moi, je suis né à Metz. Il s’appelait comme vous votre père, Émile Pérez ?” “Oui.” Tounsi me dit alors : “Votre père m’a arrêté pendant la guerre !” “Apparemment, ça s’est bien passé”, lui répond en riant le commissaire. Ali Tounsi ne peut s’empêcher de conclure : “Je n’avais rien fait !” » À partir de cette première rencontre, les deux hommes restèrent très liés, jusqu’à la mort du DGSN.

Un peu plus tard, comme promis, Émile Pérez a pu revoir la maison de son enfance : « Au début, j’ai cru que l’on s’était trompé de rue. Elle me paraissait trop petite. J’avais oublié que j’avais 6 ans à l’époque. La maison était telle quelle, mais décrépite. » Le commissaire appelle alors son père, qu’il n’avait pas informé de son déplacement en Algérie : « Il m’a dit : “C’est dangereux.” J’ai répondu : “Non. Je suis devant la maison.” Il s’est mis à pleurer. » Émile Pérez est lui aussi ému : « Une idée stupide m’a traversé l’esprit. Je me suis dit : “Maintenant, je peux mourir.” La boucle était bouclée. » Le policier et son escorte doivent revenir le soir pour trouver le nouveau propriétaire des lieux, un peu impressionné par le cortège qui se présente chez lui : « La cuisine était exactement au même endroit. Rien n’avait changé. À un moment donné, le propriétaire m’a proposé du raisin. Je lui ai expliqué qu’il provenait d’un pied de vigne planté par mon grand-père. » Émile Pérez n’aura pas droit, en revanche, à revoir la tombe de ses grands-parents maternels : « Je n’ai jamais eu d’explication. Le cimetière doit être en très mauvais état. Ils ne voulaient probablement pas me faire de peine. » Le père d’Émile Pérez n’est, lui, jamais retourné en Algérie.

Son fils lui a demandé d'enregistrer sur des cassettes son histoire en Algérie en lui promettant de ne pas les écouter de son vivant. Un mois après sa mort en 2011, Émile Pérez a écouté les bandes : « Nous avons besoin de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va[1]. »

Jean Benguigui, le complice de Laurent Ruquier sur les ondes radiophoniques, est né en 1949 à Oran, dans une famille juive peu pratiquante. Quand il est retourné en Algérie, comme Émile Pérez ou Marc Pasotti, l'un de ses premiers réflexes a été de retourner voir la maison dans laquelle il avait grandi jusqu'à l'âge de 16 ans. Un appartement modeste de la rue Daumas. Le jeune Jean dormait dans le séjour quand la famille avait décidé d'aller se coucher. Avant d'entrer, il contemple la façade de l'immeuble, regarde son balcon. « J'ai l'impression que je vais voir mon père apparaître et qu'il va allumer sa cigarette puis s'accouder à la balustrade comme je l'ai vu faire des centaines de fois », écrit Jean Benguigui dans son autobiographie[2]. Il pénètre dans l'immeuble. La nouvelle maîtresse de maison l'accueille avec chaleur. L'ascenseur, qui avait été plastiqué avant le départ des Benguigui, n'avait pas été réparé. « Je ressors de l'immeuble un peu assommé, conclut-il, et reprends ma marche à travers la ville. Je passe par tous les endroits de ma jeunesse [...]. Et me rends compte que la présence française n'est plus qu'un lointain souvenir. » Son ami Maurice Benassayag, oranais lui aussi, ami de François Mitterrand et ancien ministre délégué aux rapatriés, a discuté maintes fois avec Jean Benguigui

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 14 janvier 2014.
2. Jean Benguigui, *Un parfum d'orange amère*, Fayard, 2014.

de ce voyage avec la troupe de Patrice Chéreau pour une tournée théâtrale, cinq ans à peine après l'Indépendance. « Avant de partir, raconte Maurice Benassayag, sa grand-mère lui avait recommandé de ne pas « traîner dans le quartier arabe ». Ce à quoi Jean avait répondu : « Mais enfin, l'Algérie est aujourd'hui un quartier arabe[1]. » Benjamin Stora, spécialiste du Maghreb en général et de l'Algérie en particulier, né à Constantine en 1950, baigne depuis quarante ans dans l'histoire de l'ancienne colonie. Mais lorsqu'il évoque son dernier séjour dans sa ville natale, il sort aussitôt son portable et montre à ses visiteurs une vidéo tournée dans le cimetière juif de Constantine, où sont enterrés ses parents. Derrière les yeux rieurs, il y a soudain de l'émotion. Dans son bureau de la Cité de l'immigration, l'historien se désespère du dernier livre d'Éric Zemmour, *Le Suicide Français*. « Avec Éric, nous sommes ce que la communauté juive d'Algérie pouvait produire de plus différent. » Les deux hommes ont pourtant un lien de parenté, par leur mère. Le journaliste du *Figaro* est né à Montreuil, son père a grandi à Constantine au sein de la communauté juive et parlait arabe. Le premier, militant de l'Indépendance, compte de nombreux amis en Algérie, notamment au sein du régime. À travers ses livres et ses travaux, il n'a jamais vraiment quitté l'Algérie. Zemmour, lui, a coupé le cordon ombilical. Dans ses chroniques, il semble obsédé par le sujet Algérie. À une journaliste qui le qualifie d'immigré, il répond sur la défensive : « Je ne parle pas de moi. D'abord, je ne suis pas un immigré. Je serais plutôt dans la position

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 22 décembre 2014.

de l'Alsacien ou de l'Antillais. C'est la France qui est venue chez moi et qui m'a colonisé. Et je l'en remercie. L'Algérie n'existe pas[1]. »

Michel Hannoun fait aussi partie de ceux qui ont tiré un trait. Il n'est jamais retourné en Algérie. Né en 1949 à Constantine, il a quitté le pays avant l'Indépendance à la fin des années 1950. Enfant, il avait été blessé dans un attentat. Pour le protéger, ses parents ont décidé de l'envoyer en métropole en attendant que la situation revienne à la normale. Il n'est jamais rentré de ses longues vacances. Ancien député, ancien président du conseil général de l'Isère, proche de Jacques Chirac à la mairie de Paris, ce médecin chaleureux s'est juré qu'il ne remettrait pas les pieds dans le pays de son enfance. On sent que le voyage serait trop douloureux. Comme si la blessure ne s'était jamais vraiment refermée. Lorsque sa fille a dû se rendre à Alger pour son travail, elle lui a demandé l'autorisation. « Cela ne me gênait pas, explique-t-il, mais pour moi ce n'est pas possible. » Dans un grand hôtel parisien, Michel Hannoun, pourtant rompu à la communication, essuie une larme. Devenu lobbyiste pour l'industrie pharmaceutique, il s'est retrouvé à développer les activités de son laboratoire en Algérie. Il n'a pourtant pas dérogé à sa ligne de conduite. « Les Algériens sont très souvent en France et je les rencontre à Paris », conclut-il en forme de boutade.

À l'inverse de Michel Hannoun, lui a poussé la logique du retour à la terre jusqu'au bout. Devant la synagogue de la rue Buffault à Paris, le 12 février 2015, des militaires en treillis filtrent les entrées. Vigipirate niveau

1. *I-Télé*, « Ça se dispute », 18 avril 2014.

attentat oblige. La France du cinéma, de la culture, des pieds-noirs, des amis de l'Algérie et de la Mitterrandie vient se recueillir à la mémoire de Roger Hanin, décédé la veille à l'âge de 89 ans. Robert Hossein marche difficilement et se souvient être le premier à avoir emmené l'acteur, qui débarquait d'Algérie, à un cours de théâtre. Il est suivi de Jack Lang dans son long manteau noir qui salue « un homme au cœur d'or », d'Élie Chouraqui, Anouk Aimée, Jean-Pierre Elkabbach, Hervé Bourges, Alexandre Arcady… C'est ce dernier qui a choisi ce temple juif, dédié à Osiris, où a été tourné *Le Grand Pardon*, film qui raconte la saga de la famille Bettoun, un clan de juifs pieds-noirs qui s'oppose à d'autres clans arabes et français.

Le réalisateur et l'acteur sont unis par l'Algérie. Ils ont vécu dans la basse casbah d'Alger, à quelques rues l'un de l'autre. Sur le trottoir, Arcady confie, ému, quelques souvenirs. Celui de s'être promené avec le personnage du commissaire Navarro dans le cimetière israélite Saint-Eugène Bologhine à Alger, où est enterré son père, Joseph Levy : « C'est ici que j'aimerais finir. » Celui d'Abdelaziz Bouteflika demandant au réalisateur lors d'un festival de cinéma en 2002 : « Qui faut-il décorer ? » « Il n'y en a qu'un seul, c'est Roger Hanin », a répondu Alexandre Arcady. Roger Hanin est le seul étranger à avoir reçu la médaille Achir, l'une des plus hautes distinctions algériennes. Le commissaire Navarro parlait de l'Algérie comme de « son pays ». Il a demandé et obtenu des autorités algériennes d'être enterré aux côtés de son père. « Il n'y avait pas un jour où il ne pensait pas à l'Algérie, c'était tout pour lui », relève encore Arcady, qui l'a accompagné pour

ce dernier voyage. Sa dépouille a été transférée dans un avion de ligne d'Air Algérie après qu'a été annoncé – un peu rapidement – l'affrètement de l'avion présidentiel algérien.

Dans un communiqué, Abdelaziz Bouteflika rend un hommage appuyé au comédien, réalisateur et écrivain : « L'Algérie s'honore de recevoir, sur sa terre, la dépouille de cette sommité de la culture moderne. Il sera enterré avec tous les honneurs et le respect dus à sa personnalité, à son parcours et à la grandeur de son âme. » La dernière volonté de l'acteur, beau-frère de François Mitterrand, flatte l'Algérie : « Cela vaut vingt visites ministérielles ! » sourit un diplomate. Elle marque le lien fort entre Roger Hanin et son pays natal, qu'il a défendu pendant la guerre d'Indépendance, mais qui reste un fait exceptionnel. La présence des juifs en Algérie, avérée dès avant le IIe siècle, est aujourd'hui marginale. La plupart ont quitté le pays en 1962 : « C'est la première fois que je vois des hommes avec une kippa à Alger », raconte un journaliste. Selon Fréderic Belaïche, responsable de la communauté en Algérie, il ne reste que 300 juifs environ en Algérie. Une belle opération politique pour le président Bouteflika, qui a pris totalement en charge le séjour et l'hébergement dans un hôtel de luxe de la famille du héros de retour « au pays ». Ces marques d'attention s'inscrivent dans un contexte plus global de main tendue à l'égard des rapatriés. Lorsqu'il a reçu le nouvel ambassadeur de France en Algérie, Bernard Émié, pour lui remettre ses lettres de créances en octobre 2014, Bouteflika lui a signifié qu'il souhaitait que les pieds-noirs reviennent en Algérie, proposant même la création d'une agence

de voyage spécialisée. Le même jour, à 100 kilomètres à l'ouest d'Alger, avait lieu un autre enterrement. La romancière Assia Djebar, décédée quelques jours plus tôt à Paris, à l'âge de 79 ans, a déclenché moins d'enthousiasme du président algérien. Lauréate d'une quinzaine de prix internationaux, citée pour le Prix Nobel de littérature, membre de l'Académie française, cette romancière qui écrivait en français a été enterrée dans le cimetière de Cherchell. Quatre jours après son décès, le président algérien a salué « une grande figure de la littérature algérienne et universelle ». Un hommage tardif et bref. À l'inverse de Roger Hanin, Assia Djebar avait pris ses distances avec son pays dont elle parlait dans ses livres, mais où elle ne vivait pas. Les arabophones ne lui avaient jamais pardonné son entrée à l'Académie française. L'Élysée a salué sa mémoire le lendemain de son décès, mais aucun ministre n'était présent à la cérémonie parisienne à l'honneur de Roger Hanin. Tous les morts ne se valent pas.

II

La France face au Système



1

Le Système

Comment nommer les choses lorsqu'elles sont indéfinissables, opaques, insaisissables ? Ce n'est ni le titre d'un polar, ni d'un film de science-fiction, mais le nom donné au pouvoir algérien par ceux qui le pratiquent : le Système. Cette curiosité lexicale n'est pas qu'un fantasme. Dans les plus hauts cercles de l'État, le concept de Système est validé, avec tout l'inconfort, l'aberration qu'il suppose. Un diplomate de haut rang resté en poste à Alger pendant plusieurs années affirme : « Je vais partir sans savoir qui gouverne réellement. » Un autre représentant de la diplomatie française : « Je n'ai jamais vu ça ailleurs. Il s'agit d'un des pays les plus difficiles du monde en terme de compréhension. »

Qui gouverne ? Le Système algérien fonctionne autour de trois pôles, qui s'attirent (parfois), se repoussent (souvent) et (surtout) se neutralisent. La présidence de la République, l'armée et les services secrets. À l'intérieur même de ces territoires, il y a des luttes d'influence,

avec des personnalités passant de l'un à l'autre. Le tout est influencé par des affiliations géographiques allant de l'Ouest (le clan des civils) à l'Est (le clan des militaires). Sans compter l'émergence au fil du temps de dynasties familiales et de réseaux affairistes. Autant dire que cette nébuleuse est un terrain miné pour ceux qui ne la maîtrisent pas. « Une pieuvre, selon un ancien fonctionnaire de l'ambassade de France à Alger. L'Algérie, c'est un univers brejnevien, un des derniers pays soviétiques au monde[1]. » Sid Ahmed Ghozali, ancien Premier ministre, clairvoyant, explique lors d'une rencontre avec l'ambassadeur américain, David D. Pearce : « Il y a deux sociétés parallèles en Algérie, l'une en surface et l'autre dans les coulisses[2]. »

Dans ce Système, le président Abdelaziz Bouteflika représente la partie émergée de l'iceberg. Le général Mohamed Lamine Mediène, 78 ans, alias Toufik, patron des services secrets, le Département du renseignement et de la sécurité (DRS), incarne, lui, la partie immergée, invisible. Au sens propre. Il n'existe qu'une photo du général, prise il y a de nombreuses années. L'ancienne Sécurité militaire (SM), qui dépend du ministère de la Défense, a tous les moyens de peser sur les décisions : elle bénéficie d'un maillage unique dans le pays. Pas une entreprise, pas un journal, pas un syndicat… n'échappe à son contrôle. Cette police politique est la spécialiste des coups tordus. Jusqu'à peu, le DRS – qui dépend du ministère de la Défense – pouvait mener des enquêtes judiciaires, notamment sur des faits de corruption. Un

1. Entretien avec les auteurs, le 25 mars 2014.
2. Télégramme diplomatique du 13 janvier 2009. Source : *Wikileaks*.

instrument puissant pour faire et défaire les ministres et hommes de pouvoir en fonction des intérêts et de l'humeur du jour. Un ancien membre du DRS a ainsi raconté sur procès-verbal en France avoir eu pour mission d'espionner des militaires de haut rang : « Je devais tout photographier. L'idée générale était de photographier les biens des généraux. À cette époque, en 2008-2009, c'est le DRS qui s'est chargé à la place de la police judiciaire de la corruption[1]. »

L'influence du DRS serait sur le déclin. Mais il reste craint. Il y a quelques années, lorsque l'on parlait de « Toufik », les Algériens mimaient de la main le geste de fumer un cigare, mais se gardaient bien de citer son nom. Connu pour son goût des havanes, le général se serait lui-même attribué le titre modeste de « Dieu de l'Algérie ». Formé à l'école soviétique dans les années 1960, le général Mediène occupe depuis 1990 un poste qu'il est probablement le seul à avoir au monde : il dirige un État dans l'État, dont la spécificité est d'être à la fois un service de renseignement intérieur, mais aussi extérieur. « Il chapeaute tous les services, explique un membre de la communauté du renseignement. Il est une sorte de vice-ministre qui gérerait la DGSE et la DGSI. » Sa position stratégique en fait l'un des interlocuteurs qui comptent dans les relations franco-algériennes. On se presse pour le visiter.

En décembre 2011, Claude Guéant, alors ministre de l'Intérieur, annonce son arrivée à Alger. L'ancien secrétaire général de l'Élysée doit rencontrer le ministre

1. Audition de Mourad B., menée le 21 janvier 2015 dans le cadre de l'information judiciaire ouverte sur l'assassinat des moines de Tibhirine.

de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia. Dans les milieux diplomatiques, l'annonce suscite un certain embarras. Le protocole algérien déclare dans un premier temps ne pas être au courant de ce déplacement. Sous couvert d'une visite consacrée à la coopération administrative avec le ministre de l'Intérieur algérien, le premier flic de France veut – en fait – voir le général Mohamed Lamine Medière. La théorie du pouvoir visible (le ministre) et invisible (le patron des services secrets). Cependant, la manœuvre française passe mal au niveau algérien, qui trouve le procédé désobligeant. Claude Guéant demande à voir le président, Abdelaziz Bouteflika, qui refuse. « Vous avez choisi votre camp », fait-on comprendre en substance au ministre français. « Toufik » est notoirement en guerre avec Bouteflika pour le contrôle des rouages du pouvoir. La démarche de Claude Guéant est inhabituelle : « Ce n'est pas le rôle d'un ministre, souligne un haut fonctionnaire. C'est le domaine du patron des services de renseignement. » Mais la fonction, le titre, le pouvoir et les relations de Mohamed Medière en font un interlocuteur très prisé. Claude Guéant avait déjà rencontré le tout-puissant patron du DRS à l'Élysée, lorsqu'il était secrétaire général. Lors de l'un de ses déplacements, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, insistera lui aussi pour le voir.

Selon ses visiteurs, Medière est un taiseux, marqué par la lutte sanglante qu'il a menée contre les islamistes dans les années 1990. « Un homme vif, subtil », complète un responsable français. Il fait partie de la génération de généraux qui a le sentiment d'avoir sauvé la Nation. Medière a aussi les passions de « Monsieur tout le monde », notamment le football, qu'il aurait

pratiqué jusqu'à un âge très avancé. « Il pourrait être votre vieil oncle, rapporte un initié. Un petit monsieur avec des lunettes. Un papy, très posé, très fin analyste. » Mais aussi très respecté : « Quand il parle, les généraux derrière ne bougent pas. Lorsqu'il rit, ils rient… » Les rencontres avec ses homologues étrangers se déroulent dans une vieille résidence coloniale française, sur les hauteurs d'Alger, avec une très jolie vue. « Toufik » est le patron d'une organisation tentaculaire infiltrée dans les moindres pores de la société algérienne.

Depuis plusieurs années, ces deux pôles – la présidence et les services secrets – se disputent le contrôle de l'armée. Les coups d'État ont rythmé depuis l'Indépendance la vie politique algérienne. En 2008, pour éviter de subir les frais d'un renversement brutal, Bouteflika écarte les vieux généraux qui ne lui sont pas acquis et promeut de jeunes officiers. Beaucoup d'entre eux sont issus de la région de Tlemcen, fief du président, au détriment de l'est du pays, terreau traditionnel des militaires. Bouteflika rajeunit l'armée, mais aussi l'affaiblit en écartant les officiers les plus expérimentés. Une manière d'asseoir son autorité. Cette politique a pour résultat d'éclater le pouvoir en de multiples cercles. Conséquence : les prises de décision sont devenues (encore plus) longues, issues d'interminables négociations, pour la plupart secrètes, entre clans rivaux. Ce qui est publiquement dit doit être pris avec des pincettes : « Ne croyez rien d'officiel[1] ! » s'exclame ainsi Sid Ahmed Ghozali à son interlocuteur américain. Un cri du cœur. Un cri de vérité.

1. Télégramme diplomatique du 13 janvier 2009. Source : *Wikileaks*.

Depuis la quatrième et dernière mandature de Bouteflika, les choses ont empiré. La maladie et la longévité record à la tête de l'État (16 ans) du président faussent la donne : il ne gouverne plus vraiment, si ce n'est pour la façade. Autour de lui gravitent des hommes à qui l'on prête désormais beaucoup de pouvoir, à commencer par l'un de ses frères, Saïd Bouteflika, surnommé le Vizir. Quel est le rôle de celui-ci ? Dans la plus pure tradition des régimes absolus, sa fonction n'est pas officiellement définie. Un ancien conseiller à la présidence raconte sa procédure de nomination en 2000 ainsi que celle d'un autre frère, Mustapha (aujourd'hui décédé) : « Ils ont été nommés conseillers en même temps par un décret non publié. C'était totalement opaque. » En réalité, Saïd Bouteflika est chargé de tout ce qui est privé, du protocole, de la correspondance, des déplacements. Un poste stratégique. Avec le temps, il a pris une place prépondérante : il serait le seul aujourd'hui, ainsi que l'une de ses sœurs, à avoir un accès direct au président. « Il a – en fait – les pouvoirs du président », poursuit cet ancien conseiller.

Selon plusieurs sources, Saïd Bouteflika serait en contact étroit avec les milieux d'affaires, qui constituent un autre nœud gordien de la politique algérienne : aucun homme d'affaires ne peut prospérer à une grande échelle ou diriger les secteurs stratégiques (notamment celui de l'énergie) sans l'accord du plus haut niveau de l'État. Le pouvoir concentrerait à lui seul 70 % des revenus du pays. Saïd Bouteflika serait proche notamment d'Ali Haddad, le patron du Forum des chefs d'entreprise (FCE), le patronat algérien, l'un des poids lourds de l'économie du pays. Les puissances

de l'argent sont omniprésentes au cœur du pouvoir. Toute prise de décision passe aussi désormais par ces réseaux. Face à ces forces occultes, le gouvernement dirigé depuis deux ans par Abdelmalek Sellal, 66 ans, un pur apparatchik avec le sourire en plus, est le symbole d'un pouvoir en trompe-l'œil. Quelle est sa marge de manœuvre ? L'absence de Bouteflika permet à Sellal de jouer en apparence un rôle sur la scène politique : en réalité, la machine tourne à vide. En 2014, le Conseil des ministres algérien ne s'est réuni qu'à quatre reprises, comme le mentionne le site Facebook de la présidence de la République.

Quel est l'état du Système aujourd'hui ? Un homme de confiance, le général Ahmed Gaïd Salah, 75 ans, ancien combattant de la guerre d'Indépendance, cumule les fonctions de chef d'état-major et de vice-ministre de la Défense. Le général « Toufik » serait, lui, sur le déclin. Sa mise à la retraite pourrait sonner le glas du tout-puissant DRS ou tout au moins sa normalisation. Le frère de Bouteflika va-t-il prendre les rênes du pouvoir ? « Il y a peu de chances, car il n'a aucune légitimité politique et n'aura pas le consensus », analyse un spécialiste. Il continuera, cependant, à jouer un rôle grandissant dans l'ombre. « Un militaire ou un homme sûr reprendra le pouvoir, analyse un expert. Le Système est verrouillé. » Aucune personnalité de valeur n'émerge. C'est le propre du Système. À force de se protéger de l'extérieur, il tourne sur lui-même, se rabougrit. Un autre visiteur de l'ambassadeur américain, Mohamed Chafik Mesbah, ex-officier du DRS, lui fait cette confidence : « Le système ne peut pas produire du changement, ne peut pas produire un

Obama[1]. » « La seule légitimité du régime algérien est la lutte contre la France et son impérialisme, confie un connaisseur. Sa raison de vivre est de mettre la France sur le banc des accusés. »

Dans le secret des salons diplomatiques, la France reçoit-elle les mêmes confidences ? Qu'en fait-elle ? « On ne veut pas voir comment le système fonctionne, s'étrangle un homme d'affaires. Eux nous connaissent par cœur. Ils nous enfument. Ils sont beaucoup plus lucides. » L'ancien président de la Cour des comptes française, Pierre Joxe, en avait fait l'amère expérience. En visite à Alger, il avait rendu visite à son homologue algérien. Le prédécesseur de Jean-Pierre Chevènement à la tête de l'association France-Algérie était passé de l'autre côté du miroir. Et il avait constaté avec effarement que derrière les murs, il n'y avait rien. « Chaque fois qu'il interrogeait le président de la Cour des comptes algérienne : "Faites-vous des rapports ? Contrôlez-vous les ministères ?" Il répondait : "Si son Excellence le président de la République est d'accord." », se souvient un accompagnateur. Les deux hommes avaient pour le moins une conception très différente de la séparation des pouvoirs. Les diplomates français en poste en Algérie ne sont pas dupes de ce théâtre d'ombres. En 2005, le consul adjoint, Alexandre Garcia, confie à son homologue américain lors de la réception donnée pour la fête nationale allemande le 4 octobre, que l'ambassade de France est convaincue que le résultat officiel de la participation au référendum[2] sur

1. Télégramme diplomatique du 13 janvier 2009. Source : *Wikileaks*.
2. Le référendum sur la concorde civile s'est déroulé le 29 septembre 2005 avec une participation, selon le ministère de l'Intérieur algérien, de 80 %.

la Charte pour la réconciliation nationale annoncé par le ministre de l'Intérieur est « frauduleux, au moins pour la ville d'Alger[1] ». Alexandre Garcia explique que l'ambassade a visité le matin puis l'après-midi sept bureaux de votes : « Ils étaient pratiquement tous déserts. » Au cours de cet échange, le diplomate fait une autre confidence. Parlant en son nom propre, il explique qu'il a été impressionné par une déclaration du Département d'État américain qui a pris ses distances avec le vote massif en faveur de la Charte (97,36 %). La France s'est, elle, félicitée de cette « consultation démocratique », ce qui est, selon lui, « clairement exagéré ». Et de préciser : « Tout commentaire français sur les affaires intérieures algériennes est chargé d'un bagage émotionnel » et susceptible de déclencher une « crise majeure ». La France espère alors signer un traité d'amitié avec l'Algérie. Elle ménage son voisin méditerranéen et le traite « avec des gants [sic] ». Ce traité – cher au président Jacques Chirac – ne verra finalement jamais le jour.

La France et ses dirigeants sont au minimum coupables d'entretenir cette fiction : « L'Algérie a toutes les caractéristiques d'un État moderne, avec un Parlement, des partis, confirme Hacen Ouali, journaliste au quotidien francophone *El Watan*. Mais ce n'est qu'une façade, une coquille vide. La réalité du pouvoir est ailleurs. Le devoir moral de la France est de dire les choses. Les hommes politiques français qui viennent ici sont complaisants. Il est de leur devoir d'aider le gouvernement algérien à évoluer vers plus de démocratie. À

1. Télégramme diplomatique américain du 4 octobre 2005. Source : *Wikileaks*.

moins que cela ne fasse peur et ne remette en cause des intérêts[1]… » Si l'armée est rentrée dans ses casernes, si les coups d'État semblent des souvenirs d'une autre époque, la mainmise du pouvoir s'exerce désormais par un corps de policiers pléthorique : 200 000 policiers et 120 000 gendarmes veillent au maintien de l'ordre, dont des milliers ont été recrutés ces dernières années. Cela représente une moyenne d'un représentant des forces de l'ordre pour 111 habitants. La France, qui s'estime bien dotée, revendique un policier pour 271 habitants. La différence entre un régime autoritaire et une démocratie. Un diplomate résume en tentant un trait d'humour : « Il s'agit d'une démocratie tempérée par la police. »

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 1er décembre 2014.

2

L’Algérie vue de l’Intérieur

Grâce aux satellites, les téléviseurs algériens sont plus souvent branchés sur les chaînes françaises que sur les canaux algériens. La page Facebook de l’ambassade de France à Alger détient le record de nombres de « *like* » (240 000) de l’ensemble du réseau diplomatique français. L’Algérie aime la France, qui a besoin de l’Algérie. L’histoire des deux pays se fond et se confond. L’Algérie relève plus d’une affaire « intérieure » que des affaires étrangères. Une affaire de « services » plus que de diplomatie. « L’Élysée n’a pas de ligne politique arrêtée, Matignon non plus, confie un diplomate. Le ministère des Affaires étrangères est important, mais le ministère de l’Intérieur est incontournable. » Une spécificité des liens entre Paris et Alger. Une incongruité pour un pays qui a conquis son indépendance dans le sang ! Le ministère de l’Intérieur français reste l’interlocuteur préféré des Algériens. De longue date, des rapports de confiance ont été tissés entre les services secrets français et leurs

homologues algériens. Lorsque rien ne va entre les pays, la coopération sécuritaire est la seule qui continue à fonctionner. Là encore, l'histoire et la guerre d'Algérie ont laissé des traces. L'ex-DST (Direction de la surveillance du territoire) est un partenaire privilégié, au détriment de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) qui dépend de l'armée. De nombreux généraux sont restés très « Algérie française » et se méfient du FLN. Et réciproquement. Les services secrets algériens sont une émanation du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), dont l'histoire est étroitement liée à l'Indépendance de l'Algérie. Dans les années 1960, cette structure efficace, bien implantée dans le pays, a mené une guerre de contre-espionnage redoutable contre l'armée « coloniale ». Le MALG est ensuite devenu la Sécurité militaire (SM) puis le DRS : « C'est une machine énorme, qui a aidé les militaires à s'installer au pouvoir et contrôle tout », analyse un spécialiste du renseignement. Dans les années 1990, les services prennent une nouvelle dimension en assurant la sauvegarde du régime contre le terrorisme islamiste. Il reste dans les rangs de ce pouvoir invisible de vieux officiers nés avant l'Indépendance, qui restent méfiants vis-à-vis des services extérieurs. Au-delà de la spécificité historique, il y a une logique de renseignement : la DGSE est avant tout un service d'espionnage, offensif, qui suscite naturellement la réserve, alors que la DGSI fonctionne sur un mode défensif, moins ambigu aux yeux des généraux.

Si l'entente est bonne sur le plan sécuritaire, c'est parce que les deux pays ont un ennemi commun : l'islam radical. « Les services de renseignement sont dans une position de face-à-face, alors le terrorisme impose

la coopération », analyse un haut responsable du renseignement français. Les fonctionnaires de la DGSI en poste à Alger sont vus avec bienveillance. L'adage est simple : il vaut mieux neutraliser les terroristes en Algérie avant qu'ils ne débarquent en France. Inversement, l'Algérie a besoin de la France pour surveiller ses ressortissants en France. « C'est une histoire forte avec des relations récentes, raconte Bernard Squarcini, ancien directeur de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI devenue DGSI). Lorsque les Algériens nous ont appelés pour nous demander de l'aide au second tour des législatives en 1994, quand le FIS est devenu le GIA, ils découvraient le néoterrorisme, le fanatisme religieux. Nous les avons aidés. Des islamistes étaient réfugiés en France. On les a surveillés, détectés, puis arrêtés. » Claude Guéant, ancien ministre de l'Intérieur et secrétaire général de l'Élysée, confirme : « Les liens ont toujours été très bons avec les services algériens. Nous ne les avons jamais lâchés pendant les années noires, y compris lorsque l'Occident s'interrogeait sur l'attitude du pouvoir algérien. Les États-Unis étaient sur le point de les laisser tomber[1]. » À l'époque, le ministère de l'Intérieur dirigé par Charles Pasqua (Claude Guéant est alors directeur général de la police nationale) mène de vastes « coups de filet » antiterroristes. La France démantèle des réseaux de soutien logistique (armes, papiers…) aux islamistes réfugiés dans les maquis. Lors des premiers attentats à Paris en juillet 1995, selon Guéant, la coopération est totale : « Les services algériens nous ont envoyé par télécopie les photos des

1. Entretien avec les auteurs, le 23 juin 2014.

personnes qu'ils pensaient être impliquées », poursuit l'ancien ministre de l'Intérieur. « Ils nous ont aidés à identifier Boualem Bensaïd et Rachid Ramda, les deux principaux organisateurs », précise un enquêteur.

Les services algériens sont-ils fiables ? Jouent-ils un double jeu ? Au moment des attentats du GIA qui ont touché la France en 1995, la Sécurité militaire a été accusée d'avoir manipulé des poseurs de bombes afin de forcer la France à soutenir le régime algérien : « Cela n'existe pas », assène un membre de la communauté du renseignement français. « Certains membres des services ont peut-être pensé que c'était "bien fait pour nous", relate un policier spécialisé. Ils ont peut-être tenté de monter les courants islamistes les uns contre les autres, mais globalement les Algériens sont un partenaire loyal ». Michel Gaudin, ancien préfet de police de Paris et ex-directeur général de la police nationale (2002-2007), a entretenu de bons contacts avec Ali Tounsi, directeur général de la sûreté nationale (DGSN). Né à Metz, Tounsi était le fils d'un sous-officier de l'armée française. « Un bon vivant qui aime le whisky, mais efficace », raconte un témoin. Quelques années après les attentats parisiens, Michel Gaudin négocie âprement pour récupérer la liste des repentis islamistes qui ont signé la charte de réconciliation nationale. Ceux qui étaient présents en France ont été détectés et surveillés. L'ancien préfet de police de Paris envisageait d'emmener Ali Tounsi dans sa ville de naissance, à Metz. Il n'en a pas eu le temps. Ce contact privilégié a été abattu dans son bureau le 25 février 2010 par l'un de ses adjoints soupçonné de corruption.

En juin 2007, Bernard Squarcini, passé de la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) à patron

de la DST continue à entretenir le lien entre la France et les services algériens. Ce Corse à l'accent du sud a la faconde, le naturel, la manière de faire qui séduit de l'autre côté de la Méditerranée : « La relation personnelle, humaine, de confiance, est importante. On n'est pas chez nous. On ne peut pas dire juste "y'a qu'à…". Il faut parler et au bout de deux, trois heures, sortir le dossier. Ce sont des gens entiers, des ex-guerriers. Ils apportent ce qu'ils savent, mais il faut leur parler d'une certaine façon. Il y a le décor et le reste », témoigne Squarcini. Le directeur de la Surveillance du territoire côtoie Toufik mais aussi un de ses proches, le général-major Smaïn Lamari[1], patron de la Direction du contre-espionnage (DCE), l'une des branches du DRS. À Paris, il « traite » avec le représentant du DRS en poste à l'ambassade d'Algérie à Paris, le général Bendaoud, devenu depuis le patron de la Direction de la sécurité intérieure (DSI) et l'un des principaux interlocuteurs de Patrick Calvar, patron de la DGSI. Le monde du renseignement est tout petit. Le courant entre « le Squale » et l'Algérie passe bien. Lors de l'un des séjours, ses hôtes lui réservent une surprise. Comme beaucoup de policiers français, Bernard Squarcini est né au Maghreb et a vécu jusqu'à l'âge de 7 ans en Algérie : « Mon père appartenait à la police chérifienne au Maroc, puis a été transféré à la sûreté nationale en poste en Algérie. On s'est retrouvés à Constantine jusqu'en 1962. Lors de l'un de mes séjours, le wali [préfet] de Constantine m'a emmené revoir l'endroit où l'on a habité. J'ai revu la maison, le balcon… les bâtiments publics. Puis, on est allés à Tamanrasset, où

1. Smaïn Lamari est décédé le 27 août 2007 à Alger.

il y a un centre de commandement opérationnel. Enfin, on est allés visiter dans la soirée l'ermitage de Charles de Foucauld à Beni Abbès. C'était merveilleux. » Sur le plan opérationnel, les interlocuteurs des services français sont le général-major Athmane Tartag et le général Hassan, deux hauts gradés très puissants dans l'appareil sécuritaire algérien : « On a des réunions techniques avec eux, témoigne un policier spécialisé. Des échanges de télégrammes, des notes techniques, très poussées… Nous avons aussi des actions communes, notamment des opérations d'infiltration. » L'Algérie joue aussi un rôle important dans la libération d'otages, notamment celle de Pierre Camatte, détenu au Mali en février 2010. Ces dernières années, on l'a vu, le général Mohamed Lamine Mediène dit Toufik, le tout-puissant patron du DRS, aurait perdu du terrain dans la guerre qui l'oppose au clan Bouteflika. Les services secrets seraient, selon des experts français, en voie de normalisation. Certains prédisent une refonte totale lors de la mise à la retraite de Toufik. Jean-Yves Le Drian a été l'un de ses visiteurs récents lors d'un déplacement en 2014. Les collaborateurs du ministre de la Défense assurent que l'homme continue d'exercer une « autorité morale », mais qu'il a tenu un discours « très langue de bois ». Le ministre est ressorti déçu de cette réunion.

La France a besoin de s'assurer de la coopération de l'Algérie pour lutter contre l'islam radical sur son territoire. De jeunes Algériens installés en France sont susceptibles de basculer, à l'instar de Sala Bouhabila. Ce jeune, installé en Savoie depuis l'âge de 2 ans, a été interpellé en Turquie alors qu'il aurait convoyé des volontaires pour aller faire le djihad en Syrie. Dès son

retour en France, le 1er mai 2014, il a été expulsé vers l'Algérie. Une opération rapide, menée avec l'aval des autorités algériennes : « Ça se passe souvent en douceur, commente un policier. Cela concerne peu de personnes, cinq à six par an. » La bonne coopération entre services de renseignement tranche avec les relations poussives sur le plan judiciaire : « La justice a commis des erreurs de forme avec les Algériens, analyse un enquêteur. Les magistrats sont très loin de la vitrine et derrière il y a la boutique, l'intérieur du magasin. » La justice est peut-être aussi un peu plus indépendante…

Dans un autre domaine, celui du crime organisé, la coopération est déterminante. Les criminalités française et algérienne sont très imbriquées, notamment en matière de trafic de stupéfiants : le cannabis en provenance du Maroc transite par Oran et Alger avant d'arriver à Marseille. L'Algérie, de plus en plus gangrenée par la délinquance (elle a augmenté de 20 % en 2014), est devenue un pays de transit. « Il y a une interpénétration », confirme un policier. Cette diaspora est particulièrement présente dans le sud de la France. Beaucoup de Franco-Algériens, mis en cause dans des dossiers criminels en France, trouvent refuge en Algérie, devenue une base arrière. Blanchiment, soutien logistique de proches restés au bled… Chaque année, la France transmet aux autorités policières algériennes plus de 250 demandes de coopération émanant des commissariats, gendarmeries, douanes… Les questions posées transitent par l'attaché de sécurité intérieure en poste à l'ambassade de France à Alger. Elles sont très variables : tel permis de conduire est-il authentique ? Telle personne a-t-elle pris le bateau Oran-Marseille ? Ce suspect dans une affaire d'homicide

volontaire s'est-il réfugié à Alger ? Les délinquants signalés par la police française ont longtemps bénéficié de l'inertie des services algériens. Selon des données confidentielles collectées par les auteurs, jusqu'en 2010, le taux de réponse à ces demandes était de 7,5 % ! Moins d'une requête sur dix de la police française recevait une réponse. Depuis quelques années, ce score a progressé pour atteindre les 85 %. Le ministère de l'Intérieur a négocié pendant deux ans pour lever les obstacles administratifs : désormais, les demandes françaises sont traitées directement par la PJ algérienne et ne doivent plus transiter par le « bureau de la coopération internationale ». En cas d'urgence, certains dossiers peuvent être traités oralement, sans nécessité de produire un document. Les services spécialisés, notamment chargés de la lutte contre le trafic de stupéfiants, peuvent échanger directement. Pour autant, l'impunité n'est pas totalement levée pour les délinquants en cavale en Algérie : « Lorsqu'on demande une arrestation, cela finit par se faire, explique un policier spécialisé dans la recherche des fugitifs. Le problème c'est après : on n'est jamais sûrs que le suspect soit traduit en justice ou qu'il purge la moindre peine. »

La coopération entre la France et l'Algérie en matière de sécurité peut prendre un tour plus surprenant : les Français organisent ainsi des séminaires pour former les cadres supérieurs de la police (gestion des PC de crise interministérielle, cybercriminalité), de la gendarmerie (sécurité routière, protection de l'environnement, gestion des ressources humaines, enseignement du français), de la protection civile, mais aussi de la fonction publique territoriale (formation

de formateurs, développement des technologies numériques, échanges entre les deux Écoles nationales d'administration…). L'administration algérienne est pour le meilleur – et souvent le pire – le copier-coller de l'administration française. « Ça fait chic », sourit un fonctionnaire, sceptique sur ce type de formation. Au total, le ministère de l'Intérieur français assure plus de cent trente actions de coopération par an avec l'Algérie, soit 90 % de la coopération menée par l'Algérie avec ses partenaires étrangers, loin devant les États-Unis et l'Espagne. « Ils n'en font pas de publicité, souligne un diplomate. On s'aime, on s'aide, mais il ne faut pas le dire. » Qui paye ? En moyenne, 40 % du coût des actions est pris en charge par les autorités algériennes, le reste étant couvert par les crédits de coopération français. Une coopération qui rapporte aussi. Le marché de la sécurité civile (camions de sapeurs-pompiers…) représente un apport de plusieurs dizaines de millions d'euros pour la France.

Parmi ces actions, il y a la formation à la « gestion démocratique des foules », qui est le terme employé pour ne pas dire « maintien de l'ordre ». Ni la France, ni l'Algérie ne s'en vantent, c'est un domaine sensible. Dans un contexte social tendu, le pouvoir algérien craint les soulèvements populaires. Les CRS, reconnaissables à leur tenue bleue, s'appellent là-bas les URS (Unités républicaines de sécurité) mais n'ont plus d'armement létal depuis 2011. « L'un des patrons des CRS est venu expliquer comment résister à la provocation, mettre en place des contournements… », raconte un policier. Par ailleurs, des Algériens sont venus se former en France dans le centre des gendarmes mobiles à Saint-Astier (Dordogne),

où une fausse ville a été reconstituée sur un vaste terrain militaire. Que retiennent-ils de ces formations ? « On ne sait pas trop », glisse un haut gradé de la gendarmerie. La France ne participe-t-elle pas ainsi au maintien… d'une « dictature policière » ? Michèle Alliot-Marie en avait fait les frais lors du Printemps arabe en Tunisie en 2011. Alors que les émeutes réprimées par la police avaient déjà fait une vingtaine de morts, elle avait soutenu la pertinence de la coopération assurée par la France : « Cela montre le bien-fondé de la politique que nous voulons mener quand nous proposons que le savoir-faire de nos forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier, permette de régler des situations sécuritaires de ce type. […] C'est la raison pour laquelle nous proposons aux deux pays de permettre, dans le cadre de la coopération, d'agir dans ce sens, afin que le droit de manifester soit assuré, de même que la sécurité.[1] » Les deux pays dont elle parle sont la Tunisie et l'Algérie. À l'époque, la gauche avait fustigé ces propos : « Voilà la parole officielle du gouvernement devant les députés […], je trouve que c'est ignoble de dire ça à l'égard d'un peuple qui souffre », s'est insurgé Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée. Une fois la gauche élue, cette coopération n'a pas cessé. « Il n'y a pas de torture pendant les gardes à vue en Algérie, soutient un diplomate français. Il peut y avoir des mauvais traitements au moment de l'interpellation, mais la police respecte les droits de l'homme. » Naïveté ? Une charte de déontologie qui encadre l'action des policiers a été récemment mise en place. Le directeur général de la sûreté nationale, le général Abdelghani Hamel, 52 ans,

1. Assemblée nationale, première séance du mardi 11 janvier 2011.

présenté comme l’un des hommes qui montent au sein du pouvoir algérien, incarnerait cette ligne moderne : « La police n’entend jamais offrir des cadavres[1] », assène-t-il. En novembre 2014, deux personnes sont mortes et une vingtaine ont été blessées lors d’une manifestation qui a dégénéré en heurts avec les forces de l’ordre à Touggourt, à 600 kilomètres au sud d’Alger.

1. *Eldjazair.com*, janvier 2015.

3

« Je ne tendrai pas l'autre joue »

Pour que le Système fonctionne, il faut qu'il soit tenu. Pour qu'il tienne, il faut soigner son image. Les auteurs l'ont appris à leurs dépens. Il avait été convenu au démarrage de ce livre que l'un d'eux irait effectuer une enquête en Algérie. Rien de plus normal lorsque l'on veut évoquer les relations franco-algériennes que d'aller rencontrer les responsables politiques, les décideurs, les représentants de la société civile algériens. Ce qui apparaissait comme une formalité est devenu au fil des mois une difficulté, une préoccupation, puis un cauchemar politico-administratif. Le travail des journalistes étrangers en Algérie est soumis à la délivrance d'un visa « presse ». Rien d'aberrant. De nombreux autres pays pratiquent de la même manière. Il suffit pour cela d'adresser une demande à l'ambassade d'Algérie à Paris, qui dispose d'un service communication. Sa mission : « contribuer à une meilleure connaissance des réalités de l'Algérie aujourd'hui ». Mais aussi

« instruire les demandes d'accréditation des correspondants de presse désirant se rendre à titre professionnel en Algérie ». Un dossier complet est ainsi déposé par l'un des auteurs en mai 2014. Le service communication est censé reprendre contact avec le journaliste, « si l'accréditation est accordée ».

En parallèle, les auteurs envoient une demande d'entretien à l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama. Au bout de plusieurs semaines, le silence de la rue de Lisbonne à Paris (8e arrondissement), où se situe l'ambassade, devient pesant. Le conseiller chargé de la communication répète inlassablement qu'il n'a « aucune nouvelle d'Alger ». Les dossiers sont, en effet, transmis à la maison mère, le ministère des Affaires étrangères, où ils sont soumis à un examen attentif, probablement du DRS, les services secrets algériens : qui est le journaliste ? A-t-il déjà travaillé en Algérie ? Pour quel média ? Pour quel sujet ? Autrefois, le ministère de la Communication était en charge de ce travail de « filtrage ». Depuis 2013, le ministère des Affaires étrangères, un ministère plus « politique », a repris en main cette gestion. Impossible de contacter le moindre interlocuteur dans ce ministère. À Alger, une secrétaire renvoie à l'ambassade à Paris, qui renvoie à Alger. Kafkaïen.

Début juillet 2014, nous transmettons – à sa demande – au conseiller communication à Paris des précisions sur les personnes que nous souhaitons rencontrer (le premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaiz) et la nature de notre projet. Il en accuse réception et précise : « Toujours

pas de nouvelles au sujet de la demande d'accréditation. » En parallèle, l'un des auteurs saisit l'ambassade de France en Algérie pour comprendre – si possible – les raisons de ce qui commence à ressembler à un refus. Il est d'usage que le Quai d'Orsay ou l'ambassade de France envoient des « notes verbales » pour appuyer les demandes des journalistes lorsqu'elles paraissent enlisées. Fin 2014, les échos sont positifs : « La situation est réglée au plus haut niveau », affirme un homme proche du « Système » (algérien). Faux espoir. Toujours rien.

L'un des auteurs finit par obtenir un rendez-vous avec l'ambassadeur. Il se déroule le 29 janvier 2015 à Paris. Amar Bendjama se présente dans le « grand salon » de l'ambassade d'Algérie. L'homme a de l'allure. Âgé de 64 ans, il est un pur produit de la diplomatie algérienne : dans les années 1980, il a été en poste à Moscou comme premier secrétaire, puis « sous-directeur des pays socialistes d'Europe » au ministère des Affaires étrangères. À partir des années 1990, il enchaîne les postes d'ambassadeur : Londres, Tokyo, Bruxelles, puis Paris en 2013. Il a la réputation d'être distant et cassant. L'entretien va se dérouler dans une ambiance peu amicale. Une fois exposé le motif de l'entretien (délivrance d'un visa ou non), l'ambassadeur – qui a allumé sa première cigarette – commence par un interminable silence : « L'Algérie a une très mauvaise image en France. Vous avez participé à cette image. Nous avons décidé de ne plus tendre l'autre joue. » Le diplomate fait allusion à deux reportages effectués par l'un des auteurs dans le cadre du magazine « Sept à Huit » de TF1. Le premier, diffusé en mai 2009, concernait l'activité d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ;

le second, réalisé en janvier 2014, portait sur la prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas. Deux reportages qui pour des raisons diverses n'ont pas plu. En clair, le nom de l'un des auteurs est sur « liste rouge ». Le diplomate rallume une cigarette.

Au-delà du cas individuel, l'ambassadeur développe la ligne de conduite de l'Algérie vis-à-vis des journalistes étrangers. Elle est à l'image du régime : rétrograde et totalitaire. Comment préjuger du contenu d'un livre qui n'est pas encore paru ? Pourquoi ne pas accepter l'idée qu'il vaut mieux laisser les journalistes enquêter plutôt que de donner l'image de la Corée du Nord ? Cette attitude est-elle compatible avec la volonté affichée des deux pays de construire depuis 2012 un « partenariat d'exception » ? L'ambassadeur reconnaît avoir « pris des coups » suite à une série d'articles parus notamment dans *Le Monde*, qui décrivait le malaise social en Algérie : « Je suis un fonctionnaire, un bureaucrate. [...] À Alger, on rigole : "Il est naïf, angélique, on les connaît ces gens-là." Je ne veux plus prendre de risque. Puisque nous sommes mauvais, soyons mauvais jusqu'au bout. » Le diplomate évoque les « clichés bidons », les « trucs éculés », les « poncifs » qui seraient relayés par la presse française. Ce qui ne l'empêche pas d'enfiler lui-même quelques perles : « Faut-il payer des gens comme le font les Marocains ? Nous ne payons pas. Nous disons : décrivez la vérité. » Toute la question est de savoir quelle vérité est acceptable pour le pouvoir algérien.

Amar Bendjama devient presque touchant lorsqu'il explique avoir reproché à une journaliste de ne pas avoir écrit qu'« au moins il fait beau en Algérie ». Mais il peine à

justifier cette attitude de fermeture : comment expliquer que les journalistes qui vont en Algérie se tromperaient tous au point de décrire une réalité qui ne ressemble pas à celle du pouvoir ? « Vous êtes drivés politiquement », répond-il. Il conclut d'un ton sec : « Faites votre livre. Il sera mauvais pour nous, mais au moins nous n'y aurons pas participé ». L'analyse est binaire : être « avec » ou « contre » le pouvoir. Puisque l'on ne peut pas contrôler le travail des journalistes, bloquons-les ! Lors des élections présidentielles le 17 avril 2014, les autorités algériennes ont pratiqué une politique de délivrance des visas presse drastique. La plupart des sésames avaient été donnés à la dernière minute à la presse étrangère, pour un délai très court (10 jours), dans un périmètre limité (Alger). La presse – celle qui travaille de manière indépendante – fait peur. « Le Petit Journal » de Canal+ a fait les frais d'une chronique impertinente sur la campagne poussive de « Bouteflika IV ». Ses journalistes n'ont pas eu de visas. Pas plus de chance pour trois autres médias (*Le Point*, AFP, « Sept à Huit »). Lorsqu'un média s'accroche, cela ne donne pas plus de résultat : « Ils jouent la carte de l'épuisement », confirme un représentant de Reporters Sans Frontières (RSF). Pour contourner la difficulté, certains journalistes demandent un visa touristique, moins contrôlé. Mais cela suppose de travailler dans la quasi-clandestinité. « L'Algérie est un mauvais élève, poursuit la responsable de RSF. On peut travailler sans visa en Tunisie et en Égypte. » En Algérie, les correspondants des journaux français sont soumis à un contrôle serré : « Les journalistes de l'AFP sont suivis à la culotte. La moindre dépêche est épluchée. Lorsqu'elle ne plaît pas, il y a un rappel à l'ordre »,

raconte un journaliste. Une anecdote traduit le climat de peur instauré par le régime : « Notre correspondant, qui avait un pseudo, a quitté son poste, expose la responsable de RSF. Je n'ai pas réussi à trouver de remplaçant, même en garantissant la confidentialité. » L'attitude de l'Algérie vis-à-vis de la presse étrangère est d'autant plus injustifiée que les journalistes algériens, y compris les plus virulents contre la France, peuvent venir à Paris sans difficulté. Les auteurs en ont rencontré à de nombreuses reprises. Outre les correspondants de la presse officielle (ENTV, APS équivalent de l'AFP), une dizaine de journalistes algériens sont recensés par l'ambassade d'Algérie à Paris.

À la fin des années 1990, le pouvoir a libéralisé la presse : des dizaines de journaux ont été créés, dont certains ne sont pas tendres avec le pouvoir. Pas moins de 136 quotidiens nationaux seraient actuellement distribués. « Mais il n'y en a que cinq ou six sérieux », précise un reporter. La presse francophone est la plus influente (*Liberté*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*…) ; *El Watan*, premier journal francophone (170 000 exemplaires), tire régulièrement à boulets rouges sur le pouvoir. Il a été fondé en 1990 au moment de la promulgation de la loi dite Hamrouche qui a autorisé la presse privée en Algérie. Un collectif de journalistes a alors quitté la presse gouvernementale pour fonder *El Watan*. Le quotidien est actuellement composé d'une vingtaine d'actionnaires, tous journalistes. *El Khabar* est le frère jumeau d'*El Watan* en langue arabe. « Nos valeurs sont la démocratie, la liberté, l'égalité des sexes, la liberté de conscience, l'émancipation et le progrès », explique Hacen Ouali, journaliste à *El Watan*, bon connaisseur de

la politique algérienne et française. Comment expliquer l'existence d'une presse aussi prolixe, en apparence libre de parole, dans un pays régi par un pouvoir policier ? Selon un diplomate français, la presse d'opposition algérienne jouirait en fait d'une liberté très contrôlée : « Elle fait partie du paysage. Les opposants peuvent manger dans l'aquarium, mais ne peuvent pas en sortir. » Un journaliste confie : « La calomnie n'est pas une preuve de liberté de la presse. » Les journaux ont rarement les moyens ou le temps de mener des investigations poussées. L'Algérie se situait en 2014 à la 121e place sur un total de 180 pays du classement de Reporters sans frontières (RSF) sur la liberté de la presse.

De nombreux moyens de pression existent. La santé financière de ces journaux est fragile : les subsides des annonceurs publics sont distribués avec parcimonie. Leurs principales recettes sont constituées par les ventes de journaux et les publicités des annonceurs privés. Il y aurait cependant, là aussi, des tentatives d'asphyxier la presse qui dérange. Des groupes privés auraient subi des pressions pour baisser le volume des annonces passées dans *El Watan*, considéré comme trop hostile au pouvoir. Selon des sources internes au quotidien, deux annonceurs français auraient ainsi soudainement coupé le robinet publicitaire. La concession Peugeot, l'un des plus gros annonceurs du journal, a arrêté toute annonce depuis septembre 2014. Le constructeur automobile Renault a, lui, baissé son volume publicitaire de 70 % depuis quelques mois. En novembre 2014, l'usine Renault d'Oran a pourtant été inaugurée en grande pompe avec déplacement d'officiels français et algériens. *El Watan* n'a bénéficié d'aucune publicité pour

le lancement de la Symbol, la Renault algérienne, alors que d'autres journaux ont bénéficié de pleines pages. « Ça nous dépasse », aurait signifié une responsable de la publicité Renault à son homologue *d'El Watan*. Un autre média, *TSA-Algérie* (Tout sur l'Algérie), assure également faire l'objet d'un traitement défavorable de la part des entreprises françaises. Créé en 2007, ce site a un pied en France et un en Algérie. Son siège est installé à Paris, mais sa rédaction est principalement située à Alger, où elle ne bénéficie pas d'agrément officiel. Ses reporters sont considérés comme membres de la presse étrangère ! « On est tolérés, souligne Lounès Guemache, directeur de *TSA*. Personne n'aura le courage de nous fermer, mais ce que l'on voudrait c'est des règles claires[1]. » Le journal revendique être le premier quotidien électronique algérien (4 millions de visiteurs uniques par mois en 2014, dont 35 % de moins de 24 ans) et navigue habilement entre les différents clans qui s'affrontent (présidence, DRS, militaires). Selon Lounès Guemache, la pression vient autant de l'État algérien (le site ne bénéficie d'aucune publicité du secteur public) que des annonceurs français : « Nous sommes boycottés depuis plus d'un an par les entreprises françaises. Y a-t-il un mot d'ordre lancé contre nous ? Est-ce parce que nous sommes perçus comme étant anti-français ? Certes, il nous arrive de dire par exemple que les entrepreneurs français n'investissent pas assez en Algérie, mais nous avons aussi des chroniqueurs très anti-Bouteflika. »

Dans le paysage de la presse algérienne, *Echouroukh* pèse lourd : ce quotidien arabophone réputé proche

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 14 février 2015.

des islamo-conservateurs est l'un des plus gros tirages et relaie régulièrement les diatribes islamo-salafistes, qui reflètent une partie de l'opinion algérienne. *El Moudjahid* est, lui, l'indétrônable journal du FLN, qui relaie la bonne parole gouvernementale. Il existe, par ailleurs, une multitude de titres qui appartiennent à des hommes d'affaires: *Liberté*, propriété d'Issad Rebrab, en délicatesse avec le clan Bouteflika, est un journal d'opposition. Chacun de ses journaux est en fait le poisson-pilote de candidats qui apparaissent et disparaissent au fil des mandats de Bouteflika. Le développement d'Internet permet à des journaux numériques de se développer de manière plus souple, comme *TSA-Algérie*. Côté télévisuel, la chaîne d'État (ENTV), placée sous la tutelle du ministère de la Communication, est la seule télévision exclusivement algérienne à émettre en Algérie. Cinq autres chaînes – de droit étranger – sont accréditées en Algérie. Elles émettent « off-shore », depuis l'étranger (Jordanie…). En réalité, les Algériens regardent beaucoup… les chaînes françaises, à commencer par « Le Petit Journal », celui-là même qui n'a pas eu d'accréditation pour couvrir les élections présidentielles en Algérie.

4

Notre ami Bouteflika

Le chef d'orchestre du Système est l'un des meilleurs connaisseurs de la vie politique française. Depuis quarante ans, de l'Élysée à Matignon en passant par l'Assemblée nationale, Abdelaziz Bouteflika côtoie les ténors tricolores. Il éprouve pour les dirigeants français des sentiments variables qu'il n'hésite pas à confier à ses visiteurs importants. Après quelques mots échangés avec ses interlocuteurs sur le sujet du jour, Abdelaziz Bouteflika a tendance à faire et refaire l'histoire de la Ve République. Il est probablement le seul chef d'État encore en fonction qui a négocié, discuté, au titre de ses différentes fonctions avec tous les présidents de la Ve République, du général de Gaulle à François Hollande. L'homme, diminué, resterait un incroyable bavard, monopoliserait la conversation pendant des heures.

Dans son hit-parade personnel, Valéry Giscard d'Estaing, trop froid, trop hautain, est le dernier sur le podium. François Mitterrand a été un hôte conciliant,

qui a tenté de faire oublier qu'il avait été le ministre de la Justice pendant la guerre pour l'Indépendance. Nicolas Sarkozy, auquel il a tant cru, s'est révélé trop opportuniste, trop à droite. Il est définitivement honni. François Hollande, l'homme des compromis et des appareils politiques, qui a rabiboché le PS avec le FLN, est apprécié. Son préféré est de loin Jacques Chirac, pour sa spontanéité, ses accolades et sa ligne politique. Il représente la droite que l'Algérie aime. Une droite populaire dans l'esprit gaulliste. Chirac est celui qui a fait descendre en masse les Algériens dans la rue.

Bouteflika aime la France, qui le lui rend bien. Il lui arrive d'accueillir ses visiteurs avec un tonitruant et provocateur : « Je suis Français ! » Une allusion au fait que l'Algérie était considérée comme un département français avant 1962, numéroté de 91 à 94, au même titre que l'Aisne et l'Allier. « Parfois, il ajoute avec malice que l'Algérie est plus proche de la France que le Maroc, qui était un simple protectorat », raconte un diplomate. Comme dans une relation de couple, l'histoire entre la France et l'Algérie est faite de jalousie, passion et quête permanente de signes d'affection. Le divorce entre les deux pays n'a jamais eu lieu. Bouteflika incarne cinquante ans d'histoire entre la France et l'Algérie. Il en a écrit les premières pages et reste à ce jour le principal auteur de ce livre dont nul ne connaît la fin.

Abdelaziz Bouteflika est né en 1935 à Oujda (Maroc). Ses parents, originaires de Tlemcen (ouest de l'Algérie) y tenaient un hammam. En 1956, dès le début de la guerre d'Indépendance, Bouteflika, étudiant, rejoint l'Armée de libération nationale (ALN), le bras armé du FLN. Il a des responsabilités dans l'état-major de la

wilaya (préfecture) V, où il rencontre l'homme qui va jouer un rôle déterminant dans sa carrière politique, le colonel Houari Boumédiène. Quelques mois après la proclamation de l'Indépendance, le Premier ministre, Ahmed Ben Bella, le nomme dans le premier gouvernement algérien comme ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme. Le 6 septembre 1963, il prend du galon et devient le plus jeune ministre des Affaires étrangères au monde. Dès 1964, il monte à plusieurs reprises les marches de l'Élysée pour des entrevues avec le général de Gaulle. Bouteflika, moustache noire fournie, favoris généreux, yeux bleus, visage détendu, est alors un jeune homme alerte de 28 ans. Sur le perron de l'Élysée, l'émissaire spécial d'Ahmed Ben Bella répond aux journalistes : « Je suis en mission confidentielle[1]. » Bouteflika joue un rôle stratégique : il est le chef de la délégation algérienne pour mener les négociations financières avec la France après les accords d'Évian. Il est (déjà) question de relancer la coopération économique entre les deux pays et notamment de régler la question du pétrole et du gaz. Un an plus tard, c'est la France qui va à Bouteflika. Entre-temps, l'Algérie a vécu son premier putsch militaire. Ahmed Ben Bella a été destitué le 19 juin 1965 par le colonel Houari Boumédiène, dont Bouteflika est extrêmement proche. Cette amitié fidèle entre le politique surdoué et l'austère militaire va assurer au jeune ministre une longue carrière. Dans l'une des salles du Palais du peuple à Alger, Jean de Broglie, secrétaire d'État chargé des affaires algériennes, signe un accord pétrolier avec

1. Journal télévisé, ORTF.

l'Algérie pour la recherche et l'exploitation du gaz et du pétrole saharien. Bouteflika, que certains surnomment « Little big man » en raison de sa petite taille (1,59 m), tient le stylo et le destin de son pays en main. Il se trouve au cœur des tractations sensibles : les hydrocarbures et leurs ressources (presque) inépuisables sont et resteront le trésor de guerre du pouvoir.

Le 27 décembre 1968, Abdelaziz Bouteflika conclut avec la France un autre accord fondamental relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. Il négocie un régime spécifique, qui comme nous l'avons vu est toujours valable aujourd'hui. Négociations de la dette, montant de l'aide de la France, patrimoine culturel… le jeune ministre planche sur tous les sujets. Pendant seize ans, il façonne la politique étrangère de l'Algérie, qui veut s'imposer comme le porte-parole des pays du tiers-monde. Sous l'impulsion de Boumédiène, l'ancienne colonie française se tourne vers les pays de l'Est dans le cadre d'une politique inspirée du communisme soviétique. Bouteflika milite pour l'unification des pays arabes, défend les processus de décolonisation et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le chef de la diplomatie algérienne relaie la politique anti-française de l'Algérie, qui entame la nationalisation de sociétés et de biens français. Lorsque les négociations se tendent (notamment sur la question du pétrole), Bouteflika sait jouer avec les sentiments : « Fervent et fidèle croyant de la coopération, il m'est difficile d'envisager un divorce, fût-il à l'amiable[1]. » Un couple franco-algérien où l'on

1. Journal *El Moudjahid*,18 janvier 1971.

aime se détester. Un couple dans lequel Bouteflika joue le rôle de témoin privilégié.

Le 11 juillet 1973, il est de nouveau de passage à Paris. Onze ans après l'accession de l'Algérie à l'Indépendance, il s'agit cette fois-ci d'une visite officielle, la première d'un ministre des Affaires étrangères algérien, au cours de laquelle il rencontre Georges Pompidou. Côté français, l'heure est à la « banalisation » des relations franco-algériennes. Lors d'une courte interview, le diplomate chevronné manie avec brio la langue de bois : « Je ne suis pas venu ici pour négocier[1]. » Plusieurs dossiers sont alors sur la table des discussions entre la France et l'Algérie : le nombre de travailleurs immigrés autorisés à venir en France, les relations commerciales, le pétrole, la question des vignobles algériens « facteur d'aliénation de notre indépendance nationale[2] ». Les commentateurs sont séduits par l'allure décontractée et le sourire du visiteur. Les diplomates français subissent le charme du jeune ministre algérien des Affaires étrangères. Tout semble possible. Au fil des mois, Bouteflika est l'acteur du réchauffement, puis du refroidissement des relations franco-algériennes : « Nous avons liquidé les contentieux du passé. Les relations ont toujours été bonnes […]. Elles pourraient devenir excellentes[3] », explique-t-il lors d'un autre déplacement le 9 janvier 1974. La même année, il obtient la consécration

1. Journal télévisé de 20 heures, ORTF, 11 juillet 1973.

2. La France a acheté jusqu'à la fin des années 1960 le vin algérien à un très bon prix (pour l'Algérie) avant de revenir sur ces accords qui concurrençaient la production nationale.

3. Journal télévisé nuit, TF1, 9 janvier 1974.

internationale en présidant l'assemblée générale des Nations unies. Quatre ans plus tard, le ministre est de nouveau sur le perron de l'Élysée. Il a déjà serré la main du général de Gaulle, de Georges Pompidou. Cette fois-ci, il sort d'une « longue entrevue » avec Valéry Giscard d'Estaing. Les points de désaccord sont encore nombreux (balance commerciale déficitaire au détriment de l'Algérie, statut du Sahara occidental…), mais il se veut rassurant : « La décrispation se fera lentement[1]. » La presse évoque le dégel des relations franco-algériennes. Bouteflika a le sourire, mais sa chute est proche.

En 1978, le surdoué algérien prononce l'oraison funèbre de Boumédiène, décédé en cours de mandat. Il est en bonne place pour lui succéder, mais la politique de « déboumédiènisation » – comme l'indique sa biographie officielle[2] – lui est fatale : marginalisé par les militaires, il quitte la scène politique. Exclu du FLN, il est contraint à l'exil. Il partage son temps entre la France et la Suisse, où il reçoit des soins médicaux pour des problèmes rénaux. En mai 1983, la Cour des comptes algérienne le poursuit pour « gestion occulte de devises au niveau du ministère des Affaires étrangères » et le condamne à rembourser deux millions de francs (environ 300 000 euros) au Trésor. Commence alors une traversée du désert. Un exil pendant lequel il n'est jamais loin de Paris. Isabelle Coutant-Peyre, avocate, se souvient de lui avoir été présentée par Jacques Vergès, avocat historique du FLN,

1. Journal télévisé, TF1, 1er août 1978.
2. http ://www.el-mouradia.dz/francais/president/biographie/Presidentfr.htm

très engagé dans la cause de l'Indépendance algérienne[1] : « J'avais été relativement subjuguée par son intelligence, témoigne-t-elle. C'était aussi un grand séducteur. » En 1983, Bouteflika, qui navigue entre l'Europe et l'Orient, arrive à Damas, où il séjourne six mois. Une photo[2] immortalise sa présence dans le pays alors dirigé par Hafez El-Assad. Il y croise Ilich Ramírez Sánchez alias Carlos, qui sera enlevé à Khartoum (Soudan) par les services français le 15 août 1994. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour terrorisme, il est détenu à la maison centrale de Poissy. Selon Carlos, Bouteflika vit alors avec un salaire confortable comme conseiller de l'émir d'Abou Dhabi. Les deux hommes se connaissent bien : lors de la prise d'otages de membres de l'OPEP à Vienne le 21 décembre 1975 dirigée par Carlos, l'avion a fait escale à Alger. Bouteflika, selon Carlos, a joué un « rôle déterminant[3] » pour que l'opération se déroule le mieux possible. Il a mené directement les négociations avec Carlos pour gérer la prise d'otages. Après avoir redécollé d'Alger pour Tripoli (Libye), les terroristes ont dû revenir dans la capitale algérienne où ils ont obtenu l'asile politique. Bouteflika lui a même prêté une villa à Alger pendant deux semaines. Pendant l'exil syrien, les deux hommes dînent ensemble presque tous les soirs : « À Damas, il était seul. Je lui ai donné une arme qu'il a conservée. Il allait souvent en France pour voir Jacques Vergès. Il aimait les filles. Pour moi, il était "grillé". Personne ne pensait qu'il avait un avenir politique. Ce

1. Jacques Vergès, qui avait épousé Djamila Bouhired, militante du FLN, est mort le 15 août 2013.
2. *Jeune Afrique*, n° 2786, du 1er au 7 juin 2014.
3. Entretien réalisé par l'un des auteurs par téléphone, le 29 août 2014.

n'est pas un homme qui aime l'argent, mais le pouvoir[1]. » Un pouvoir qu'il va reconquérir pas à pas.

Bouteflika fait une réapparition remarquée à Paris le 7 novembre 1985, lors du cocktail donné pour la fête nationale par l'ambassade d'Algérie. En janvier 1987, le diplomate prodige est de retour en Algérie, où il réintègre peu à peu les cercles du pouvoir. En 1989, il est élu membre du comité central du FLN, mais décline plusieurs propositions, notamment celle de devenir chef de l'État en 1994. L'homme attend son heure et surtout d'avoir les mains libres. Fin 1998, il déclare sa candidature à la présidence de la République comme « candidat indépendant ». Il est élu le 15 avril 1999 et s'installe dans le palais présidentiel immaculé d'El Mouradia. Cependant, son élection s'est déroulée dans des conditions contestables : six des sept candidats se sont retirés pour protester contre des fraudes présumées. Le Quai d'Orsay relaie prudemment sa « préoccupation » face à cette mascarade électorale. Lors d'une conférence de presse, Bouteflika perd son ineffable sourire et s'en prend violemment à la France : « Cette forme de tutelle, de protectorat, de souveraineté limitée est absolument inacceptable avec moi ! »

Abdelaziz Bouteflika fait alors un semi-aveu qui résume la complexité de l'architecture du pouvoir en Algérie : « Je ne serai pas un trois quarts de président. » Une allusion à la puissance des généraux qui l'ont écarté du pouvoir vingt ans plus tôt. Dans une interview au *Point*, il ne cache pas ses ambitions : il se compare à Napoléon et confie fièrement que lui – qui n'est pas très

1. Entretien réalisé par l'un des auteurs par téléphone, le 29 août 2014.

grand – mesure trois centimètres de plus que l'empereur français ! Un an plus tard, le 14 juin 2000, la France a oublié la colère de Bouteflika, qui a oublié les remontrances de la France. Tapis rouge ! Pour sa première visite officielle en tant que président de la République, il est accueilli par Jacques Chirac à Orly. L'accolade du président français est chaleureuse. La chorégraphie est bien réglée : la cavalerie de la Garde républicaine bat le pavé parisien, les drapeaux français et algériens flottent dans le vent, le service du protocole de l'Élysée a sorti l'argenterie. Geste fort, le président algérien s'adresse aux députés en français, à qui il rappelle : « Le fait colonial ne peut être ignoré. » Des députés, principalement de droite, ont choisi de boycotter le débat. Isabelle Adjani refuse d'assister au dîner de gala afin « de ne pas cautionner les crimes commis par l'armée ».

Ce sera la seule visite officielle en France du chef de l'État algérien. Mais il recevra à Alger successivement Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande. « C'est un homme exceptionnel, soutient un chef d'entreprise qui le connaît bien. Il est arrivé avec un soupçon de revanche. Il a pris des mesures dans l'intérêt du peuple, mais il n'a pas les mains libres. Aucun président n'a gouverné l'Algérie seul. » Au fil de ses mandats, il doit composer avec le Système qui caractérise le pouvoir algérien. Entre les Moudjahidines (anciens combattants) revanchards, les services secrets complotistes, les islamistes et les affairistes, il garantit un équilibre fragile… qui rassure la France. Bernard Bajolet, ancien ambassadeur de France à Alger (2006-2008), a confié ses états d'âme à son homologue américain, Robert Ford, à la veille de la candidature de Bouteflika à un troisième

mandat. Ses propos (probablement enregistrés) ont été retranscrits à la virgule près dans un télégramme diplomatique publié par *Wikileaks*. Ce dialogue est une photographie exacte de ce que Bouteflika représente pour la France : un mal nécessaire. L'homme est un facteur de stabilité, mais aussi d'immobilisme, entouré de présumés corrompus, à commencer par ses frères, qui, selon les propres termes de Bajolet, « interfèrent avec le développement économique[1] ». L'ambassadeur raconte que le gouvernement français, alors dirigé par Nicolas Sarkozy, se garde de prendre la moindre position au sujet de la modification de la Constitution qui a permis au président Bouteflika de briguer un troisième mandat[2] : « Les Algériens ont relancé l'idée publiquement juste avant la visite de Sarkozy en décembre, pour voir si le président conseillerait d'être contre. Il ne l'a intentionnellement pas fait[3]. » La raison en est donnée quelques lignes plus loin : « Les Français ne voient aucun successeur évident à Bouteflika [...]. Pousser contre Bouteflika, c'est simplement ouvrir de nouvelles sources d'instabilité. » Cette neutralité bienveillante est nourrie par des raisons de politique intérieure exprimées par l'ambassadeur français : « La pression croissante des Algériens pour émigrer en France à cause du manque d'opportunités en Algérie pèse lourdement sur les sensibilités politiques françaises et finalement sur les relations sociales entre les deux pays[4]. » En

1. Télégramme diplomatique du 25 janvier 2008. Source : *Wikileaks*.
2. Le 12 novembre 2008, le Parlement algérien a voté une révision de la Constitution supprimant toute limite de temps pour les mandats de président de la République.
3. Télégramme diplomatique du 25 janvier 2008. Source : *Wikileaks*.
4. Télégramme diplomatique du 25 janvier 2008. Source : *Wikileaks*.

clair, il faut s'accommoder de ce président imparfait et le persuader de mener des réformes économiques et politiques. Quitte à accepter le pouvoir fantomatique incarné par Abdelaziz Bouteflika, qui n'a pas su (ou pu) passer la main. Droite ou gauche, la ligne est la même. Le 18 avril 2014, l'Élysée salue la réélection d'Abdelaziz Bouteflika, 77 ans, à la tête de l'État algérien. Un communiqué de six lignes où chaque mot est pesé. Service minimum. Le président de la République lui « souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa haute mission ». Le président mexicain, Enrique Peña Nieto, avait eu droit à un communiqué de félicitations deux fois plus long (13 lignes) lors de sa réélection en juin 2012. La presse algérienne d'opposition s'étonne de ces compliments tout juste polis. Une volonté manifeste de garder ses distances avec un partenaire indispensable, mais encombrant.

5

Un président peut en cacher un autre

Éclairs de flashs, perches tendues, caméras sur pied. Le 12 juin 2013, quelques journalistes algériens triés sur le volet sont convoqués pour immortaliser le retour d'un revenant. Abdelaziz Bouteflika apparaît quelques heures plus tard au journal de 20 heures de la télévision publique algérienne. Assis devant une petite table où est posé un bouquet de roses blanches, il est entouré à sa gauche d'Abdelmalek Sellal, Premier ministre algérien, dossier posé sur les genoux, et à sa droite du général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Selon le commentaire du journaliste, les trois hommes évoquent la situation générale du pays sur le plan politique et sécuritaire, le projet de loi de finances complémentaires 2013… La réunion de travail de deux heures viserait à préparer le prochain Conseil des ministres. Seul problème, elle ne se déroule pas à Alger mais… à Paris. À l'époque, personne – ou presque – ne relève l'incongruité de la situation : le chef

d'État algérien dirige son pays, passe ses consignes aux deux hommes clés du pouvoir, depuis la France. Impossible de se tromper. L'image est furtive, à peine quelques secondes, mais sur un plan large de la caméra, apparaît… un portrait officiel de François Hollande, accroché aux lambris de bois, au milieu de la salle de réception.

Hospitalisé le 27 avril 2013 au Val-de-Grâce, Bouteflika a été transféré le 21 mai 2013 à l'Institution nationale des Invalides (INI), où est filmée cette séquence mémorable. Elle n'a d'autre but que de montrer que le président algérien va bien. L'objectif est pour le moins raté. Le chef d'État, convalescent, reçoit ses deux visiteurs en peignoir noir. Son bras gauche est totalement immobile. Il est amaigri, son regard vide. Il s'exprime, ses lèvres bougent, mais aucun son ne semble réellement en sortir. Le général Gaïd Salah est obligé de se pencher pour l'écouter. Bouteflika, victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC), est hémiplégique. Pour donner une apparente fluidité à la séquence qui dure un peu plus de deux minutes, il a fallu opérer un travail de montage laborieux. Sur les premiers plans, les tables posées à côté des trois hommes sont vides. Sur les plans suivants, apparaissent des tasses pour meubler le décor et donner une contenance au président. Bouteflika saisit une tasse, lentement. Sellal fait passer les petits gâteaux. Bouteflika avale une pâtisserie, puis s'essuie la bouche, lentement.

La France a toujours eu le sens de l'hospitalité médicale avec le président algérien. Pendant son séjour, il a reçu les visites discrètes de François Hollande et de Jean-Yves Le Drian. Bernard Bajolet, ancien

ambassadeur de France à Alger, patron de la DGSE, lui a fait porter une boîte de chocolats. Un énorme bouquet de fleurs a été envoyé en remerciements à la caserne Mortier, siège des services secrets français. Le transfert de Bouteflika aux Invalides, qui soigne les blessés de guerre et de grand handicap, a nécessité des aménagements importants dans l'établissement. Plusieurs milliers d'euros de travaux ont été réalisés pour accueillir le président et surtout son service de sécurité. « Il y a eu des aménagements pour la sécurité du président, mais rien de dispendieux[1] », assure un ancien ministre. « Ces dépenses ont été prises en charge par le président algérien », assure-t-on au ministère de la Défense. Le sujet n'a cependant jamais été évoqué au sein du Conseil d'administration qui gère l'Institution nationale des Invalides, présidée par Martine de Boisdeffre, conseillère d'État. L'un des administrateurs, sous couvert d'anonymat, raconte : « C'est un sujet tabou ! » Les procès-verbaux du conseil d'administration de 2013 ne font aucune mention de cette présence qui n'a, cependant, pas laissé indifférent : « Ça choque forcément, poursuit cet administrateur. Lorsque l'on sait qui est Bouteflika, ce que représente l'Algérie, sa place n'est pas à l'INI. » Ironie de l'histoire. Parmi les 95 pensionnaires qui sont pris en charge à l'INI, il y a des anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Les hospitalisations d'Abdelaziz Bouteflika constituent un long feuilleton entre la France et l'Algérie. Fin 2005, il est déjà hospitalisé pendant un mois au Val-de-Grâce pour un ulcère à l'estomac. Cinq mois

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

plus tard, il est de retour en France pour un contrôle médical post-opératoire. Entre-temps, le président algérien a comparé la colonisation à un « génocide contre l'identité algérienne ». Certains grincent des dents. Faut-il accueillir un président qui maltraite le pays qui lui ouvre la porte des meilleurs hôpitaux ? « Quand un chef d'État demande à se faire soigner, on ne peut pas dire "non", explique-t-on au Quai d'Orsay. Cela s'appelle la "diplomatie médicale" : comme d'autres il vient chercher la qualité des soins français et la discrétion », raconte un conseiller ministériel. Selon une source militaire, les dépenses de soins sont facturées au cas par cas : lorsqu'il s'agit d'un simple check-up, la France ne fait pas payer ; lorsqu'il s'agit de soins de longue durée, elle envoie la note. La présence de Bouteflika mobilise les services de santé, mais aussi une partie du Service de protection des hautes personnalités (SPHP), devenu le SDLP (Service de la protection), notamment le service appelé Groupe Appui Protection (GAP) : « C'est un peu l'équivalent du RAID au sein du SPHP, des policiers surentraînés », raconte un commissaire. La présence d'une personnalité comme Bouteflika ne nécessite pas seulement la présence de « gorilles » mais aussi des enquêtes de fond, du travail de renseignement. « C'est très lourd à gérer », conclut ce spécialiste. L'ennui est que ces faveurs hospitalières ont une portée diplomatique et symbolique forte. Elles associent – de fait – la France à la mascarade du pouvoir algérien et à ses opérations de communication, comme la séquence télévisée des Invalides.

Après son hospitalisation, malgré une forme pour le moins chancelante, tous les visiteurs français de

Bouteflika adoptent la même ligne. « Il est très vaillant, mais il se fatigue vite. Il a parlé une heure avec Jean-Yves Le Drian qui n'a pu parler que cinq minutes », confie ainsi un conseiller du ministre de la Défense[1]. Six mois plus tôt, Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, avait trouvé aussi le président algérien alerte : « L'entretien de 45 minutes s'est très bien passé, c'est quelqu'un de très courageux après sa maladie [...]. Il est très bien informé sur les dossiers. J'ai été très surpris qu'il suive à ce point la situation[2]. » Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, est à peine moins enthousiaste près d'un an plus tard : « Il a des difficultés d'élocution, donc il parle avec une espèce de petit micro, mais, du point de vue intellectuel, il fonctionne très bien[3]. » Le septuagénaire aurait aussi un appareil auditif à l'oreille droite. Il n'y a plus personne pour croire qu'il est encore capable de gouverner. Mais le Système n'aime pas le changement. La succession n'est pas encore prête.

Ce long séjour aux Invalides sera suivi par d'autres. Le 13 novembre 2014, une « fuite » dans *Le Dauphiné Libéré* permet d'apprendre que le président algérien est de nouveau hospitalisé, mais cette fois-ci à Grenoble. Un étage entier lui a été réservé dans le service de cardiologie et des maladies vasculaires. Une compagnie de CRS a été dépêchée pour assurer la sécurité des lieux. Le chef d'État

1. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a été reçu le 20 mai 2014 par Abdelaziz Bouteflika.

2. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a rencontré Abdelaziz Bouteflika le 17 décembre 2013.

3. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, a été reçu par Abdelaziz Bouteflika le 10 novembre 2014 suite à l'inauguration de l'usine Renault à Oran.

algérien en repart deux jours plus tard. Il sème la presse en utilisant un faux convoi. Interrogé trois semaines plus tard sur l'état de santé du président algérien lors d'un passage à Paris, Abdelmalek Sellal, Premier ministre algérien, explique que Bouteflika a réalisé une visite de contrôle auprès de son médecin traitant. Autrefois au Val-de-Grâce, ce spécialiste d'origine algérienne exerce désormais à la clinique d'Alembert de Grenoble. Sellal assure que le président algérien va « correctement » : « Il dirige le pays. Je peux vous le dire. J'ai insisté auprès de François Hollande pour qu'il vienne à Alger [...] et qu'il puisse constater l'état de santé d'Abdelaziz Bouteflika. » Venant du Premier ministre algérien, cette sortie n'étonne guère. Plus surprenant, il fait cette déclaration à Paris. Une nouvelle fois, la politique franco-algérienne fonctionne à front renversé. Les Algériens qui doivent se contenter d'un silence radio sur le sujet apprennent ainsi au détour d'un déplacement en France du Premier ministre que leur président irait bien.

Le feuilleton médical reprend moins d'un mois plus tard. Bouteflika serait une nouvelle fois hospitalisé au Val-de-Grâce. Selon le journal *El Watan*, il aurait été transporté dans un avion médicalisé. À Alger, la nouvelle fait la une des journaux. Mais pas de la même manière. Le journal *Liberté* interroge : « Présidence : pourquoi le choix du silence[1]. » Le quotidien, dirigé par un homme d'affaires en délicatesse avec le clan Bouteflika, fait le constat que cette « vacance du pouvoir » n'est pas seulement problématique sur le plan de la transparence, mais aussi parce qu'elle déstabilise le fonctionnement de

1. *Liberté*, le 18 décembre 2014.

l'État : « Elle a affaibli le rendement diplomatique du pays, les partenaires étrangers ayant du mal à identifier clairement qui prend vraiment la décision politique, valide les engagements économiques et aussi leur durabilité. » Le même jour, le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* publie deux photos en une d'Abdelaziz Bouteflika recevant l'ambassadeur d'Égypte et celui d'Iran pour leur remettre leurs lettres de créance. Les clichés auraient été pris la veille. Pas un mot sur une éventuelle hospitalisation du président algérien. Selon une source diplomatique française, il y aurait bien eu un Bouteflika hospitalisé en France, mais il s'agirait de l'un de ses frères. Depuis juillet 2013, Bouteflika aurait transféré le siège de la présidence à Zéralda, commune à une vingtaine de kilomètres d'Alger. Un ancien bâtiment de l'État a été transformé en résidence médicale géante pour président souffrant. En soignant Bouteflika, la France assure – certes – la survie d'un homme, mais aussi celle d'un régime lui-même en respiration artificielle.

L'hospitalisation de Bouteflika reflète un contentieux plus global entre la Sécurité sociale et son équivalent algérien, la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) : de nombreux Algériens viennent se faire hospitaliser en France pour certains soins que leur pays ne prend pas ou mal en charge. La facture de ces traitements est censée être envoyée et réglée par la « Sécu » algérienne. En janvier 2014, suite à une énième hospitalisation de Bouteflika au Val-de-Grâce, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, met les pieds dans le plat : elle assure qu'en janvier 2012 la CNAS avait une ardoise de 34 millions d'euros à l'égard de la France, dont elle avait réglé une

partie à la fin de l'année, soit 15 millions d'euros. Reste donc 19 millions à acquitter. « Les discussions n'ont pas progressé, pas assez à mon goût[1] », précise-t-elle. L'Algérie réplique aussitôt : « Il n'y a pas de créances relatives à des prises en charge dans les hôpitaux français telles qu'avancées par la partie française, rétorque le directeur de la Sécurité sociale auprès du ministère du Travail, Djawad Bourkaib[2]. » Les Algériens expliquent avoir réglé 22 millions d'euros en 2013 et 4 millions en 2014. Selon la partie algérienne, des anomalies auraient été constatées sur les factures envoyées par les hôpitaux français (double facturation pour un même malade, factures non régulières, absence de justificatifs…) : « On nous a même envoyé des factures de patients qui se faisaient passer pour Algériens, mais qui étaient Philippins, Grecs… Celles-là, on les renvoie ! » confie une source diplomatique algérienne. En clair, les factures dues auraient été réglées, pas les autres. Mieux : l'Algérie affirme que c'est en fait la France qui est débitrice de l'Algérie. Elle devrait une somme de 86 millions d'euros, qui correspond à la couverture maladie des retraités du régime français qui vivent en Algérie. Un chiffre contesté par la France qui souhaite remettre à plat le protocole bilatéral de soins. Lors de la première conférence interministérielle de haut niveau entre la France et l'Algérie qui s'est déroulée les 16 et 17 décembre 2013 à Alger, les deux parties s'étaient engagées à « parachever l'assainissement de ces contentieux » et « à apurer les comptes » au cours du 1er trimestre 2014. Un an plus

1. Talk Orange, *Le Figaro*, 22 janvier 2014.
2. *El Moudjahid*, 3 février 2014.

tard, les deux pays assurent de nouveau qu'ils s'engagent « à conclure l'apurement de ce contentieux ». Il faut dire que la demande de soins français ne cesse de croître. Comment reprocher aux Algériens de vouloir bénéficier du système sanitaire français ? Leurs médecins sont « aspirés » par la France pour pallier le manque de praticiens dans les hôpitaux. Ils assistent, envieux, au tourisme médical de leurs dirigeants. Bouteflika n'est pas un cas isolé. La nomenklatura algérienne, méfiante vis-à-vis de son propre système de santé, préfère se faire soigner à l'étranger. L'exemple vient d'en haut.

6

« Bienvenue au frère Sellal »

C'était avant le massacre de *Charlie Hebdo*. La France se cherchait déjà une boussole dans le paysage de l'islam de France. Un lieu, un symbole: la Grande Mosquée de Paris. Elle n'est pas seulement un salon de thé où les touristes aiment s'imprégner d'ambiance orientale en plein Quartier latin. Elle est un petit bout d'Algérie en France. Remarquable par son minaret de 33 mètres, l'édifice, qui s'étend sur un hectare (le terrain a été cédé par la mairie de Paris en 1921), est le vaisseau amiral de l'Algérie en terre française. Un symbole… vieillissant que la France et l'Algérie maintiennent sous perfusion et veulent tenter de réanimer. Le directeur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, ex-recteur et président du Conseil français du culte musulman[1] (CFCM), Dalil Boubakeur, 75 ans, continue à assurer

1. Selon le principe d'une présidence tournante avec les autres fédérations (RMF, CCMTF), Dalil Boubakeur est président du Conseil français du culte musulman (CFCM) jusqu'en juin 2015.

la fonction d'icône rassurante mais peu représentative d'un islam modéré. Fils de Si Hamza Boubakeur, recteur historique de la Mosquée de Paris, ce cardiologue a marché sur les pas de son père en reprenant la présidence de la Société des habous des lieux saints de l'islam en 1985. « Dalil Boubakeur est le meilleur des musulmans pour les non-musulmans, sourit un spécialiste du culte musulman. La Mosquée de Paris est totalement démonétisée. » Une vitrine dans laquelle la France et l'Algérie continuent à jouer une étonnante fiction.

Le 4 décembre 2014, Abdelmalek Sellal, Premier ministre algérien, est en déplacement à Paris dans le cadre du Comité interministériel de haut niveau (CIHN) entre la France et l'Algérie. Accompagné de deux membres du gouvernement algérien, Ramtane Lamamra, ministre des Affaires Étrangères, et Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses, il se rend dans ce lieu classé monument historique pour rencontrer les responsables des associations cultuelles composant la Fédération de la Grande Mosquée de Paris (FGMP). Une délégation imposante. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur et des Cultes, fait aussi un bref passage. Les mosquées et leurs fidèles constituent un réservoir de voix à ne pas négliger. « 90 % des musulmans votent PS », affirme un spécialiste des cultes. Lors de la dernière campagne électorale pour les présidentielles, plusieurs associations proches des mosquées avaient ouvertement appelé à voter François Hollande : « Nous avons eu des rencontres pour appeler à voter socialiste après la déception de l'ère Sarkozy, confirme Abdallah Zekri[1], président de l'Observatoire

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 31 décembre 2014.

national contre l'islamophobie et membre du Conseil français du culte musulman (CFCM). J'avais moi-même déchiré ma carte de l'UMP. »

La presse est également conviée à la Grande Mosquée de Paris, mais algérienne de préférence : « Vous n'êtes pas inscrit ? » demande le service d'ordre à l'un des auteurs, accompagné d'un confrère algérien qui rentre sans difficulté. Il nous faudra batailler de longues minutes pour pouvoir assister à cette discussion. La scène est, cependant, symptomatique du sens de cette visite ministérielle. Les autorités algériennes sont venues s'adresser à « leur » communauté sous le regard de « leurs » médias : « Les Algériens ont une vision très utilitariste de l'islam, résume un expert. C'est l'un de leurs derniers pouvoirs sur la diaspora. » La Grande Mosquée de Paris est réputée être un nid d'espions, où les discours sont souvent dictés par l'ambassade et corrigés par les services secrets algériens[1]. Autant dire que la délégation est en terrain connu pour mener son opération de communication auprès de la communauté et du gouvernement français.

Dans une salle située le long d'une allée qui borde la cour intérieure, dont les mosaïques et le style arabo-andalou rappellent l'Alhambra, le « frère Abdelmalek Sellal » délivre son message. Parmi les personnalités présentes lors de cette réunion, une vieille connaissance des socialistes : Abderrahmane Dahmane, conseiller du recteur de la Grande Mosquée « pour le monde politique ». Proche de Daniel Vaillant, maire du 16e arrondissement, cette figure de la diaspora algérienne a

1. Christophe Deloire et Christophe Dubois, *Les islamistes sont déjà là*, Albin Michel, 2004.

d'abord embrassé Nicolas Sarkozy – dont il a été le conseiller chargé de l'intégration – avant de devenir le meilleur ami de François Hollande. Mais aussi Kamel Kabtane, recteur de la Grande Mosquée de Lyon, l'imam d'Argenteuil, des Mureaux, de Paris 18e, Abdallah Zekri… Le Premier ministre est venu « vendre » l'aide de l'Algérie pour lutter contre l'extrémisme religieux en France, notamment contre les imams radicaux qui incitent les jeunes à partir faire le djihad en Syrie et en Irak. La Grande Mosquée et son institut de formation Al-Ghazali seraient les remparts contre le radicalisme: « Il faut redonner à la Grande Mosquée de Paris son sens emblématique, souligne Sellal. Elle est une passerelle entre les peuples algérien et français […]. Cette mosquée évolue dans une ambiance de laïcité. » Le chef d'État algérien met en avant le travail de « déradicalisation » effectué dans son pays: « L'expérience a réussi en Algérie. Les mosquées se sont débarrassées de l'islam radical. Il faut revenir à l'islam ancestral », poursuit Sellal. Les responsables politiques algériens – très marqués par la guerre civile entre islamistes et armée qui a fait 200000 morts dans les années 1990 – se targuent d'avoir fait le ménage. Ils brandissent comme indice le faible nombre d'Algériens dans les rangs de ceux qui ont rejoint les djihadistes en Syrie et en Irak (environ 200 contre 3000 pour la Tunisie): « C'est la preuve que le travail a été fait en Algérie », insiste Sellal.

Qui a fait le premier pas? La France ou l'Algérie? Selon le ministère de l'Intérieur français, l'initiative est algérienne: « Ils sont venus vers nous car ils veulent lutter contre la radicalisation, raconte un responsable du ministère. Ils voulaient réinvestir le terrain

religieux ». L'Algérie soutient l'inverse. L'idée en tout cas n'est pas nouvelle. L'objectif est de (bien) former les imams pour éviter les dérives extrémistes. « Ça ne peut pas être des gens qui ne parlent pas français, poursuit ce responsable. Or, nous avons eu des alertes sur le niveau de certains imams. » L'objectif est de proposer de manière systématique aux imams algériens envoyés en France une formation dans une dizaine d'universités françaises, sous le contrôle de l'institut Al-Ghazali de la Grande Mosquée de Paris. Histoire de la religion, formation civile et civique, rappel des grands principes de laïcité, du fonctionnement des associations de la loi 1905… seront au programme. Selon le ministère de l'Intérieur, les Algériens seraient même prêts à soumettre leurs imams à un contrôle de leur niveau de français. Une convention *ad hoc* a été signée le 18 décembre 2014 par Bernard Cazeneuve avec son homologue algérien à Alger.

Reste que la formule ne constitue qu'une parade très partielle de lutte contre la radicalisation des jeunes. Elle concerne les 120 imams-fonctionnaires payés par le ministère des Affaires religieuses algérien, envoyés tous les ans en France, pour une durée de quatre ans[1]. Ils ne représentent qu'une partie de l'islam d'obédience algérienne : au total, 300 lieux de culte environ sont de « sensibilité algérienne » (sur un total de 1 200 lieux de cultes en France). Il n'est pas sûr que ces religieux soient les plus en contact avec les jeunes candidats au djihad et qu'un discours sur les valeurs de la laïcité suffise à les dissuader de faire le voyage : « Il vaut mieux avoir des

1. L'initiative avait été mise en place par Charles Pasqua en 1995.

imams qui ont une bonne connaissance des textes religieux, souligne Abdallah Zekri. Le problème est aussi que les imams formés par l'institut Ghazali ou le centre de formation de l'UOIF[1] – ne sont recrutés nulle part car les mosquées ont l'habitude de prendre les imams payés par l'Algérie. » De plus, le principal facteur de radicalisation est Internet et non les mosquées : « J'ai proposé la mise en place d'un site de contre-propagande au ministère de l'Intérieur, expose Abdallah Zekri. On m'a expliqué que c'était compliqué. »

En s'attardant dans la salle de réunion, les dirigeants algériens vont s'apercevoir que la radicalisation des jeunes n'est pas la seule préoccupation de la communauté algérienne. Les responsables des mosquées et associations cultuelles font part de leurs frustrations et revendications. Un vrai défouloir. Abdallah Zekri est sans conteste le plus virulent. Cet ancien gendarme, fort en gueule, ne mâche pas ses mots et tape à la fois sur les hommes politiques français appelés à « mieux respecter l'islam » et sur les Algériens à qui il reproche le manque de personnel dans les consulats : « Il y a des gens qui font la queue dès 1 heure du matin pour faire leur passeport. Il y a 65 000 personnes inscrites. Il faudrait des bureaux d'enrôlement mobiles. Il y a des emplois fictifs au niveau des consulats ! » L'imam de la mosquée d'Argenteuil (Val d'Oise) a, lui, des problèmes de fonds : il réclame de l'aide pour créer un collège-lycée musulman de 10 000 mètres carrés à Argenteuil. « On ne peut pas aider partout », répond

1. Union des organisations islamiques de France, proche des Frères musulmans.

en souriant Sellal. L'institut Al-Ghazali de la Mosquée de Paris bénéfice déjà des subsides algériens. Dans un registre similaire, Mohamed Salah Hamza, imam de la mosquée du 18e arrondissement à Paris, souligne que le vendredi 6 000 à 7 000 fidèles se retrouvent à prier dans un local qui va être vendu : « Ne serait-il pas préférable que l'Algérie achète les 2 hectares de terrain ? » Abderrahmane Dahmane intervient à son tour pour proposer une vieille idée, qui n'a toujours pas fait son chemin : la création d'une fondation « financée par les riches Algériens ». Abdelmalek Sellal, qui connaît aussi les divisions de l'islam en France, y compris entre Algériens, répond par une pirouette : « Nous pouvons aller loin si vous pouvez vous entendre entre vous. » Avant le Premier ministre algérien, Nicolas Sarkozy a lui aussi fréquemment visité la Grande Mosquée de Paris et s'est heurté aux divisions de ses dirigeants. En 2003, ministre de l'Intérieur, il a tenté d'organiser l'islam de France en s'appuyant sur Dalil Boubakeur. En vain. L'ancien chef de l'État n'a jamais su trouver les mots avec les Algériens.

7

« Pourquoi ils ne nous aiment pas ? »

Ce jour-là, prolixe comme à son habitude dès qu'il s'agit d'évoquer la vie politique française, Abdelaziz Bouteflika s'épanche sur celui qui a dirigé la France pendant cinq ans : Nicolas Sarkozy. La conversation se déroule en 2012, un an avant sa longue hospitalisation parisienne, dans le palais présidentiel d'El Mouradia, en présence de diplomates français et algériens, notamment Mourad Medelci, ministre algérien des Affaires étrangères. Les propos sont d'une rare violence : « Les choses ne pourront pas être pires que ces dernières années ! » L'aigreur du président algérien est à la hauteur de ses espoirs déçus. Il a cru en Sarkozy, jeune ministre de l'Intérieur arrivé sans tabou, sans avoir connu la colonisation, ni la guerre : « Il n'est pas aimé par la population algérienne, mais était très attendu par les autorités », raconte un ancien conseiller. Plus dure a été la chute. Pendant de longues minutes, Bouteflika se plaint du traitement infligé par Sarkozy : « On ne peut pas aller vers

des relations banalisées, s'énerve-t-il. L'Algérie n'est pas pour la France ce qu'est le Zimbabwe ! » Comme souvent, Bouteflika rappelle que l'Algérie était un département français et non un protectorat comme le Maroc, l'ennemi héréditaire. Histoire d'un rendez-vous raté.

Une fois élu en mai 2007, Nicolas Sarkozy sait qu'il a une carte à jouer : historiquement, les Algériens n'aiment pas le PS, qu'ils accusent de les avoir laissés seuls face aux islamistes pendant les années noires. Le 2 décembre 2007, comme ses prédécesseurs, le jeune président foule le tarmac de l'aéroport d'Alger. L'accolade avec Bouteflika est chaleureuse. Dans la délégation française, 200 personnes ! La France de l'intégration (Fadela Amara, Rachida Dati, Rachid Kaci, Yamina Benguigui...), des pieds-noirs (Alexandre Arcady...), des intellectuels ou humoristes algériens (Malek Chebel, Smaïn...), des chefs d'entreprises qui font du business de l'autre côté de la Méditerranée (Aigle Azur, Alstom, Axa, BNP Paribas, Bouygues, Colas, GDF, Decaux, Lafarge, Razel, Société Générale, Total...). Très attendu sur le thème de la repentance de la France, Sarkozy donne des gages. Après un bain de foule houleux, il déclame à Constantine le 5 décembre 2007 : « Le système colonial est injuste par nature. » Pas de pardon formel, mais un premier geste... jugé insuffisant. Yazid Zerhouni, inamovible ministre de l'Intérieur, un grognard de la génération FLN, estime que les excuses ne sont peut-être « pas nécessaires », mais qu'elles seraient « utiles ». Pendant le déjeuner, Abdelaziz Bouteflika – fait rarissime – s'exprime en arabe, ce qui oblige le président français à utiliser des écouteurs, qu'il porte ostensiblement de travers.

Cette visite avait commencé par un incident diplomatique à caractère antisémite : le ministre des Moudjahidines, Mohamed Cherif Abbas, avait déclaré cinq jours avant son arrivée que Nicolas Sarkozy devait son élection au « lobby juif ». Il avait fallu des heures de discussion entre Bernard Bajolet, alors ambassadeur de France en Algérie et le conseiller « Afrique du Nord » à l'Élysée, Boris Boillon, pour que la visite ne soit pas annulée. Ironie du sort, en matière de lobby, Mohamed Cherif Abbas sait de quoi il parle : les Moudjahidines constituent le principal groupe de pression en Algérie. Les anciens combattants représentent la base du régime, qui sait les cajoler : leurs pensions et celles de leurs ayants droit ont été multipliées par deux entre 2009 et 2013. En 2014, le budget de ce ministère était supérieur à ceux de l'Agriculture et de la Justice. À son retour, pour ne fâcher personne, Nicolas Sarkozy reçoit les harkis, où il fait un mea culpa inédit : « La France vous doit réparation. » Subtil jeu d'équilibre… qu'Alger n'apprécie pas.

Rapidement, l'éclaircie entre Paris et Alger va se voiler. Le nuage arrive de loin. Une affaire vieille de vingt ans. Ali André Mecili, avocat franco-algérien, a été assassiné le 7 avril 1987 à Paris. Il était membre fondateur du Front des forces socialistes, qui milite pour les droits de l'homme et réclame l'instauration d'une démocratie en Algérie. L'assassin présumé, interpellé le 10 juin 1987, avait été expulsé en urgence absolue sur décision du ministre délégué à la Sécurité de l'époque, Robert Pandraud. Un geste pour ne pas froisser l'Algérie. Mais dix ans plus tard, le 15 août 2007, le commanditaire présumé, Mohamed Ziane Hasseni, capitaine de la sécurité militaire, responsable du protocole de

l'État algérien, est interpellé à l'aéroport de Marignane à Marseille. Visé par un mandat d'arrêt international, il est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Aussitôt, les autorités algériennes dénoncent un « acharnement inexplicable » et réclament sa remise en liberté. Elles affirment que l'homme interpellé n'est pas le bon, qu'il s'agit d'une homonymie. Au bout de six mois, Hasseni obtient l'autorisation de quitter la France, mais les relations restent glaciales.

Nicolas Sarkozy se tourne vers les amis incontestables de l'Algérie. En 2009, il reçoit discrètement Benjamin Stora, l'historien fétiche de François Hollande. Catherine Pégard, conseillère chargée du pôle « politique » de l'Élysée, a joué les intermédiaires pour organiser la rencontre. Terrorisme, pétrole, immigration… Le président français semble intéressé par l'analyse de l'historien. Mais il fait une fixation : « Sa principale obsession était : "Pourquoi ils ne nous aiment pas[1] ?" », se souvient Stora. En février 2010, deux poids lourds de l'Élysée, le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant et le conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, sont envoyés en éclaireurs pour tenter de désamorcer la crise. Claude Guéant : « Nous avions préparé ce voyage avec beaucoup de soin, plus que d'autres déplacements[2]. » L'accueil est tiède, mais la glace semble se fendiller. Cependant, deux mois plus tard, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, est convoqué par le ministre algérien des Affaires étrangères, qui lui fait part de la « grande surprise et de la profonde préoccu-

1. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.
2. Entretien avec les auteurs, le 22 juin 2014.

pation » d'Alger. Il s'agit toujours de l'affaire Hasseni et du refus du juge d'instruction de délivrer un non-lieu en sa faveur. La scène est théâtrale : Xavier Driencourt, assis face au ministre et ses conseillers, se retrouve sur le banc des accusés : « Ça suffit, cette affaire heurte le ministre des Affaires Étrangères ! » C'est presque un ordre. Le diplomate ne se démonte pas. Il doit expliquer qu'en France le gouvernement n'a pas d'autorité sur les juges d'instruction. Jacques Chirac n'a-t-il pas été convoqué par le juge Halphen et Alain Juppé condamné par un tribunal ?

À l'époque, ce n'est pas le seul sujet qui fâche. L'affaire des moines de Tibhirine assassinés en 1996 rebondit avec le témoignage de François Buchwalter, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Alger, qui évoque l'hypothèse d'une bavure militaire. De son côté, Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères, qui n'est pas aimé à Alger, met de l'huile sur le feu en déclarant tout le mal qu'il pense de la génération au pouvoir en Algérie : « Nos rapports avec l'Algérie ont été à ce point sentimentaux, violents et affectifs que tout est très difficile et douloureux. La génération de l'Indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple[1]. » Autre sujet de discorde : l'octroi de visas. L'Algérie dispose d'un accord spécifique déjà particulièrement avantageux mais souhaiterait le rouvrir. L'immigration d'une partie de ses ressortissants en France, en particulier les jeunes qui ne trouvent ni boulot, ni logement, constitue une soupape de sécurité pour l'Algérie : « Ces avantages étaient justifiés par

1. *Journal du dimanche*, le 21 février 2010.

les considérations de l'époque, rappelle Claude Guéant. Les Algériens n'étaient pas hostiles à des aménagements. Mais c'est toujours très difficile à aborder[1]. » Enfin, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, décide d'élargir la liste des pays à risque dans le cadre de la lutte contre l'islamisme radical. L'Algérie se retrouve aux côtés du Pakistan et du Yémen : le Quai d'Orsay fait le forcing pour éviter ce nouvel « affront ». Une anecdote révèle l'ambiance polaire qui règne entre les deux pays. En novembre 2009, l'ambassade de France à Alger apprend que Bouteflika doit se faire hospitaliser en Suisse et qu'il doit passer par la France. Les diplomates en poste à Alger préviennent l'Élysée. Ils conseillent de téléphoner au « patient ». Les choses traînent. Un rendez-vous téléphonique est finalement fixé entre Bouteflika et Sarkozy. Mais le chef d'État algérien ne daigne pas décrocher. Lorsque Sarkozy téléphone, le chef du protocole algérien annonce que Bouteflika est dans l'avion et qu'il ne peut pas recevoir l'appel du président français.

En juin 2010, le secrétaire général de l'Élysée retourne à Alger. Il est reçu pendant une heure et demie par Bouteflika. Les relations semblent s'être détendues. Claude Guéant a-t-il de bonnes nouvelles pour ses interlocuteurs ? Deux mois plus tard, la cour d'appel de Paris accordera un non-lieu au diplomate algérien mis en cause dans l'affaire Mecili. Un soulagement pour les Algériens… et les Français. Le président Bouteflika garde son hôte pour le déjeuner, ce qui est rarissime. La France décide d'ouvrir le dossier des investissements

1. Entretien avec les auteurs, le 22 juin 2014.

des entreprises françaises. Elle soupçonne Alger de mettre des bâtons dans les roues des grandes entreprises françaises. De nombreux contentieux sur de très gros marchés sont en cours. Un émissaire spécial, Jean-Pierre Raffarin, est nommé pour mettre de l'huile dans la machine France-Algérie. Une mécanique complexe. Si le lien se renoue en apparence, la fracture va – en fait – continuer à s'aggraver. Abdelaziz Bouteflika attend de Nicolas Sarkozy une relation d'exception, pour ne pas dire exclusive. Il attend de lui qu'il réintroduise l'Algérie – marginalisée après dix ans de décennie noire – dans le jeu de la diplomatie internationale. Mais rien ne vient. Au contraire. Nicolas Sarkozy, qui défend son projet d'Union pour la Méditerranée (UPM), place l'Algérie au même niveau que les autres partenaires arabes. Pire ! Le président français met en avant l'Égypte. Le Maroc, ennemi juré de l'Algérie, est particulièrement courtisé. C'en est trop pour l'Algérie. L'ancienne colonie vit mal d'être diluée dans le bassin méditerranéen.

La France est de plus – comme les autres pays du monde – confrontée à une crise financière majeure en 2008. L'Élysée est plus préoccupé par le sauvetage des banques et la dette de la Grèce que par les susceptibilités algériennes. De plus, Nicolas Sarkozy est accaparé par la présidence de l'Union européenne en 2008. Puis par celle du G20 en 2011, auquel l'Algérie ne participe pas. Le président n'a d'yeux que pour le Qatar et ses pétrodollars, le Maroc et ses palmeraies. Il téléphone au président sud-africain, à son homologue indonésien, mais la ligne du palais présidentiel d'El Mouradia reste désespérément muette. L'Algérie se sent mal aimée, délaissée, humiliée. L'intervention française en Libye

sous commandement de l'OTAN va être l'ultime faute : Abdelaziz Bouteflika, qui craint une déstabilisation de la région, privilégie la négociation politique. Il est résolument opposé à l'option militaire. Il n'est pas écouté. En mars 2011, les Rafale bombardent le palais de Kadhafi.

Lorsque la campagne présidentielle française débute, la France de Sarkozy et l'Algérie de Bouteflika tentent une ultime paix des braves. Alain Juppé est longuement reçu le 21 juin 2011 par Bouteflika : ce dernier lui assure qu'il ne fera rien pour gêner l'UMP et demande un comportement réciproque du côté français. « Chacun doit contrôler ses extrémistes », assène le président algérien. Juppé répond, droit dans ses bottes : « Comptez sur nous ! » Le gouvernement algérien fait preuve de bonne volonté : il s'est démené quelques mois plus tôt pour enterrer un projet de loi qu'il avait lui-même encouragé via l'Organisation nationale des Moudjahidines (les anciens combattants algériens). Voté en janvier 2010 par 125 députés appartenant à la majorité présidentielle, il visait à « criminaliser la colonisation française ». Mais côté français, les maladresses voulues ou non s'accumulent : en novembre 2011, le projet de transférer aux Invalides les cendres du général Bigeard, décédé en juin 2010, fait grincer des dents en Algérie. L'officier avait reconnu à demi-mot l'utilisation de la torture pendant la bataille d'Alger en 1954, qu'il avait qualifiée de « mal nécessaire ». L'initiative vient de Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants, qui estime que Bigeard a été un « acteur de premier plan des guerres coloniales ». Deux pétitions circulent : l'une pour, l'une contre le transfert aux Invalides. Finalement, la France pliera.

En novembre 2012, une fois la gauche au pouvoir, les cendres du général sont transférées au Mémorial des guerres en Indochine en présence du nouveau ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

En janvier 2011, nouvel incident. Gérard Longuet est sifflé à Perpignan par des rapatriés lors de l'inauguration d'un centre dédié aux Français d'Algérie après avoir évoqué le général de Gaulle. Puis il est applaudi lorsqu'il lit un message de Nicolas Sarkozy expliquant qu'il n'y aura « pas de repentance » de la France pour son passé colonial[1]. Sous l'impulsion de son conseiller, Patrick Buisson, Nicolas Sarkozy mène une campagne très « droitière », qui ne passe pas en Algérie : « Il a finalement écarté l'Algérie de son champ de vision pour des questions intérieures, vis-à-vis de l'électorat FN. Il n'a pas réussi à se détacher de son électorat[2] », confirme Stora. Lorsque le président en campagne explique que la « viande halal est au cœur des préoccupations des Français », ça tousse. Alger coche les cases des « dérapages » commis par Sarkozy. La liste des griefs s'étend presque à l'infini. Une occasion ratée qui s'achève avec la défaite électorale de la droite.

Pendant ce temps, le dossier Ali Mecili, au-delà des alternances politiques, suit son cours… ou plutôt l'achève. En novembre 2014, le juge d'instruction chargé du dossier annonce qu'il clôt le dossier par

1. Gérard Longuet s'est également illustré le 23 octobre 2012 sur le plateau de la « Preuve par 3 » sur *Public Sénat* en faisant un bras d'honneur (pendant le générique) suite à une question portant sur la reconnaissance par la France des crimes commis pendant la colonisation. Un geste assumé. Le sénateur (UMP) de la Meuse a publié un communiqué pour confirmer son « hostilité de principe à une telle repentance ».

2. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.

un non-lieu : « En dépit d'une instruction extrêmement longue et de multiples tentatives de coopération internationale demeurées vaines, l'information n'a pas permis d'établir des charges suffisantes contre quiconque d'avoir commis les faits d'assassinat à l'encontre d'Ali Mecili », écrit le magistrat. Me Antoine Comte, avocat de la veuve d'Ali Mecili, ne décolère pas. Il avait adressé des demandes d'actes, notamment l'audition de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur au moment des faits. Et ne comprend pas que le dossier soit ainsi refermé : « Les relations entre la France et l'Algérie étaient déjà contraintes. Elles le sont encore plus aujourd'hui avec le travail militaire commun au Sahel. C'est une bonne grâce une fois de plus faite aux Algériens. C'est particulièrement déplaisant[1]. » L'avocat a fait appel de cette ordonnance de non-lieu et se dit prêt à saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Selon lui, le dossier renferme les preuves de l'implication des autorités algériennes, notamment du « versement d'une somme d'argent par un capitaine du DRS, les services secrets algériens, à l'assassin présumé en Algérie en 1987 ». Le dossier va rejoindre le cimetière judiciaire franco-algérien. Après Nicolas Sarkozy, François Hollande sera-t-il le président qui va réconcilier la France avec l'Algérie ?

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 29 janvier 2015.

8

Le mur de Bois-Guillaume

À Bois-Guillaume, dans la banlieue de Rouen, le mur en briques rouges ne paraît pas avoir souffert du temps qui passe. Ni la pluie, ni le soleil, ni les années n'ont altéré les lettres blanches qui tranchent avec la couleur des pierres. La peinture a coulé, mais l'inscription est parfaitement lisible : « Salan-TV Amnistie ». Pour les non-initiés, une phrase mystérieuse. Pour ceux qui ont une mémoire politique, une page d'histoire. Les lettres « TV » désignent Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat d'extrême droite, farouche partisan de l'Algérie française. Il a défendu Raoul Salan, l'un des généraux putschistes d'Alger, chef de l'OAS, condamné à la prison à vie en 1962. Ce slogan rageur, écrit en 1965, n'a jamais été effacé, ni par les propriétaires des maisons voisines, ni par les passants. Comme s'il fallait garder une trace de ce passé douloureux. Quelle main en colère a tenu le pinceau ? L'homme qui a ainsi vidé sa frustration est à l'image

d'une France qui, à l'époque, se sent trahie, incomprise, vivant dans la peur du déclin. Dans cette petite ville de 15 000 habitants, les plus anciens susurrent un nom : Georges Hollande. Le père de l'actuel président de la République a mené une liste d'extrême droite aux élections municipales en 1965. Il défendait ouvertement Jean-Louis Tixier-Vignancour et ses convictions pro-Algérie française. Le mur se situe sur le chemin qu'il prenait tous les jours pour se rendre de sa vaste propriété bourgeoise de Bois-Guillaume à son cabinet médical à Rouen. L'hypothèse, jamais prouvée, n'est pas aberrante. Des voisins racontent qu'il lui arrivait aussi de klaxonner l'hymne très reconnaissable de l'« Algérie française » en sortant de chez lui. Son épouse, Nicole, assistante sociale, ne partageait pas ses idées. Elle était réputée pour sa « fibre sociale ». Ce couple, à cet endroit, à cette époque, est le condensé d'une histoire française.

Dans l'ambiance feutrée des archives départementales de la Seine-Maritime, la lecture du quotidien *Paris-Normandie* rappelle la réalité crue de la guerre d'Algérie à la fin des années 1950. Au fil des une et des pages intérieures, le quotidien rend compte du drame qui se joue alors à plusieurs milliers de kilomètres de Rouen. Si loin, si proche. Le 2 mars 1959, cinq ans après le début du conflit, le quotidien rapporte que « dix personnes ont été enlevées par des fellaghas à la ferme d'Aïn Bessam ». Le 14 mars, la petite ville de Bois-Guillaume, dans la banlieue rouennaise, enterre un fils du pays, soldat tué en Algérie. Le même journal publie quelques jours plus tard une photo de la dépouille d'Amimouche, chef du FLN, abattu par les

Français. La guerre d'Algérie s'immisce dans tous les foyers. Elle les unit ou les divise. Quelque part dans Rouen, le docteur Georges Hollande et sa femme, Nicole, sont l'illustration de cette déchirure française. François Hollande n'a alors que cinq ans. Comme de nombreux Français, il est un enfant de la guerre d'Algérie, une guerre qu'il n'a pas connue mais qui est inscrite dans la mémoire familiale.

Le 4 mars 1959, quelques jours avant les élections municipales à Rouen, une liste fait son apparition sous l'intitulé « Anti-partis et rénovation municipale ». Elle est présentée par une organisation baptisée Défense combattante de la France. Créée à Rouen le 8 novembre 1958, elle a pour but de rassembler tous les anciens combattants (14-18, 39-45, Résistance, Maquis, Indochine), y compris ceux de la « campagne d'Algérie [...], afin de maintenir et resserrer les liens avec l'armée[1] ». La plupart des candidats de la liste sont décorés de la médaille militaire, anciens prisonniers de guerre, mutilés... Elle comprend un ingénieur à la retraite, un représentant, un monteur en charpente, un agent commercial, un astrologue, mais aussi un médecin : Georges Hollande. Il est l'un des rares à ne faire valoir aucun titre militaire. Il n'a d'ailleurs aucun lien particulier avec l'Algérie, où il n'a ni terre, ni famille, ni souvenirs : « Il manifeste de plus en plus de sympathie pour le refus du camp de l'abandon de l'Algérie française[2] », se souvient son fils, François Hollande, qui s'est rarement confié sur le sujet.

1. *Journal Officiel*, 14 novembre 1958.
2. Émilie Lanez, *Même les politiques ont un père*, Stock, 2015.

Dans le dossier des Renseignements généraux archivé à Rouen, la note d'information n° 419/59 datée du 25 février 1959 confirme l'apparition d'une liste déposée par l'association Défense combattante de la France. Le nom de Georges Hollande figure en quatrième position. Selon les policiers chargés de surveiller la vie politique locale, ses dirigeants « promettent de mener une campagne avec le maximum d'efforts ». Dans une autre note estampillée « secret » au tampon rouge[1], les agents du renseignement écrivent : « L'organisation Défense combattante de la France (DCF) avait pour but de rassembler les anciens combattants de toute tendance en dehors de toutes préoccupations politiques. Mais au bout de quelques semaines, on s'aperçut que la DCF s'orientait résolument vers l'extrême droite. » Le programme des « anti-partis » joint au dossier des policiers reflète les positions « ultra » de ses membres : l'un des tracts montre un fromage portant la mention « mairie » grignoté par les représentants des partis de droite et un rat. En surplomb le général de Gaulle, sans visage, les bras en l'air. Impuissant. Le slogan proclame : « Le fromage est là : la faim justifie les moyens. » À ce moment-là, le général de Gaulle n'a pas encore « trahi » les partisans de l'Algérie française. Il les a rassurés avec un historique et ambigu « Je vous ai compris » prononcé le 4 juin 1958 à Alger. Mais les anciens combattants sont inquiets : « Mon général, vous avez remplacé la tête de l'État mais tout le corps est resté le même et il espère,

1. Note des Renseignements généraux de Rouen, du 22/07/1963, n° 1208, A/S de M. André Canry, susceptible d'appartenir au mouvement néonazi « Jeune Légion d'Europe ».

agit, réagit comme avant, avec les mêmes réflexes du système. » D'autres phrases complètent la profession de foi : « Votez Français, votez propre, votez neuf. »

Depuis le début de la guerre d'Algérie, les RG surveillent de près à Rouen – comme ailleurs – les noyaux durs de l'extrême droite. Une multitude de groupuscules mêlant résistants, anciens combattants, ultra-cathos, monarchistes, gaullistes déçus et partisans de l'Algérie française, se créent. Dans une note classée « secret » datée du 17 juillet 1958, les policiers écrivent : « On apprend de source tout particulièrement sûre qu'un certain nombre d'associations d'extrême droite se réunissent actuellement en cercle très restreint [...]. C'est ainsi que le vendredi 18 juillet 1958, M. Michel Vallet, avoué, 30 rue aux Ours, à Rouen, monarchiste connu, président de l'Union de défense des professions libérales (UDCL) réunit à son domicile plusieurs personnes sur un plan à la fois amical et politique. Parmi les invités, Jean Trevilly, ancien responsable du PPR [parti patriote révolutionnaire[1]] et membre des comités de salut public. » Michel Vallet est en deuxième position sur la liste « anti-partis », où figure Georges Hollande. Jean Trevilly, membre des comités de salut public, soutient, lui, la liste « anti-partis ». Mis en place à Alger en mai 1958, ces comités insurrectionnels s'opposent à la ligne jugée trop molle du gouvernement. Ils sont notamment emmenés par le général Raoul Salan, partisan de l'Algérie française. Ils disposent d'un bulletin de liaison diffusé en mars 1959, qui revendique un

1. Ce groupement a été dissous par décret du Conseil des ministres le 15 mai 1958 (*Journal officiel*).

soutien sans réserve au mouvement « anti-partis » : « Tout l'éventail social y est représenté : dockers, docteurs […]. Les vieux chevaux de retour essaient de faire passer cette liste pour une liste de parachutistes […]. Jamais pareille démonstration combattante n'a été aussi pleinement réalisée. » La liste est parrainée par Jean-Louis Tixier-Vignancour, futur avocat du général Salan.

À Rouen, le mouvement des « anti-partis » est accueilli fraîchement. La 7e section de la Médaille militaire apprécie peu de voir que l'une de ses membres, madame Lacrosse, se soit engagée dans ce combat. Elle publie un communiqué dans laquelle elle assure qu'elle « ne soutient en aucune façon la candidature car la société est formellement apolitique ». *Paris-Normandie* ne rend compte d'aucun débat public. Le journal publie les résultats du premier tour le 10 mars 1959 : Georges Hollande obtient 1859 voix (les électeurs peuvent à l'époque panacher et voter pour un membre de la liste). La liste, qui totalise 4 % des voix, n'est pas présente au second tour. Elle est étrillée par le journal *La République de Normandie* qui révèle que, parmi ses membres, figurent un ancien milicien condamné à mort, un faux officier de la Légion d'honneur et des « personnes qui n'ont jamais combattu[1] ».

Georges Hollande continue-t-il à militer au sein de ces cercles ? Seule certitude : au fil des ans, ses convictions ne varient pas. François Hollande se rappelle : « Mes plus anciens souvenirs remontent à l'époque

---

1. *La République de Normandie*, 20 mars 1959.

où j'avais 6 ou 7 ans […]. Le général de Gaulle venait d'annoncer la tenue d'un référendum sur l'autodétermination. Je me rappelle la déception de mon père[1]. » Le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie se déroule le 8 janvier 1961, alors que le général de Gaulle est président de la République : 75 % des Français votent oui. La frange des déçus, des frustrés, des nostalgiques tente de s'organiser. Georges Hollande en fait partie : « Il craignait le déclin de la France[2] », raconte François Hollande. Le président de la République assure avoir tiré profit des opinions politiques de ce père à l'engagement si différent : « Ses idées, opposées aux miennes, m'obligèrent à construire ma pensée, à affûter mes arguments. Partisan de l'Algérie française, il professait des convictions qui heurtaient celles qui naissaient dans mon esprit. Sans doute est-ce déjà une éducation que d'aller contre celui que l'on aime. Mais au fond, je l'en remercie, car cette confrontation a aussi forgé mon caractère[3]. »

Au début des années 1960, le nom de Georges Hollande n'est pas mentionné dans les notes des RG, mais les policiers poursuivent une surveillance assidue du groupe qu'il fréquente. Bien informés, ils décrivent ainsi le déroulement d'une réunion privée, qui rassemble 300 personnes (avocats, médecins, industriels, ouvriers…) dans la salle de la Société industrielle à Rouen le 29 juin 1962. La date n'est pas anodine : ce conclave se réunit six jours avant la déclaration d'Indépendance de l'Algérie : « L'assistance paraissait

1. *L'Express*, 19 décembre 2012.
2. *L'Express*, 19 décembre 2012.
3. François Hollande, *Changer de destin*, Robert Laffont, 2012.

principalement composée de personnes favorables aux thèses de l'Algérie française ou opposées à la politique gouvernementale au regard du problème algérien[1]. » Les deux orateurs sont le colonel Rémy, membre de la résistance, et Me Vallet Michel, qui figurait sur la fameuse liste « anti-partis » de Rouen, considéré comme le principal animateur local du mouvement Restauration nationale, partisan de l'Algérie française et de l'OAS : « Me Vallet, dont les opinions favorables à l'Algérie française sont bien connues, dit son ressentiment de voir celle-ci se séparer de la France et devenir une proie facile pour les totalitaristes soviétiques[2]. »

Six jours plus tard, l'Algérie déclare son indépendance. L'accord signé avec la France ne signe pas la fin des hostilités. L'Organisation de l'armée secrète (OAS), composée de déçus du gaullisme, multiplie les attentats. Une note confidentielle du ministère de l'Intérieur envoyée à l'ensemble des préfets, notamment celui de la Seine-Maritime, s'inquiète de l'arrivée de « commandos activistes » en métropole : « Certains renseignements permettent de penser que l'organisation clandestine OAS envisage de faire pénétrer en métropole des commandos chargés de commettre des attentats. […] Vous devrez en particulier intensifier la surveillance des milieux activistes de votre secteur. » Le 22 août 1962, le général de Gaulle échappe de peu à un attentat qui le vise à Clamart, organisé par l'OAS. Cette organisation n'est pas la seule à vouloir

---

1. Note des Renseignements généraux de Rouen, nº 1083, datée du 13 juillet 1962.
2. Note des Renseignements généraux de Rouen, nº 1083, datée du 13 juillet 1962.

s'opposer à la perte de l'ex-colonie. La police surveille nombre de « mouvements subversifs » soupçonnés de vouloir poursuivre le combat pour l'Algérie française, tels que l'Association pour l'étude pour la réforme de l'État (AERSE), qui « vise à mettre sur pied un groupement de masse », l'Union nationale des parachutistes (UNP), qui « tend à regrouper d'anciens parachutistes », ou le Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord, qui « sous couvert de défense des intérêts des rapatriés vise à constituer un mouvement où l'on prône le combat pour l'Algérie française[1] ».

En mars 1965, le Dr Hollande se lance de nouveau dans la bataille des municipales. Cette fois-ci, il se présente comme tête de liste à Bois-Guillaume, une commune résidentielle proche de Rouen, où il a installé sa famille. Son épouse, infirmière de formation, travaille dans l'entreprise TRT (qui assemble des poste-émetteurs pour l'armée française) à Deville-les-Rouen comme assistante sociale. « On la disait très soucieuse du bien-être des employés, rapporte Gilbert Renard, actuel maire (divers droite) de Bois-Guillaume. On lui prête une vraie fibre sociale[2]. » Georges Hollande a toujours son cabinet médical à Rouen, mais se découvre une carrière d'agent immobilier. Il achète et loue des appartements, notamment dans deux résidences de Bois-Guillaume. François Hollande, lui, est scolarisé dans l'un des établissements privés réputés de la région, l'école

1. Note de la Direction des Renseignements généraux, n° 547, datée du 10 avril 1963.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 janvier 2015.

Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rouen, dirigé par les Frères des écoles chrétiennes. Le programme de la liste de Georges Hollande appelée « Rénovation et expansion communale » se résume en quelques lignes : « La liste, bien que soucieuse des améliorations urgentes et des problèmes sociaux, entend s'orienter vers un aménagement de la cité s'inscrivant dans l'évolution future de l'agglomération urbaine ». Elle se veut « apolitique » et souhaite mettre l'accent sur les « problèmes techniques du développement urbain[1] ». La liste compte 23 noms : Georges Hollande ne cache pas sa sympathie pour Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat du général putschiste Raoul Salan, et candidat à l'élection présidentielle de décembre 1965. « Les réunions se déroulaient à son domicile[2] », se souvient Colette Lamboley, une ancienne colistière. Mais la liste compte parmi les chefs de file un certain Roland Renier, nommé maire de la ville entre 1942 et 1944 par le régime de Vichy : « Ça a forcément connoté un peu la liste, raconte Gilbert Renard. Il était de notoriété que Georges Hollande était, lui, un fervent partisan de l'Algérie française[3]. » D'autres membres de la liste auraient fait partie de l'OAS. La liste du père de François Hollande arrive en troisième position et ne franchit pas la barre du premier tour. Georges Hollande ne renouvellera pas l'expérience de la politique. Son mentor, Jean-Louis Tixier-Vignancour, qui reprochait principalement au général de Gaulle d'avoir « abandonné » l'Algérie, se présente lors de l'élection

1. *Paris-Normandie*, 11 mars 1965.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 janvier 2015.
3. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 janvier 2015.

présidentielle en 1965 pour l'extrême droite. Il arrive en quatrième position derrière de Gaulle, François Mitterrand et Jean Lecanuet. Dans les années 1980, la famille Hollande quitte Bois-Guillaume pour s'installer à Neuilly-sur-Seine. L'extrême droite n'a jamais pris racine à Bois-Guillaume.

9

Hollande vend son âme au FLN

En juillet 2006, François Hollande n'est ni candidat à la présidence de la République, ni une figure majeure du paysage politique français. Il est le patron discret du parti socialiste, alors dans l'opposition. Il passera bientôt dans l'ombre de sa compagne, Ségolène Royal, désignée six mois plus tard comme candidate aux présidentielles de 2007. François Hollande se rend alors en Algérie. Kader Arif, délégué national du PS, l'un de ceux qui ouvre les portes de l'Algérie à François Hollande, figure dans la délégation : « Cela faisait seize ans qu'il n'y avait plus de contacts entre le PS et le FLN. Il semblait difficile de maintenir ce non-lien. La question algérienne n'est pas seulement une question de politique internationale, mais aussi de politique intérieure[1] ». L'historien Benjamin Stora, affligé par la méconnaissance de la classe politique de l'Algérie, est là aussi pour mettre

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

François Hollande au niveau : « On ne peut pas traiter économiquement avec un pays sans rien connaître de son histoire. Il faut savoir qui sont les Algériens. L'Algérie est le plus grand pays du Maghreb[1]. » Une grande carrière politique passe par un séjour à Alger.

Chef de file de l'opposition socialiste, François Hollande est alors accueilli avec les fastes d'un chef d'État par le président Bouteflika, qui le reçoit pendant trois heures (ce qui n'est pas inhabituel, comme nous l'avons déjà relaté). Le premier secrétaire du PS tire à l'époque profit des relations glaciales de l'Algérie avec la droite. Jacques Chirac se démène avec sa majorité, qui a fait voter une loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés », dont un article affirme le « caractère positif » de la colonisation[2]. Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, s'est lui taillé une réputation exécrable dans les rues d'Alger en expliquant lors d'un déplacement à La Courneuve qu'il faut « nettoyer la cité au kärcher ». François Hollande saisit l'opportunité de marquer des points en condamnant lors de son voyage « le système colonial qui n'a aucun caractère positif ».

S'il est reçu avec autant d'honneurs, c'est aussi parce que le premier secrétaire du PS va devenir le meilleur avocat du FLN pour son adhésion à l'Internationale socialiste (IS), un club de 168 partis sociaux-démocrates, socialistes et travaillistes de tous les continents. Le patron des socialistes français va peser de tout son poids pour que l'ex-parti unique, qui tentait depuis des années

1. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.
2. Cet article sera abrogé par le Conseil constitutionnel le 15 février 2006.

de rejoindre l'organisation, puisse avoir un fauteuil et trouver ainsi une forme de légitimité démocratique. Une partie du PS soutient le FLN : « Une manière d'effacer le souvenir de la SFIO, qui a été partie prenante de la guerre », raconte un historien. En Algérie, le Front des forces socialistes (FFS) – déjà membre de l'Internationale socialiste – s'opposait jusqu'alors à l'adhésion du FLN en quête de respectabilité. Lors d'une rencontre avec le PS français, Karim Tabbou, porte-parole du FFS, décrit la situation : « Ce n'est pas sans tristesse et sans peine que nous nous rencontrons aujourd'hui, dans un pays sous état d'urgence, où la vie politique est réduite à sa plus simple expression et où il n'existe pas vraiment d'espace public. » Le responsable du FFS affirme « comprendre la volonté légitime de la France et de votre parti de normaliser ses rapports avec l'Algérie » mais il s'interroge sur « l'évaluation faite par le PS du processus politique en Algérie » au moment où « nous constatons un regain d'autoritarisme ».

Lors d'une conférence de presse, François Hollande assure que ce n'est plus un problème : « L'existence d'un autre parti algérien, le FFS, au sein de l'IS ne sera pas un inconvénient majeur pour l'aboutissement des démarches du FLN[1]. » Autrement dit, Hollande fait jouer de son influence pour pousser la candidature de l'ex-parti unique. Curieusement, à la même époque, Karim Tabbou, a une position plus nuancée : le FFS ne veut être « ni comité de soutien, ni de censure », mais estime que les partis candidats doivent « respecter dans les faits » les principes de cette organisation

1. *InfoSoir*, 10 juillet 2006.

internationale des partis socialistes[1]. En clair, le FLN, parti du pouvoir, a-t-il sa place au sein de l'IS alors qu'il est le pilier d'un régime autoritaire, dont certains généraux sont accusés de crimes contre l'humanité ? Neuf ans plus tôt, le Congrès de l'Internationale socialiste avait, d'ailleurs, voté une résolution sur l'Algérie afin de dénoncer la répression menée par le pouvoir : « Nous demandons au gouvernement algérien d'écouter la voix des manifestants [...] qui sont descendus dans les rues des principales villes algériennes pour manifester contre la violence, pour la paix et la démocratie. »

À Alger, l'interlocuteur de François Hollande n'est pas n'importe qui : Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, alors chef du gouvernement, est l'incarnation de l'aile la plus conservatrice du FLN. Il fait partie de ceux qu'on appelle les « barbe-FLN ». On lui prête des sympathies islamistes et des penchants anti-français : « J'ai passé deux heures avec lui, se souvient un diplomate. Il était assis devant un tableau représentant une scène de guerre et disait que sous chaque pierre il y avait un cadavre d'Algérien assassiné par la France. » Devant François Hollande, Belkhadem prend soin de rappeler que les relations avaient été rompues avec les socialistes français pendant dix ans en raison des « positions indésirables du PS vis-à-vis de la crise sécuritaire qu'a traversée l'Algérie » et que la « révision du PS de ses positions vis-à-vis de l'Algérie » a rendu possible l'invitation du chef du PS par le FLN. Dans les années 1990-2000, au plus fort de la guerre entre l'armée et les islamistes, François Mitterrand avait condamné

1. *Le Quotidien d'Oran*, 11 juillet 2006.

l'interruption du processus électoral par le pouvoir en Algérie au moment de la victoire du Front islamique du salut (FIS). Certains membres du FIS qui avaient fui l'Algérie ont été accueillis en France, où ils ont bénéficié de l'asile politique. Les socialistes français n'auraient pas pris la mesure du drame qui se jouait de l'autre côté de la Méditerranée : « J'ai connu un commissaire de police qui allait au cimetière deux fois par semaine pour enterrer ses collègues », raconte un policier en poste à Alger. Il faudra les premiers attentats commis en France et revendiqués par le GIA (Groupe islamique algérien) pour que le drame algérien traverse la mer Méditerranée. « Les Algériens ont eu le sentiment d'être abandonnés, raconte l'historien Benjamin Stora. Les intellectuels français s'occupaient de la Yougoslavie. Il y avait beaucoup plus de morts en Algérie[1]. » Mais l'heure est à la réconciliation. À tout prix.

Depuis ce voyage, Karim Tabbou a démissionné du FFS et a créé un nouveau parti, l'Union démocratique et sociale (UDS), qui n'est pas autorisé par le pouvoir algérien. Mais sa colère n'est pas retombée : « En 2006, François Hollande, qui n'était que chef de parti, a été reçu à Alger comme un hôte officiel. Nous étions très en colère. Nous n'avions même pas été informés de cette visite ! Nous lui avons dit que nous déplorions qu'il soit invité par un parti qui ne respecte pas les libertés fondamentales. Mais nous avons pris conscience que la raison d'État l'emporte sur le reste[2]. » Le PS, au-delà de toute question éthique, cherche à reprendre pied en Algérie.

1. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.

Quitte à vendre son âme au FLN. Au prix de compromissions douteuses : « Le PS jouit d'une influence forte au sein de l'Internationale socialiste, poursuit Karim Tabbou. Aucun parti ne peut adhérer sans l'aval du PS. Pour l'adhésion du FLN, les socialistes français ont joué un rôle fondamental. Ils se sont opposés à des résolutions visant à dénoncer les violences commises en Algérie. Lorsqu'elles étaient votées, ils faisaient en sorte qu'elles soient inopérantes. Nous avons eu l'idée d'organiser une réunion de l'Internationale socialiste à Alger pour soutenir les forces démocratiques, le PS a fait obstruction. » À la veille de l'élection présidentielle de 2007 en France, le PS et le gouvernement algérien marchent main dans la main. En cas d'accession au pouvoir, la gauche s'est rallié un partenaire puissant de l'autre côté de la Méditerranée. Cependant, Ségolène Royal rate le coche. Nicolas Sarkozy devient président de la République. Rendez-vous raté. Ce n'est que partie remise.

Fin 2010, François Hollande envisage de se rendre de nouveau en Algérie. Il va se lancer dans la campagne pour les primaires socialistes. L'Algérie reste un point de passage obligé pour tout candidat à la présidentielle. Le 28 septembre 2011, il écrit une lettre à son principal interlocuteur en Algérie, une nouvelle fois Abdelaziz Belkhadem, gardien du temple du FLN, promu « représentant personnel du président de la République ». Dans le courrier à en-tête de l'Assemblée nationale, consulté par les auteurs, le député de la Corrèze et président du conseil général annonce sa « nouvelle visite » à Alger : « J'ai eu l'honneur en juillet 2006 d'effectuer un fructueux séjour de travail et de rencontres dont je garde

un excellent souvenir. Vous étiez alors chef du gouvernement et moi-même premier secrétaire du Parti socialiste français. » Hollande manie une langue de velours : « Je reste convaincu de la nécessité de nouer des relations approfondies sur la base d'un respect mutuel entre nos deux pays. Il reste, je le sais, beaucoup à faire pour dépasser les difficultés liées à notre histoire commune mais notre proximité géographique, celle de nos deux peuples et celle d'intérêts économiques communs, sont des raisons essentielles de poursuivre le dialogue. »

Trois mois plus tard, Hollande débarque à Alger. Il s'entretient avec la communauté franco-algérienne, puis est reçu à l'ambassade de France, où Xavier Driencourt, ambassadeur alors en poste, lui rappelle que le pouvoir algérien a d'une manière générale des relations plus faciles avec des gouvernements de droite qu'avec ceux de gauche : « Les responsables politiques algériens n'ont jamais digéré de ne pas avoir été soutenus par le pouvoir socialiste pendant les années noires. Cela a laissé des traces chez eux.[1] » Ce voyage algérien est stratégique sur un plan interne au PS. Kader Arif : « C'était un voyage très politique. Nous avions en tête que les Français d'origine algérienne manifestaient leur intérêt pour les élections présidentielles[2]. » Les habitants des banlieues, les Franco-Algériens, les anciens combattants… sont des électeurs potentiels. De nouveau, Hollande promet de faire rentrer le FLN dans les rangs de l'Internationale socialiste. Karim Tabbou et ses camarades socialistes sont vaccinés : ils refusent de voir le futur président

1. Entretien avec les auteurs, le 16 décembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 24 janvier 2015.

de la République. Karim Tabbou: « L'ensemble de son voyage avait été organisé par le FLN, dans les moindres détails. L'objectif était clairement d'avoir le soutien du régime algérien. Hollande nous a proposé un rendez-vous à 7 heures du matin, de manière quasiment clandestine. Nous n'avons pas accepté. »

Trois ans plus tard, le parti du président Bouteflika sera accepté au sein du club des socialistes du monde entier. Son adhésion comme membre consultatif[1] est validée lors du XXIVe congrès de l'IS au Portugal en février 2013. « Nous avions envoyé régulièrement des éléments pour soulever les atteintes aux droits de l'homme du régime, regrette Karim Tabbou. Nous avions reçu le soutien personnel de Pierre Moscovici, qui était membre du comité d'éthique au sein de l'Internationale socialiste. Mais le PS en tant que parti a été au minimum neutre, voire a exprimé un soutien indirect à cette candidature[2]. » Simple hasard ? Entre-temps, les socialistes français – qui jouent un rôle majeur au sein de l'IS – ont accédé au pouvoir. La France a besoin du FLN, qui a besoin de la France. L'éternelle dépendance.

Outre son lobbying politique, François Hollande arrive à Alger avec un autre atout, un (petit) passé algérien qu'il aime évoquer lors de ses discours. Jeune fonctionnaire en 1978, il a effectué un stage de huit mois à l'École nationale d'administration à Alger, où il était encadré par Bernard Bajolet, ex-ambassadeur de France en Algérie et actuel patron de la Direction générale de la

1. L'adhésion du FLN devrait être autorisée lors du prochain Congrès du FLN, en 2017. Admis à titre consultatif, il a le droit à la parole, doit payer une cotisation, mais n'a pas le droit de vote.

2. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.

sécurité extérieure (DGSE). C'est aussi à l'occasion de ce stage qu'il a rencontré Léon-Étienne Duval, archevêque d'Alger de 1954 à 1988, dont il admirait le courage. Décédé en 1996 à Alger, ce dernier est enterré à la basilique Notre-Dame d'Afrique, où François Hollande a fait une halte en 2010 pour lui rendre hommage. « On surestime son lien personnel avec l'Algérie », modère cependant un diplomate. Mais l'homme est un fin tacticien et stratège, qui connaît mieux que d'autres le poids de l'Algérie, quitte à surjouer son histoire algérienne.

Une fois élu président de la République, François Hollande n'oublie pas la leçon du professeur Stora. Il réserve sa première visite d'État dans la région du Maghreb à l'Algérie. Avant lui, beaucoup ont commencé leur déplacement par le Maroc. De nombreux hommes politiques, surtout à droite, mais aussi à gauche, ont une préférence pour le Maroc. Lui fait l'inverse et réserve la primeur à l'Algérie. Ce déplacement est précédé d'une véritable opération séduction à l'égard de l'Algérie. Deux mois auparavant, le 17 octobre 2012, l'Élysée publie un communiqué de trois phrases, où chaque mot est soigneusement choisi : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'Indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. » Cette date correspond à une manifestation qui a été réprimée par des policiers (non nommés dans le communiqué), soupçonnés d'avoir jeté à la Seine des dizaines d'Algériens. Ce message de reconnaissance prend soin de ne pas verser dans la repentance : « Même si c'est un message minimum, les Algériens ont apprécié,

explique Benjamin Stora. Ils savent qu'il y a une opinion publique hostile en France[1]. » De fait, l'UMP et le Front national dénoncent un communiqué « intolérable ». En Algérie, l'organisation des Moudjahidines, les anciens combattants algériens, qui constituent un lobby important – et surtout la base du pouvoir algérien – apprécie la portée du geste.

Dans la foulée, le 8 novembre 2012, le Sénat temporairement à gauche adopte la loi – votée par l'Assemblée nationale dix ans plus tôt ! – qui institue le 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Le geste est symbolique, mais là aussi très apprécié en Algérie, où les questions mémorielles sont politiquement sensibles.

Tout est donc réuni pour que la visite du président se déroule sous les meilleurs auspices, pour que l'Algérie se tourne (enfin) vers la gauche. En décembre 2012, le président François Hollande accompagné de sa compagne, Valérie Trierweiler, foule le tarmac de l'aéroport d'Alger. Une visite de 36 heures. Le tapis, les honneurs militaires et… Kad Merad l'attendent à l'aéroport : le comédien immortalise l'image de François Hollande et Abdelaziz Bouteflika avec son téléphone portable. À l'applaudimètre, le président français fait-il mieux que ses prédécesseurs ? Les youyous retentissent dans les rues d'Alger, la foule se presse le long du parcours, le baroud avec les hommes en armes et tenue traditionnelle est fidèle au rendez-vous. « Mais cela n'égalera

1. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.

jamais la visite de Jacques Chirac en 2003 », souligne un bon connaisseur, membre du service d'ordre algérien, qui a assuré la sécurité de l'ensemble des déplacements présidentiels. Un président chasse (presque) l'autre. Le moment fort est l'allocution le 20 décembre 2012 de François Hollande devant le Parlement algérien, soigneusement préparé avec Benjamin Stora et les personnalités qui connaissent bien l'Algérie : « Le président écoute beaucoup », insiste un diplomate. Il dénonce le système colonial « profondément injuste et brutal » et va un peu plus loin que ses prédécesseurs : « Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien [...]. Il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kherrata [...]. Nous avons un devoir de vérité sur la violence, les injustices, les massacres, la torture. » L'évocation de Sétif répond directement à un discours d'Abdelaziz Bouteflika prononcé six mois plus tôt à l'occasion du 67e anniversaire du massacre du 8 mai 1945 : le président algérien avait alors avancé que « seule une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels, est à même d'aider les deux parties à transcender les séquelles du passé douloureux » en citant précisément les trois massacres évoqués par le chef d'État français.

Il ne s'agit pas encore d'excuses, ni de repentance, mais le couple franco-algérien semble avancer dans le même tempo. « Il a trouvé les bons mots », estime un fonctionnaire français en poste à Alger. Kader Arif : « Côté algérien, certains auraient voulu que l'on aille plus loin. Mais on a senti que ce discours avait accroché[1]. »

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 24 janvier 2015.

D'autant que, dans sa déclaration, le président accorde une large place à un thème moins porteur médiatiquement, mais qui est probablement le plus attendu par les Algériens : la question de l'octroi des visas. Il promet de ne pas faire de ce sujet une « humiliation », mais au contraire d'« amplifier les allers-retours des étudiants, des entrepreneurs, des artistes, des familles ». « La droite a été perçue comme très fermée sur les questions d'immigration, confirme un diplomate. Hollande, lui, est bien passé. » Dans l'avion présidentiel, François Hollande a aussi emmené une quarantaine de chefs d'entreprise pour signer des contrats. Il annonce l'ouverture prochaine d'une usine Renault à Oran. Dans les coulisses, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, met, lui, la dernière main à l'accord militaire, qui va permettre à la France d'avoir l'appui plein et entier de l'Algérie dans la guerre qu'elle va mener au Mali… moins de trois semaines plus tard.

Lune de miel, nouvel élan… Le pouvoir socialiste semble avoir trouvé le bon ton, le bon rythme. Mais un petit faux pas suffit pour faire volet en éclat cette apparente harmonie. Un an plus tard, le 16 décembre 2013, alors qu'il reçoit le Conseil représentatif des institutions juives (CRIF) à l'Élysée, François Hollande s'enquiert de la présence des ministres dans la salle, notamment de Manuel Valls, qui rentre tout juste d'Algérie : « Il en revient sain et sauf, c'est déjà beaucoup », lâche le président français. La salle rigole à la bonne blague, qui ne fait pas du tout rire Alger. La presse algérienne s'insurge de ce dérapage, le gouvernement de Bouteflika dénonce une « moins-value » dans les relations entre la France et l'Algérie. L'homme aux petites blagues doit se fendre

d'un communiqué officiel publié le lendemain par l'Élysée dans lequel il exprime ses regrets auprès du président Bouteflika, qu'il contactera « directement ». De manière moins visible, la loi sur le mariage pour tous n'a pas plu à l'électorat algérien : « Hollande, qui était très bien vu, a perdu de son aura », rapporte un avocat algérien. L'Algérie aime se construire (parfois) avec et (souvent) contre la France.

10

Les réseaux du Président

Sur la photo placardée dans le bureau d'un diplomate resté longtemps en poste à Alger, François Hollande sourit. Le cliché date de début décembre 2010. Il a été pris sur le parvis de la basilique catholique Notre-Dame d'Afrique, qui offre une vue plongeante sur la baie d'Alger. L'ex-premier secrétaire du parti socialiste est alors en pré-campagne pour les primaires du PS. À ses côtes, deux hommes : Kader Arif et Faouzi Lamdaoui. Ils ont pour mission de lui ouvrir les portes de l'Algérie. Ce jour-là, sur les hauteurs d'Alger, à 124 mètres d'altitude précisément, François Hollande, peaufine son image de présidentiable. Il n'a pas seulement minci, mis des costumes plus modernes et changé de lunettes. Il rode aussi son discours. Ce déplacement à l'« étranger » est supposé lui donner la stature d'un homme d'État. Il est suivi par plusieurs journalistes, notamment une équipe de Canal+ : « Monsieur Hollande, n'êtes-vous pas trop gentil pour un combat comme la présidentielle ? »

interroge le journaliste. La réponse improvisée fuse : « Je ne suis pas là pour prendre au collet mes adversaires, pour les clouer à un croc de boucher. Je vais vous dire ce que je pense ; le temps d'un président normal est venu. » L'élection présidentielle est loin, mais la formule reste : le président « normal » est né à Alger.

Encadré par deux Français d'origine algérienne, le futur chef de l'État effectue un parcours extrêmement classique pour un homme politique français. Comme tous les candidats socialistes, il vient se faire adouber par le FLN, partenaire historique du PS depuis près de quarante ans. Cette visite est également un signe à l'intention de la communauté franco-algérienne, nombreuse au sein du parti socialiste. Arnaud Montebourg, son concurrent à la primaire, traversera également la Méditerranée pour une visite de deux jours quelques mois plus tard. Le trublion du PS a un atout supplémentaire. Il est algérien par sa mère. Lors de ce déplacement, François Hollande est aussi accompagné du fidèle parmi les fidèles, Stéphane Le Foll, son directeur de campagne pendant les primaires socialistes, et de Benjamin Stora. Hollande a compris qu'un destin politique, sinon présidentiel, se construit aussi en Algérie, pays miroir de la France. Il soigne son image et les symboles : il passe une heure avec le premier président élu de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella[1]. L'entretien a lieu dans sa villa d'El Menzel, où les images montrent les deux hommes assis dans le salon familial, souriants. Ce héros national recevait pour la première fois un responsable politique français chez lui. François Hollande : « C'est toujours émouvant de voir l'histoire, et

1. Ahmed Ben Bella est décédé le 11 avril 2012 à Alger.

Ben Bella c'est l'histoire[1]. » Les deux hommes évoquent la guerre d'Algérie et le football: « Ben Bella a raconté à François Hollande qu'il avait été joueur professionnel à l'Olympique de Marseille, se souvient Kader Arif. Ils ont aussi évoqué les étapes de l'indépendance, les rendez-vous manqués qui auraient pu faire en sorte que la guerre ne dure pas aussi longtemps[2]. » Son voyage est encadré – pour ne pas dire pris en main – par le FLN, la vieille garde politique algérienne, le parti d'Abdelaziz Bouteflika. En revanche, le futur président n'a pas l'honneur de rencontrer le président algérien.

Dans les rues d'Alger, François Hollande est suivi de près par ses deux sentinelles algériennes, Kader Arif et Faouzi Lamdaoui. Les deux hommes se connaissent bien: ils se sont rencontrés au sein du PS au début des années 2000. Le premier, né à Alger le 3 juillet 1959, fils de harki, a grandi à Castres (Tarn) où sa famille s'est installée dans les années 1960. Ancien rugbyman, c'est un « bébé Jospin »: il a fait ses premiers pas au PS dans les années 1980 en militant au sein de la section Haute-Garonne, qu'il va diriger de 1999 à 2008. En 2003, il est nommé secrétaire national chargé des relations internationales, puis en charge des fédérations auprès de François Hollande, une fonction clé du parti. Il rencontre alors Faouzi Lamdaoui. Né le 14 novembre 1962 à Constantine, lui a vécu en Algérie jusqu'à l'âge de 22 ans. En France, il participe en 1985 à la création de l'association Coup de soleil, qui a pour objectif de « réunir celles et ceux qui ont un lien de vie ou d'amitié

1. *Le Parisien*, 8 décembre 2010.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 24 janvier 2015.

avec le Maghreb ». Il en devient un membre permanent. Cette structure est mise en place par Georges Morin, un instituteur resté en Algérie après l'Indépendance. Il avait pour collègue Abdelmajid Lamdaoui, le père de Faouzi, lui-même instituteur. Il a pris le fiston sous son aile. Coup de soleil s'est montée en réaction à SOS Racisme, dont certains estimaient qu'elle avait laissé sur le carreau la « beurgeoisie ». En 1992, Lamdaoui intègre le PS pour « poursuivre son combat contre les discriminations et pour la promotion de la diversité ». En parallèle, il se lance dans les affaires, l'import-export avec l'Algérie, l'immobilier…

Lors de la nomination de François Hollande au PS comme premier secrétaire en 1997, Lamdaoui devient délégué national chargé de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Tout comme Kader Arif, il est présent lors du premier déplacement à Alger en 2006 de François Hollande, point de départ du rapprochement entre le PS et le FLN. Les deux hommes font jouer leurs « réseaux ». Kader Arif a quitté l'Algérie à l'âge de 3 ans et demi, mais a continué à y retourner pour voir sa famille, qui habite dans la banlieue d'Alger : « J'ai des contacts avec l'ensemble des responsables du FLN au niveau des relations internationales, mais aussi avec le Front des forces socialistes, affirme-t-il. Le fait que je sois un enfant de l'Algérie joue beaucoup dans ce cadre-là[1]. » Faouzi Lamdaoui entretiendrait des liens personnels et familiaux avec des responsables politiques algériens : « Il les appelle en direct, relate un proche. Il a des cousins au sein de l'appareil d'État, ça facilite les

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

choses. » Un membre de sa famille aurait été ministre sous l'ère du président Houari Boumédiène.

Tous deux seront de nouveau du voyage présidentiel de décembre 2012 à Alger. Entre-temps, une fois élu président de la République, François Hollande a su remercier les deux hommes pour bons et loyaux services, d'autant qu'ils représentent la diversité : le premier est nommé ministre délégué chargé des Anciens combattants et le second conseiller à l'Élysée chargé de l'égalité et la diversité. Pour Kader Arif, le fils de harki, cette reconnaissance républicaine a une portée particulière : « Rien ne me prédestinait à devenir ministre. Mes parents étaient analphabètes. Mon père qui n'avait pas le permis poids lourd souhaitait que je le passe. Il est difficile d'être à la fois enfant d'Algérie et enfant de France. C'est quelque chose dont j'avais souffert, mais que je voulais dépasser[1]. » Arif se donne pour mission de rapprocher deux peuples, deux mémoires : « Il existe une césure entre les fils de Moudjahidines et les fils de harkis. Il faut dépasser la question de la guerre. J'avais l'occasion de le faire en tant que ministre. C'était au fond une manière de reconstruire ma personnalité tout en en faisant bénéficier les deux pays[2]. » Son titre de socialiste influent a fait que sa qualité de fils de harki n'a jamais pesé sur lui. Quel est le poids de Kader Arif et Faouzi Lamdaoui dans les relations franco-algériennes ? Le premier a incontestablement participé au rapprochement entre les deux pays. Il est le premier ministre délégué aux Anciens combattants à avoir été reçu par son

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

homologue algérien, Mohamed Cherif Abbas, certes à la demande insistante du président algérien. Il a notamment préparé et organisé le défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées avec des soldats algériens. L'apport du second est plus contestable. Un haut fonctionnaire français, très impliqué dans les relations Paris-Alger, a assisté en juin 2013 à une scène étonnante. Elle se déroule pendant un séminaire de la MDI Business School d'Alger, qui visait à la création d'une école franco-algérienne du droit de l'arbitrage. Jean-Pierre Mignard, proche de François Hollande, avocat associé gérant du cabinet Lysias Partners, est présent, tout comme Faouzi Lamdaoui : « Il était au premier rang. Il n'a rien dit, presque personne n'est venu lui serrer la main. Il n'est pas crédible. Cela ne suffit pas d'être conseiller du président. »

L'étoile des deux hommes va rapidement pâlir. En décembre 2014, Kader Arif annonce sa démission. Il est soupçonné d'avoir favorisé la société de l'un de ses frères, Ali Arif, spécialisée dans l'événementiel, bénéficiaire d'importants contrats pendant la campagne des primaires socialistes, puis lors de la présidentielle. Le ministère de la Défense a, par ailleurs, passé un marché avec une société dirigée par les neveux de Kader Arif. Il s'agissait notamment de séances de media training au profit du ministre délégué aux Anciens combattants, qui n'était autre que Kader Arif.

Le déclin de Faouzi Lamdaoui s'est lui déroulé en plusieurs temps. L'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*[1] révèle en octobre 2013 que le conseiller de l'Ély-

1. *Charlie Hebdo*, 23 octobre 2013.

sée a bénéficié d'une protection policière suite à des lettres de menaces de mort (dont les auteurs n'ont jamais été identifiés). Mais surtout que ce proche du président avait pris l'habitude de se faire livrer un pain au chocolat tous les matins à sept heures par ses gardes du corps. Une « consigne » que l'un d'eux n'aurait pas respectée. Suite à cet incident pâtissier, la protection policière a été levée.

Une autre affaire à tiroir va lui valoir la disgrâce élyséenne. Élu à Argenteuil, où il était adjoint au maire, Lamdaoui a rencontré un jeune militant, Mohamed Belaïd. Ce dernier assure avoir été son chauffeur puis celui de François Hollande pendant six mois entre 2008 et 2009, période où il avait démissionné de son poste de premier secrétaire du PS. Il dit n'avoir jamais reçu la rémunération promise. Une plainte pour « travail dissimulé » est classée faute de preuves suffisantes, mais une autre procédure aux prud'hommes est suspendue tant que François Hollande est président. Plus ennuyeux, Belaïd assure que Mohamed Faouzi Lamdaoui, de son vrai nom, logisticien, aurait utilisé à son insu l'identité de son épouse, Naïma Addoun, pour créer une société de transports et de livraisons Alpha. Une première enquête est ouverte par la police judiciaire parisienne qui découvre des anomalies comptables dans les sociétés incriminées. Une nouvelle enquête préliminaire est lancée en janvier 2013[1]. Confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF), elle révèle que Faouzi Lamdaoui serait le gérant de fait de deux sociétés aujourd'hui radiées, Alpha Distribution et Alpha. Il a omis de

1. *L'Express*, 25 juin 2014.

déclarer au fisc en 2007 et 2008 plus de 150 000 euros de salaires que lui a versés Alpha Distribution. Renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris pour « faux et usage de faux », « abus de bien social » et « blanchiment d'abus de bien social », le conseiller de l'Élysée est contraint à la démission le 3 décembre 2014. Il comparaîtra en compagnie d'un gérant, un salarié, et de l'un de ses frères, Rafik Lamdaoui, domicilié en Algérie, mais qui disposait d'un compte en France sur lequel Alpha a versé 150 000 euros. Les policiers, qui soupçonnent un possible financement politique, n'en ont toutefois pas trouvé de trace probante.

Cependant, Mohamed Belaïd livre un témoignage troublant. Il se souvient avoir transporté un militant du PS d'origine algérienne qui aurait été l'un des principaux relais de Faouzi Lamdaoui en Algérie. « C'est par lui que tout passait, assure Mohamed Belaïd. Lorsqu'il n'était pas là, il était totalement perdu[1] ! » L'ex-chauffeur assure avoir transporté cet homme dans de nombreux hôtels parisiens, où il avait rendez-vous avec des émissaires venus d'Alger et affirme avoir été témoin de remises d'argent en espèces : « C'étaient des grosses sommes, parfois 3 000, 4 000 euros[2]. » Selon Belaïd, ces fonds auraient pu servir à financer des activités politiques et à briller devant François Hollande. L'avocat de Faouzi Lamdaoui balaye toutes ces accusations d'un revers de manche, brodée d'un triple A à ses initiales. « Ce monsieur Belaïd, rétorque Ardavan Amir-Aslani, s'acharne sur mon client. Il lui envoie de

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.

10 à 50 SMS par jour pour le menacer. Il est persuadé que Faouzi Lamdaoui l'a lésé. Mais de quoi ? Il affirme que le nom de son épouse a été utilisé ? Il suffit d'aller au registre du commerce pour constater qu'on ne lui a imputé aucun acte particulier… Par ailleurs, je connais bien l'Algérie et les Algériens. Je ne pense pas qu'ils utiliseraient ce genre de canaux pour financer qui que ce soit. » Mme Belaïd apparaît tout de même comme gérante de la société de Faouzi Lamdaoui pendant un mois et demi.

Privé de deux de ses éclaireurs en Algérie, le président Hollande peut compter sur des valeurs sûres, comme Benjamin Stora, l'infatigable historien : « Je m'intéresse à l'Algérie depuis quarante ans. Le fait que je sois né là-bas joue aussi[1]. » Militant trotskyste, adhérant brièvement au PS, Stora a été nommé à la tête de la Cité de l'immigration en août 2014. La récompense de ses qualités de chercheur, mais aussi de ses bonnes relations avec le pouvoir. D'autant que, quelques mois avant, il avait été nommé inspecteur général de l'Éducation nationale, un des grades les plus élevés et un des postes les mieux payés de cette administration. Stéphane Le Foll, également, a été de tous les déplacements « algériens » de François Hollande. Il continue à entretenir son réseau en tant que ministre de l'Agriculture. Dans l'entourage proche du président de la République, Manuel Valls peut aussi faire valoir un tropisme pro-algérien. Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie (août 2008-mai 2012), lui avait conseillé dès 2009 de venir à Alger, car une

1. Entretien avec les auteurs, le 26 novembre 2014.

« carrière politique en France passe par l'Algérie ». L'ambassadeur a eu une bonne intuition : « Manuel Valls avait en charge la gestion d'Évry, une ville multiculturelle. Il était logique qu'il vienne en Algérie[1] », se souvient-il. En novembre 2010, le député-maire d'Évry découvre ainsi pendant quatre jours Alger, Oran et Constantine. Sa visite porte essentiellement sur le « partenariat économique ». Depuis, Manuel Valls est retourné en Algérie comme ministre de l'Intérieur, puis comme Premier ministre. Le « Sarkozy de gauche », avec son côté autoritaire, droit dans ses bottes, passe bien auprès des Algériens et des services de sécurité. Un autre fidèle du président est amené à jouer un rôle important à Alger : Jean-Louis Bianco, ancien ministre et secrétaire général de l'Élysée, président de l'Observatoire de la laïcité créé par François Hollande, a été nommé en novembre 2014 « représentant spécial pour les relations avec l'Algérie ». Ce fidèle mitterrandien remplace Jean-Pierre Raffarin, qui a choisi de se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions de président de la commission du Sénat chargée des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Dans la galaxie socialiste, l'Association France-Algérie (AFA) continue à jouer un rôle. Un réseau vieillissant, certes, mais qui… a l'âge des dirigeants algériens et qui compte encore ses icônes, à commencer par Jean-Pierre Chevènement, l'actuel président. L'ancien ministre de l'Intérieur de la cohabitation Chirac-Jospin a pris la tête de l'AFA en 2011, à la veille du cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, pour « apaiser les relations

1. Entretien avec les auteurs, le 16 décembre 2014.

avec l'Algérie qui étaient à l'époque assez dégradées[1] ». Sa popularité est intacte en Algérie, où il est systématiquement reçu par les plus hauts dirigeants algériens. Cette proximité entre l'Algérie et Chevènement remonte à la guerre d'Algérie. Sous-lieutenant appelé, il était dans une « SAS », section administrative spécialisée, une structure héritée des anciens bureaux arabes. Contrairement à des bruits que font courir certains de ses amis socialistes, il affirme n'avoir jamais été pro-Algérie française. « J'étais mendésiste, explique-t-il, syndiqué à l'UNEF de 1957 à 1960, et convaincu que l'Algérie devait devenir indépendante. La vérité est qu'après la dissolution des SAS [fin mars 1962] j'ai répondu à l'appel du général de Gaulle : "Puisque l'Algérie doit être indépendante mieux vaut que ce soit avec la France que contre elle." J'ai donc rejoint le cabinet du Préfet d'Oran où j'étais chargé des relations militaires tant avec l'armée française qu'avec l'ALN [armée de Libération Nationale] algérienne. Si la République avait entrepris de transférer ses valeurs Outre-Méditerranée et d'assurer l'égalité des droits entre tous les habitants de l'Algérie, j'aurais peut-être eu un regard différent mais dans le contexte du colonialisme, c'était impossible. »

En 1962, chef de cabinet du préfet d'Oran, Jean-Pierre Chevènement est aux premières loges de cette transition heurtée vers l'Indépendance qui suit les accords d'Évian le 19 mars 1962. Cette période est marquée par les exactions de l'OAS. « J'ai été le premier Français à rencontrer Ben Bella à Tlemcen le 10 juillet 1962 aux

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 8 décembre 2014.

côtés du nouveau consul général à Oran, M. Herly » se souvient-il. L'ancien ministre qui avait 22 ans à l'époque se fait braquer sur le port d'Alger en 1962 par des policiers de rencontre, dits ATO (auxiliaires temporaires occasionnels), bien incapables de maintenir l'ordre. « C'était une période de déstabilisation, raconte-t-il, je n'ai eu la vie sauve que parce que je me suis réfugié dans ma voiture pendant les quelques secondes d'inattention de mes assaillants. » Le 5 juillet 1962, où plusieurs centaines d'Européens ont disparu à Oran, il assiste au septième étage de la préfecture, impuissant, au sanglant spectacle d'une ville dont les bâtiments publics ont été incendiés par l'OAS. Pour les Algériens, Chevènement est un « ami ». Il se rend régulièrement en Algérie, où il est toujours accueilli avec les honneurs et est fréquemment reçu par la présidence. C'est un homme important dans le dispositif entre la France et l'Algérie. Il est en capacité de faire passer des messages entre les deux exécutifs. Outre son lien personnel avec la guerre d'Indépendance qui le rend sympathique aux « héros » de la révolution, son rôle auprès du régime algérien fait de lui un personnage incontournable.

Dans les années 1970, le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste (CERES), qu'il a cofondé et dirigé, fait du FLN « l'interlocuteur » de la gauche, louant son progressisme dans le monde arabe et l'invention d'un socialisme à l'algérienne. En 1988, ministre de la Défense du gouvernement Rocard, il plaide pour le soutien au régime algérien confronté à la crise la plus grave de son histoire, l'émergence du mouvement islamiste… Les Algériens sont fidèles. Les colloques de l'AFA sont prisés. Le 18 octobre 2014, le

président Chevènement convie à l'Assemblée nationale les acteurs économiques à venir réfléchir sur le thème : « Algérie-France, quel avenir industriel commun ? » Pierre Lafont, le président du Groupe Lafarge, Pierre Labbé, le patron de Sanofi en Algérie, Louis Gallois, ancien commissaire général à l'investissement et président du conseil de surveillance de Peugeot, pour ne citer que les personnalités les plus en vue, sont là. Le ministre algérien de l'Industrie, Abdessalem Bouchouareb, est même venu conclure cette rencontre. Sur l'estrade, Jean-Pierre Chevènement est aux côtés de l'ancienne Premier ministre de François Mitterrand, Édith Cresson. La photo de famille a une couleur sépia, mais il ne faut pas s'y tromper. Dans les allées, on parle business. Prosper Amouyal, un juif de Batna à la tête de multiples sociétés dont les porcelaines Haviland, important propriétaire immobilier à Alger, prend le ministre de l'Industrie par le bras. Installé à quelques pas des Champs-Élysées, Amouyal fait partie de ces apporteurs d'affaires qui gravitent entre le pouvoir algérien et les entreprises françaises. La gauche a les siens depuis longtemps. À droite, Sarkozy a tenté de créer son propre réseau, notamment grâce à l'entreprise d'un Franco-Algérien aussi célèbre que discret, Alexandre Djouri. Ce banlieusard de Seine-Saint-Denis, ancien de Vivendi et proche de Proglio, fin connaisseur du marché de l'eau, a mis ses réseaux au service de Claude Guéant. « La droite est moins bien introduite que les socialistes, raconte un intermédiaire, mais elle a aussi fait de très bonnes affaires avec l'Algérie au début du mandat de Nicolas Sarkozy. »

La gauche, divisée au moment de l'Indépendance entre les différents courants de la révolution, a par conviction ou pragmatisme choisi de se ranger derrière le FLN. Lorsque Hollande arrive en Algérie, il est héritier de ce long passé entre les deux formations politiques. Décidément, François Hollande est un socialiste très « normal ».

11

Le français, butin de guerre ou vestige colonial ?

Tayeb Belaiz, nommé ministre de l'Intérieur en septembre 2013, est un homme qui a le sens de l'État. Magistrat pendant vingt-cinq ans, il a notamment été président du tribunal d'Oran, puis de celui de Sidi Bel Abbès et enfin conseiller à la Cour suprême. En 2003, il occupait le poste de ministre de la Justice… Ce Tlemcénien d'une soixantaine d'années connaît la loi. Et pourtant, lorsqu'il s'est agi de la scolarité de ses petits-enfants, il n'a pas hésité à s'affranchir allègrement des principes patriotiques algériens. Les services de l'ambassade de France se souviennent de l'insistance de monsieur Belaiz à leur obtenir une place. Une denrée très rare. Il faut bien reconnaître qu'il n'est pas le seul. L'inscription au lycée Alexandre Dumas d'El Biar est un sport national. Une discipline de haut niveau pour les élites dirigeantes. L'Algérie ne compte plus qu'un seul lycée français pouvant accueillir 1 600 élèves, dont

la moitié sont des enfants d'expatriés. Quand le Maroc voisin dispose de 42 établissements français ouverts à 38 000 enfants. Pourtant la loi du 16 janvier 1991, modifiée par celle du 21 décembre 1996, est claire. La langue officielle en Algérie est l'arabe, les autres langues sont interdites dans l'administration. Surtout, « l'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités, sont dispensés en langue arabe ».

Depuis l'Indépendance, le discours politique est inchangé. La langue arabe est la langue du peuple algérien. Le français est la langue du colonisateur, de la spoliation et de l'acculturation. L'arabisation est donc un but poursuivi par le régime depuis son installation. En 2012, lors du voyage de François Hollande en Algérie, les deux États se sont pourtant accordés sur la création de deux nouvelles écoles à Oran et à Annaba pour désengorger le système. Quelque 28 000 expatriés vivent en Algérie. Mais de source diplomatique, la France sait que ce projet est fragile. En septembre 2006, le président Abdelaziz Bouteflika tenait encore des propos d'une incroyable agressivité près de cinquante ans après l'Indépendance. « La colonisation a réalisé un génocide de notre identité, de notre histoire, de notre langue, de nos traditions, accusait-il sur une télévision nationale, nous ne savons plus si nous sommes des Amazighs (Berbères), des Arabes, des Européens ou des Français. » Cette apostrophe était une réponse à la loi française de 2005 « portant sur la reconnaissance de la Nation et la contribution en faveur des Français rapatriés ». L'article polémique sur les aspects positifs de la colonisation avait déjà été retiré. L'enjeu de l'arabisation

n'est pas qu'une reconstruction post-colonialiste. C'est aussi un enjeu de politique intérieure, une guerre de clan à l'algérienne. Les arabophones, longtemps méprisés et discriminés par l'élite dirigeante francophone, ont saisi l'occasion de reprendre le pouvoir dans l'appareil de l'État, et de ne plus le lâcher. L'arabe, c'est également la langue de l'islam, que les Algériens maîtrisent mal mais qu'ils apprennent en lisant le Coran. « Cette arabisation à marche forcée est à l'origine des tourments actuels de l'Algérie, explique un professeur de l'université de Tlemcen, nous n'avions pas d'enseignants formés. L'Égypte nous a envoyé de pseudo-enseignants d'arabe, en fait il s'agissait pour la plupart de Frères musulmans incultes dont elle voulait se débarrasser. » C'est dans le domaine scientifique et technique que l'arabisation a été la plus préjudiciable. « Dans ces matières, les professeurs aguerris étaient tous francophones, poursuit ce professeur d'université, le niveau s'est effondré car leurs remplaçants étaient de piètres enseignants. » Toute tentative de retour au français a été formellement interdite par Abdelaziz Belkhadem, ancien Premier ministre, qui l'a qualifié de « régression ».

Abdallah B., ancien professeur de français à Bouira, se souvient d'avoir vu débarquer un Égyptien dans les années 1980 pour enseigner la morale islamique. « Nous nous sommes rendu compte au bout de quatre ans, plaisante-t-il, qu'il s'agissait en fait d'un copte [un chrétien - *Nda*]. C'est une anecdote, mais c'est le signe que l'Algérie n'avait aucun moyen de savoir qui elle accueillait réellement sur son sol. » Abdallah B. a quitté l'Algérie en 1995. « Je travaillais alors dans la banlieue d'Alger, raconte-t-il, nous étions dans la période sombre

de la guerre civile. Les islamistes étaient venus me voir en m'intimant d'arrêter d'enseigner la langue française. Je leur ai dit que je ne savais pas faire autre chose. Que s'ils voulaient que j'arrête, il fallait qu'ils me paient pour rester chez moi. Quelques semaines plus tard, mon nom était placardé sur la porte de l'école comme un avis de condamnation à mort. Je suis parti[1]. »

Curieusement, ce phénomène de rejet du français a été totalement intégré par l'ambassade des États-Unis à Alger. Plusieurs télégrammes diplomatiques attestent de l'intérêt des Américains pour ce phénomène qui ouvre de bonnes perspectives pour l'apprentissage… de l'anglais. Le 15 octobre 2008, les diplomates américains s'intéressent à la participation d'Abdelaziz Bouteflika comme « invité spécial » au congrès de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Le lendemain, ils écrivent une longue note consacrée au sujet de l'apprentissage des langues en Algérie[2]. Le constat est que la jeune génération apprend trois langues, l'arabe, le français et l'anglais, mais n'en maîtrise aucune parfaitement. Lors d'un dîner organisé pour l'iftar (repas pris au coucher du soleil lors du ramadan) à la résidence de l'ambassadeur, des hommes d'affaires algériens ont témoigné de leur expérience : ils expliquent que la politique d'arabisation forcenée a produit une « génération perdue », incapable d'être au niveau dans n'importe quelle langue. Le patron de la filiale algérienne

1. Aujourd'hui, Abdallah B. vit à Alfortville en région parisienne. Après une période de clandestinité, il a obtenu un titre de séjour puis la nationalité française.

2. Télégramme diplomatique de l'ambassade des États-Unis à Alger, le 16 octobre 2008. Source : *Wikileaks*.

de Northrop Grumman assure qu'il doit recruter en Europe des ingénieurs et des comptables pour qu'ils aient un niveau de français convenable. L'un des patrons du groupe de BTP ETRHB soutient que la plupart des jeunes Algériens ne peuvent communiquer qu'entre eux et que cela les rend plus vulnérables à l'idéologie extrémiste. Seules les élites algériennes peuvent se permettre d'envoyer leurs enfants dans de bonnes écoles en France ou au Canada. Ce constat a inspiré cette réflexion à un professeur d'université d'Alger désespéré par le niveau de ses élèves : « C'est incroyable, vous êtes illettrés en trois langues. » L'anglais, langue non marquée par le poids du passé colonial, est alors vu comme une possible « troisième voie ».

Pourtant, la société algérienne a résisté. « Chaque jour, je constate avec tristesse et colère le recul du français en Algérie, déplore l'écrivain Boualem Sansal, et chaque jour je me réjouis de voir que de nombreux jeunes, surtout les filles, s'expriment plutôt bien dans cette langue alors qu'ils sont le produit de l'école algérienne, appelée école fondamentale, sinistrée par la politique d'"arabisation/islamisation/algérianisation" menée avec brutalité par le gouvernement depuis le début des années 1980. La production littéraire est là pour le prouver : pour l'essentiel, elle est écrite en français, et de plus en plus par des femmes et des hommes issus de l'école fondamentale[1]. »

Cinquante-deux ans après la guerre, l'Algérie est le troisième pays francophone du monde, après la France et la République Démocratique du Congo. Un Algérien

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 27 janvier 2015.

sur trois parlerait et écrirait en français. Dans un pays de 39 millions d'habitants, c'est incontestablement plus qu'en Belgique ou au Québec… Il semblerait bien que l'écrivain et homme de théâtre algérien Kateb Yacine a eu raison. La langue française est un « butin de guerre » que le peuple algérien a fait fructifier. Le français a en effet progressé. Un paradoxe historique assez compréhensible. Pendant la longue période de colonisation, les indigènes étaient exclus du système scolaire. En 1920, seuls 84 garçons et 7 filles[1] sur 1000 étaient scolarisés. Certes, en 1962, les chiffres avaient notablement progressé puisque 40 % des garçons et 22 % des filles accédaient à l'école. Paul Siblot, professeur émérite en sciences du langage à l'université de Montpellier 3, dont le père, Charles, était instituteur en Algérie, témoigne de cette période. « Mon père était un chrétien convaincu, explique-t-il, il s'est engagé au parti communiste algérien car il a été ulcéré par la manière dont étaient traités ses élèves. En 1938, la famine ravageait la région de Ténès. Ses élèves mouraient en nombre. Face à ses multiples interpellations des pouvoirs publics, on lui avait envoyé de la chaux pour les enterrer. Quelques années plus tôt, alors qu'il était jeune instituteur de la Mitidja, il avait demandé à de nombreuses reprises au maire des cahiers et des crayons pour son école indigène. Face au refus de ce dernier, qui considérait que les craies c'était bien suffisant pour eux, il a écrit au recteur… Peu de temps après, le maire a obtenu sa

1. « L'Enseignement des musulmans en Algérie sous le rectorat de Jeanmaire : le rôle de l'école », Hubert Devasges, in *Le Mouvement social*, nº 70, janvier-mars 1970.

mutation[1] ! » À l'Indépendance, l'accès du plus grand nombre à l'école a été une des priorités de la République algérienne. Quelque 60 000 coopérants techniques français, notamment des enseignants, y ont participé entre 1965 et le début des années 1970. Ils sont rentrés après l'apparition de tensions entre les deux pays, notamment sur la question des hydrocarbures…

Le français, longtemps maintenu dans l'enseignement supérieur, s'est imposé comme la langue de l'économie et de l'ouverture sur le monde. La télévision satellite, les cousins de la côte de la Méditerranée, les binationaux qui naviguent entre les deux pays ont définitivement installé le français en Algérie. Malgré les oukazes du régime. La langue de l'oppresseur est devenue celle de la rébellion et de la liberté d'expression. La « langue de Voltaire », insiste-t-on en Algérie, un patrimoine antérieur à la période de la colonisation. Les journaux francophones, une trentaine de quotidiens, des hebdomadaires, des journaux sportifs sont très lus… « Cette arabisation avait pour but d'empêcher l'entrée en Algérie des idées modernes qui amèneraient un jour le peuple à contester le pouvoir. L'arabisation a marginalisé une grande partie de la population, les Berbères et en particulier les Kabyles, et les a poussés à l'exil[2] », poursuit Boualem Sansal.

Malgré ce plébiscite des Algériens pour le français, le gouvernement algérien persiste sur sa ligne politique. À contre-courant. « La nouvelle génération est plus libre dans sa tête, elle ne connaît pas le discours idéologique

---

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 17 décembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 27 janvier 2015.

ultranationaliste qui a nourri ses parents et n'y adhère pas. Elle constate que le français existe en Algérie, et elle l'adopte quand elle y trouve un intérêt, et cela d'autant plus librement qu'elle ne sent pas tenue de l'utiliser de manière académique. Elle se fiche qu'elle soit la langue du colonisateur (dont elle ne sait plus rien). Le français est pour elle ce que l'anglais est pour d'autres, un moyen de communication[1] », renchérit l'écrivain.

Ainsi, avec ses quelque 13 millions de francophones, l'Algérie préfère rester en dehors de l'Organisation internationale de la francophonie, qui compte pourtant 80 membres. Le président Bouteflika se rend régulièrement à ses sommets mais, chaque fois en faisant mine d'y passer par hasard. L'organisation gagnerait en influence avec l'entrée de l'Algérie et réciproquement. Mais l'État algérien préfère se priver de cet outil. Officiellement, l'Algérie refuse la procédure d'adhésion en vigueur, qui prévoit que le pays candidat en fasse la demande, la décision revenant à l'assemblée des membres, qui compte en son sein Israël. Le gouvernement algérien souhaite que l'Algérie soit admise sans demande ni débat, ni vote. Comment justifier cette dérogation ? Au nom du passé colonial ? Toute la schizophrénie algérienne tient dans ces deux questions.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 27 janvier 2015.

12

Appartements et (in)dépendances

En Algérie, les Français ont laissé des mots mais aussi des murs. L'arrêté a été publié au *Journal officiel* le 16 février 2013 dans la rubrique réservée au ministère du Budget. Six lignes noyées entre un décret relatif aux allocations de logement à Mayotte et un arrêté accordant la garantie de l'État à un emprunt. Il autorise la « cession amiable de la villa Les Zebboudj, dont l'adresse principale est 10, chemin Sfindja, îlot 73, El Biar, à Alger (Algérie) ». Dix jours plus tard, un député, François Cornut-Gentille (UMP), qui a visiblement pour lecture le *Journal officiel*, pose une question écrite au ministre de l'Économie et des Finances sur cet arrêté et lui demande de « préciser l'usage qu'avait l'État de cette propriété, le montant de la transaction ainsi que les qualités du bénéficiaire de la cession amiable ». Un an et demi et cinq relances de la question plus tard, la réponse tombe. Le 5 août 2014, on peut lire : « Cette cession a été approuvée par

la Commission interministérielle pour l'immobilier de l'État à l'étranger (CIME) le 22 mars 2011 pour un montant de 500 millions de dinars algériens, soit 4,87 millions d'euros au taux de chancellerie actuel, à une personne physique de nationalité algérienne. » L'État français était propriétaire de cette villa depuis 1936 qui avait « vocation de logement ». Selon le ministère, elle était inoccupée depuis 2003 à la suite d'un séisme qui avait endommagé la structure.

L'acquéreur – dont l'identité n'avait pas été révélée jusqu'alors – n'est pas n'importe qui. Il s'appelle Reda Kouninef. Ce quadragénaire est un richissime homme d'affaires qui a le vent en poupe. Patron du groupe privé « KOU.G.C. », il s'est spécialisé dans le bâtiment, l'agroalimentaire, la sécurité, le multimédia… Proche d'Abdelaziz Bouteflika et de son frère Saïd, il est membre du Forum des chefs d'entreprise (FCE), le Medef local. Reda Kouninef contribue régulièrement aux campagnes électorales de Bouteflika : en 1999, il aurait mis à la disposition du candidat l'un de ses immeubles transformés en QG de campagne dans le quartier résidentiel d'Hydra. En 2009, il aurait mobilisé « gracieusement son expertise en téléphonie au service du staff de campagne[1] ». Ce mécène du pouvoir – bénéficiaire de nombreux marchés publics, parfois associé à de grands groupes français – a les moyens de débourser près de cinq millions d'euros pour mettre la main sur cette villa. Sa superficie (250 mètres carrés construite sur un terrain d'un hectare) et sa localisation en font un bien d'exception.

1. *Maghreb confidentiel*, n° 869, 26 février 2009.

Le plus dur a été d'obtenir l'autorisation de mise en vente de la villa. Elle est implantée dans le quartier El Biar, zone résidentielle de la capitale algérienne où est située la résidence de l'ambassadeur de France. Les autorités françaises ont dû patienter plus d'un an avant d'avoir le feu vert (nécessaire) du ministère des Affaires étrangères algérien. L'administration d'Alger avait choisi de ne pas répondre aux nombreux courriers de relance envoyés par l'ambassade de France. Fallait-il placer un ami du régime ? Gagner du temps pour s'accaparer le bien ? Selon une source sûre, la vente s'est finalement conclue à un « bon prix ». La France, qui cherche à « rationaliser » son patrimoine immobilier à l'étranger, a rempli les caisses de l'État. Un an plus tard, l'État a vendu une autre de ses résidences : la villa Jourdan, elle aussi située dans le quartier huppé d'El Biar. D'une superficie de plus de 1 000 mètres carrés, agrémentée de deux petits pavillons, elle a été vendue plus de dix millions d'euros à un groupe bancaire privé.

La question des biens immobiliers fait partie des « irritants », ces dossiers qui crispent les relations entre les deux pays. En Algérie, la France dispose d'un patrimoine immobilier conséquent (le troisième en surface après le Liban et le Maroc), plus de 70 000 mètres carrés dit « utiles ». À Alger, outre le consulat et l'ambassade, l'État français est propriétaire de 150 logements HLM. Initialement, ces appartements servaient à loger du personnel dépendant de l'ambassade, des coopérants… Dans les années 1990, au moment de la guerre civile, le personnel a été rapatrié dans le parc Peltzer, sur les hauteurs d'Hydra, où se trouve l'ambassade (et

ce depuis l'indépendance en 1962). Ces appartements ont alors été loués. Beaucoup de locataires ne payaient pas, d'autres sous-louaient à des prix astronomiques, d'autres encore n'avaient rien à y faire. Bref, il fallait mettre de l'ordre. L'ambassade a enclenché une série de procédures judiciaires afin d'obtenir l'expulsion des locataires indésirables. L'affaire a déclenché une campagne de presse notamment autour des logements de la cité « Aïn Allah » sur les hauteurs d'Alger, où, selon les médias locaux, « 70 familles » étaient menacées d'expulsion. Parmi les occupants présumés illégaux, un journaliste de *L'Humanité* et le photographe Hocine Zaourar, auteur de la célèbre photo de la Madone de Bentalha qui a reçu le World Press en 1997. L'ambassade a finalement gagné ses procès et obtenu l'expulsion de locataires qui – depuis dix-sept ans – occupaient 12 logements. « Des personnes n'entretenant aucun lien contractuel avec l'ambassade », précise l'ambassade, qui assure avoir relogé du personnel algérien. « Au final, les deux tiers des appartements ont été récupérés, assure une source diplomatique. Certaines procédures sont toujours en cours. »

Outre l'État, des personnes ou groupes privés sont en guerre avec les autorités algériennes pour faire reconnaître la propriété de leurs biens. Une cinquantaine de Français, propriétaires de biens immobiliers, sont restés en Algérie après l'Indépendance. Depuis 1962, la loi interdit qu'un étranger achète un bien en Algérie. Ces Français ont le sentiment de n'être plus vraiment acceptés. Rédigé en octobre 2013, le rapport d'information de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale précise : « Il y a peu

de cas mais ils sont lourds[1]. » François Hollande a lui-même évoqué ce point lors de son voyage à Alger en décembre 2012. Caroline Janssen, présidente du conseil d'administration de la Société civile mobilière et immobilière Altairac (SCMIA) gère le parc locatif de biens immobiliers appartenant à cette SCI familiale, devenue de droit algérien en 1962. Une dizaine d'immeubles et 5 hectares de terrain au centre d'Alger. Entre 1962 et 2010, les droits de cette SCI n'ont jamais été remis en question. Mais depuis 2010, comme plusieurs ressortissants français qui ont fait le choix de rester en Algérie et n'ont jamais abandonné leurs bien, elle rencontre de sérieuses difficultés. Caroline Janssen a ainsi appelé à l'aide le président Abdelaziz Bouteflika dans une lettre ouverte publiée par le quotidien francophone *El Watan*[2]. Dans ce courrier, elle accuse un fonctionnaire algérien de chercher à remettre en cause ses droits de propriétés.

Selon Caroline Janssen, « depuis 2012, le directeur des Domaines de la wilaya [préfecture] d'Alger se sert de son autorité pour accélérer diverses actions visant à spolier des biens que nous possédons encore aujourd'hui au mépris des preuves irréfutables de nos droits fondamentaux ». Elle accuse ce fonctionnaire d'agir comme si tous les biens fonciers des Altairac, une grande famille française venue s'installer au XIXe siècle en Algérie, présente depuis cinq générations, étaient nationalisés, alors que seule la société industrielle et les usines qui y étaient rattachées ont été nationalisées

1. Rapport d'information sur l'Algérie, Axel Poniatowski, Jean-Pierre Dufau, 30 octobre 2013.
2. *El Watan*, 29 mars 2014.

en 1968. Selon elle, ces « manœuvres inacceptables » sont parties d'un litige privé entre la SCMIA et le fonctionnaire, qui occupe un appartement de 180 mètres carrés en vertu d'un bail officiel et dont il ne paierait plus les loyers depuis 2006. Simple conflit privé ? Le même locataire userait depuis 2012 de son autorité de représentant du ministère des Finances pour déclarer que le bien qu'il occupe est… un bien de l'État ! En juin 2013, Caroline Janssen et une autre Française, Chantal Lefèvre, à la tête notamment de Mauguin, la plus ancienne imprimerie d'Algérie, avaient lancé un appel similaire dans la presse contre les tentatives de spoliation de leur patrimoine immobilier. Elles dénoncent l'amalgame entre les biens que leurs familles ont gérés de manière continue depuis l'Indépendance, et ceux abandonnés par les Français après l'Indépendance – et qui les ont de ce fait perdus – ou ceux que l'État algérien a nationalisés. Elles citent des exemples récents de saisies illégales de biens.

Comment la démarche – pour le moins inhabituelle – de Caroline Janssen a-t-elle été accueillie ? « J'ai eu des retours très encourageants, sans doute parce que ces pratiques existent plus souvent qu'on ne le pense et les gens ont trouvé ça courageux de les dénoncer. » Cette Française qui se sent algérienne explique être la victime d'un mal plus profond qui touche le pays depuis l'élection de Bouteflika IV : « Comme le reste de la population, je pâtis souvent de comportements servant l'intérêt personnel au mépris de droits fondamentaux les plus élémentaires. Tout semble figé ! » La situation immobilière s'est tendue en 2009, lorsque le ministère des Finances a décidé une mise à jour des registres

fonciers : « Désormais, lorsque nous demandons une actualisation de nos titres de propriétés, on essaie de nous mettre dans le même panier que les Français qui sont partis en 1962. C'est une guerre d'usure. Certains ont du mal à accepter l'idée qu'un "étranger" détienne encore des biens en Algérie[1]. » Elle est d'autant plus choquée qu'inversement les Algériens peuvent investir facilement en France et ne s'en privent d'ailleurs pas : « En 2014, sur les simples déclarations du même directeur, l'administration a encore essayé de réquisitionner un local de 300 mètres carrés et même notre siège social. Ici, en matière de foncier, c'est la loi du plus fort. L'exemple vient de ceux qui sont censés représenter la loi ! » Désormais, son dossier est traité au niveau du Conseil d'État. Selon elle, une « bonne justice » et de « bons avocats » ne suffisent plus : « C'est devenu un sujet politique. » Une trentaine de dossiers de même nature sont discutés depuis deux ans par une commission algéro-française. Lors du Comité interministériel de haut niveau de décembre 2014, Manuel Valls et Abdelmalek Sellal ont salué les « progrès accomplis par le groupe de travail sur les biens immobiliers ». Caroline Janssen n'en a pas vu la concrétisation. Entre Paris et Alger, tout est politique.

Les liens de l'histoire et de la démographie qui unissent les deux pays sont sources de multiples conflits aux enjeux variables, qui ont débouché sur la création d'une trentaine de groupes de travail mixtes et thématiques depuis trois ans. Certains conflits sont déchirants, car ils touchent l'humain. La garde d'enfants nés

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 2 février 2015.

de parents mixtes franco-algériens est ainsi la source de contentieux lourds. En 2014, la France recensait 54 dossiers d'enfants déplacés « de manière illicite », représentant 92 enfants. Une vingtaine de cas étaient considérés comme résolus en 2013. Il s'agit principalement d'enfants enlevés par leur père en Algérie : 10 étaient revenus volontairement en France, 7 avaient été ramenés par la police algérienne et 3 avaient fait l'objet d'une décision de justice en Algérie.

Les archives constituent aussi un « irritant » entre les deux pays. Le contentieux porte sur les dossiers qui ont été transférés d'Algérie vers la France juste avant l'Indépendance. Selon les sources, le volume de ces déménagements effectués entre 1961 et 1962 varie de 150 à 600 tonnes ! L'Algérie évoque des transferts « massifs » alors que la France parle de rapatriement « limité ». Selon un responsable des Archives nationales d'outre-mer (ANOM)[1], la France conserve 8 500 mètres linéaires d'archives transférées d'Algérie sur un total évalué à 80 kilomètres linéaires, soit environ 10 % du total. Fouad Mustapha Soufi, ex-conservateur en chef aux Archives nationales d'Algérie, assure que, selon une évaluation menée à partir des documents retrouvés dans les quatre dépôts d'archives pricipaux, il s'agit de 20 000 mètres linéaires : « Sans compter 600 courts-métrages réalisés par le service de diffusion cinématographique[2]. » Le contentieux porte sur le volume, mais aussi la nature des archives « exfiltrées ». Elles sont entreposées à Aix-en-Provence au Centre des archives d'outre-mer

1. Échange de courriel avec les auteurs, le 13 février 2015.
2. Échange de courriel avec l'un des auteurs, le 21 février 2015.

(CAOM), où une distinction est établie entre les archives de souveraineté (fonds des gouverneurs, des résidents, des préfectures, fonds de police, des consulats, dossiers du personnel français) et les archives de gestion (santé, travaux, publics, enseignement, finances…): les premières ont été rapatriées afin d'assurer une « continuité politique » entre l'Algérie française et la France. Selon un responsable des Archives, la France a également transféré des documents historiques, emblématiques de l'« œuvre » (selon le terme de l'époque) particulière française en Algérie, à savoir l'installation de nombreux colons agricoles concessionnaires. Les secondes ont été « laissées sur place[1] ». Une classification – décidée en 1980 – et rejetée par la direction nationale des archives algériennes. Abelkrim Badjadja, ancien directeur général des Archives nationales d'Algérie (1992-2001): « En fait, ce que la délégation française entendait par "archives de souveraineté", à savoir les dossiers de cabinet, les archives des différents services de sécurité, les archives militaires, les dossiers des tribunaux de répression, les archives "sensibles", type dossiers des collaborateurs et harkis, ne représentaient que moins de 10 % de la masse totale des archives transférées […]. Alors, la position algérienne tenait en une seule phrase: "Rendez-nous les archives de gestion, qui représentent 90 % des documents transférés, et négocions sur le reste, c'est-à-dire les 10 % des archives que vous qualifiez de souveraineté[2]." » Fouad Mustapha Soufi conteste lui aussi cette distinction : « S'agit-t-il de souveraineté, de gestion ou

1. http ://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Presentation/Archives-rapatriees.html
2. Interview d'Abdelkrim Badjadja, *El Watan*, 24 mai 2008.

d'un butin de guerre et de mémoire spoliée ? Tout ce qui pouvait être pris l'a été. »

La question est sensible, car la nature de certaines archives permettrait de témoigner des « crimes » commis par la France. « Administrateurs, archivistes et historiens savent qu'au détour d'une pièce d'archives peuvent surgir des éléments gênants », poursuit Soufi. Depuis les années 1980, des négociations sont menées pour faire un état des lieux et restituer ce qui doit l'être : « C'est-à-dire les archives individuelles, mais pas les actes de gouvernement qui appartiennent à la France », affirme un diplomate. Des fonds « ottomans » en langue datant du XVIe siècle jusqu'après 1830 avaient été transférés en France pour effectuer des copies de sécurité. Les originaux ont été restitués au cours de plusieurs opérations. « Des opérations non terminées », selon la direction algérienne des Archives nationales. Le 6 mars 2009, un accord de coopération a été signé entre les deux pays. Fin 2012, dans un communiqué de presse commun, lors du Comité interministériel de haut niveau, la France et l'Algérie évoquent les « progrès accomplis » par le groupe de travail. Sans précision. Il est désormais moins question de restituer les archives que d'en faciliter la consultation[1]. Elles sont, en effet, à la disposition des chercheurs algériens… mais à Aix-en-Provence. Selon les statistiques du CAOM, les lecteurs inscrits en 2013 sont majoritairement français (1 205), mais les Algériens arrivent en deuxième position (177) loin devant les Américains, Britanniques, Allemands… Sur ce sujet, l'Algérie n'est pas exempte non plus de tout reproche.

1. Interview de Benjamin Stora, *El Watan*, 22 janvier 2014.

Les archives d'état civil françaises restées en Algérie n'ont pas été restituées. Un projet de numérisation de ces documents est, par ailleurs, au point mort, alors qu'un agent est sur place depuis plusieurs années et que des crédits sont disponibles ! Les autorités algériennes bloquent. Un (nouvel) exemple du rapport de forces qui sous-tend en permanence les relations franco-algériennes. Selon une source diplomatique française, l'Algérie continue d'exprimer une « revendication générale de restitution d'archives ». Un conflit symptomatique du poids de l'histoire. Au sens propre.

13

« Pardonner, mais à qui ? »

Ce souvenir-là n'est pas prêt de disparaître. Ni archivé, ni classé. Mardi 14 octobre 2014, dans le jardin du monastère Notre-Dame de l'Atlas à Tibhirine (près de Médéa, au sud-ouest d'Alger), des experts en blouse blanche, des magistrats en costume, s'affairent autour de sept monticules de terre encadrés par des arbres majestueux. Un lieu de recueillement qui respire normalement la paix. Sept pierres blanches rectangulaires portant un prénom et une date marquent l'emplacement où sont enterrés les moines de Tibhirine: Christian, Luc, Christophe, Michel, Bruno, Célestin et Paul. La scène se déroule sous les yeux du juge antiterroriste Marc Trévidic, accompagné de sa collègue, Nathalie Poux, d'un représentant du parquet de Paris et de magistrats algériens. Une cinquantaine de personnes au total. Une pelleteuse a été amenée pour creuser la terre rapidement. Son vrombissement tranche avec la quiétude du lieu. Les experts exhument les têtes des sept

moines retrouvées dix-huit ans plus tôt au bord d'une route. Les corps n'ont jamais été récupérés. Objectif : autopsier les crânes.

Lors d'une réunion qui s'est tenue la veille, les Algériens ont demandé aux experts français qui se sont déplacés d'avoir un simple rôle d'observateur : « Le juge algérien a commencé la réunion par une véritable déclaration de souveraineté », rapporte un témoin. Un très mauvais départ. Ce n'est pas ce qui était prévu. Parmi les experts français, il y a des professionnels chevronnés, notamment un technicien de la Cour pénale internationale, qui a déjà travaillé sur des charniers dans l'ex-Yougoslavie. Ces hommes ne sont pas venus pour faire de la figuration. Le premier jour, le climat est très tendu. Les spécialistes français s'aperçoivent que leurs collègues algériens n'ont pas toutes les compétences requises : « Ils ont alors pris le dessus, atteste un témoin. Le climat s'est détendu. » Les experts français se mettent au travail. Ils sont surpris de la bonne conservation des crânes. Ils retrouvent aussi des vertèbres, des dents… La moindre parcelle de terre est tamisée.

Les techniciens spécialisés prennent des photos, réalisent des radiographies, commencent à examiner les ossements déterrés. Ils sont venus pour cela avec du matériel ultra-performant, notamment un microscope puissant. Mais les experts algériens n'apprécient pas que les Français utilisent leur propre matériel. Ils y voient une forme d'atteinte à leur souveraineté et à leur professionnalisme. Ils obligent les experts parisiens à laisser leur valise fermée et font acheminer en urgence en hélicoptère le même microscope. L'opération fait perdre du

temps. Elle marque aussi l'extraordinaire susceptibilité des Algériens. Le dossier des moines de Tibhirine cristallise les tensions, les malentendus, les blessures mal refermées entre la France et l'Algérie.

La tension est d'autant plus forte que cette opération – reportée à trois reprises ! – peut livrer une part de vérité. Qui a tué les moines ? Le rapt puis l'assassinat des religieux ont été revendiqués par le Groupe islamique armé (GIA) le 21 mai 1996. Depuis plusieurs années, des témoins entendus par la justice française évoquent une possible manipulation des services secrets algériens. Des documents déclassifiés, des témoignages de membres des services algériens dissidents, alimentent cette thèse. Un ancien attaché militaire à l'ambassade de France, François Buchwalter, a expliqué devant le juge qu'il pourrait s'agir d'une bavure de l'armée algérienne lors d'une opération de ratissage dans les maquis. Si les témoignages humains sont fragiles, l'expertise scientifique est incontestable. Les médecins légistes ont pour mission de répondre à plusieurs questions : sont-ce bien les têtes des moines ? Y a-t-il des blessures par balles ? À quelle date ont-ils été abattus ? La décapitation a-t-elle causé le décès ou a-t-elle été menée après la mort ? Les corps ont-ils été enterrés et déterrés à plusieurs reprises ?

Dans le jardin du monastère, les enquêteurs scientifiques constituent des échantillons qu'ils ont prévu de ramener à Paris : ils sont satisfaits de leurs fouilles. Ils ont retrouvé des vertèbres bien conservées, qui devraient permettent d'établir si les têtes ont été décapités ante- ou post-mortem. Ils réussissent aussi à prélever des bulbes de mouches. Un indice précieux qui devrait leur

permettre de dater la mort avec précision. Après quatre jours de travail, les magistrats et experts français s'apprêtent à rentrer à Paris. Les Algériens leur opposent alors une fin de non-recevoir: hors de question de repartir avec les précieux indices. Pourtant, lors d'un précédent déplacement, le juge Trévidic avait établi un protocole très précis avec ses homologues algériens. Il était prévu que les échantillons soient effectués en trois exemplaires, un pour les Algériens, un pour les Français et un troisième en cas de contestation. Le principe d'un rapatriement en France de ces éléments avait été également validé. Pour expliquer son revirement, la justice algérienne évoque un article du code de procédure pénal algérien qui empêcherait le transfert de scellés en dehors du territoire algérien. « C'est n'importe quoi, s'emporte un enquêteur français. Il n'y a aucun fondement légal. »

La raison est peut-être à trouver ailleurs: lors de leurs premières observations sur le site, les experts ont livré oralement quelques conclusions provisoires au juge. Ils ont le sentiment que la mort des moines est antérieure à la date indiquée par le GIA (le 21 mai 1996) et que la décapitation a eu lieu post-mortem. Cela fragiliserait l'authenticité du communiqué des terroristes islamistes et soulève une question: pourquoi auraient-ils décapité les moines après leur mort, ce qui n'est visiblement pas la pratique des « fous de Dieu » ? « J'ai de plus en plus la conviction que les services algériens sont impliqués dans cette affaire[1] », affirme Me Patrick Baudoin, avocat des familles des moines. L'argument « juridique » avancé

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

par les Algériens est d'autant plus curieux que dans une autre affaire – celle du crash de l'avion d'Air Algérie au Mali le 24 juillet 2014[1] – des experts français ont effectué de nombreux prélèvements qu'ils ont ramenés en France. Les autorités algériennes se sont dites prêtes à envoyer des échantillons d'ADN afin d'identifier les victimes. En mesure de rétorsion, les juges français ont refusé de renvoyer en Algérie le double des échantillons prélevés sur la scène du crash.

Au-delà du fond du dossier, les autorités algériennes ne jouent pas la réciprocité : en 2011, le juge français a demandé les auditions d'une vingtaine de témoins – notamment des islamistes repentis ou emprisonnés – auxquelles il n'a jamais pu assister. Les procès-verbaux des interrogatoires, promis par les Algériens, n'ont pas davantage été versés au dossier. Seize ans après les faits, une information judiciaire a été ouverte à Alger. Le juge algérien a demandé à pouvoir interroger deux témoins à Paris, Jean-Charles Marchiani, ex-officier de la DGSE, proche de Charles Pasqua et Pierre Le Doaré, chef d'antenne de la DGSE à Alger en 1994 (déjà entendus par la justice française). Contrairement au juge Trévidic, il a pu mener ces auditions à Paris juste après l'exhumation des têtes des moines.

Après ce bras de fer perdu par la France, les familles des moines expriment leur inquiétude lors d'une conférence de presse fin octobre 2014. Elles craignent de voir de potentielles preuves « confisquées » en Algérie : « On demande aux Algériens de coller au

1. Le crash a causé la mort de 116 personnes, dont 54 ressortissants français et 6 Algériens.

scénario, de ne pas prendre le risque de s'écarter de l'histoire », avance un magistrat. Cependant, les responsables politiques jouent la carte de la diplomatie. Le ministère français des Affaires étrangères indique le 24 octobre que le déplacement en Algérie du juge Trévidic s'est « passé dans des conditions satisfaisantes ». Abdelmalek Sellal, Premier ministre algérien, explique à Paris le 4 décembre 2014 lors de la signature d'une série d'accords bilatéraux : « Il y a une excellente coopération judiciaire [...]. Le juge algérien a envoyé aux experts français une invitation pour assister aux analyses. Il n'y a aucun problème. » À Alger, le 18 décembre 2014, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, se félicite d'une « excellente coopération entre la France et l'Algérie ». Fermez le ban. Le décalage entre le discours politique et les ratés du déplacement pose question : « La lecture négative, c'est que la France est dans une logique de ne pas vouloir provoquer de brouille, analyse Patrick Baudouin. La lecture positive serait que la France joue un double jeu, qu'elle ne veut pas en apparence froisser les autorités algériennes mais qu'elle continue en coulisses à faire pression[1]. » Le gouvernement a semble-t-il déjà beaucoup donné dans ce dossier et estime peut-être qu'il ne peut pas aller plus loin.

L'affaire est traitée au plus haut niveau de l'État. Fin octobre 2012, le président de la République, François Hollande, a reçu les familles des moines à l'Élysée. La rencontre a duré une heure, dans l'un des salons du rez-de-chaussée du palais présidentiel. Une vingtaine

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 23 janvier 2015.

de représentants des familles étaient présents, ainsi que le père Armand Veilleux, et Patrick Baudouin. François Hollande était accompagné de ses conseillers diplomatique et juridique, « Il n'a pas eu à les consulter, car il connaît bien le dossier », observe Patrick Baudouin. L'avocat a rappelé le contexte judiciaire, les commissions rogatoires du juge Trévidic restées alors sans réponse. Le père Veilleux a fait part du sentiment qu'on lui avait « caché quelque chose » et qu'il était prêt à « pardonner » : « Mais à qui ? » a-t-il questionné. François Hollande a fait preuve de « beaucoup d'empathie ». Il a rappelé les différentes interventions qu'il avait déjà menées auprès du président algérien, Abdelaziz Bouteflika. Il a expliqué à l'assistance que les relations franco-algériennes étaient au réchauffement et que le moment était opportun pour pousser la demande. « Son intervention a été déterminante, poursuit Patrick Baudouin. La revendication ne venait non plus de la justice mais de la France[1]. »

Lors de son déplacement en Algérie fin décembre 2012, François Hollande sollicite de nouveau le président algérien, qui aurait donné son accord. Le feu vert politique mettra près d'un an à se transformer en accord judiciaire. Les prélèvements ont eu lieu, mais ils sont restés en Algérie. Une demi-victoire. Que deviennent-ils ? L'Algérie a-t-elle les moyens de les conserver dans de bonnes conditions ? À la fin de leur semaine de travail en octobre 2014, les spécialistes français ont laissé à leurs homologues un manuel expliquant les conditions de conservation des scellés qui répondent à un

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 janvier 2014.

protocole très précis. Une partie de la vérité est probablement dans ces échantillons de terre et d'ossements. Selon Me Baudouin, des questions se posent concernant l'identification génétique de deux des sept crânes. Par ailleurs, aucune trace de balles n'aurait été relevée, ce qui contredit – *a priori* – la thèse d'une bavure militaire. Le juge Trévidic a adressé fin novembre 2014 une nouvelle commission rogatoire internationale à l'Algérie en proposant différentes options : permettre aux experts français d'assister aux analyses, transférer les scellés en France ou organiser une réunion de médiation pour trouver une solution… Selon une source proche de l'enquête, les échanges se font systématiquement via le magistrat de liaison en poste à Alger, jamais avec le juge algérien directement.

Le magistrat français dispose, par ailleurs, d'un nouveau témoignage recueilli dans son bureau le 21 janvier 2015 : Mourad B., 35 ans, affirmant être un ancien membre du DRS basé à Oran, a voulu quitter son unité après avoir vu des « horreurs » commises par son service. On lui aurait alors expliqué que l'on ne quittait pas un tel service comme on y entrait. Il raconte avoir été menacé en arabe par l'un de ses supérieurs : « Si tu nous trahis, on te fera ce que le colonel D. a fait aux moines. » La phrase est sibylline, le témoignage indirect, mais il constitue un nouvel indice sur l'éventuelle participation des services secrets au massacre des moines. Le colonel est en fait un général, qui fut l'un des principaux patrons du DRS, en charge de l'antiterrorisme. Ce témoin, qui a déposé une demande de réfugié politique, est-il lui-même manipulé ? Y a-t-il un acharnement ?

En Algérie, l'enquête du juge Trévidic passe mal. Adbelmalek Sellal, Premier ministre algérien, a rappelé au détour d'une phrase lors de sa conférence de presse à Matignon en décembre 2014 : « Nous avons été frappés par une vague de terrorisme terrible [...]. Nous étions seuls. » La thèse d'une manipulation des services algériens est ressentie comme une provocation de la part de la France, accusée de ne pas avoir soutenu le pouvoir algérien dans sa lutte contre les islamistes. « Mais pourquoi les services secrets algériens auraient-ils tué les moines, alors que leur enlèvement pouvait être utilisé pour gagner la sympathie internationale[1] ? » interroge un journal algérien. « Les magistrats français ont le don de pourrir des relations algéro-françaises déjà assez problématiques[2] », accuse un autre. Les journalistes ou les avocats qui défendent cette thèse sont assimilés à des « blanchisseurs de terroristes ». Patrick Baudouin est ainsi régulièrement la cible de la presse algérienne, y compris d'opposition, qui le soupçonne de soutenir les islamistes : « Le combat douteux de l'avocat des familles des victimes[3] », titre le quotidien francophone *El Watan*.

Le dossier des moines de Tibhirine oppose dans l'ombre deux clans, qui se combattent à coup d'articles de presse, de commentaires vengeurs et de plaintes en diffamation. D'un côté, les partisans de la vérité « officielle », qui incriminent le GIA. De l'autre, les « Qui tue qui », formule en vogue dans les années 1990, désignant ceux qui à l'étranger accusent l'armée d'avoir pris part

1. *Hebdo*, 16 juillet 2009.
2. *Liberté*, 7 juillet 2009.
3. *El Watan*, 25 octobre 2014.

au massacre de civils. La politologue Séverine Labat, auteur d'un documentaire sur l'affaire des moines diffusé en juin 2013[1], est très critique sur les tenants de la thèse de la manipulation des islamistes dans l'affaire des moines. À l'issue d'une enquête menée en France et en Algérie, elle a pu interroger de nombreux témoins (ce qui ne peut se faire sans l'aval des autorités algériennes). Selon elle, il n'y a pas de doute : Djamel Zitouni, chef du GIA, a « monté et géré de bout en bout » ces enlèvements et assassinats. Elle dénonce avec vigueur ce qu'elle appelle la « secte des Qui tue qui » : « Depuis 1996, en dehors de fables qui ne résistent pas une minute à la confrontation avec les faits, ils n'ont jamais été capables d'apporter le moindre élément sérieux. Sur ce dossier, les plus virulents sont Armand Veilleux et Jean-Baptiste Rivoire [...][2]. »

Le premier, ancien procureur de l'ordre cistercien, est depuis dix-neuf ans aux côtés des familles et de leur avocat, Patrick Baudouin. Sa position n'a jamais varié : les militaires sont impliqués dans l'assassinat des moines. Au sein même de l'Église, l'affaire des moines divise : sa position n'est pas partagée par un autre religieux, Mgr Henri Tessier, archevêque d'Alger au moment des faits, qui est convaincu, lui, de la responsabilité du GIA. Jean-Baptiste Rivoire, journaliste, auteur de livres et documentaires sur l'affaire des moines, défend la thèse d'une opération orchestrée par les services algériens, en s'appuyant sur des documents et des témoignages de membres dissidents des

1. Malik Aït-Aoudia et Séverine Labat, *Le Martyre des sept moines de Tibhirine*, Montparnasse, 2013.
2. *Algérie patriotique*, 20 juin 2013.

services algériens. Qui a raison ? « Je pense que l'on ne connaîtra jamais la vérité, soupire un haut responsable du renseignement. Ce qui est sûr, c'est que les témoins entendus, les supposés anciens du DRS, ne savent rien. Ce qui est sûr aussi, c'est que cette affaire a signé l'arrêt de mort du GIA, et cela, il n'est pas impossible que les services l'aient facilité. » Chacun se défend de vouloir entrer dans une guerre de clans. Séverine Labat et son co-auteur, Malik Aït-Aoudia, estiment avoir mené un travail d'enquête, tout comme Jean-Baptiste Rivoire. Tous ont un passé algérien, une histoire : le père de Séverine Labat a été membre de l'OAS. Malik Aït-Aoudia, ancien chargé de communication du RCD (parti kabyle), est considéré comme « proche des généraux ». Une vidéo mise en ligne sur *Dailymotion* le 9 mai 2009 le montre rendant un hommage vibrant au président Abdelaziz Bouteflika, tout juste réélu pour un troisième mandat. Le journal *Algérie patriotique*, dans lequel Séverine Labat attaque Jean-Baptiste Rivoire, a une ligne éditoriale clairement définie par son titre et assumée dans la rubrique « Qui sommes-nous » : « Nous privilégions les informations qui mobilisent notre peuple et donnent un sens à l'effort de développement national. » Ce journal électronique aurait été créé par Sid Ali Mediène, fils du général Mohamed Toufik Mediène, patron des services secrets, et Lotfi Nezzar, fils de Khaled Nezzar, ancien ministre de la Défense, général « éradicateur » accusé de crimes de guerre pendant la guerre civile. Jean-Baptiste Rivoire, journaliste d'investigation, a vécu en Algérie. Sa mère est née à Constantine. Ses parents sont retournés à Alger dans les années 1970 comme coopérants. Il

est l'auteur de nombreux documentaires et livres sur la « sale guerre ». Selon ce dernier, Labat et Aït-Aoudia sont en mission commandée pour le pouvoir algérien: « Depuis 1997, ils ont une lecture très "éradicatrice" des événements. J'ai étudié leur travail. Ils protègent systématiquement les autorités algériennes, quand elles sont mises en cause. Dans cette "sale guerre", le problème est de démêler qui a fait quoi. Pour eux, tous les crimes viennent des islamistes. Or, si les islamistes ont bien commis des crimes, il y a eu aussi une guerre contre-insurrectionnelle menée par les militaires algériens, avec des infiltrations, des manipulations, des tentatives d'orientation de la violence, comme d'ailleurs les Français l'ont fait au moment de la guerre d'Algérie[1]. » Le journaliste constate que cette guerre des thèses est surtout le résultat du manque de transparence des autorités algériennes et françaises: « En France, sous l'autorité de Jacques Toubon, alors garde des Sceaux, le ministère de la Justice avait refusé l'ouverture d'une information judiciaire sur l'assassinat des moines. En Algérie, la justice n'a jamais travaillé. Des journalistes ont fait leur boulot. Le travail de tous est estimable. Mais ce n'est pas à eux de désigner les responsables des crimes. C'est à la justice. En tant que citoyen, je m'interroge: pourquoi, dès qu'il s'agit de l'Algérie, y a-t-il des dysfonctionnements[2] ? » Le débat sur le « Qui tue qui » va se régler devant les tribunaux parisiens. Suite à l'interview donnée par Séverine Labat dans *Algérie patriotique*, le journaliste a déposé

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 janvier 2015.

plainte pour diffamation publique envers un particulier. La politologue et Malik Aït-Aoudia ont été mis en examen de ce chef. Le procès doit se tenir le 26 janvier 2016 à Paris.

De son côté, Patrick Baudouin, avocat des moines et de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), conteste tout désir aveugle de voir les autorités algériennes mises en cause : « En 1997, j'ai effectué une série de missions en Algérie, pour la FIDH, mais aussi Amnesty International, Human Rights Watch et RSF. Toutes arrivaient aux mêmes conclusions : il y avait effectivement de nombreux actes terroristes imputables aux islamistes, mais il y a eu aussi de nombreuses exactions commises par l'armée. On pouvait s'interroger sur certains grands massacres où l'armée n'est pas intervenue. Nous avons une responsabilité, celle de nous tourner vers les autorités pour voir si elles ont agi conformément à leurs obligations internationales. Cela fait quarante-cinq ans que je mène un combat incessant contre le fanatisme. Il va sans dire que je ne me sens pas le moins du monde proche des islamistes, tout comme je combats l'antisémitisme[1]. » Les familles des moines ont pu légitimement penser que la justice ne voulait pas s'aventurer dans ce dossier, y compris en France : pendant des années, l'enquête a « dormi » dans les placards de la justice. L'ex-DST en charge de l'enquête a elle-même assuré le service minimum. Elle se retrouvait dans la position difficile de devoir enquêter sur un service

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 16 janvier 2015.

« ami » : « J'avais proposé que la sous-direction antiterroriste[1] reprenne le dossier, raconte un responsable policier. On ne pouvait pas ainsi reprocher à la DST de ne pas faire le travail afin de ménager ses bonnes relations avec l'Algérie. Les juges en charge du dossier, Jean-François Ricard et Jean-Louis Bruguière n'ont jamais voulu. » Ce refus permettra aux magistrats français et à la DST de garder la main sur ce dossier sensible avant qu'il ne soit repris des années plus tard par un juge antiterroriste coriace, Marc Trévidic. Enfin, l'obstination des familles des moines et du juge Trévidic se heurte en Algérie à un mal plus profond : l'amnésie. La charte pour la paix et la réconciliation nationale adoptée en 2005 s'est traduite par la libération de 1 500 terroristes islamistes. Elle comporte aussi un article qui condamne à « l'emprisonnement de trois à cinq ans et d'une amende de 250 000 à 500 000 dinars quiconque utilise ou instrumentalise par ses déclarations, écrits ou tout autre acte, les blessures de la tragédie nationale ». Toute tentative d'enquêter sur les massacres, les disparitions commises pendant la guerre civile, de mettre en cause la responsabilité des autorités algériennes est passible de poursuites judiciaires. Une amnésie collective imposée. Mais il y a des souvenirs difficiles à faire disparaître. Avant de quitter le monastère de Tibhirine, conformément aux souhaits des familles, un prêtre ouvrier français qui vit toujours sur place a organisé une cérémonie religieuse pour la réinhumation des têtes. Sous les arbres du jardin, le

1. La sous-direction antiterroriste (SDAT) est un service de la Direction centrale de la police judiciaire.

juge français, Marc Trévidic, a lu le testament de l'un des sept moines, Christian de Chergé, rédigé au cas où il succomberait à la violence : « S'il m'arrivait un jour – et ça pourrait être aujourd'hui – d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober maintenant tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Église, ma famille se souviennent que ma vie était donnée à Dieu et à ce pays. »

14

« C'est terminé. Tu vas mourir »

La mémoire effacée est au cœur d'une autre affaire vieille de 20 ans. Elle est emblématique d'une histoire mal cicatrisée en Algérie. Elle va peut-être trouver son épilogue… en France. Les exactions présumées commises par deux Algériens dans les années 1990 à 100 kilomètres d'Oran devraient être débattues devant des jurés français en 2016. Une histoire algérienne devant une cour d'assises française. D'un côté, deux frères, Abdelkader Mohamed, 45 ans, et Hocine, 47 ans, agents de sécurité, domiciliés à Nîmes (Gard). De l'autre, des Algériens les accusant de torture. En toile de fond : la guerre civile entre islamistes et État algérien dans les années 1990. En position d'arbitre, la justice française, qui dispose d'une compétence universelle. Au grand dam des autorités algériennes.

L'histoire démarre après l'interruption du processus électoral qui voit la victoire du Front islamique du salut (FIS) aux élections municipales en 1990. Des milliers d'hommes rejoignent le Groupe islamiste armé (GIA)

qui rêve d'un califat en Algérie. Les attentats et assassinats de civils, intellectuels, journalistes, « au nom de l'islam », se multiplient. L'armée mène une traque sans relâche dans les maquis, mais est débordée par les attaques d'un ennemi organisé, qui connaît bien le terrain, prêt à mourir en martyr. Pour le GIA, toute personne qui collabore directement ou indirectement avec l'État devient une cible. Une guerre totale s'engage, où l'on ne sait plus « Qui tue qui ». L'État veut « terroriser les terroristes ». Les islamistes veulent prendre le contrôle de la population en semant la terreur. Ils pillent, volent, violent. Dans cette escalade, les autorités algériennes voient d'un œil bienveillant la mobilisation d'une partie de la population, qui s'organise pour repousser les maquisards.

En 1994, elles décident d'officialiser les groupes d'autodéfense, appelés aussi « patriotes » ou « groupes de légitime défense ». L'armée donne des armes et de l'argent, une solde de 13 000 dinars (170 euros) pour un simple milicien, 25 000 dinars (370 euros) pour un chef. 5 000 de ces groupes sont en activité en janvier 1998 (soit environ 200 000 miliciens). L'un d'eux opère à Relizane, dans le nord-ouest de l'Algérie, où les islamistes sont alors très présents. Cette milice compte 450 membres, dont un noyau dur de 60 membres. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), s'appuyant sur des témoignages de civils, accuse ce groupe d'avoir commis une centaine d'exécutions sommaires et d'être à l'origine de 200 cas de « disparition forcée ». Ces atrocités auraient été commises afin d'extorquer des informations auprès de la population sur des groupes terroristes recherchés. En 2003, l'association dépose plainte à Paris au nom de la compétence universelle des juridictions françaises

en matière de torture. Selon la FIDH, « les milices de Relizane avaient droit de vie et de mort sur l'ensemble de la population » et avaient constitué des « escadrons de la mort ». Des charniers ont été découverts en 1998 à Relizane. Les victimes suppliciées auraient été défigurées afin de rendre leur identification impossible.

Selon un rapport de la FIDH versé au dossier judiciaire, « les témoignages de familles de victimes ont permis d'établir avec certitude la responsabilité de deux frères, Hocine et Abdelkader Mohamed, dans un grand nombre d'actes de tortures, d'exécutions sommaires et de disparitions forcées ». Adda Derkaoui est la seule victime encore en vie de ce dossier. Dans un café parisien, il est intarissable sur cette période, la « sale guerre ». Ancien adjudant-chef de la gendarmerie algérienne, à la retraite depuis 1994, il réside à l'époque des faits à Djidioua, à 35 kilomètres de Relizane. Le 17 février 1995, à 5 heures du matin, on frappe à sa porte. Son fils ouvre à des hommes qui se présentent comme étant des gendarmes. Derkaoui : « C'était le ramadan. Je venais de me coucher[1]. » Une vingtaine d'hommes cagoulés, armés, vêtus à l'afghane, demandent à voir Adda Derkaoui. La famille pense à une attaque terroriste. Trois hommes montent à l'étage et entrent dans la chambre où se trouve leur cible. Derkaoui dit reconnaître Hocine Mohamed – pourtant cagoulé – à sa taille et à sa démarche : « Je connais bien les frères Mohamed, je les ai vus grandir. J'ai appelé Hocine par son prénom. Il s'est retourné, a enlevé sa cagoule et m'a dit : “C'est terminé. Tu vas mourir.” Pendant ce temps, d'autres hommes dévalisent la maison : bijoux, argent… »

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 14 février 2014.

Le gendarme est ensuite emmené devant le siège de la garde communale où il reconnaît deux autres hommes enlevés le même jour, des entrepreneurs du BTP. Tous sont ensuite emmenés à Relizane à bord d'une Golf et d'une 405. Selon Derkaoui, le passager à l'avant de la Golf est Hocine Mohamed. Il se retrouve dans les locaux du Département du renseignement et de la sécurité (DRS). Il est interrogé trois jours plus tard : « Je suis resté sans boire ni manger pendant 72 heures. Le lundi, j'ai été torturé. Ils m'ont attaché les pieds et les mains, mis nu, frappé à l'aide de barres de fer, mis la tête dans une bassine d'eau savonneuse, infligé des décharges électriques. On m'a annoncé que je serais tué le lendemain. » Selon Derkaoui, Hocine Mohamed est celui qui l'attache et lui met la tête sous l'eau. Des déclarations formellement contestées par ce dernier. Que lui reprocherait-on ? Derkaoui : « On me demandait pourquoi j'avais refusé de participer à la gestion d'une des communes du département. On me disait que j'étais sympathisant du FIS. On me demandait de donner les noms des terroristes que j'avais pu connaître dans mes anciennes fonctions. »

Le gendarme réussit à alerter sa famille par l'intermédiaire de deux codétenus, qui allaient être libérés. Grâce aux relations qu'il a conservées dans la gendarmerie, notamment parmi les officiers supérieurs, il finit par sortir après 21 jours de détention. Une fois libéré, on lui fait comprendre qu'il ne faut plus parler de cette affaire. Cependant, il écrit au président de la République, à l'Observatoire des droits de l'homme… pour dénoncer les agissements de la milice. Coïncidence ? Il échappe de peu à un attentat. Dans un premier temps, il dépose plainte en Algérie. En 1997, une enquête est diligentée à la demande

du président de la République sur le groupe de Relizane. 8 hommes sont arrêtés, dont Hocine Mohamed. Tous sont cependant relâchés, après quelques jours de garde à vue, sans être poursuivis. Dans la foulée, Abdelaziz Bouteflika, élu président de la République, décrète une amnistie générale. En 1999 et 2005, deux référendums valident le principe de la concorde et de la réconciliation nationale. Certaines victimes du terrorisme sont indemnisées. Il est interdit sous peine de sanction pénale de mener toute recherche sur les événements de l'époque. Une manière de tourner la page mais aussi de mettre le couvercle sur des années de plomb.

À l'âge de 55 ans, Adda Derkaoui se réfugie à Clermont-Ferrand, où il est aidé par un ancien officier supérieur de la gendarmerie. En 2005, il apprend l'existence d'une procédure en France et dépose plainte. Son cas n'est pas isolé. Youcef Aoun, jeune handicapé, enlevé le 23 mars 1995 par un groupe de miliciens, n'a jamais été revu vivant. Son corps a été découvert le lendemain, à quelques kilomètres de la ville, la tête « écrasée comme un étau » et le corps portant des traces de brûlure. Selon le frère de Youcef Aoun, Hocine et son frère, Abdelkader, faisaient partie du groupe de miliciens qui ont organisé l'enlèvement. Mohamed Azzi a, lui, été enlevé dans la nuit du 8 au 9 avril 1995. Selon son fils, Fethi, l'un des membres du commando était Hocine Mohamed. Adel Saidane a été kidnappé sous les yeux de son fils le 9 septembre 1996. Son corps n'a jamais été retrouvé. Selon son frère, Hocine et Abdelkader Mohamed faisaient partie du groupe qui a procédé à l'enlèvement. Ces proches de victimes se sont déplacés pour témoigner devant le juge d'instruction chargé du dossier.

Cependant, l'exhumation de cette affaire passe mal, en particulier en Algérie. Plusieurs témoins disent avoir reçu des pressions. Derkaoui : « Lorsque j'ai voulu renouveler mon passeport, j'ai été reçu par le consul qui m'a dit : « Si vous voulez avoir un passeport, retirez votre plainte ! » Le gendarme a un principe : ne pas céder. Derkaoui : « Je ne voulais pas qu'on dise que j'avais été acheté. J'ai toujours refusé la corruption. » Fethi Azzi, fils de Mohamed, s'est lui désisté de sa plainte par un courrier qui est parvenu au juge d'instruction par un circuit totalement inattendu. Par le biais de l'avocat de l'un des mis en examen ! Interrogé par le magistrat sur ce revirement, Fethi Azzi a expliqué qu'il avait été incité à revenir sur sa version des faits lors de son retour en Algérie : menaces téléphoniques, menaces de morts, perte de son emploi, contrôles répétés de son commerce… Il avait été convoqué à la préfecture de Relizane, où on lui a proposé argent et terrain contre le retrait de sa plainte. Il a finalement signé un document de désistement. Un autre témoin, Mohamed Saidane, frère d'Adel Saidane, a, lui aussi, fait l'objet de pressions pour retirer sa plainte : « J'ai été convoqué à la préfecture de Relizane chez le préfet, a-t-il expliqué sur procès-verbal le 4 décembre 2006. On m'a demandé d'oublier cette affaire, de ne pas aller en France. On m'a proposé un logement gratuit. Les RG algériens m'ont dit que, si je témoignais en France, je ne pourrais plus retourner en Algérie. » Lui aussi s'est désisté de sa plainte via l'avocat de la défense.

Entendus par le juge d'instruction, les frères Mohamed ont contesté les versions données par les témoins. Ils disent n'avoir jamais participé au moindre enlèvement, niant connaître certaines des victimes. Au-delà des faits, ce dossier est une affaire de principe. Une incompréhension.

Linda, épouse de Hocine Mohamed : « Face à la cruauté des islamistes, les milices ont reçu l'appui de beaucoup de volontaires [...]. Je suis abasourdie [par cette plainte]. Hocine et ses frères se sont battus comme beaucoup d'autres contre les atrocités commises par les groupes islamistes[1]. » Soraya, épouse d'Abdelkader Mohamed : « Je ne comprends pas que l'on s'en prenne à mon mari, qui a défendu son village et sa famille contre les terroristes[2]. » Le juge d'instruction a cherché à en savoir plus en demandant une enquête en Algérie. Il a délivré une commission rogatoire internationale le 24 mai 2004 afin de pouvoir interroger certains protagonistes, notamment Mohamed Fergane, le maire de Relizane en 1995, qui aurait coordonné l'ensemble des milices et ordonné certaines exactions. La réponse de la justice algérienne est revenue le 28 juin 2006, plus de deux ans plus tard, via la Direction générale des affaires judiciaires du ministère de la Justice algérien : « Force est de constater que l'exécution de la commission rogatoire est contraire et non conforme aux dispositions édictées par le protocole judiciaire algéro-français et par conséquent son exécution est de nature à porter atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à son ordre public. » Plus d'un an pour envoyer paître le magistrat au nom de la « souveraineté nationale ». En clair, le dossier de la « sale guerre » est refermé en Algérie au profit d'un processus de réconciliation. Pas question de collaborer avec la justice française qui regarde ce qui ne la regarde pas. Le dossier signalé est suivi de près par la Chancellerie à Paris. Il a d'ailleurs progressé... lentement. L'instruction, ouverte en 2003, a

1. Déclaration devant le juge d'instruction, le 29 mars 2004.
2. Déclaration devant le juge d'instruction, le 29 mars 2004.

été menée par quatre juges d'instruction différents. Les deux frères Mohamed, mis en examen pour « actes de tortures et de barbarie » en mars 2004, ont été dans un premier temps placés sous contrôle judiciaire, avec l'interdiction de quitter le territoire français. Neuf ans plus tard, le contrôle judiciaire a été levé. Fin 2014, plus de dix ans après l'ouverture de l'enquête, le juge d'instruction a (enfin) rendu une ordonnance de mise en accusation renvoyant les frères Mohamed devant la cour d'assises du Gard. Entre-temps, le parquet avait demandé le feu vert du parquet général qui avait lui-même consulté le ministère de la Justice avant de renvoyer les deux frères devant une cour d'assises. Une décision qui scandalise Abdallah Zekri, président de l'Observatoire contre l'islamophobie rattaché au Conseil français du culte musulman (CFCM), et conseiller de la Grande Mosquée de Paris. Cet homme de réseau et d'influence soutient depuis le début les deux frères Mohamed. « Je suis choqué. Pendant la décennie noire en Algérie, ils ont défendu leur commune contre les terroristes. On devrait les décorer ! Ils combattaient les mêmes qui ont assassiné Sylvain Gourdel. J'ai lu le dossier. Il n'y a aucune preuve de leur implication. Dans ce cas, il faut aussi ouvrir le dossier de l'OAS. Il faut qu'il y ait une égalité[1]. » Par le biais de leur avocate, Me Khadija Aoudia, l'un des deux frères a fait appel de l'ordonnance de renvoi devant la cour d'assises. L'avocate entend également saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Un nouveau volet de l'histoire franco-algérienne, qui n'est pas prêt de se refermer.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 31 décembre 2014.

15

« Un ennemi commun »

Au-delà des tensions judiciaires, du passé qui ne passe pas, les relations franco-algériennes sont rattrapées par la menace majeure du début du XXIe siècle : le terrorisme islamiste. Une menace qui les lie et les contraint, une nouvelle fois. Après s'être fait la guerre, les deux pays en mènent une autre. Ensemble. Le bâtiment en préfabriqué n'a rien de remarquable. Posé au milieu de la base militaire française de N'Djamena (Tchad), il se fond dans le paysage. Pour y entrer, il faut taper un code, franchir une grille et porter le badge adéquat. À l'intérieur, une ambiance studieuse, pas un bruit. Le PC « Barkhane », du nom de l'opération que mène la France contre les djihadistes d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans l'immense zone qui va du Mali au Niger en passant par le Sud libyen. L'équivalent de cinq fois la France. Devant de grands écrans, une quinzaine de militaires s'affairent. Chacun occupe un poste spécifique : renseignement, logistique, aviation, forces

terrestres, soutien médical et, dans un coin discret, un représentant du COS (Commandement des opérations spéciales), les forces spéciales.

Sur les écrans, les militaires visionnent les images transmises par les drones et les Rafale qui survolent en permanence la zone. Des messages tombent à intervalles réguliers sur les ordinateurs. Les mouvements des terroristes sont surveillés, scrutés, neutralisés. Ici, un pick-up circulant dans le désert. Là, un groupe d'hommes regroupés dans un campement. C'est de cet endroit que partent les ordres de lâcher les bombes ou d'envoyer les commandos des forces spéciales dans le « cœur du cœur » des sanctuaires terroristes. Plusieurs centaines de djihadistes ont été « neutralisés », c'est-à-dire tués ou faits prisonniers, depuis deux ans, dont 70 abattus entre août et décembre 2014. Parmi eux, un gros poisson, le numéro deux du groupe Al Mourabitoune, dirigé par un Algérien, Mokhtar Belmokhtar : Ahmed El Tilemsi, fondateur du Mujao (Mouvement pour l'unicité du djihad en Afrique de l'Ouest) et émir d'Al Mourabitoune au Mali, a été abattu ainsi qu'une dizaine d'autres terroristes près de Gao dans la nuit du 10 au 11 décembre 2014 : « Il circulait dans un convoi de plusieurs pick-ups, raconte un militaire. Nous l'avons repéré car il ne s'agissait pas de véhicules rudimentaires. Les forces spéciales ont mené une opération héliportée. Tous les terroristes ont été neutralisés, sauf deux qui ont été remis aux autorités nigériennes. » L'opération Barkhane a succédé au cours de l'été 2014 à Serval, lancée le 11 janvier 2014. La première, qui regroupe cinq pays de la zone sahélo-saharienne (Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Niger), constitue le prolongement de la

seconde, qui était centrée sur le Mali. Un pays frontalier de l'Algérie. Un pays dont il a fallu s'assurer de la coopération.

Tout s'est joué dans les semaines qui ont suivi l'élection de François Hollande à l'Élysée : « Nous avions deux obsessions : le retrait d'Afghanistan et le Mali, raconte un conseiller du ministère de la Défense. Qui dit Mali, dit Algérie. » Un partenaire incontournable. Outre la frontière commune avec le Mali, les Algériens entretiennent de longue date des liens avec les peuples du Nord, en particulier les Touareg. Un partenaire à convaincre. Historiquement, les Algériens n'interviennent pas en dehors de leurs frontières : « Ils refusent de s'ingérer dans les affaires des autres, assure Claude Guéant, ancien secrétaire général de l'Élysée (2007-2011). Ils s'appliquent cette règle à eux-mêmes. Ils n'avaient pas envie d'aller au sud de leurs frontières. Ils ont tenté de nous l'interdire également. Ils ont toujours traîné les pieds. Nous voulions mener des opérations communes de renseignement. Après, les choses ont un peu bougé[1]. » Toute la difficulté est d'y voir clair dans le bourbier malien : les militaires distinguent d'un côté les Groupes armés terroristes (GAT) et les Groupes armés signataires (GAS). Les premiers sont des cibles, les seconds sont censés être de potentiels alliés. « Le problème, c'est que les GAS et les GAT sont devenus de plus en plus similaires. » Au début, le gouvernement algérien fait la sourde oreille : « On nous a fait comprendre qu'il fallait attendre », poursuit ce conseiller. La situation se débloque fin décembre 2012,

---

1. Entretien avec les auteurs, le 23 juin 2014.

au cours de la visite officielle de François Hollande à Alger. Le président a les mots qu'il faut pour reconnaître les « souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien ». Dans les semaines qui ont précédé, la France a fait des gestes importants sur les questions mémorielles (hommage aux victimes algériennes de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris, vote de la loi sur la journée nationale du souvenir). « Un dialogue se noue en coulisses sur ce qui se passe au Mali, notamment entre Jean-Yves Le Drian et son homologue algérien », raconte une source proche du ministre. Lors de sa première rencontre avec Abdelmalek Guenaizia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale algérien, ce dernier l'interpelle : « Comment vont les Merlus ? » Il s'agit du surnom des joueurs de l'équipe de football de Lorient, dont Le Drian a été maire et où il est né. « Ils vont bien », répond un brin interloqué le ministre d'origine bretonne. « Mon frère jouait dans ce club », poursuit le ministre algérien, parti à la retraite en mars 2014. Jean-Yves Le Drian a aussi vanté les mérites de Christian Gourcuff, ex-entraîneur du FC Lorient, qu'il connaît bien, pour occuper le poste de coach de l'équipe nationale algérienne. « C'est anecdotique, mais ça compte », raconte un conseiller. Sa recommandation sera d'ailleurs suivie d'effets : Gourcuff entraîne les Fennecs, surnom de l'équipe algérienne, depuis mi-2014.

À l'époque, Abdelaziz Bouteflika est encore réticent pour une intervention au Mali : « Il nous a dit : "AQMI c'est dangereux, mais celui qui m'inquiète le plus, c'est Boko Haram", explique un diplomate. » Les militaires sont cependant dans les starting-blocks : « On se

prépare, on planifie, souligne l'un d'eux. Le fait déclencheur est sur la table, mais on ne le sait pas encore. » Ce « fait déclencheur » va être la radicalisation d'Ansar Ed-Dine, dirigé par Iyad Ag Ghali. Un groupe touareg du Nord Mali soutenu par les Algériens pour faire barrage aux islamistes. Or ce groupe fait alliance début janvier 2013 avec AQMI pour conquérir le Mali. Cette décision est ressentie comme une trahison par l'Algérie, qui décide de s'associer à cette guerre « française »: « Cela donne le signal de l'attaque par le sud. L'Algérie le vit en direct. Nous avons un ennemi commun », poursuit ce conseiller du ministère de la Défense. Le 11 janvier 2013, le président de la République appuie sur le bouton rouge. L'opération Serval commence.

L'Algérie prête son concours sous plusieurs formes: le long de la frontière avec le Mali, elle coupe les voies d'accès des terroristes aux approvisionnements en pétrole. Elle autorise le survol des avions français au-dessus du sol algérien. Elle échange des renseignements. Elle assure le ravitaillement en essence des militaires français par convois terrestres, notamment pour la base de Tessalit, au nord du Mali. Tout n'est pas encore totalement réglé: l'Algérie refuse que des drones Reapers surveillent des zones sur son territoire, mais les Français auraient négocié une « tolérance ». L'histoire va montrer, pourtant, que les forces algériennes ne sont pas à la hauteur pour surveiller cette zone désertique immense: l'attaque du site gazier d'In Amenas se déroulera six jours plus tard. Le commando, dirigé par le chef d'AQMI dans la région, Mokhtar Belmokhtar, est venu depuis le Sud libyen. L'opération Serval est un succès: les djihadistes, qui s'apprêtaient à prendre

Bamako, sont repoussés au nord du Mali. En mai 2014, Jean-Yves Le Drian retourne en Algérie pour parfaire la coopération militaire. « Il a été reçu comme un chef d'État, assure un de ses proches. La sécurité au Mali a été le sujet majeur. » Le Drian rencontre Abdelaziz Bouteflika, mais aussi Abdelmalek Sellal, le Premier ministre, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre chargé de la Défense (qui a succédé à Abdelmalek Guenaizia) et le général Mohamed « Toufik » Medième, le puissant patron des services secrets.

L'objet est cette fois-ci la présentation du projet Barkhane, le grand frère de Serval. Les djihadistes se sont retranchés dans le nord du Mali, qui est devenu un sanctuaire. Ils continuent à mener des actions terroristes. Ils ont appris à s'adapter à leur ennemi : ils sont très mobiles, ne roulent plus en convoi, utilisent des mobylettes plutôt que des pick-ups et commettent des attentats-suicide en se fondant dans la population. La France avance avec des gants : elle ne veut pas donner l'impression qu'elle « néocolonialise » la région. Elle insiste sur le fait que la mise en place de ce dispositif associe des pays africains. De fait, la France entraîne les militaires maliens, nigériens… et les forme au contre-terrorisme. Le directeur de cabinet du ministre, Cédric Lewandowski, reçoit l'ambassadeur d'Algérie en France et lui tient le même discours : pas de tentation de néocolonialisme, mais un ennemi commun. « En préservant la sécurité de ces pays, on préserve la nôtre, nous sommes immédiatement après eux », souligne un analyste. Les sites islamistes qui relaient la propagande des djihadistes installés au Sahel ne font pas mystère de leur volonté de frapper la France : les

stocks d'explosifs cachés dans l'Adrar des Ifoghas, au nord du Mali, peuvent un jour servir à cela. Dans cette alliance, les Français doivent composer avec un « sujet générationnel » : certains généraux algériens ont connu la guerre d'Indépendance. Avec eux, les militaires français adoptent un discours prudent pour ne pas rallumer de vieilles blessures. Les officiers plus jeunes ont tourné la page : « Ils ne veulent pas refaire la guerre d'Algérie », sourit un officiel français. Mais la coopération a ses limites : « Il faudrait une vraie cellule commune de renseignement et de partage, assure un haut gradé. Cependant, cela bloque pour des raisons historiques. L'Algérie est l'un des derniers pays où il y a un remords post-colonial, chez nos militaires pro-Algérie française et en face avec les ex-Moudjahidines. C'est une affaire de temps… » En septembre 2014, le chef d'état-major des armées a fait à son tour le déplacement à Alger. L'objectif est de peaufiner l'accord de coopération militaire, de la rendre plus opérationnelle afin de pouvoir échanger des informations directement sur le théâtre d'opérations.

La menace s'est déplacée dans le sud de la Libye, devenu une zone de repli des terroristes : « C'est là que les jihadistes installent leurs familles, se reposent, se réapprovisionnent », commente un spécialiste. Là aussi, le partenaire algérien se révèle indispensable. La porosité de sa frontière permet aux terroristes, souvent impliqués dans la contrebande de toute nature (essence, drogue…), de se déplacer dans cette zone désertique. Le chaos libyen, où deux gouvernements se disputent la légitimité du pouvoir, favorise l'essor de ce sanctuaire qualifié de « Sahelistan ». Sur ce point, les négociations

avec les Algériens sont ardues, car ils reprochent à la France son intervention va-t-en-guerre en Libye, menée sous le gouvernement Sarkozy. Après avoir aidé les groupes rebelles à défaire le dictateur libyen, Mouammar Kadhafi, la France a fait ses valises, laissant le pays en proie aux guerres de factions. « C'est un reproche net qui nous est fait, confirme un diplomate. Il nous est dit : "Vous n'êtes pas allés jusqu'au bout. Vous avez laissé le chaos." » Dans le langage diplomatique, il s'agit d'un « irritant », l'un de ces sujets qui empoisonnent les relations entre les deux pays. La crainte des Occidentaux est de voir une alliance des groupes terroristes se former du Levant jusqu'en Afrique, de l'État islamique à AQMI en passant par Boko Haram.

Sur le plan diplomatique, l'Algérie entend se positionner comme un leader régional, tant par rapport au Mali qu'à la Libye. Depuis juillet 2014, des négociations sont menées entre les GAS et le gouvernement malien sous l'égide d'Alger, qui joue le rôle de médiateur. Régulièrement, elle organise sur son sol des rounds de discussions afin de ramener la paix au nord du Mali. Elles n'engendrent pas toujours les effets escomptés. Par ailleurs, l'alliance avec la France a ses limites : lorsque Jean-Yves Le Drian a évoqué l'hypothèse d'une action militaire dans le sud libyen, l'Algérie a aussitôt fait savoir qu'elle était opposée à cette idée. La France a cependant mis en place un « poste opérationnel avancé » dans le cadre de l'opération Barkhane au nord du Niger, à Malaba, qui a clairement pour objectif de surveiller cette zone, neutraliser les convois qui y transitent et entraver la mobilité des terroristes. La France attend un accord politique international, associant l'Algérie, mais

aussi l'Égypte, les partenaires occidentaux (États-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Espagne…) et africains (Tchad, Niger…), pour une éventuelle intervention militaire. « C'est là-bas que se prépare un nouveau 11 septembre, confie un conseiller du ministère de la Défense. Nous savons que les terroristes des différents groupes communiquent, échangent entre eux. » Cette menace globalisée, internationalisée, menace l'Algérie sur son propre sol. Elle est confrontée aux djihadistes du Nord malien ou du Sud libyen, qui jouxte la frontière sud du pays : « Cette évolution oblige les Algériens à collaborer avec les grands services. » Une menace qui s'est brutalement manifestée à l'aube dans le désert saharien un jour de janvier 2013.

16

« Du sang sera versé demain »

Dans le ciel où l'aube perce à peine, des éclairs blancs et des détonations. Le 16 janvier 2013, à 5 h 50 précises, les employés du site gazier de Tiguentourine, près d'In Amenas, en plein Sahara, se préparent à travailler. Cette installation est l'une des plus stratégiques d'Algérie : elle produit 20 % de l'énergie du pays. Les employés algériens, qui filment la scène avec un téléphone portable, se demandent ce qu'il se passe[1] : « C'est quoi ? Des gendarmes ? » Au même moment, une alarme discontinue se déclenche. Un bruit de sirène entrecoupé de silences qui va déchirer l'air du désert pendant des heures. Comme s'il rythmait les scènes de terreur qui vont se dérouler pendant trois jours. L'attaque est menée par une quarantaine de combattants islamistes, lourdement armés, des lieutenants de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar. L'une des plus importantes prises d'otages

1. Reportage diffusé dans « Sept à Huit »,TF1, le 5 janvier 2014.

de l'histoire contemporaine vient de démarrer. Elle va profondément ébranler l'État algérien et mettre en relief les ambiguïtés françaises. « Il y a eu un avant et un après In Amenas », confie un haut responsable, bon connaisseur du monde gazier.

Le site d'In Amenas est exploité par la compagnie d'État algérienne Sonatrach, en association avec le Norvégien Statoil et le Britannique BP. Il emploie 800 personnes, dont 130 expatriés. Une fois arrivés sur le site, les terroristes, bien renseignés, ciblent les Occidentaux : une quarantaine d'entre eux sont regroupés sur la place centrale de la base de vie du site. Rapidement, l'armée algérienne se manifeste bruyamment : envoi de troupes au sol, survol d'un hélicoptère qui déclenche des tirs de riposte… Les islamistes font monter la pression : les otages doivent porter des colliers de grenades autour du cou pour servir de bouclier humain. C'est le cas de Yann Desjeux, un Français, ancien parachutiste des forces spéciales françaises, reconverti dans le privé. Numéro 2 chargé de la sécurité du site, il est l'un des premiers à être capturé. L'homme se démène sur le site, prodigue des soins aux blessés, donne sous la contrainte une interview à un journaliste mauritanien à Paris. Il relaie une demande récurrente des terroristes : le retrait de l'armée. « Sinon, ils nous tuent », confie-t-il. Ce sera l'une de ses dernières paroles.

Le contexte de cette opération n'est pas neutre : les hommes de Mokhtar Belmokhtar justifient leur coup de force par l'intervention des militaires français au Mali, qui a démarré le 11 janvier, cinq jours plus tôt : l'opération Serval. Dans une vidéo mise en ligne sur *YouTube* le 21 janvier 2013, le chef terroriste

revendique l'opération au nom de la « brigade des signataires par le sang ». Il accuse la France et l'Algérie de causer la mort de « millions de martyrs au Mali ». La France veut reprendre le contrôle de la bande sahélo-saharienne où les islamistes ont pris le pouvoir. Ils sont pour cela aidés par les Algériens, qui – fait exceptionnel – ont ouvert leur espace aérien aux avions français. En ciblant In Amenas, les terroristes frappent l'Algérie, soupçonnée d'aider les « impies » qui luttent contre le djihad. Mais aussi la France, qui envoie ses avions larguer ses bombes sur les katibas islamistes. Cette action reflète un autre mal plus profond : le sentiment que la richesse de l'Algérie – principalement les hydrocarbures – est captée par une classe politique corrompue, honnie par les islamistes. Le tout avec la complicité indirecte de la France, qui exploite certains gisements.

Au bout du troisième jour, les hommes de Belmokhtar veulent transférer une partie des otages de la base de vie vers le site de production, quatre kilomètres plus loin. Six pick-ups piégés se mettent en route, à l'intérieur desquels ont été installés les otages. Les hélicoptères des forces spéciales algériennes passent à l'assaut. L'opération se solde par un carnage : 26 otages abattus, dont Yann Desjeux (au total, 37 personnes de huit nationalités différentes ont été tuées pendant les trois jours). L'intervention musclée des militaires algériens suscite l'ire des Britanniques et des Japonais. François Hollande considère que les réponses étaient « adaptées ». Pas le début d'une réserve : « C'est vrai, nous n'avons émis aucune critique, raconte un diplomate français alors en poste à Alger. Mais il y avait un risque

que les terroristes partent avec les otages. » Jean-Pierre Raffarin, alors « envoyé spécial » du gouvernement en Algérie sur les questions économiques, acquiesce également :« Les autorités algériennes ne pouvaient pas faire autrement[1]. » Au moment où la France mène la guerre au Mali, il n'est pas question de froisser les autorités algériennes, qui n'ont jamais entrepris le moindre début de négociation. La raison d'État l'emporte sur la raison tout court. Au milieu, des victimes et des pleurs.

Marie-Claude Desjeux est une femme meurtrie. Dans son appartement parisien, elle feuillette d'un geste las et recueilli un album photo. Celui que lui ont remis les « frères d'armes » de Yann Desjeux. Qui a tué son frère ? Les terroristes ? Les forces algériennes ? Où son corps a-t-il été retrouvé ? Au-delà de la perte d'un être cher, il y a cette question qui la taraude : qui sont les responsables ? Dans ce dossier, elle a l'impression que la France n'est pas à la hauteur, que la justice ne se presse pas. À Paris, après un an d'enquête préliminaire, une information judiciaire a été ouverte le 6 janvier 2014 pour faire la lumière sur cette attaque terroriste sans précédent. Comme dans l'affaire des moines de Tibhirine, comme dans bien d'autres dossiers, la justice française se heurte à un mur. Juliette Le Borgne, substitut du parquet antiterroriste chargé du dossier, dont la parole est rare, égrène les lourdeurs de la justice algérienne : « Dans le cadre de l'enquête ouverte en France, nous avons demandé à envoyer des enquêteurs et un magistrat sur place. Nous étions prêts à partir. Nous n'avons pas eu de visas. Les autorités

1. Grand Jury RTL/*Le Figaro*/LCI, le 20 janvier 2013.

algériennes acceptaient que nous allions à Alger, mais pas sur le site d'In Amenas. Nous avons démonté la mission[1]. » Le déplacement de magistrats et policiers français sur une scène de crime à l'étranger est pourtant une pratique courante : cela a été le cas lors de l'attentat contre l'ambassade de France en Libye (avril 2013), lors de l'assassinat des journalistes de RFI au Mali (novembre 2013), lors de la prise d'otages du centre commercial de Nairobi (septembre 2013), lors de l'attentat suicide dans le restaurant La Chaumière à Djibouti (mai 2014)… Une pratique courante, sauf en Algérie. Une attitude d'autant plus curieuse que les États-Unis ont pu, eux, se rendre sur le site gazier et interroger trois terroristes capturés par l'armée algérienne (29 ont été tués pendant la prise d'otages).

La France a ensuite délivré en mars 2013 une demande d'entraide pénale internationale, dans laquelle elle demandait un certain nombre d'auditions et d'investigations sur des numéros de téléphone utilisés pendant la prise d'otages. Quelques mois plus tard, la section antiterroriste du parquet de Paris, n'ayant aucune nouvelle de l'Algérie, prend une initiative : « Le 12 novembre 2013, nous avons fait venir au siège d'Eurojust à La Haye tous les pays concernés par l'enquête : Norvège, Autriche, États-Unis, Royaume-Uni, Roumanie… Chaque pays a pu présenter son niveau d'avancement dans l'enquête[2]. » La magistrate peut alors constater que les dossiers progressent à des rythmes différents : les autorités norvégiennes, qui avaient fait la même demande que la France,

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 19 juin 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 19 juin 2014.

ont obtenu depuis huit mois l'intégralité du dossier algérien. En France, la réponse n'est parvenue qu'en mai 2014. « Nous sommes rarement les premiers servis, relève la magistrate. L'Algérie est toujours un peu réticente à l'égard de la France. Nous voyons cela dans d'autres affaires. C'est toujours très, très long. Même si ça finit par arriver[1]. »

Ce que la France ne peut pas savoir, la Grande-Bretagne l'a cherché et peut-être trouvé. Le 15 septembre 2014, le coroner du West Sussex démarre une série d'audiences devant la Cour royale de justice à Londres. Cette procédure n'a pas d'équivalent en France. Le juge Nicholas Hilliard, magistrat indépendant de la Couronne britannique (appelé coroner), est chargé d'une enquête visant à déterminer les causes de la mort de six citoyens et d'un résident britanniques qui étaient employés par l'un des exploitants du site, le groupe britannique BP. Sa mission: déterminer « la chaîne d'événements qui a conduit à l'attaque terroriste d'In Amenas » et vérifier si la « sécurité » du site était (ou non) bien assurée[2]. Ce magistrat n'a aucun pouvoir de sanction judiciaire. Son enquête vise à « établir des faits ». Une sorte de procès sans accusation, ni accusé, ni jugement, dont les conclusions peuvent, cependant, servir de support à des poursuites pénales. Pendant six semaines, des dizaines de témoins vont se succéder à la barre. Ils délivrent des témoignages accablants pour l'État algérien, l'armée, la Sonatrach… La lecture de ces centaines d'heures de témoignages permet de mieux

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 19 juin 2014.
2. Site du coroner du West Sussex, http://www.inamenasinquest.org.uk/

comprendre pourquoi l'Algérie n'est pas prête à collaborer, notamment avec la France.

Tout d'abord, les conditions mêmes de l'attaque des djihadistes posent question. Ils n'ont mis que quelques minutes pour prendre le contrôle de l'ensemble de la base. Un camouflet pour les autorités algériennes. La sécurisation de la zone relève de l'armée, celle du site des gendarmes (dotés d'une force d'intervention rapide) et de la Sonatrach. Les terroristes ont pu franchir la frontière entre le Sud libyen et algérien sans être inquiétés, parcourir des centaines de kilomètres lourdement armés sans être détectés. Le service de sécurité interne (SSI) assuré par la Sonatrach (qui avait exclu peu de temps auparavant de cette mission les exploitants occidentaux) a lui aussi été totalement inefficace. Les terroristes ont bénéficié de renseignements à l'intérieur du site. Devant le coroner, Nicholas Manville Hitch, employé de BP, ingénieur civil à In Amenas, estime que l'attaque était préparée depuis longtemps et que les terroristes ont obtenu de l'aide de l'intérieur : « Il y avait un groupe distinct de 20 à 30 Algériens séparés des autres. Ils étaient clairement très amicaux avec les terroristes, en faisant des courses pour eux, en leur apportant des affaires, en rigolant avec eux, en engageant la conversation avec eux […]. J'ai reconnu l'un d'eux dans ce groupe, un homme grand, trapu, avec un visage rond et souriant. C'était l'un des cuisiniers qui nous servaient à la cantine. Un employé de longue date du camp. Je me suis dit qu'il y avait effectivement une cellule d'Al-Qaïda à l'intérieur de la base […]. Ils [les terroristes] ont montré une bonne connaissance de l'intérieur du site lors de la prise de contrôle des installations. Ils connaissaient le chemin

du poste de garde. Ils savaient où couper l'électricité. Ils savaient exactement où chercher les gens, en particulier le site VIP. » Un ancien employé algérien confirme : « Ils étaient comme chez eux. Ils savaient exactement où aller[1]. »

Si les djihadistes ont été aidés de l'intérieur, c'est parce qu'ils ont bénéficié d'un climat social très tendu. Pendant des mois, le site d'In Amenas a été marqué par une grève dure menée par des salariés locaux, notamment les chauffeurs, en majorité Touareg. Lors d'une réunion de négociation menée la veille de l'attaque, un des traducteurs présents rapporte qu'un des chefs de la négociation pour les chauffeurs aurait menacé : « Du sang sera versé demain[2]. » Selon James Stokely, détective à la section antiterroriste de Scotland Yard, les terroristes avaient un plan du site lorsqu'ils sont arrivés[3]. Il aurait été remis aux terroristes en août 2012 par un chauffeur de la compagnie locale de transport, Djaafer Bouhafes, qui a été arrêté et mis en examen par la justice algérienne. Les membres du commando étaient guidés par un ancien chauffeur de la base, appelé Zayid, originaire du Niger, qui a été, lui, tué pendant l'attaque. L'un des rescapés, Robert Bell, caché dans le sous-plafond d'un bâtiment du site, rapporte une conversation qu'il a entendue entre Yann Desjeux et l'un des preneurs d'otages. Elle éclaire l'état d'esprit des terroristes. Il n'est ni question de califat

1. Reportage diffusé dans « Sept à Huit », TF1, le 5 janvier 2014.

2. En janvier 2015, la traductrice est revenue partiellement sur ses déclarations, expliquant que l'homme qui a pris la parole, un touareg, évoquait le « futur de manière vague, pas spécifiquement le jour suivant ».

3. Déposition de James Stokely devant le coroner du West Sussex, le 15 septembre 2014.

islamiste ni d'opération militaire française, mais de sentiment d'exploitation : « Le terroriste racontait globalement que les hommes blancs possédaient tout : voitures, maisons, travail, etc., et que les Algériens n'avaient rien, comparés aux Blancs [...]. Yann, en tout cas celui que je crois être Yann, acquiesçait et le pacifiait, il était juste docile et timide dans ses réponses[1]. » Plus grave, l'une des rescapées françaises, Murielle Ravey, infirmière sur le site, rapporte un témoignage tendant à montrer que les terroristes ont bénéficié de la complicité de l'armée. Elle assure avoir eu une discussion quelques jours après l'attaque avec un collègue algérien, qui a parlé avec l'un des terroristes. Ce dernier aurait confié qu'ils avaient été surpris de se faire tirer dessus par les militaires alors que ces derniers les avaient laissés rentrer[2]. Y aurait-il eu un double jeu des autorités algériennes ?

En apparence, le gouvernement algérien s'est montré intransigeant. Felipe Posapa était le PDG du groupe pétrolier BP pour l'Afrique du Nord au moment des faits. Il explique avoir transmis à plusieurs reprises les revendications des terroristes demandant à l'armée de se retirer. Il assure avoir communiqué un numéro de téléphone au ministre de l'Énergie algérien et aux responsables de la Sonatrach. Il n'a jamais eu la moindre réponse : « Nous n'avions aucun retour de la Sonatrach ou de l'État algérien. C'étaient les militaires qui avaient le contrôle, qui décidaient quoi faire[3]. » Il

1. Déposition de Raymond John Bell devant le coroner du West Sussex, le 3 octobre 2014.
2. Déposition de Murielle Ravey devant le coroner du West Sussex, le 6 octobre 2014.
3. Déposition de Felipe Posada devant le coroner du West Sussex, le 13 octobre 2014.

reconnaît avec clairvoyance : « Le gouvernement algérien est confronté au terrorisme depuis une décennie. La manière qu'il a de gérer ce genre de question ne passe pas par la négociation, mais par une confrontation militaire. J'étais conscient de cela[1]. » Droite dans ses bottes, l'Algérie, confortée par la France, n'est cependant pas sortie totalement indemne de cette opération. De multiples témoins ont rapporté devant la Cour royale de justice que la sécurité était un sujet tabou entre la Sonatrach et l'armée. Le simple fait de relever de possibles failles était une hérésie[2]. À la suite de cette intrusion terroriste, les Algériens ont accepté d'être un peu plus humbles. L'enjeu est de taille : la simple immobilisation du site d'In Amenas pendant plusieurs mois représente des milliards d'euros de bénéfices envolés. Il faut soigner les investisseurs européens, qui contribuent à entretenir la rente gazière et pétrolière. « Les Algériens étaient jusqu'alors très sûrs d'eux. Ils ne nous écoutaient pas, raconte un responsable d'entreprise française, spécialisée dans l'énergie. Maintenant, ils ont doublé, voire triplé le nombre de militaires présents sur les sites de forage ou d'exploitation. Ils sont beaucoup plus à l'écoute[3]. »

Les auditions des trois terroristes capturés sur le site par les agents du FBI et par le juge d'instruction algérien chargé de l'enquête, Kamel Ghazali, sont édifiantes. Ces récits inédits permettent de comprendre comment

1. Déposition de Felipe Posada devant le coroner du West Sussex, le 13 octobre 2014.

2. Dans ses conclusions du 26 février 2015, le coroner a déclaré que les otages avaient été « tués illégalement », mais n'a pas relevé de faute majeure, ni des exploitants gaziers ni des autorités algériennes.

3. Entretien avec l'un des auteurs, le 2 janvier 2015.

fonctionne le groupe de Mokhtar Belmokhtar, leader du mouvement Al-Mourabitoune, qui a revendiqué l'attentat contre le restaurant-bar La terrasse à Bamako (Mali) dans la nuit du 6 au 7 mars 2015[1].

Un Tunisien, Laaroussi Derbali, 34 ans, et deux Algériens, Kerroumi Bouziane, 24 ans, et Abdelkader Derouiche, 35 ans, ont raconté dans le détail le déroulement de l'opération d'In Amenas mais aussi leur recrutement, leur entraînement… et leurs projets terroristes. Le premier était sans emploi, les deux autres tenaient un petit commerce. Ils ont d'abord reçu une formation militaire (maniement de la kalachnikov, des grenades, du lance-roquettes…) dans des camps au Nord du Mali. Fin 2012, ils sont transférés à Awaynat, dans le Sud de la Libye. Il leur est interdit de poser des questions sur l'objet de ce déplacement. Ils sont alors rejoints par un autre groupe d'une quarantaine de combattants, venus du Nord de la Libye et formés par Ansar al-Charia (qui a revendiqué l'attaque contre l'ambassade américaine de Benghazi le 11 septembre 2012). Un commando spécial est constitué, une véritable auberge espagnole du terrorisme composée d'Algériens, de Tunisiens, d'Égyptiens et même de deux Canadiens, spécialement recrutés pour parler anglais avec les otages anglo-saxons. Entre deux entraînements, les djihadistes passent leur journée à réciter le Coran. Ils perçoivent un salaire, environ 150 000 dinars, payés en euros (soit 1 500 euros). Probablement l'argent des rançons versées par les pays occidentaux pour obtenir la libération de leurs otages.

1. Cet attentat a fait cinq morts : un Français, un Belge et trois Maliens.

Selon Derouiche, il s'agit des seules ressources financières d'Al-Mourabitoune. Il y a des règles strictes à respecter : pour téléphoner, ils doivent s'éloigner d'au moins 10 kilomètres des lieux de campement afin d'éviter leur localisation.

Les djihadistes reçoivent alors l'ordre de se déplacer « pour une destination inconnue en vue d'une mission non spécifiée ». Arrivés à la frontière algérienne, les chefs leur exposent le plan d'attaque trois jours avant l'opération, au milieu du désert, à l'aide de pierres disposées sur le sol et de plans dessinés dans le sable pour représenter l'usine. Selon Derouiche, l'objectif est de capturer les étrangers présents sur le site puis de « prendre contact avec les autorités algériennes afin de les contraindre à faire venir un avion-hélico » et enfin d'emmener terroristes et otages au Mali pour négocier une rançon. Le jour J, l'un des membres du groupe, originaire de la région, est chargé de guider le commando, qui ne croise pas la moindre patrouille. Sur le chemin, ils enfilent des uniformes de l'armée régulière libyenne, mais doivent abandonner l'un de leurs 4×4 qui tombe en panne. Ils passent à l'assaut. Si les terroristes semblent bien renseignés, ils sont cependant déstabilisés par la taille du site. Ils se perdent, se retrouvent sans le vouloir dans une partie où se trouvent les Asiatiques, qui ne sont pas des otages ciblés. Deux d'entre eux sont immédiatement abattus. « L'opération n'était pas organisée, les choses étaient chaotiques » raconte Derouiche. Les otages sont finalement rassemblés au milieu de la base de vie où ils ont pour instruction d'appeler leur famille et ambassade. Jusqu'au dénouement final avec l'intervention de l'armée algérienne qui arrête le convoi en route de la

base de vie vers le site de production. Aucun des rescapés ne donne de précisions sur les intentions du groupe à ce moment-là. Une chose est sûre : Derouiche dit se souvenir « très bien des traits » des deux otages qui sont montés dans son 4×4. Peut-être s'agissait-il de l'otage français, Yann Desjeux, dont personne ne sait où le corps a été retrouvé. Encore faudrait-il que la question lui soit posée…

Devant les enquêteurs du FBI et le juge algérien, Derouiche, originaire d'Oran et titulaire d'un diplôme en technologie, qui a passé deux ans dans les rangs du groupe terroriste, a aussi détaillé la manière dont ce dernier avait constitué son stock d'armes quelques mois plus tôt. Ce témoignage éclaire la manière dont l'intervention militaire menée par les forces alliées, notamment la France, pour faire chuter Mouammar Kadhafi, a permis aux djihadistes de s'armer jusqu'aux dents. Ou comment une guerre mal finie peut se retourner contre ceux qui l'ont menée. Le jour même de la mort du dictateur libyen, le 20 octobre 2011, Mokhtar Belmokhtar et ses hommes partent avec 4×4 et armes en Libye. L'émir se tourne d'abord vers Abdelhakim Belhadj, fondateur du Groupe islamique combattant en Libye (GICL), l'un des principaux alliés de la France pour renverser Kadhafi. À Tripoli, Belmokhtar est hébergé par l'un de ses lieutenants, Saleh Outhmane. Pour passer inaperçu dans la capitale libyenne, ils reçoivent des cartes d'identité des révolutionnaires libyens sur lesquelles ils apposent leur photo. Cependant, Belmokhtar ne fait pas affaire avec le GICL qui assure avoir « abandonné la lutte armée et veut instituer un parti politique ». Les révolutionnaires libyens, épaulés par la coalition

pour renverser Kadhafi, veulent garder leurs distances avec Belmokhtar, bête noire de tous les services occidentaux. Le chef d'Al-Mourabitoune est alors mis en contact avec des trafiquants d'armes à Derna, l'un des fiefs islamistes libyens. Selon Derouiche, Belmokhtar multiplie les voyages dans le pays (Syrte, Benghazi, Zliten…), pour rencontrer les responsables de milices armées, notamment des membres d'Ansar al-Charia. L'arsenal constitué (6 mitrailleuses, 50 missiles SAM, 200 roquettes type RPG, 250 kalachnikovs, 150 obus de mortiers…) est ensuite acheminé au Mali. Des armes utilisées pour combattre les forces françaises dans la région sahélo-saharienne. Les explosifs acheminés de Benghazi seront, eux, utilisés pour l'attaque d'In Amenas. Attaquée par ses frontières, l'Algérie doit aussi affronter une menace qui vient de l'intérieur.

Abdelkader Derouiche a révélé au juge d'instruction algérien, lors d'une audition le 22 janvier 2013, un projet d'enlèvement d'ingénieurs français en charge du projet de tramway à Oran. Construit par Alstom, le transport en commun est exploité depuis mai 2013 par une filiale de la RATP. Fin 2010, Derouiche est chargé par Belmokhtar de monter une cellule terroriste à Oran, la deuxième ville du pays, afin de « viser des ressortissants étrangers en Algérie ainsi que les intérêts occidentaux en les enlevant et en réclamant une rançon ». Derouiche propose « le consulat d'Espagne et le consulat de France à Oran ainsi que le projet de tramway que l'Espagne met en œuvre ». Si les rames sont construites par l'une des usines d'Alstom en Espagne, le personnel sur place est majoritairement français : « J'ai constaté que le projet de tramway était pris en charge par des ingénieurs

français. J'ai décidé de cibler ces derniers dans une opération d'enlèvement. » Derouiche recrute quelques hommes, notamment son frère, pour mener des surveillances. Lui-même aborde un ouvrier en lui faisant croire qu'« un ami souhaite travailler dans le projet comme ingénieur et qu'il souhaite rencontrer les responsables français » : « Il m'a appris que ces derniers passaient le premier jour de la semaine pour vérifier le marché des travaux. » Le terroriste retourne alors au Mali pour demander un financement auprès de Belmokhtar, qui lui remet 4 700 euros et lui promet des armes « à l'approche de la mise à exécution de l'opération ». Avec ces fonds, il achète une voiture sous un faux nom « pour y faire monter les ouvriers étrangers après les avoir enlevés ». Il loue également un « logement dans un endroit isolé afin d'y dissimuler les otages ». L'opération est en bonne voie. Pendant tout ce temps, il reste en contact téléphonique avec Belmokhtar « le Borgne », qui sera chargé « d'entamer les négociations avec la France » pour libérer les otages « après avoir reçu une rançon ». Mais un événement coupe court à l'opération : l'arrestation d'un membre du groupe surnommé « Moaz » en Mauritanie, informé de l'opération planifiée à Oran. Les terroristes craignent que le projet soit éventé. Des craintes visiblement fondées car le frère de Derouiche ainsi que d'autres membres de la cellule djihadiste à Oran sont interpellés par les forces de sécurité algériennes : « J'ai décidé de prendre la fuite et de rejoindre les groupes armés. » Des groupes armés qui sévissent encore au cœur de l'Algérie. L'attaque d'In Amenas a permis aux Algériens de prendre conscience du danger qui règne aux portes de son pays. Selon les informations

recueillies par les auteurs, les militaires de l'opération Serval ont interpellé le 4 janvier 2014 l'un des membres présumés du commando, Mohlay El Hamel, fils d'Ali El Hamel, un proche de Mokhtar Belmokhtar. Tous les membres du commando auraient été tués ou arrêtés entre la prise d'otages et le 4 janvier 2014. À l'exception de Mokhtar Belmokhtar, probablement refugié dans le sud de la Libye, devenue le trou noir du terrorisme international.

17

Hervé Gourdel, 1959-2014

Le cercueil est posé sur un tapis dans la chambre funéraire mortuaire de l'aéroport international d'Alger, dont les murs sont tapissés de versets du Coran et de photos de La Mecque. Il est entouré d'un ruban bleu-blanc-rouge qui rappelle l'hommage de la Nation. Sur le dessus, le sac de voyage de l'alpiniste avec une feuille listant les objets retrouvés : un sac de couchage, un bâton de marche, une paire de lunettes de soleil, un guide de haute montagne, un portefeuille vide… Au pied du cercueil, la photo d'Hervé Gourdel, marquée de deux dates : 1959-2014. Ce lundi 26 janvier 2015, l'ambassadeur de France, Bernard Émié, prononce une courte allocution, « un dernier adieu à Hervé Gourdel en terre algérienne » : « Il était parti en Algérie pour se livrer à sa passion, la montagne, et pour admirer les magnifiques paysages de Kabylie. Il a été enlevé le 21 septembre par un groupe terroriste puis assassiné lâchement, cruellement. Hervé Gourdel est mort parce

qu'il était français et que son pays, la France, combat le terrorisme. » L'ambassadeur conclut son intervention par une minute de silence.

Hervé Gourdel a été enlevé par Djound al-Khilafa (Soldats du Califat), un groupe qui a prêté allégeance à Daesh (État islamique), le 21 septembre 2014 dans les montagnes de Kabylie, un repaire de terroristes islamistes. Le groupe djihadiste – dissident d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) – annonce trois jours plus tard qu'il a décapité le guide de haute montagne en représailles à l'intervention militaire française en Irak contre l'État islamique. La vidéo insoutenable rappelle de manière glaçante une réalité: les Français restent une cible en Algérie. Neuf mois plus tôt, comme nous l'avons relaté, un autre Français, un ancien militaire reconverti dans la sécurité privée, Yann Desjeux, ainsi que 36 autres ressortissants étrangers, avaient été tués au cours de l'attaque du site gazier de Tiguentourine. Une autre action a été beaucoup moins médiatisée: le groupe de BTP Razel-Bec a été visé par un attentat le 31 juillet 2012 sur le site d'un chantier pharaonique, la construction du barrage de Tabellout, dans la wilaya de Jijel, à 350 kilomètres d'Alger, le cinquième du pays lorsqu'il sera achevé. Un chauffeur a été tué dans l'explosion d'une bombe, mais c'était visiblement le responsable français du site qui était visé. Hervé Gourdel était-il a priori ciblé ? « C'était la mauvaise personne au mauvais endroit, assure un haut responsable du renseignement. Il s'agit d'une pure opportunité. » Malgré des milliers de soldats envoyés dans le massif du Djurdjura, lieu présumé de l'enlèvement, l'armée nationale populaire (ANP) n'a pas réussi à libérer et sauver l'otage français.

À la décharge des militaires, il s'agit de zones immenses composées de montagnes escarpées.

L'impact de l'assassinat d'Hervé Gourdel est phénoménal. Mis sous pression après l'affaire d'In Amenas, les militaires algériens se font un devoir de retrouver les assassins. L'armée ratisse la zone. Le 23 décembre 2014, elle annonce avoir tué Abdelmalek Gouri, considéré comme le chef des Soldats du Califat dans la ville d'Isser (région de Boumerdès) au cours d'une « opération qualitative » (sic). Elle a été menée à la suite de la mise en place d'« une souricière » et d'« une filature ». Deux autres terroristes du groupe auraient été abattus le même jour. D'autres seront capturés ou abattus plus tard. Autre priorité: retrouver le corps décapité. Le 15 janvier, l'ANP publie une photo de militaires armés de pelles. Les militaires affirment avoir retrouvé la dépouille d'Hervé Gourdel « suite à l'exploitation des renseignements fournis par un terroriste arrêté ». Le corps aurait été enterré à une vingtaine de kilomètres du lieu de son enlèvement: deux jours plus tard, après analyse des experts « spécialisés en médecine légale, en biologie, en anthropologie, en odontologie et en microtraces », les militaires confirment qu'il s'agit bien de la dépouille d'Hervé Gourdel. L'opération est saluée par le gouvernement français. C'était aussi l'objet de la cérémonie discrète à l'aéroport d'Alger: « Beaucoup prédisaient qu'ils n'arriveraient à retrouver ni les terroristes, ni le corps, confie un diplomate. Il était important de marquer le coup. »

En France, une information judiciaire a été ouverte. Comme dans les autres dossiers à caractère terroriste, la justice algérienne – malgré les demandes françaises – ne communique rien de son dossier. « Nous avons

demandé la copie des pièces dès le début de l'enquête, nous attendons encore, précise une source judiciaire. Nous apprenons par la presse la mort ou la capture d'un tel ou d'un tel. Nous ne pouvons rien vérifier. » « Les Algériens ont mené les opérations de leur côté, sans rien nous demander », confirme un proche du ministre de la Défense. Le ministère des Affaires étrangères, interrogé par un député, affirme pourtant : « La coopération entre magistrats français et algériens s'illustre également dans l'enquête faisant suite à l'assassinat de notre compatriote Hervé Gourdel[1]. »

Suite à l'enlèvement d'Hervé Gourdel, le ministère des Affaires étrangères a étendu son appel à la vigilance à 40 pays dans le monde (l'Algérie en faisait déjà partie) : « La menace d'attentat et d'enlèvement visant des Occidentaux demeure élevée dans la zone sahélienne mais aussi dans les pays limitrophes. Aucune zone ne peut plus désormais être considérée comme totalement sûre. » Paradoxalement, le nombre d'actions terroristes en Algérie n'a pourtant jamais été aussi faible. Selon des documents confidentiels consultés par les auteurs, 21 actions terroristes ont été recensées en 2014 (10 attentats et 11 attaques de convois militaires ou assassinats) contre 55 durant la même période l'année précédente. En 2011, les services de sécurité avaient comptabilisé 115 victimes du terrorisme (70 tués en 2012). Cette nette baisse de l'activité terroriste en Algérie est due à une présence constante des services antiterroristes dans les zones sensibles de Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès

1. Réponse du ministère des Affaires étrangères à une question de Jacques Bompard, Assemblée nationale, le 6 janvier 2015.

et Jijel. Cependant, le 19 avril 2014, une attaque menée par un groupe terroriste contre un convoi militaire a fait 11 morts. « Cela montre que les cellules terroristes gardent un potentiel de nuisance », soutient un analyste.

Si les statistiques permettent de nourrir un certain optimisme, l'analyse de la situation sécuritaire en Algérie reste « contrastée » : les experts sont notamment inquiets quant à l'effet « multiplicateur » que peut avoir l'exécution d'Hervé Gourdel sur la mouvance terroriste algérienne. Cela va-t-il susciter d'autres « vocations » ? D'autres groupes terroristes islamistes basés en Algérie vont-ils prêter allégeance à Daesh ? « Cela peut déséquilibrer la mouvance djihadiste algérienne et entraîner une recrudescence des actions terroristes », affirme un spécialiste du renseignement. La bête noire de la France, Mokhtar Belmokhtar, l'un des chefs d'AQMI, qui a revendiqué la prise d'otages d'In Amenas, en recherche d'alliances, pourrait ainsi être tenté de se mettre sous la bannière de l'État islamique. Selon les services de renseignement, une katiba baptisée « Oqba Bin Nafi'a », basée à la frontière algéro-tunisienne, composée essentiellement de djihadistes algériens, a par ailleurs fait allégeance à l'État islamique et pourrait s'appuyer sur les terroristes d'AQMI. Autant de menaces potentielles pour les Occidentaux depuis que Daesh a déclaré une guerre totale contre les « mécréants ». L'Algérie est principalement préoccupée par son flanc saharo-sahélien : les militaires craignent l'incursion de groupes djihadistes depuis la Tunisie, le Mali ou la Libye, comme cela a été le cas lors de l'attaque d'In Amenas. Les terroristes d'AQMI ont noué des alliances avec Ansar al-Charia en Tunisie alors que Mokhtar Belmokhtar s'est associé

au Mujao (Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest). Si l'armée s'est largement déployée dans les zones frontalières, notamment autour des sites gaziers et pétroliers, elle ne paraît pas en mesure d'empêcher de nouvelles attaques dans ces zones immenses et désertiques. Si elle peut compter sur l'appui des services antiterroristes tunisiens, elle ne doit rien attendre des forces de sécurité libyennes.

Cette crainte des attentats mais surtout des enlèvements est d'autant plus justifiée que la gestion des otages est un sujet de discorde entre la France et l'Algérie. Cet « irritant » a été évoqué lors de la venue d'Abdelmalek Sellal en France le 4 décembre 2014. L'Algérie cherche à criminaliser le paiement de rançons, car elle considère que ce système entretient le terrorisme sur son sol et dans les régions limitrophes. Le sujet a fait l'objet de plusieurs câbles diplomatiques révélés par *Wikileaks*. L'Algérie a ainsi rappelé son ambassadeur au Mali en février 2010 après la libération de 4 terroristes – 2 Algériens et 2 Mauritaniens. Ils auraient été remis en liberté suite à un « deal » passé avec AQMI afin d'obtenir la remise en liberté d'un otage français, Pierre Camatte, qui était détenu depuis trois mois. L'ambassadeur américain à Alger confirme : « Il est dit ici que la remise en liberté des terroristes a été menée sous la pression de la France et qu'il s'agissait d'un arrangement pour obtenir la libération de Pierre Camatte[1]. » Le ministère algérien des Affaires étrangères s'insurge : « La décision de libérer des terroristes recherchés par des pays voisins est un

1. Télégramme diplomatique américain, 24 février 2010. Source : *Wikileaks.*

développement dangereux pour la sécurité et la stabilité dans la région sahélo-saharienne et sert, objectivement, les intérêts du groupe terroriste s'activant dans la région sous la bannière d'Al-Qaïda. »

Depuis plusieurs années, l'Algérie tente de faire voter une résolution aux Nations unies afin de faire du versement des rançons un « crime international ». Quelques jours avant la libération de Pierre Camatte, l'ambassadeur américain rapportait une conversation entre la sous-secrétaire d'État adjointe chargée du Proche-Orient, Janet Sanderson, et le coordinateur algérien de la lutte antiterroriste, Kamel Rezzag Bara. Ce dernier, nommé depuis conseiller à la présidence de la République, explique avoir eu l'aval des Russes pour le vote de la résolution 1904, car ils considèrent que les rançons sont une forme de « financement du terrorisme ». Il précise : « Les Anglais sont également d'accord avec le point de vue algérien, mais les Français se sont montrés moins coopératifs[1]. » Au cours de la conversation, le coordinateur algérien reconnaît que même si le paiement de rançons par les États était interdit, il serait possible de les faire verser par des canaux non étatiques. L'Algérie peut compter dans ce combat sur le soutien des États-Unis, opposés au paiement de rançons, comme l'a montré l'exécution de leurs otages par l'État islamique. Lors d'un autre échange à l'ambassade des États-Unis à Paris, une conseillère du ministère des Affaires étrangères français précise la position de la France, qui est retranscrite ainsi par le diplomate

1. Télégramme diplomatique américain, 10 février 2010. Source : *Wikileaks*.

américain : « Les Français sont d'accord avec notre position de ne pas chercher à récompenser ou à négocier avec les terroristes, les kidnappeurs ou les pirates. En même temps, les Français n'adopteront probablement pas une position maximaliste sur les rançons, comme celle soutenue par les Algériens[1]. » Selon une enquête menée par le *New York Times*, la France n'aurait effectivement pas choisi une attitude « maximaliste » : elle serait même la championne du monde du versement des rançons. Le quotidien avance un chiffre : 58,1 millions de dollars depuis 2008 (sur un total de 125 millions de dollars tous pays confondus) pour faire libérer les ressortissants français détenus par AQMI[2]. Ces sommes auraient été versées directement par l'État, ou via le groupe Areva (contrôlé par l'État) ou des pays du Golfe. Le journal américain affirme ainsi que 30 millions d'euros ont été versés par Areva pour la libération des 4 otages enlevés au Niger en 2010 et libérés au Mali en octobre 2013. Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian avait alors assuré qu'il n'y avait eu « ni assaut, ni rançon ». La libération du dernier otage français au Sahel, Serge Lazarevic, aurait, elle aussi, donné lieu à des marchandages. L'otage lui-même avait été très clair sur les motivations de ses ravisseurs : « Je pense que c'étaient des hommes qui attendaient une rançon – ça, la religion, je ne sais pas[3]… » Lorsqu'il lui est demandé ce qui a déclenché sa libération, il est même plus précis : « Oui, je crois que c'est de l'argent, les gens qui prennent des

1. Télégramme diplomatique américain, 1er février 2010. Source : *Wikileaks*.
2. *New York Times*, le 29 juillet 2014.
3. Journal télévisé de 20 heures de France 2, le 13 décembre 2014.

gens en otages, c'est pour de l'argent, c'est financier. » De son côté, le ministre malien de la justice, Mohamed Ali Bathily, a reconnu que 4 prisonniers avaient été libérés en échange de M. Lazarevic. L'association « Les Amis de Ghislaine Dupont », du nom de la journaliste de Radio France Internationale (RFI) enlevée et tuée le 2 novembre 2013 avec le technicien Claude Verlon lors d'un reportage dans le nord du Mali, a souligné sobrement que deux des terroristes libérés, Mohamed Ali Ag Wadoussène et Haïba Ag Acherif, appartenaient au même groupe, la katiba Al-Ansar d'Abdelkrim Taleb, qui a revendiqué l'assassinat des deux journalistes français. Selon les informations recueillies par les auteurs, ces deux hommes ont surtout été recrutés et payés par AQMI pour participer à l'enlèvement de Serge Lazarevic et Philippe Verdon. La justice française s'apprêtait à solliciter leurs auditions avant qu'ils ne soient relâchés. La libération de l'otage a donc été menée en échange de ceux-là mêmes qui l'avaient enlevé… puis remis aux terroristes islamistes. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères algérien, a rappelé à Oran lors du 2e séminaire de haut niveau sur la paix en Afrique qu'il continuait à plaider pour « l'universalisation de l'interdiction de paiement des rançons ». Son intervention s'est déroulée le 10 décembre 2014, jour de la libération de Serge Lazarevic.

III

Petits et gros business entre amis

1

Alger-sur-Seine

Le lundi 26 juin 2006, Abdessalem Bouchouareb a rendez-vous boulevard Saint-Germain à Paris dans une étude notariale de renom. Il vient conclure l'achat d'un bien, qui appartient à une famille aisée du nord de la France. L'appartement se situe au 21, quai de Montebello (Paris 5e), dans un immeuble d'angle en pierre de taille, l'une des adresses les plus charmantes de Paris. Le séjour offre une vue panoramique sur la Seine et ses bouquinistes, la cathédrale Notre-Dame et le majestueux Hôtel de Ville. À l'époque, l'actuel ministre de l'Industrie et des Mines de Bouteflika est élu député de la République algérienne démocratique et populaire. Il fait l'acquisition – en fait – dans l'immeuble de deux « lots » situés au premier étage : le premier d'une surface de 82 mètres carrés, comprenant « un hall d'attente, un cabinet de consultation, un bureau » et le second de 74 mètres carrés, avec « une entrée, une salle à manger, une cuisine, trois chambres », soit un total de 156 mètres

carrés. Le ministre s'est offert cette belle surface du Paris touristique pour un peu plus d'1 million d'euros (1 180 000 euros), soit plus de 120 millions de dinars au cours officiel (190 millions au marché noir). Selon l'acte de propriété, le montage financier est simple. Bouchouareb a payé comptant 580 000 euros. Le solde, soit 600 000 euros, a fait l'objet d'un prêt relais – d'une année seulement – auprès de l'agence lilloise du Crédit du Nord, place Rihour. Un investissement qui se révélera une excellente affaire : les agences immobilières évaluent aujourd'hui le bien du ministre algérien à plus de 3 millions d'euros.

D'où vient l'argent ? La très succincte biographie officielle d'Abdessalem Bouchouareb, disponible sur le site Internet du ministère de l'Industrie et des Mines, ne l'explique pas. Ce n'est pas avec son salaire de ministre – entre 3 000 et 4 000 euros mensuels – qu'il a pu réaliser cet achat. Or son CV ne mentionne aucune activité autre que politique dans sa carrière : titulaire d'un diplôme de chirurgie dentaire, membre du Rassemblement national démocratique (RND), l'un des deux partis avec le FLN favorables au pouvoir, il a présidé le Conseil économique et social algérien avant d'entrer une première fois au gouvernement, déjà au ministère de l'Industrie entre 1996 et 1997, puis en tant que délégué à l'emploi entre 2001 et 2002. Il a fait son retour au Parlement en 2012. En 2014, ce natif d'Aïn M'lila, commune de l'Est algérien, a mené la campagne de Bouteflika pour le quatrième mandat en tant que responsable de la communication. Homme clé du troisième gouvernement Sellal, il a repris la main sur son ministère de prédilection, l'Industrie, enrichi du

secteur des Mines. Aucune mention d'activité privée, en tout cas officiellement : « En fait, il a fait fortune en vendant de la purée en sachets en Algérie », raconte un homme d'affaires algérien. Bouchouareb aurait dirigé dans les années 1980 une unité de transformation de pommes de terre (en chips et purée) dans la région d'Alger. Celle-ci aurait périclité. S'est-il constitué une réserve financière à ce moment-là ? Interrogé par les auteurs, le ministre garantit que les fonds investis en France sont blancs comme neige. « Je suis résident en France depuis 1978, explique-t-il, je suis arrivé en tant qu'étudiant, puis j'y ai créé une entreprise[1]. » Le ministre évoque également « une activité en Algérie » avant de préciser : « J'ai mentionné tout cela très scrupuleusement dans ma déclaration de patrimoine, aussi bien en tant que député que de ministre. » Quelles affaires ? Avec qui ? « Je n'ai rien à cacher. Je n'ai pas de problème avec ça », conclut Bouchouareb. Il n'en dira pas plus.

La nomenklatura algérienne aime la vie parisienne. Abdessalem Bouchouareb n'est pas le seul homme politique de premier plan à posséder un pied-à-terre rive gauche ou dans l'ouest chic de la capitale française. Le prédécesseur de Bouchouareb au ministère de l'Industrie, Cherif Rahmani, 70 ans, ancien gouverneur de la banque d'Alger, a même été son voisin de palier au 23-25, rue Singer dans le 16e arrondissement. Les deux hommes avaient acquis deux appartements dans le même immeuble. Mais en 2006, Bouchouareb a vendu le sien pour 905 000 euros.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 février 2015.

En Algérie, on ignore tout de ces opérations immobilières. Mais la toile et les forums de discussions fourmillent de supputations de corruption. Invérifiables. Ce qui est certain en revanche, c'est que les investisseurs algériens prennent de multiples précautions pour que leur Monopoly parisien reste le plus opaque possible.

Les modalités d'acquisition du fameux appartement de Chérif Rahmani rue Singer témoignent d'un art de la dissimulation bien maîtrisé. Le 7 juillet 1997, Ryda B., 22 ans et Benyoucef B., 61 ans, constituent une SCI afin d'acquérir un appartement au 23-25, rue Singer à Paris (16e arrondissement). Les deux hommes sont des prête-noms : le premier est un aide-comptable, employé par un ami de Cherif Rahmani, qui dispose de nombreuses sociétés en France, le second est son chauffeur. L'utilisation d'une SCI permet de brouiller les pistes, de ne pas faire apparaître les « vrais » acquéreurs et de bénéficier d'avantages fiscaux. L'adresse se situe dans le Paris bourgeois, une petite rue tranquille, un village dans la ville. L'immeuble, sans éclat, date des années 1970. L'appartement de 84 mètres carrés dispose d'un vaste balcon. Montant de la transaction : 135 000 euros. La SCI du « 23, rue Singer » devient également propriétaire le 17 avril 2000 d'un studio de 31 mètres carrés, situé au 13, rue des Sablons, non loin de la place du Trocadéro, pour 65 300 euros. En 2003, les services du greffe du Tribunal de commerce de Paris enregistrent une modification de statuts : Zoubida Bentahar, l'épouse de Cherif Rahmani, reprend la gérance de la SCI (brièvement confiée à l'une de ses sœurs). Un an plus tard, la SCI du « 23, rue Singer » devient « FO-MM » (les initiales désignent chacun

des quatre enfants de Cherif Rahmani). Son siège est transféré deux cents mètres plus loin, 6, rue Lekain à Paris (16e), où les Rahmani sont propriétaires d'un autre appartement, intégré dans une autre SCI, appelée… MMFO. Comme au bonneteau, il faut suivre les cartes, qui passent d'une main à l'autre. Constituée le 25 juin 2001 par Mouloud B., un autre prête-nom des Rahmani, cette SCI (qui fusionne avec la SCI FO-MM) a permis d'acheter un appartement de deux pièces (26 mètres carrés) pour 79 000 euros. Une belle affaire pour le quartier (le prix au mètre carré a triplé depuis).

Le 14 mars 2008, Zoubida Bentahar-Rahmani a signé une donation de la SCI FO-MM à deux de ses enfants. La valeur estimée des parts se monte à 581 272 euros, qui ne reflètent pas la valeur des biens : « Il peut y avoir du passif, des paiements de loyers », souligne un notaire. Au final, par le jeu de transferts de parts de SCI, la famille Rahmani est à la tête d'un petit patrimoine immobilier parisien : elle est propriétaire via la SCI FO-MM d'un appartement de 84 mètres carrés 23-25, rue Singer, d'un studio de 20 mètres carrés à la même adresse, mais aussi d'un appartement de 31 mètres carrés rue des Sablons à Paris (16e) et d'un deux-pièces, rue Lekain (Paris 16e). Dans sa loge 23, rue Singer, la gardienne continue à recevoir régulièrement du courrier au nom de la SCI. Un intermédiaire est chargé de récupérer les loyers tous les mois. Les biens sont loués et garantissent un revenu régulier. Jusqu'en janvier 2015 – date de publication de la donation au greffe – le nom de Cherif Rahmani n'est jamais apparu. D'où viennent les fonds ? Comme pour Abdessalem Bouchouareb, le

CV de Cherif Rahmani ne mentionne aucune activité autre que politique[1].

Un ami de Cherif Rahmani, Zaïdi L., a accepté de nous rencontrer[2]. Originaire de Sétif, arrivé dans les années 1960 en France, il a d'abord fait fortune dans les boucheries orientales. Établissements en région parisienne, toulousaine… il a été le numéro un de la vente de viande halal en France. Il a ensuite diversifié son activité dans l'immobilier en France et en Algérie (via des sociétés chinoises). Il a été le patron de la franchise Bricorama à Alger (aujourd'hui fermée). Il est aussi le gérant du restaurant-salon de thé et du hammam de la Grande Mosquée de Paris via la SECEM (Société d'exploitation des commerces établis à la mosquée), qui affiche en 2013 un chiffre d'affaires de plus de 3 millions d'euros et un résultat net de 500 000 euros. Zaïdi L. est l'homme qui a organisé l'achat de l'appartement de la rue Singer pour l'ex-ministre : « J'ai rencontré Cherif Rahmani il y a quarante ans. J'étais étudiant, lui travaillait pour la wilaya d'Alger. Rahmani cherchait un pied-à-terre à Paris. Il m'a demandé de lui en trouver un. Je n'ai pas pu refuser. J'avais acheté cet appartement à crédit. Je lui ai transféré les parts de la SCI. Ça ne lui a rien coûté. Il a repris le prêt, qui était remboursé par les loyers. Je ne l'ai pas revu depuis quinze ans. » Qu'avait à gagner cet homme d'affaires dans l'opération ? Cherif Rahmani

1. Contacté par courriel, Cherif Rahmani a répondu aux auteurs le 15 février 2015 qu'il s'était « astreint à une stricte obligation de réserve » depuis son départ du gouvernement et n'a pas souhaité répondre aux questions posées sur ces investissements parisiens.

2. Entretien avec l'un des auteurs, le 7 février 2015.

l'a-t-il aidé à récupérer la gestion des restaurants de la Mosquée de Paris ? Lui a-t-il ouvert des portes en Algérie ? Zaïdi L. réfute toute contrepartie.

Depuis quelques années, Cherif Rahmani fait l'objet d'attaques en règle sur les réseaux sociaux. L'un des internautes les plus actifs, Hocine Djidel, est un ancien employé de Zaïdi L. à la Mosquée de Paris. Anthropologue de formation, arrivé en 1989 en France, il utilise depuis plusieurs années une partie de son énergie à pister les avoirs de Rahmani et de ses proches. *Le Canard Enchaîné* a été le premier à titrer sur « Les refuges parisiens d'un ministre algérien[1] » : « Les 23 exemplaires distribués en Algérie ont été bloqués à la douane », sourit Djidel. Hocine Djidel a un contentieux personnel avec Cherif Rahmani. Lorsque ce dernier était gouverneur d'Alger, il a acquis un local de plus de 600 mètres carrés dans le centre-ville d'Alger. Il assure en avoir été dépossédé par un proche de Rahmani. De procédure en procédure, il a décidé de dénoncer les détournements présumés d'argent public du ministre. Il l'accuse de détournement de fonds, de népotisme et de trafic d'influence. Excédé, Djidel a ouvert un blog en 2012, où il a livré ses accusations : numéros des comptes bancaires en Suisse, relevés des sociétés, organigrammes décrivant la nébuleuse Rahmani en France, mais aussi en Algérie, aux Bermudes, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, au Qatar… Me Edgard Vincensini, l'avocat de Rahmani, conteste toute malversation : « Il s'est

1. *Le Canard enchaîné*, le 16 février 2011.

acharné contre lui. Il y a du ressentiment personnel. Cela me paraît très léger. »

Cherif Rahmani s'est fait un autre ennemi en France. Naili Benaniba, 56 ans, Français d'origine algérienne, flotte un peu dans son imperméable noir. Employé par Zaïdi L., il affirme avoir participé à des opérations financières sur lesquelles il s'est posé des questions et trouve que ses employeurs n'ont pas été corrects… financièrement parlant. Alors, il raconte. Il dit être allé une fois dans l'appartement du 23-25, rue Singer : « Il se situe au deuxième étage, gauche, il y a un salon, plusieurs chambres, un balcon. » Il confie avoir été le porteur d'un colis pas banal : « C'était en 2002. J'étais en voiture avec Zaidi L… Nous nous sommes arrêtés rue Singer. Il m'a demandé de porter dans l'appartement deux sacs en plastique. Il m'a expliqué qu'il y avait 400 000 euros à l'intérieur et que c'était destiné au ministre. » Le porteur de sac assure que Cherif Rahmani n'était pas présent à ce moment dans l'appartement. Il convient également n'avoir pas vu les fonds. Si cet argent a existé réellement, à qui était-il destiné ? « C'est du délire, répond Zaïdi L. Je n'ai jamais versé le moindre centime à Cherif Rahmani. » À la suite de diverses dénonciations, la Division nationale des enquêtes fiscales (DNEF), un organisme dépendant de la Direction générale des impôts, s'est saisie du dossier. Elle a mené plusieurs enquêtes : « J'ai fait l'objet de redressements fiscaux, confirme Zaïdi L. J'ai payé. C'est réglé. Mais ça continue… » L'administration fiscale nous a indiqué qu'elle était « soumise au secret professionnel et fiscal » et qu'elle ne pouvait « donner d'information

concernant des affaires individuelles[1] ». Une enquête pour blanchiment de capitaux a été ouverte par le parquet de Paris en octobre 2007, mais a été classée sans suite trois ans plus tard pour « infraction insuffisamment caractérisée ».

Le récit de Naili Benaniba se poursuit par un voyage. Le 23 octobre 2002, il est déposé à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle par Zaïdi L. Benaniba monte dans l'avion d'Air Algérie en compagnie de Brahim B., secrétaire particulier de Cherif Rahmani. Destination Alger. Les deux hommes s'installent en classe économique, alors que le ministre prend place à l'avant de l'appareil. À l'arrivée dans la capitale algérienne, une voiture avec chauffeur attend Naili Benaniba. Il prend la direction de Blida, où il a rendez-vous avec le notaire de la famille Rahmani, Me Abdellatif Kechout. Objectif : signer l'acte de vente d'un appartement dont il est propriétaire à Alger. Ce bien de haut standing composé d'une dizaine de pièces (plus de 300 mètres carrés), situé dans l'un des quartiers les plus chics d'Alger, non loin du palais présidentiel d'El Mouradia, appartenait à l'État. Il lui a été vendu le 27 décembre 1998 pour la somme de 420 987 dinars (environ 4 000 euros). Il assure n'être là aussi qu'un prête-nom, qui aurait servi à mettre la main sur cette propriété de l'État pour le compte de Cherif Rahmani, alors ministre chargé du gouvernorat du Grand Alger. Une nouvelle fois, le ministre n'apparaît pas. Quatre ans après l'achat de ce bien d'État, Benaniba retrouve chez le notaire Zoubida Bentahar, l'épouse

1. Réponse de la Direction générale des finances publiques envoyée par courriel le 10 février 2015.

de Cherif Rahmani, qui acquiert l'appartement pour 20 000 euros (la vente sera officiellement enregistrée le 3 juin 2003). Le même jour, il est revendu à un autre propriétaire… 800 000 euros. Benaniba aurait dû, selon lui, toucher 300 000 euros. Il assure n'avoir jamais vu la couleur de cet argent.

Si elles ne sont pas judiciaires, les attaques peuvent être médiatiques. L'acquisition de biens en France est le maillon faible des dirigeants algériens. Depuis plusieurs mois, le nom d'Amar Saadani, secrétaire général du FLN, proche du président Bouteflika, tourne lui aussi en boucle sur les réseaux sociaux et les journaux algériens. Nicolas Beau, ancien directeur de la rédaction de *Bakchich*, rédige pour le site électronique *Mondafrique,* le 22 avril 2014, un premier article titré « Les appartements parisiens suspects du secrétaire général du FLN ». L'auteur conclut par une apostrophe : « Pour s'en prendre au DRS, monsieur Saadani, mieux vaut avoir les fesses propres ! » Deux autres articles suivront détaillant un patrimoine supposé conséquent en France et révélant qu'il détient depuis 2012 un certificat de résident de 10 ans en France. L'information fait grincer des dents, car le FLN s'est longtemps construit sur un discours ultranationaliste, très antifrançais. Voilà que son patron – qui dispose par ailleurs d'un passeport diplomatique – aurait demandé un sésame pour pouvoir circuler tranquillement en France.

Dans cette affaire, le timing n'est pas neutre : deux mois plus tôt, le 3 février 2014, à la veille de l'élection présidentielle, Amar Saadani accorde un entretien inédit au journal électronique *TSA* (*Tout sur l'Algérie*). Il tire à boulets rouges sur un intouchable, le général Toufik, le

patron du DRS, qu'il accuse de vouloir les déstabiliser, lui et le FLN, et d'empêcher une nouvelle candidature d'Abdelaziz Bouteflika : « Plusieurs partis ont été victimes des interférences de la sécurité intérieure. […] Cela se fait toujours sous les ordres de Toufik. C'est une réalité. Or, si nous évaluons les missions de la sécurité intérieure dans certaines affaires importantes, on constatera que ce service a multiplié les échecs. Malheureusement, au lieu de s'occuper de la sécurité du pays, ce département s'est occupé des affaires des partis politiques, de la justice et de la presse. » Cette accusation est unique dans les annales du pays. Saadani conclut : « Si un mal m'arrive, ce sera l'œuvre de Toufik. » Nicolas Beau se défend d'être instrumentalisé par le DRS, qui disposerait lui aussi de biens en France. Selon l'entourage de Saadani, il s'agit d'une campagne de rétorsion organisée. Comme souvent en Algérie, il faut démêler le vrai du faux.

Quelle est la nature de ces biens ? Comme pour Cherif Rahmani, les transactions se sont opérées via une SCI baptisée joliment « L'Olivier », domiciliée 48, rue de la Bienfaisance à Paris (8e). Amar Saadani, marié, sept enfants, est l'un des associés : la vente se déroule le 13 novembre 2009 en présence de sa fille, Kenza, gérante de la SCI, domiciliée à Londres. Le bien est situé boulevard Victor-Hugo à Neuilly-sur-Seine, la ville la plus « riche » de France : il s'agit d'un appartement de 100 mètres carrés composé de quatre pièces dont trois chambres. Selon les informations des auteurs, la vente est conclue pour 665 000 euros. Selon l'acte officiel, le bien est financé grâce à un emprunt (15 ans) au Crédit du Nord d'un montant de 347 500 euros,

soit un remboursement de près de 3 000 euros par mois. Le complément (317 500 euros) est le fruit des « deniers personnels » de l'acquéreur. Selon l'acte de vente, Amar Saadani a entamé en son nom propre les premières démarches avec le vendeur, notamment la signature d'une promesse de vente, avant de constituer une SCI plus discrète. D'où vient l'argent ? Ancien patron de l'Assemblée populaire nationale (APN), troisième personnage de l'État, Amar Saadani est un homme puissant, mais qui ne roule *a priori* pas sur l'or. Dispose-t-il d'un compte en France ? A-t-il réglé en espèces ? Son avocat, Me Jean-Yves Dupeux, confirme qu'Amar Saadani est bien propriétaire d'un appartement à Neuilly qu'il utilise lors de ses déplacements en France, mais qu'il est occupé par l'une de ses filles, malade. L'avocat dément tout détournement d'argent public. À la demande de Saadani, il a déposé une plainte en diffamation contre le site *Mondafrique*[1]. Malgré les informations relayées par la presse algérienne, évoquant des interrogatoires d'Amar Saadani en France, aucune enquête n'a été ouverte.

Abdelmalek Sellal, actuel Premier ministre, aurait-il lui aussi cédé à la tentation d'investir dans l'immobilier en France ? À Paris, aucun bien n'est déclaré à son nom. En revanche, un membre proche de sa famille a investi dans la capitale. Le 27 avril 2007, sa fille Rym, 28 ans à l'époque, achète un appartement sur l'une des avenues les plus chères du monde, les Champs-Élysées. Elle se déclare analyste demeurant à Londres, à quelques

1. Une audience devrait se tenir le 10 septembre 2015 devant le tribunal de grande instance de Paris.

mètres du parc de Kensington, le plus chic de la capitale britannique. Ce jour-là, elle devient propriétaire de deux studios situés au niveau de la galerie des « Arcades des Champs-Élysées », qui abrite une quarantaine de commerces. Une adresse de prestige, sise à côté de l'hôtel Claridge. La vendeuse est une Afghane de 32 ans, « consultante fiscale ». Les deux studios, transformés en un appartement, comportent un « petit hall d'entrée, un séjour, une chambre, une salle de bains, une cuisine », soit une surface de 64 mètres carrés. La vente est conclue pour un montant de 860 000 euros, qui comprend également l'achat des meubles. Du mobilier quasiment neuf : un canapé (3 600 euros), des chaises en cuir (1 600 euros), un écran plasma (1 899 euros)…, le tout pour 16 000 euros. Le document notarié ne fait apparaître aucun prêt bancaire. Mais il précise que 50 000 euros ont été versés « dès avant ce jour et hors la comptabilité de l'étude de notaire ». Ce dernier prend également soin de préciser qu'il a informé le vendeur et l'acquéreur « des conséquences pouvant résulter du paiement direct ainsi effectué avant l'accomplissement des formalités de publicité ». Au passage, l'ancienne propriétaire réalise une plus-value confortable : elle avait acheté ce bien 440 000 euros moins d'un an plus tôt. Selon le service du courrier de la galerie des Champs-Élysées, Mlle Sellal n'a jamais mis les pieds dans cet appartement, qui serait loué. « Je n'ai pas vu grand monde depuis un moment », confie un employé. Un intermédiaire est chargé de relever le courrier de temps en temps.

Une nouvelle fois, d'où viennent les fonds ? Rym Sellal avait-elle des économies ? Ou a-t-elle reçu une aide

de sa famille ? Depuis 1975, son père Abdelmalek Sellal suit une carrière de haut fonctionnaire, qui l'a vu passer de chef de cabinet de préfecture à ministre (Intérieur, Jeunesse, Travaux publics, Transports…), puis directeur de campagne de Bouteflika et chef du gouvernement depuis 2012. Comme les autres ministres, il n'a aucune activité recensée dans le privé. Sa fille s'est, elle, mariée à un homme d'affaires libanais, Ramzy El Asmar, qui travaillerait pour une société pétrolière à Londres. Nous avons interrogé les services du Premier ministre, via son secrétariat particulier, qui n'a pas donné suite. Selon un proche d'Abdelmalek Sellal, cet appartement aurait été financé par le mari de Rym Sellal, dont le nom, cependant, n'apparaît à aucun moment dans l'acte de vente.

De nombreux autres dirigeants algériens disposent de biens en France. Aucun patrimoine n'est répertorié au nom de la famille Bouteflika dans la capitale française. Seul l'un des frères du président algérien aurait disposé d'un quatre pièces, mis à disposition par Rafik Khalifa, l'éphémère golden boy algérien (voir le chapitre « Les dessous d'un crash »). L'un des proches du chef de l'État algérien, Lakhdar Brahimi, 81 ans, ancien ministre des Affaires étrangères, diplomate chevronné, réside, lui dans un immeuble chic, rue de Tournon à Paris, à deux pas du parc du Luxembourg et du Sénat. C'est à cet endroit que l'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, l'un des rares visiteurs réguliers d'Abdelaziz Bouteflika, reçoit les invitations aux manifestations auxquelles il est convié en France. Un autre ancien ministre, Mohamed Cherif Abbas, chargé des Moudjahidines (anciens combattants), défenseur

zélé de la souveraineté algérienne, se serait ainsi installé il y a quelques mois dans la région lyonnaise. Ce retraité, qui a quitté le gouvernement Sellal en mai 2014, s'était fait une spécialité des diatribes antifrançaises : il avait notamment dénoncé le « lobby juif » au moment de l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007. Par ailleurs, d'anciens généraux à la retraite disposent, via leurs enfants ou des prête-noms, de biens immobiliers ou exercent en France des activités commerciales, où se mêlent allègrement affairisme et politique.

Les investissements algériens en France sont nombreux et anciens. À la fin des années 1990, les renseignements généraux, dans un rapport, s'étaient étonnés du goût des Algériens pour les investissements dans les hôtels deux étoiles de Paris. Selon les statistiques des notaires de Paris, entre 2010 et 2014, près d'un bien sur dix (appartements et maisons) acquis en Île-de-France par des étrangers l'est par des Algériens (derrière les Portugais et à égalité avec les Chinois[1]). Il ne s'agit pas seulement de dirigeants qui s'offrent un pied-à-terre, mais aussi d'Algériens vivant et travaillant en France. Le phénomène est loin d'être négligeable.

Les investissements algériens en France posent une question de taille : comment l'argent sort-il du pays ? Le dinar est une monnaie non convertible : toute sortie de devises est impossible, sauf si la Banque centrale algérienne donne son feu vert. L'article 8 du règlement relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes en devises stipule que « la constitution d'avoirs monétaires, financiers et

1. Base BIEN-Notaires de Paris-Île-de-France.

immobiliers par les résidents à partir de leur activité en Algérie est interdite ». L'objet de cette loi est d'empêcher la fuite des capitaux vers l'étranger. Selon plusieurs sources rencontrées par les auteurs, pour dégager du « cash », les hommes d'affaires pratiqueraient systématiquement des surfacturations : « C'est très simple, raconte un investisseur. Il suffit d'avoir une filiale en France, de déclarer 120 euros l'achat de 100 kg de pommes de terre qui ont coûté 100 euros. L'entrepreneur présente la facture à la Banque centrale algérienne, qui donne l'autorisation de paiement. Les 120 euros sont transférés en Europe. La différence est ensuite virée sur un compte au Luxembourg. » À côté de cette version light, en circulent d'autres, beaucoup moins orthodoxes, sur les avoirs détenus en euros par les dirigeants algériens. Certains généraux et ministres percevraient des commissions sur les marchés publics payées directement en France ou sur des comptes offshore. Dans la plupart des pays européens, le versement d'une rémunération aux intermédiaires n'est pas interdit. Encore faut-il que celle-ci soit déclarée aux services fiscaux. En France, c'est Bercy qui recueille ce type d'informations confidentielles dont les Algériens ne savent rien. La plupart des dirigeants algériens ont en effet des titres de séjour français. Abdelssalem Bouchouareb, lorsqu'il a acquis son bel appartement du quai Montebello, avait un certificat de résidence français, l'équivalent de la carte de séjour de 10 ans, qui lui avait été accordé en 1997…

L'opinion publique apprécie peu de voir ses dirigeants, enclins à critiquer l'ancienne colonie, se précipiter tous les week-ends à Paris pour passer du bon temps et

placer son argent. Les bars à chichas dans les galeries des Champs-Élysées regorgent de Moyen-Orientaux en général ou d'Algériens en particulier, qui viennent s'encanailler, boire, draguer. Respirer. « Certains fuient la violence sociale qui règne en Algérie, raconte un haut fonctionnaire français. Des chefs d'entreprise viennent passer un mois à Paris avec leurs enfants pour décompresser. » « Toute la nomenklatura a des biens en France », assure un diplomate français. L'essentiel étant que cela se sache le moins possible.

2

Le coffre-fort

À la fin de l'année 2014, le ministre algérien de l'Énergie Youcef Yousfi est empêtré dans une crise pétrolière majeure. Pour Alger, c'est le drame. Le secteur des hydrocarbures représente 30 % du PIB, 98 % des exportations et plus de 60 % des rentrées fiscales. « C'est le coffre-fort de l'Algérie », sourit Jean-Marie Dauger, vice-président du conseil d'administration de GDF-Suez[1]. Youcef Yousfi se sent coincé. Prêts à taux zéro, primes des fonctionnaires, recrutements dans la fonction publique, le pouvoir puise depuis des années dans les recettes pétrolières pour calmer la société civile. Mais la crise est bien là. Le 24 décembre 2014, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a envoyé une circulaire aux ministres, aux walis (préfets) et aux directeurs des grandes administrations pour leur recommander des mesures d'austérité. Selon la presse algérienne, les

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 2 janvier 2015.

ministres les plus dépensiers auraient même été convoqués.

Avec 194 milliards de dollars de réserves et aucune dette, la situation n'est pas désespérée. Pour l'instant. Cependant, tous les clignotants sont au rouge. Le prix du pétrole baisse, le gaz naturel liquéfié, principale richesse du pays, est en surcapacité en Europe et la concurrence est rude. Pis, la consommation intérieure explose, mais pour les Algériens le kilowatt-heure est vendu à perte. Or les partenaires de l'Algérie à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, l'Arabie Saoudite en tête, refusent de contenir l'offre et la France, son principal client, attend avec impatience la renégociation de ses contrats à long terme pour obtenir des prix plus avantageux pour les consommateurs français.

En ces temps difficiles, Yousfi se souvient avec nostalgie de l'époque bénie de la négociation du contrat gazier avec la France de 1982. À l'époque, malgré son jeune âge – il vient d'avoir 40 ans – et ses origines modestes des Aurès, cet ingénieur de l'École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy est déjà dans les coulisses du pouvoir. Il assiste au coup de maître du président Chadli qui obtient de François Mitterrand un contrat gazier particulièrement avantageux. La France accepte de payer le gaz algérien 30 % plus cher que son prix de marché. Au nom de l'histoire, de l'amitié entre les peuples et… de la diplomatie. À l'époque, le premier gouvernement socialiste de la Ve République est au pouvoir depuis quelques mois seulement. C'est d'ailleurs le ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand, Claude Cheysson, qui doit défendre l'accord devant les parlementaires français. Le 11 décembre

1981, il est interpellé par le député du Finistère Charles Miossec. Ce dernier, un des grognards du RPR breton, s'inquiète de ce renchérissement alors que la balance commerciale entre les deux pays penche défavorablement côté français. « La France et l'Algérie ont bien des intérêts communs dans les domaines économique, social, culturel, humain, et de vastes possibilités de coopération se présentent donc aux deux pays lorsque la volonté politique et la confiance marquent de part et d'autre leurs relations », lui répond Claude Cheysson. « Le voyage du président de la République en Algérie est un élément déterminant à cet égard, poursuit-il, la question du gaz liquéfié naturel à laquelle les Algériens et nous-mêmes attachons une importance particulière a été examinée à cette lumière[1]. » Claude Cheysson détaille ensuite le processus de décision : les experts ont regardé le dossier d'un point de vue « technique », les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont négocié pendant la phase préparatoire du voyage de Mitterrand en Algérie, les deux présidents ont conclu l'accord lors de leurs rencontres à Alger entre le 30 novembre 1981 et le 1er décembre. Enfin, « les deux ministres des Relations extérieures sont chargés de mettre au net, pendant un mois, les principes. Les services et entreprises intéressés prépareront alors les contrats qui devraient permettre l'acheminement supplémentaire de 5 milliards de mètres cubes de gaz par an d'Algérie en France », répond le ministre. On ne peut être plus clair. Ce sont des éléments politiques et culturels qui ont prévalu dans

1. *Journal officiel* de la République française, débats parlementaires. 7e législature, 1re session ordinaire de 1981 à 1982, 1re séance du 11 décembre 1981.

la négociation de ce contrat à long terme… de 20 ans. « Ces conditions commercialement désavantageuses pour la France n'ont eu cours que quelques années, tempère un ancien conseiller, les contrats prévoyaient des clauses de révision. » Gaz de France, qui avait longtemps lutté « contre une telle folie », rapporte un ancien du conseil d'administration, a refusé de prendre en charge l'intégralité du « surcoût ». L'offensive tarifaire algérienne avait en effet commencé bien avant l'élection de François Mitterrand. Son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, pourtant désireux, lui aussi, d'aplanir les relations avec les Algériens, avait résisté sous la pression des polytechniciens de GDF, ulcérés par la méthode. Pour calmer les réticences de l'entreprise publique, le gouvernement de Pierre Mauroy a trouvé un subterfuge bien étrange mais tellement révélateur. C'est le ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot, qui a payé sur ses crédits ! « En partie, précise un des anciens cadres de Gaz de France, je me souviens que le problème a été particulièrement aigu pendant deux ans. Le ministère ne prenait en charge que 50 % du surcoût. Le reste, c'était pour GDF. On peut dire que pendant au moins deux ans nos clients ont payé 15 % plus cher le gaz algérien. »

En 1981, tous les ingrédients étaient réunis pour la conclusion de cet accord. François Mitterrand voulait se réconcilier à tout prix avec l'Algérie. Pour des raisons diplomatiques évidentes. Alger était un partenaire diplomatique important et écouté sur la scène internationale. Elle a notamment joué un rôle décisif dans les négociations entre l'Iran et les États-Unis pour la libération le 19 janvier 1981 des 52 otages américains

retenus 444 jours à Téhéran. L'INA a conservé la trace de ce voyage que le présentateur du journal de TF1 au 20 heures qualifie le 30 novembre au soir de « retrouvailles entre la France et l'Algérie ». Dans le salon d'honneur de l'aéroport Houari Boumédiène, François Mitterrand, assis à côté du chef d'État algérien, prononce les premiers mots de la réconciliation. Il remercie tout d'abord les travailleurs immigrés. Il souligne que la « contribution de leur labeur à la prospérité de [mon] pays mérite la reconnaissance et le respect [...]. La France et l'Algérie sont désormais capables de surmonter et d'assumer les déchirements du passé. Il y a longtemps que ces choses auraient dû être dites. Elles doivent construire leur amitié sur une donnée nouvelle, la confiance. Et c'est cette confiance que je suis venu témoigner à l'Algérie. »

Maurice Benassayag, ancien compagnon de route de François Mitterrand, délégué interministériel aux rapatriés en 1988, faisait partie de ce voyage. « Mitterrand voulait absolument renouer les liens avec ce pays. Nous étions un certain nombre de rapatriés dans la délégation. Il y avait Jacques Attali, Jacques Fournier, Pierre Bénichou, Jean Daniel et moi-même. C'était joyeux. Nous plaisantions beaucoup au sujet d'une remarque de Pierre Bénichou qui avait trouvé qu'Alger était plus petite que dans son souvenir... En réalité nous étions émus, et le président était heureux de cette visite[1]. » François Mitterrand connaît l'Algérie pour y être venu souvent dans le passé. Avec son ami de jeunesse Georges Dayan qui l'y avait convié pour des vacances dans sa

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 22 décembre 2014.

famille lorsqu'ils étaient étudiants, mais aussi en tant que ministre de l'Intérieur et de la Justice des gouvernements Mendès France (1954-1955) et Guy Mollet (1956-1957). Le 11 mars 1957, il n'avait fait qu'un arrêt de quelques heures dans l'aéroport d'Alger qui s'appelait alors Maison Blanche pour s'entretenir avec le procureur général d'Alger de la situation insurrectionnelle à Alger et des méthodes peu orthodoxes de l'armée[1]. Selon Benjamin Stora, Mitterrand « portait en lui une grande culpabilité vis-à-vis de l'Algérie ». En tant que ministre de la IVe République, il était partisan de l'Algérie française. Quand François Mitterrand quitte le ministère de la Justice en juin 1957, 45 nationalistes algériens ont été guillotinés pendant les 16 mois du gouvernement Guy Mollet. Or, contrairement à ses collègues Savary ou Mendès France, Mitterrand n'a pas démissionné. « C'était sans doute l'un de ses grands regrets politique, analyse Benjamin Stora, il considérait que s'il avait commis une faute en politique, c'était sans doute celle-là. »

En acquittant leurs factures de gaz, les Français ont-ils soldé une partie des comptes de François Mitterrand et de la France avec l'Algérie ? Sans doute. Les dirigeants algériens n'ont d'ailleurs jamais hésité à jouer sur la corde sensible de la colonisation dans leurs discussions avec la France. « Ces contrats étaient vraiment particuliers », se souvient un vieux syndicaliste CFDT. « Ces documents étaient très confidentiels et très politiques, raconte celui-ci, il y avait dans les années 1970 ce qu'on appelait dans la maison des "contrats hommes". Contre un prix

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 novembre 2014. Lire sur le sujet : Benjamin Stora et François Malye, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Calmann-Lévy, 2010.

du kilowatt-heure raisonnable, l'État français s'engageait à délivrer un certain nombre de certificats de travail aux Algériens… » Pour Jean-Marie Dauger, l'un des hommes qui apprécie le mieux la relation entre la France et l'Algérie chez GDF-Suez, d'un point de vue énergétique les deux pays ont toujours été dans une situation de « dépendance mutuelle ». Jean-Marie Dauger connaît bien le premier ministre Sellal, qu'il a rencontré lorsque ce dernier était ministre de l'Eau et que Suez Environnement s'occupait 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 de l'alimentation en eau de la capitale algérienne.

Les gisements de pétrole et de gaz de Hassi Messaoud et de Hassi R'mel sont découverts dans le Grand Sud algérien au milieu des années 1950. Ironie de l'histoire, la France découvre la richesse du sous-sol voisin au moment où elle commence à perdre le pays. L'ancien gouverneur de la banque centrale d'Algérie (1989-1992), Abderrahmane Hadj-Nacer, est persuadé que c'est l'unique raison pour laquelle de Gaulle tarde à donner son indépendance à l'Algérie. « C'est à partir de 1958, analyse-t-il, que la guerre est la plus violente. Il fallait organiser cette séparation douloureuse, faire partir les Européens et faire le tri parmi les indépendantistes pour installer au pouvoir les “amis de la France” comme Abdelaziz Bouteflika, Ben Bella ou Houari Boumédiène. Ce dernier n'était-il pas un espion de la France en Égypte pour surveiller ses camarades ? J'ai recueilli des témoignages d'anciens étudiants de la mosquée El Azhar qui l'ont côtoyé dans les années 1950 au Caire et qui l'ont vu à l'œuvre[1]. » Pour Hadj-Nacer,

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 26 décembre 2014.

cette période trouble a servi à organiser en coulisse le couple énergétique franco-algérien, une distribution de la rente entre la France et les apparatchiks du FLN. « Les accords d'Évian ont été conçus dans ce but », conclut-il. La théorie du grand complot ? Hadj-Nacer est tout sauf un illuminé. Docteur en sciences économiques à Louvain, il a travaillé pendant plusieurs années pour le banquier français Lazard à Paris où il s'occupait du monde musulman, hors Maghreb. À la tête d'une banque d'affaires, il vit aujourd'hui entre Paris et Alger.

Les Algériens et les Français ont fait ensemble le pari du gaz naturel liquéfié. En France, le gisement de Lacq dans les Pyrénées était mis au jour en 1961. « Nous avons construit les installations de Hassi R'mel, explique Jacques Mouton, le coordonnateur CFDT du groupe GDF-Suez, il y avait 5 unités, mais la dernière n'a jamais fonctionné. Elle a servi en réalité à alimenter en pièces de rechange les 4 autres unités. Nous avons formé les ingénieurs et les équipes de maintenance. » Gaz de France avait sur place de très nombreuses équipes. Des villages avaient été construits pour accueillir les expatriés. Une vraie relation s'est nouée entre les Français et les Algériens autour de l'aventure du GNL. Dans le domaine pétrolier, les deux pays n'ont pas vécu la même harmonie. Chez Elf, les dirigeants ont même été traumatisés par la nationalisation des hydrocarbures en 1971 par le président de la République Houari Boumédiène. Chez GDF, les contrats sur le prix de vente du gaz avaient été signés en 1960. Ils ont été reconduits en 1973, en 1979. Les derniers en cours de validité doivent prendre fin en 2019. Le gaz algérien représente aujourd'hui encore 10 % de l'approvisionnement

français contre plus de 30 % au début des années 1980. Les Norvégiens, les Pays-Bas et les Russes l'ont devancé. « Nous avons fait rentrer tous les salariés français au début des années 1990 lorsque l'Algérie a plongé dans le terrorisme, se souvient Jacques Mouton, les expatriés avaient interdiction de s'arrêter aux barrages, ils se faisaient tirer dessus. » Avec l'aide de mercenaires américains, spécialistes des plates-formes américaines et gazières, les Algériens ont dû s'émanciper pour continuer à faire tourner les usines.

Lorsque le pays est sorti du terrorisme, au début des années 2000, les Français ont recommencé à investir en Algérie, notamment dans la prospection. En 2003, GDF-Suez s'est associé avec la Sonatrach dans le programme TouatGaz. Ce nouveau site gazier devrait entrer en production en 2016. Les Français sont actionnaires majoritaires à hauteur de 68 % dans le groupement de TouatGaz. Un investissement de 2 milliards de dollars pour des puits et des réserves de quelque 68 milliards de mètres cubes. En Algérie, le pouvoir en place, qui impose aux entreprises privées désireuses de s'implanter en Algérie un partenaire local à 51 %, est plutôt discret sur le sujet. « Nous avons pris ces positions à un moment où les règles juridiques étaient différentes. Et puis nous n'avons pas abandonné l'Algérie au moment de la décennie noire des années 1990, se défend Jean-Marie Dauger, je me souviens que nous devions prendre des avions privés suisses pour nous rendre dans le pays. Les Algériens nous ont été reconnaissants. » Derrière les discours politiques de façade, le partenariat énergétique entre la France et l'Algérie n'a jamais été véritablement entamé. « Les coups de

froid diplomatiques de façade, c'est du cinéma, conclut Abderrahmane Hadj-Nacer, pour amuser la galerie en France et en Algérie. Ces deux États ont besoin de se dire ennemis mais le business fonctionne très bien. » Pas question ni d'un côté, ni de l'autre, de dynamiter le coffre-fort.

3

Partenaire particulier

Ce jour-là, la République a mis les petits plats dans les grands. Le 4 décembre 2014, la France reçoit l'Algérie. Un aréopage de ministres algériens, avec à sa tête le chef du gouvernement, Abdelmalek Sellal, venu signer une série d'accords dans le cadre du deuxième Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) franco-algérien. Ce terme barbare désigne la réunion au sommet entre dirigeants français et algériens, qui se tient chaque année alternativement à Paris et Alger. Mis en place à la suite du déplacement de François Hollande en Algérie deux ans plus tôt, cet objet gouvernemental mal identifié est censé placer la relation Paris-Alger au niveau de celle qui unit la France à l'Allemagne. Un axe méditerranéen qui pourrait permettre à la France d'étendre son influence depuis le Maghreb jusqu'à l'Afrique de l'Ouest. Dans la matinée, François Hollande a reçu Abdelmalek Sellal à l'Élysée pour prendre le petit déjeuner. Une quasi-visite d'État. Le premier ministre algérien, grand,

cheveux blancs, a le sourire facile. Il est un pur produit de l'administration algérienne. Longtemps, les chefs de gouvernement algériens n'ont été que de dociles exécutants des ordres présidentiels. La maladie d'Abdelaziz Bouteflika donnerait à Sellal une plus grande marge de manœuvre.

Après l'Élysée, l'hôtel Matignon. Les deux parties officialisent une série d'accords. Dans le salon bleu qui donne sur les jardins, Manuel Valls, Premier ministre, enchaîne les signatures avec son homologue algérien. Le ban et l'arrière-ban du gouvernement français sont présents. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, Fleur Pellerin, ministre de la Culture… Des applaudissements polis saluent chaque signature annoncée en français et en arabe. Une trentaine d'accords conclus. Coopération économique, militaire, sportive, culturelle, formation des jeunes… L'Algérie est l'un des principaux bénéficiaires des crédits de coopération français (7,15 millions d'euros en 2015, hors budget de fonctionnement des instituts français). Elle est en deuxième position derrière le Maroc pour la zone Afrique-Moyen-Orient. Juste à côté, dans le salon rouge, se tient la conférence de presse. Il y a essentiellement la presse algérienne, à l'exception du « Petit Journal » de Canal+, venu prendre des nouvelles de la santé du président algérien. La France a du mal à se passionner pour un partenaire, si proche… et si particulier.

Manuel Valls salue d'emblée le « caractère unique » de la relation franco-algérienne. Derrière son pupitre, le chef du gouvernement français souligne des avancées

sur certains « irritants » : archives, biens culturels, contentieux hospitalier, enfants déplacés illégalement… « On a du pain sur la planche », relève le Premier ministre français. « Du bon pain », reprend tout sourire Abdelmalek Sellal, qui se retourne vers celui qu'il appelle « Manuel ». L'un des axes principaux de ce partenariat est la coopération économique. Interrogé sur le volume financier que représentent les accords signés, Valls évoque des « centaines de millions d'euros de part et d'autre ». Difficile d'avoir une donnée concrète sur le sujet. « Cela fait partie du décor, c'est un théâtre d'ombres, commente un diplomate. Le problème, c'est la mise en œuvre de ces accords. »

Aucune annonce majeure, pas le début d'un contrat. Les deux parties espéraient pouvoir annoncer une bonne nouvelle : l'achat par l'Algérie de quatorze hélicoptères produits par Airbus. Ces aéronefs – qui devraient être acquis par la Sonatrach, la compagnie gazière algérienne – doivent assurer la surveillance aérienne des centres pétroliers et gaziers. L'attaque du site de Tiguentourine est encore dans tous les esprits. Airbus envisage de créer une usine d'assemblage et de maintenance en Algérie. Une bonne nouvelle pour l'industrie française et l'emploi algérien… qui n'est pas venue. « Le système algérien n'est pas transparent, raconte un acteur du dossier. Il y a une volonté du gouvernement d'y aller. Le ministre de l'Industrie est partant, l'ambassadeur d'Algérie a confirmé… mais au sein du ministère de la Défense, l'étendard franco-algérien ne flotte pas bien. » Les tensions internes au Système ont eu raison de cette annonce, repoussée *sine die*. Le poids de l'histoire est lourd. La coopération militaire avec

la France ne va pas de soi pour le FLN. Au ministère de la Défense à Paris et à Alger, les officiers pensent encore avoir gagné la guerre. De plus, la France vend du matériel au Maroc, l'ennemi héréditaire et les Algériens n'apprécient guère d'acheter les mêmes équipements. Pourtant, l'Algérie est passée en 2013 dans le top 10 des importateurs d'armes (avec l'Inde, l'Arabie Saoudite, la Chine…) et est le plus gros importateur d'Afrique. La Russie est son partenaire historique, mais l'Allemagne a profité de ce marché florissant pour décrocher un contrat de 10 milliards d'euros en 2011. L'Italie et même les États-Unis ont leur part du gâteau. La France est à la traîne. Elle se contente de vendre du petit matériel et est en discussion pour fournir des frégates, mais le dialogue, selon un conseiller de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, est « mou ».

Pourtant, de longue date, les entreprises françaises (environ 450) sont présentes en Algérie. « Elles y font de bonnes affaires mais aiment dire qu'elles n'en font pas », poursuit un bon connaisseur des relations franco-algériennes. Tous les grands groupes ont une part du gâteau algérien : Alstom, Saint-Gobain, Sanofi, Société Générale, Servier, Bel, KPMG, Axa, Renault… « Ces patrons me disent que l'Algérie est dans le top 5 de leurs marchés mondiaux », assure un haut fonctionnaire français. « C'est le seul pays avec l'Indonésie où nous sommes devenus rentables en trois ans », souligne un cadre de l'assureur Axa, numéro 1 mondial. L'implantation française en Algérie se caractérise aussi par la présence de nombreuses PME, qui ont réussi à « faire leur trou » de l'autre côté de la Méditerranée : cela va du fabricant de chalutiers à la société de climatisation,

en passant par les produits laitiers. Le montant des investissements français reste cependant faible (200 millions d'euros) par rapport à la masse globale (2 milliards d'euros) : les Américains sont largement devant nous. Par ailleurs, la Chine est passée devant la France en tant que fournisseur de l'Algérie : elle était la première jusqu'en 2012 avec 12,8 % de parts de marché. Désormais les produits chinois ont envahi les rues d'Alger : « Ils sont classés en deux catégories, le choix n° 1, c'est un stylo qui marche deux, trois heures, raconte un habitué des trajets Paris-Alger. Le choix n° 2, c'est celui qui tombe en panne presque aussitôt. Mais cela séduit les gens à faible revenu, c'est un vrai problème ». Les géants du BTP chinois ont également mis la main sur de nombreux marchés publics (construction d'autoroutes, hôpitaux…) en pratiquant des offres de prix 30 % inférieurs à la moyenne : « La qualité n'est pas au rendez-vous, explique un homme d'affaires. Les Algériens admettent un surcoût, mais à condition qu'il reste acceptable. » Les enjeux sont colossaux : des milliers de logements sont à construire, des villes entières ! La balance commerciale reste, en revanche, largement en positif pour la France (excédent commercial de 2,44 milliards d'euros en 2012 avec plus de 6 000 entreprises françaises qui exportent en Algérie) : l'Algérie reste notre premier partenaire commercial du monde arabe, devant les pays du Golfe.

Avec le temps, les termes changent. Il n'est plus question d'être un simple fournisseur, mais de développer un « partenariat productif ». Il ne faut pas froisser les susceptibilités algériennes, suggérer que les entreprises françaises seraient les seules à être gagnantes dans ces opérations. « Ces entreprises françaises doivent

comprendre qu'elles ne dureront pas en Algérie si elles viennent uniquement pour gagner de l'argent[1] », avertit Reda El Baki, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF). En secourant le soldat algérien – qui tire 98 % de ses ressources des hydrocarbures et tousse dès que le cours du pétrole chute – la France se sauverait elle-même. « Tout le monde est gagnant dans ce type de coopération équilibrée », souligne Manuel Valls. « La France est le seul pays avec lequel nous avons une relation économique structurée, souligne Abdessalem Bouchouareb. Il y a eu un saut qualitatif énorme. Avant, ça se résumait à la présence d'entreprises françaises sur le marché algérien, maintenant il y a de plus en plus d'entreprises qui s'inscrivent dans un partenariat[2]. » Depuis deux ans, une mission de « coopération industrielle et technologique industrielle franco-algérienne », dirigée par Jean-Louis Levet, enregistre des succès notables : mise en place d'écoles de formation (énergie, management, logistique…), création de centres techniques (métrologie, bâtiment, agroalimentaire…), partenariats entre sociétés françaises et algériennes (une trentaine de projets)…

Jean-Louis Levet, le haut responsable de cette mission, a adopté une stratégie louable : « On arrête de regarder l'avenir dans un rétroviseur. Il faut partir des attentes, des besoins, des projets des opérateurs algériens et identifier et convaincre les opérateurs français susceptibles d'être partenaires. Je suis allé voir des responsables publics, des chefs d'entreprise, des chercheurs. J'ai mis

1. *El Watan*, 20 septembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 21 février 2015.

ensuite en place un programme d'action[1]. » L'homme ne ménage pas sa peine et court d'un bout à l'autre de l'Algérie et de la France pour mobiliser les troupes. Il lui arrive d'aller sur place pour aider les Algériens à diagnostiquer leurs propres besoins : « Lorsque je demande : "Quel est le marché des chariots élévateurs ?", les opérateurs algériens, en particulier dans le domaine public, ne sont pas assez armés pour répondre. Alors, il nous faut travailler ensemble, convaincre les entreprises françaises de ne pas se focaliser uniquement sur leur culture d'ingénieur et que le marché algérien n'est pas captif, et les Algériens de dépasser leur culture orale de l'information[2]. » Or l'Algérie serait un Eldorado, qui manque de tout et importe tout : son blé (importé en majorité de France), son acier (90 % des besoins du pays), ses produits manufacturés… Le pays a surtout besoin de se diversifier. Jean-Louis Levet : « Les Algériens savent qu'il faut sortir de l'économie administrée et fondée sur la rente. L'Algérie a des ressources humaines importantes à valoriser, à former, et des besoins énormes dans tous les domaines de développement (santé, agriculture, énergie, transport, environnement, numérique…). Pour les entreprises françaises, à une heure d'avion, il y a un levier de croissance important de 4, 5 à 6 %. La population était de 9 millions en 1962, elle est de 40 millions aujourd'hui et sera de 50 millions dans 15 ans. Si nous ne sommes pas capables d'être au rendez-vous, d'autres pays, puissants, sont déjà présents, prêts à agir, comme l'Allemagne, la Corée, la Chine[3]… » La formation

1. Entretien avec Jean-Louis Levet, le 12 novembre 2014.
2. Entretien avec Jean-Louis Levet, le 12 novembre 2014.
3. Entretien avec Jean-Louis Levet, le 12 novembre 2014.

professionnelle est quasi inexistante. L'investissement des entreprises algériennes dans ce domaine (0,4 % de la masse salariale) la place loin derrière les pays émergents (3,5 % en Corée du Sud). Des études réalisées par des multinationales installées en Algérie soulignent aussi la piètre qualité des ressources humaines (managers, comptables ingénieurs, ouvriers spécialisés…) : le rendement par heure de travail est de 6,20 dollars en Algérie (contre 38 dollars en Corée du Sud, 32 au Portugal, 12 en Tunisie). En aidant l'Algérie à se remettre à niveau, la France étendrait son influence et y trouverait son compte. Un modèle de diplomatie économique. Voilà sur le papier.

Premier constat : en dehors de ceux qui sont présents historiquement, les candidats tricolores à l'aventure algérienne ne se bousculent pas. « Tout est fait pour décourager ceux qui veulent s'installer, témoigne un diplomate français. Ceux qui sont implantés connaissent les règles et les réseaux. » Dans le milieu des affaires, l'Algérie pâtit, en effet, d'une image négative en raison d'une corruption endémique. Le dernier classement « anti-corruption » établi par Transparency International confirme la tendance : selon l'indice de perception de la corruption dans le secteur public calculé par l'ONG, l'Algérie est en 2014 à la 100e place, au même niveau que la Chine (sur un total de 175 pays). L'année précédente, elle était 94e et a donc reculé de six places. « Les commissions… tout le monde en parle, sourit un médiateur chargé de débloquer les dossiers entre la France et l'Algérie. Mais pas à nous. » Les scandales à répétition (affaires Khalifa, Sonatrach…) refroidissent les ardeurs des entreprises françaises.

Plus redoutée encore que la corruption, la lourdeur administrative algérienne : « L'information ne circule pas, les projets perdent du temps, il n'y a pas d'anticipation, raconte un expert. Certains interlocuteurs disparaissent plusieurs mois puis réapparaissent… » Ce décalage pèse sur les partenariats mis en place entre entreprises françaises et algériennes. En clair, elles ne vont pas à la même vitesse. « Il y a un problème de culture de l'information en Algérie », souligne un haut fonctionnaire français. La technocratie, copiée pour le pire sur la France coloniale, ralentit, complique, décourage.

La lourdeur bureaucratique algérienne est doublée d'une souveraineté exacerbée. Elle porte un nom : la règle du 49/51. Elle impose à tout investisseur étranger d'être minoritaire (49 %) au profit d'un partenaire algérien (51 %). Ce dispositif a été mis en place pour dissuader les spéculateurs qui viendraient piller les richesses du pays. Elle est l'un des facteurs qui décourage les entreprises françaises, en particulier les PME familiales, qui vivent mal le fait d'être associées à un partenaire algérien. Parfois, pour les grands groupes, il est même tout simplement imposé : « On nous dit "il serait préférable" de vous associer avec un tel… on comprend ce que cela veut dire, témoigne un cadre d'un grand groupe, spécialiste du Maghreb. Cela pénalise de nombreuses boîtes. » L'Algérie envisage de créer une banque d'investissement, ouverte à ses partenaires. « Cela permettra de donner plus d'assurance et de garantie aux PME qui ne connaissent pas le marché », explique Abdessalem Bouchouareb. Autre sujet épineux : le rapatriement des bénéfices. Le transfert des devises est soumis à la

réglementation algérienne tatillonne : avant tout transfert de dividendes, l'entreprise doit prouver qu'elle a apporté un capital et fournir un dossier complet à l'administration. Pour contourner ces règles, certaines entreprises surfacturent la vente des pièces détachées à leurs filiales en Algérie pour dégager des bénéfices hors Algérie et éviter les tracasseries locales.

Petites tracasseries qui deviennent grandes… Au fil des années, une dizaine de gros contrats s'étaient englués pour des raisons diverses. Pour contourner le blocage institutionnel, Nicolas Sarkozy, président de la République, a poussé ces dossiers sur un terrain politique et a nommé en 2010 un « envoyé spécial », Jean-Pierre Raffarin[1] : « Ma mission est de préparer l'avenir en agissant au présent, Jean-Pierre Raffarin a su purger le passé en résolvant avec nos amis algériens de forts contentieux économiques[2] », raconte Jean-Louis Levet. Sa mission a été de débloquer une dizaine de dossiers. Serge Degallaix, ancien chargé de mission diplomatique et stratégique de Raffarin à Matignon, qui a fait son stage de l'ENA à Alger, a été au cœur des négociations franco-algériennes : « Jean-Pierre Raffarin est un personnage empathique, agréé par les deux parties, qui avait la faculté de toucher le plus haut niveau côté algérien[3]. » L'ancien Premier ministre est reçu par le président Bouteflika, le Premier ministre, les ministres… Le chef d'État algérien interroge longuement – comme

1. Sa mission a été reconduite pour un an par François Hollande. Puis, il a été remplacé en novembre 2014 par Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Élysée.

2. Entretien avec l'un des auteurs, le 12 novembre 2014.

3. Entretien avec les auteurs, le 16 septembre 2014.

souvent ! – Raffarin sur la jeunesse : « Il voulait savoir comment faire pour les jeunes, trouver des emplois, développer la formation professionnelle », raconte un participant. Cherif Rahmani, ministre de l'Industrie, puis Abdessalem Bouchouareb, nommé à sa place, seront les deux interlocuteurs ministériels. Deux amis de la France qui assument une dose de libéralisme dans l'économie algérienne, longtemps marqué par le socialisme d'État. Les douze dossiers soumis à Raffarin sont repris un par un. Celui du métro d'Alger implique deux géants français, Vinci et Alstom : « Les équipes françaises et algériennes ne s'entendaient pas. Il y avait des gros retards, des problèmes de surcoût. Cela a été réglé, la première ligne fonctionne depuis le 1er novembre 2012[1] », poursuit Serge Degallaix. Saint-Gobain, qui a racheté des verreries à Tebessa et Oran, rencontre des problèmes fiscaux. De hauts fonctionnaires algériens un peu trop nationalistes bloquaient les marchés. L'un des dossiers les plus sensibles concerne Total. Le pétrolier français envisageait d'installer une usine de vapocraquage d'éthane à Arzew, près d'Oran. Un projet grandiose évalué à 5 milliards de dollars. Un partenariat avait été signé en 2007 avec la Sonatrach. Le contentieux portait entre autres sur le prix de l'éthane extrait et vendu par l'entreprise publique algérienne. Total aurait refusé de revoir à la hausse son offre initiale : « Ce genre de dossier dépasse le cadre d'une unité, explique Serge Degallaix. Ça interagit. Les Algériens disent : "On vous a donné des permis d'exploration, vous n'allez pas assez vite." Par ailleurs, ils demandent des créations

1. Entretien avec les auteurs, le 16 septembre 2014.

d'emplois. Or une usine pétrochimique, ça emploie du monde au moment de la construction, mais c'est en fait un investissement très capitalistique. Ils disent : "Pourquoi mettre des milliards pour quelques centaines d'emplois[1] ?" » Le dossier Total – le plus gros en volume financier ! – sera finalement le seul à ne pas être réglé.

Pour lever les réticences, la France croit en les vertus de l'exemplarité. L'usine « Renault Algérie production » d'Oran (détenue majoritairement par l'État algérien[2]) est ainsi supposée être la vitrine de ce que Français et Algériens peuvent produire ensemble. Elle a été inaugurée le 10 novembre 2014 en présence de Laurent Fabius et Emmanuel Macron. Il a d'abord fallu lever une première difficulté : « Pourquoi aller ouvrir une usine à Oran, alors qu'on licencie en France ? » Un auditeur d'Europe 1 interpelle Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière, qui étonnamment défend ce projet : « Ce sont des véhicules qui ne seront pas réexportés, c'est pour le marché algérien [...]. Ça ne détruit pas d'emplois en France, au contraire. Une partie des pièces utilisées par l'usine d'Oran est fabriquée en France. Ce n'est pas de la délocalisation[3]. » En réalité, la plupart des pièces sont fabriquées dans l'usine de Renault en Roumanie. Elles arrivent par containers dans le port d'Oran puis sont montées dans l'usine locale. Cette dernière est considérée comme une « petite unité » d'assemblage qui emploie 350 personnes.

1. Entretien avec les auteurs, le 16 septembre 2014.
2. L'usine est détenue à 49 % par le groupe Renault, à 34 % par la SNVI (Société nationale des véhicules industriels – Algérie) et à 17 % par le FNI (Fonds national d'investissement – Algérie).
3. Europe 1, 11 novembre 2014.

L'objectif est de produire 25 000 voitures par an, ce qui est très loin des 100 000 voitures qui sortent des chaînes de l'usine de Tanger (Maroc). « Mais on y emploie 40 % de femmes, ce qui n'est pas le cas du Maroc », souligne-t-on chez Renault. Selon le constructeur, le but est d'atteindre 75 000 véhicules par an et d'augmenter le taux de production sur place : « Il y a un problème de sous-traitance. Très peu de pièces peuvent être produites sur place. »

Le plus dur a été de lever les dizaines de contraintes algériennes. Premier exemple : la Symbol est la première voiture à circuler en Algérie équipée d'un GPS. Il a fallu d'intenses discussions avec les autorités algériennes pour leur faire accepter cet équipement : elles craignaient de voir ce logiciel de géolocalisation détourné de sa fonction originelle pour être utilisé par de potentiels terroristes. Autre point : c'est une chose de produire des voitures. Encore faut-il que quelqu'un les achète… Or le crédit à la consommation est interdit depuis 2009 en Algérie, par peur de voir les consommateurs s'endetter outre mesure en achetant des produits chinois de mauvaise qualité. La France a fait pression pour qu'il soit restauré au moment de la sortie des premières voitures en novembre 2014. Un décret devait être pris avant la fin de l'année 2014, mais cela n'a pas été fait. Il devait être adopté au printemps 2015 dans le cadre de la loi de finances. « On en vend », souligne-t-on chez Renault. Mais impossible de savoir combien. L'ouverture de l'usine Renault s'est heurtée à un autre problème : la taxation des pièces détachées. La France a dû insister pour que l'Algérie baisse les taxes afin d'assurer la rentabilité de l'usine. La nomenclature

des douanes a été adaptée pour différencier les pièces importées pour construire des produits sur place des autres. Le contrôle des sorties de devises a posé une autre difficulté : les employés algériens doivent aller se former dans l'usine Renault en Roumanie, où est produite la Dacia, une voiture de gamme équivalente à la Symbol. Mais la législation bancaire algérienne leur interdit de sortir avec plus de 80 euros par jour. La filiale roumaine de Renault, Dacia, a accepté de prendre en charge le complément afin d'assurer la vie sur place (hôtel, repas…) des opérateurs algériens : « Si l'Algérie veut être plus attractive, il faut qu'elle évolue typiquement sur ce genre de points », souligne un économiste. Enfin, plus anecdotique, le PDG de l'usine Renault ne peut pas rapatrier son salaire en France. Il est considéré comme patron étranger d'une société algérienne détenant au moins une action dans la société. Reste une question : l'usine est-elle rentable ? « On a un business plan pour devenir rentable dans des délais très courts, assure-t-on chez Renault. L'investissement représente 50 millions d'euros. Nous avons un potentiel de développement vers le Sud et l'Afrique. »

Après la Symbol, les symboles. La France envisage d'envoyer ses agriculteurs en Algérie. Plus de cinquante ans après l'Indépendance, l'ancienne colonie est prête à confier l'exploitation d'une partie de ses terres à des cultivateurs français, sous forme de concessions de 99 ans. Une petite révolution dans un pays qui a chèrement acquis la réappropriation de ses terres : « Il y a cinq millions d'hectares à défricher, notamment sur les hauts plateaux, raconte un expert français. Les Algériens sont très demandeurs. Ils importent 70 % de

leurs produits alimentaires. Les agriculteurs français ont un savoir-faire. Ils peuvent l'apporter aux Algériens, qui veulent aller vite ». Mais la France qui va mal, la France qui licencie, constitue aussi une aubaine pour les sociétés… algériennes, promptes à reprendre à bon prix quelques fleurons nationaux.

4

Le milliardaire préféré d’Arnaud Montebourg

La photo de famille vaut son pesant de milliards de dollars. Huit cent cinquante-sept exactement. Un chiffre d’affaires cinquante fois plus important que celui de Google. Le 17 février 2014, François Hollande réunit trente-quatre capitaines d’industrie étrangers dans le cadre du « Conseil stratégique de l’attractivité » pour leur expliquer que les portes de la France leur sont ouvertes. Entre Volkmar Denner, président du directoire de Bosch (281 000 employés dans le monde) et Xuedong Ding, chairman de China Investment Corporation (61 milliards d’euros de chiffre d’affaires), un Algérien, Issad Rebrab, fondateur et président du conseil d’administration de Cevital (13 000 employés). Inconnu du grand public, ce Kabyle de 71 ans, père de cinq enfants, tous cadres dirigeants dans le groupe, est l’un des hommes les plus riches d’Algérie. Ce jour-là, à Paris, il est l’unique représentant du continent africain.

À la sortie de l'Élysée, il est le seul à venir s'exprimer devant les caméras et micros tendus, docilement conduit par la conseillère presse de François Hollande : « Nous croyons qu'il y a vraiment des opportunités d'investissements en France, notamment dans la reprise de certaines activités [...]. J'ai confiance en le gouvernement français. »

Issad Rebrab sait de quoi il parle. Il connaît bien la France et ses dirigeants. Sur la photo, il est à quatre places d'Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, qui a parrainé l'implantation du magnat algérien en France. En 2013, le patron de Cevital a repris le groupe Oxxo, qui fabrique des fenêtres PVC. Cette société est implantée à Cluny, en Saône-et-Loire, le fief d'Arnaud Montebourg, où il est président du conseil général (2008-2012) et député (1997-2012). Issad Rebrab a sauvé 300 des 420 emplois qui étaient menacés. Son implantation en France est ancienne : depuis 1995, il possède une usine agroalimentaire en Bretagne. Plus récemment, en 2014, il a repris le groupe Fagor-Brandt. Le mécanisme n'est pas banal : les entrepreneurs de l'Algérie, ex-terre coloniale, viennent au secours des entreprises françaises. Un contre-pied de l'histoire qui a une forte connotation politique.

Le choix de Cevital pour reprendre Oxxo n'était pas celui des salariés. Début 2013, le groupe dépose son bilan. Il cumule des dettes de 11 millions d'euros. Arnaud Montebourg, qui connaît la région, en pleine croisade pour sauver des emplois, s'en saisit. Un administrateur judiciaire, spécialiste des gros dossiers, proche d'Arnaud Montebourg, est nommé. L'entreprise a un vrai savoir-faire dans la pose de fenêtres, notamment

pour les collectivités publiques. Il y a des candidats à la reprise. Mais les salariés décident de prendre leur sort en main et créent une SCOP (société coopérative et participative). Ils travaillent de concert avec Arnaud Montebourg et le commissaire régional du redressement productif. Le nom de Cevital apparaît en mars 2013 : « On ne connaissait pas ce groupe, qui n'est pas présent dans la menuiserie PVC, ni dans le bâtiment[1] », raconte Alain Gaillard, délégué syndical de la CGT, représentant du projet SCOP. Arnaud Montebourg est très emballé : « Je ne connaissais pas Issad Rebrab. C'est un industriel solide et sérieux qui a réussi à construire des choses extraordinaires en Algérie. Ses entreprises sont auditées par KPMG. Il pèse 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et construit un véritable conglomérat. J'ai visité récemment ses installations en Algérie[2] » confie-t-il. Le ministre a un point commun avec Issad Rebrab : l'Algérie. Le grand-père maternel d'Arnaud Montebourg appartenait à une famille de notables algériens, dont une partie a participé à la lutte pour l'indépendance ; sa mère, Leïla, est née à Oran : « L'Algérie, c'est mon histoire, ma famille. Tous les jours, on en parlait. Ma famille a été traversée par la déchirure de l'histoire. J'y suis allé pour la première fois en 1972 – j'avais dix ans – pour visiter les anciennes propriétés de la famille. » Les salariés ne sont pas emballés : le groupe Cevital est alors en train de construire une usine de menuiserie en Algérie, qui aura une capacité de production de 2,1 millions d'unités en PVC (750 000 dès 2015).

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 juillet 2014.
2. Entretien avec les auteurs, le 20 mars 2015.

Selon la SCOP, l'offre de reprise de Cevital prévoit explicitement d'approvisionner le marché français avec une production « made in Algeria » (où se vendent environ 200 000 fenêtres par an). N'y a-t-il pas un risque que la production française soit délocalisée dans l'usine algérienne, où la main-d'œuvre est sensiblement moins chère ? Montebourg provoque une réunion avec Rebrab et l'un de ses fils à la préfecture à Mâcon, où le patron algérien est reçu comme un chef d'État. Le préfet l'emmène dans sa voiture à l'usine de Cluny. Le courant passe plutôt bien : « Il a eu un discours direct. Il a expliqué son histoire, qu'il avait monté le groupe de toutes pièces, que c'était son bébé, qu'il était parti de l'agroalimentaire. Il était très passionné. C'est un vrai industriel[1] », explique Alain Gaillard.

L'offre est séduisante, mais les salariés croient à leur projet de SCOP. Une autre entreprise du Sud-Ouest est également candidate à la reprise. Les employés d'Oxxo perçoivent un traitement de faveur pour le groupe algérien : « Tout a été fait pour que ça se passe bien pour eux. Ils ont été mieux traités que l'autre candidat. Nous avons senti le poids de plus en plus fort de l'État. La décision a été prise au niveau présidentiel, dans le cadre des rapports de François Hollande avec l'Algérie », poursuit le délégué CGT. Lors d'une réunion qui se déroule un samedi avec Issad Rebrab, ils ont la surprise de voir arriver Arnaud Montebourg en tenue décontractée, qui tombe dans les bras du patron algérien. Les jeux sont faits. Face aux réticences des salariés, Issad Rebrab est interloqué : « Je ne comprends pas… vous ne nous

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 juillet 2014.

faites pas confiance. » La réserve des employés agace. Montebourg s'éloigne d'eux. « On a compris que nous ne serions pas aidés pour constituer notre SCOP. Nous avions 15 jours pour trouver 3 millions d'euros. Les conseillers s'en moquaient. » Le juge-commissaire écarte leur projet, faute de financement. Reste Cevital en course, avec lequel les dernières discussions sont très tendues, notamment sur le nombre de personnes licenciées et les primes de départ : « Pour eux, il était culturellement impossible de donner de l'argent à des gens licenciés. » Le groupe algérien découvre le poids des syndicats en France. Les représentants du personnel réclament 400 000 euros, en plus des indemnités légales. Ils ne veulent pas lâcher. Les négociations se terminent sur le trottoir du Tribunal de commerce. Finalement, Issad Rebrab et le syndicaliste se serrent la main. Accord conclu. À l'ancienne.

Devant le président du Tribunal de commerce, la famille Rebrab insiste sur le caractère exceptionnel de cet « achat de cœur ». Cevital devient propriétaire d'Oxxo pour la somme de 9 millions d'euros, dont 2,8 millions d'investissement. « Une bouchée de pain, soupire Alain Gaillard. C'est totalement bradé. On nous vend un sauveur, mais il a surtout réalisé une bonne affaire[1]. » Cevital conserve 288 emplois sur 406. Le groupe marque un point en montrant aux yeux du monde qu'il peut s'imposer sur le marché européen, ce qui est de nature à rassurer les investisseurs. Le plus dur a été de sortir les fonds d'Algérie au nom du contrôle des devises. Ils ont finalement transité par la Suisse via

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 juillet 2014.

une holding. Le groupe dispose d'autres intérêts en Italie et en Espagne. Depuis cette date, les salariés n'ont plus jamais revu M. Rebrab. Le nouvel actionnaire n'est pas venu se présenter. Sur place, son bras droit, Khaled Bouali, assure la gestion de la filiale française. Pas simple. Les syndicats déclenchent cinq jours de grève sur le site début 2014, à la suite de la décision de ne pas augmenter les salaires : « C'est très mal passé. Il y a un gros blocage culturel. Ils ne comprennent pas qu'on veuille des augmentations de salaires. Ils n'ont pas compris qu'ils avaient aussi racheté un modèle social français. Le dialogue n'est pas leur fort[1]. » Quelle est la stratégie du groupe algérien ? Oxxo livre des fenêtres en Algérie via les trois navires que possède le groupe. Une fois l'usine Cevital terminée de l'autre côté de la Méditerranée, les salariés craignent une baisse d'activité : « Pour le moment, l'Algérie nous apporte du travail. Sur le long terme, on ne sait pas. Ils risquent très vite de casser les prix[2]. »

Dans l'argumentaire pour défendre leur projet de Scop, les salariés – s'appuyant sur une expertise – assurent que le développement de l'usine Cevital en Algérie pourrait être fatal au secteur français : « Cevital n'est pas uniquement dangereux pour Oxxo. Il est dangereux pour l'ensemble du secteur de la menuiserie industrielle française. À terme, c'est 35 000 emplois industriels dans la fabrication de fenêtres et de portes qui sont menacés. La main-d'œuvre représente environ 30 % du coût de fabrication d'une fenêtre. Un

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 juillet 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 18 juillet 2014.

salarié algérien coûte 7 fois moins cher qu'un salarié français. Si Cevital entre sur le marché français, il sera en mesure de baisser les prix de vente à la distribution de 20 à 25 %[1]. » Les entreprises françaises n'auraient pas les moyens de s'aligner. Selon les salariés, la reprise d'Oxxo serait une stratégie afin d'acheter une marque connue, acquérir un réseau de distribution et transférer le savoir-faire. Puis de fermer la porte (ou la fenêtre). Alain Gaillard s'en est ouvert par courrier auprès d'Arnaud Montebourg le 7 mai 2013 : « Le soutien à ce projet (la SCOP) va bien au-delà de la seule protection de la production d'Oxxo, il concerne la protection des 35 000 emplois de ce secteur d'activité. » Ce qui n'a pas modifié le cours des choses. Arnaud Montebourg conteste l'analyse : « L'entreprise [Oxxo] avait besoin de cash pour financer le plan social mais aussi les investissements futurs, sinon elle risquait la liquidation. L'opération permettait de sauver des emplois au nord et d'en créer au sud, c'est ce que j'appelle "la colocalisation". Issad Rebrab s'est engagé à réembaucher et il a déjà commencé. Le préfet m'a assuré que jusqu'ici les engagements sont tenus. » L'ancien ministre pointe aussi la frilosité française : « L'étranger fait peur. Pourtant, il y a 20 000 entreprises étrangères en France qui emploient 2 millions de salariés. Je suis prêt à le refaire, à ramener dix nouveaux Rebrab ! »

Issad Rebrab a le vent en poupe. Le 14 avril 2014, le Tribunal de commerce de Nanterre accepte l'offre de reprise de Cevital pour racheter Fagor-Brandt, qui était en redressement judiciaire. L'industriel algérien

1. Argumentaire de la SCOP des salariés d'Oxxo, mai 2013.

met 200 millions sur la table. Il reprend les activités du groupe électroménager en France (sept sites de production), mais lorgne aussi sur les filiales en Pologne et en Espagne, où est basé le groupe Fagor. Au passage, le groupe algérien devient propriétaire (pour 25 millions d'euros) des marques Fagor, Brandt, De Dietrich, Vedette… L'Élysée et Matignon se sont démenés pour que l'opération se réalise et éviter une nouvelle casse sociale. Cevital sauve 1 125 emplois sur 1 759. Le groupe a reçu une aide substantielle de l'État : 47,5 millions d'euros du Fonds de développement économique et social (FDES). Une nouvelle fois, le groupe algérien promet de ne pas délocaliser les activités françaises en Algérie, où Cevital possède déjà une usine de fabrication de machines à laver, de réfrigérateurs et de télévisions. En 2016, une usine à Setif devrait produire 8 à 10 millions d'appareils par an. La conquête française d'Issad Rebrab ne semble pas près de s'arrêter. Mi-2014, il est candidat à la reprise d'Ascometal, spécialiste des aciers spéciaux, mis en redressement judiciaire depuis mars 2014. Cevital n'a finalement pas été retenu. La préférence a été donnée à un repreneur français, par souci de « patriotisme économique ».

Dans la galaxie industrielle algérienne, Issad Rebrab est un homme à part. Il est l'un des plus riches : il a fait son entrée en 2013 dans le classement *Forbes* des milliardaires (il est le seul Algérien), où il figure à la 573e place avec une fortune estimée à 3,1 milliards de dollars. Lors du classement 2015, il avait reculé de quelques places (377) mais son patrimoine avait encore progressé (3,4 milliards de dollars). Mais il est aussi notoirement en froid avec le pouvoir. « Il a bâti

son groupe sur un mode bonapartiste, hors FLN. Il a construit sa fortune contre le Système, raconte un haut fonctionnaire français. C'est le Riboud, le Dalle français. » En 2004, il a ouvertement défié le pouvoir en démissionnant du Forum des chefs d'entreprises (FCE) pour protester contre le soutien trop appuyé de ce Medef algérien à la réélection d'Abdelaziz Bouteflika. Il a réintégré l'organisation patronale avant de la quitter de nouveau en mai 2014, car il considère que certains patrons proches du pouvoir lui mettent des bâtons dans les roues. Parti de pas grand-chose, Issad Rebrab, né à Tizi Ouzou, s'est construit tout seul. Selon sa biographie officielle, il a créé un cabinet d'expert-comptable en 1968, avant de reprendre des parts dans une société de construction métallique. Il a investi ensuite dans la sidérurgie et la métallurgie. Le groupe revendique aujourd'hui dix-neuf filiales regroupant quatre activités : agroalimentaire, automobile, services et grande distribution. Issad Rebrab, qui a bâti son groupe lentement, se veut l'antithèse de la réussite éphémère de Rafik Khalifa. Peut-on atteindre un tel niveau économique sans compromission avec le régime ? « Il n'est pas l'un des sponsors du pouvoir, mais il a l'appui du DRS, les services secrets algériens », souligne un homme d'affaires français. Issad Redrab a participé à la création le 27 juin 1992 du quotidien francophone *Liberté*, dont la ligne éditoriale n'est pas pro-gouvernementale.

Issad Rebrab a-t-il plus d'appuis qu'il ne le dit ? En novembre 2014, l'Algérie a adopté une série de mesures pour faciliter les investissements à l'étranger : les entreprises de droit algérien ont désormais la possibilité

de convertir des dinars afin de créer des sociétés en dehors du sol algérien, ce qui était réservé jusqu'alors au groupe d'hydrocarbures Sonatrach. L'Algérie, qui tire 98 % de ses recettes du pétrole et du gaz, a besoin de diversifier ses ressources. Du cousu main pour Issad Rebrab. « Il y a eu un intense lobbying de la France pour cela », assure un spécialiste du monde économique du Maghreb. L'Algérie ne manque pas de sociétés florissantes dont, à l'exception notable d'Issad Rebrab, les dirigeants ont fait allégeance au pouvoir en place : Ali Haddad, patron de ETRHB (travaux publics, transports, hydraulique) et du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mohiedine Tahkout, qui a le monopole du transport public, universitaire et militaire, Reda Kouninef, PDG du groupe KOU.G.C. (agroalimentaire, sécurité, multimédia, etc.)… seraient des proches de Saïd Bouteflika, le très influent frère du président. En Algérie, affaires et politique sont intimement liées.

5

Les dessous d'un crash

L'histoire aurait pu être belle. Le 7 octobre 2014, la présidente de la 14e chambre correctionnelle de Nanterre (Hauts-de-Seine), Fabienne Siredey-Garnier, pose devant elle une thermos remplie de thé et entame une longue lecture. Le jugement de l'affaire Khalifa, du nom du magnat algérien à la tête du groupe éponyme qui a explosé en vol en développant en Algérie, puis en France, une banque, une compagnie aérienne, une chaîne de télévision… Le tout sur fond de gabegie et d'enrichissement personnel (fêtes luxueuses, achat d'appartements dans les quartiers chics, détournement de voitures haut de gamme…). Une affaire vieille de onze ans que la justice française ne s'est pas pressée de traiter.

D'habitude, le président de la chambre correctionnelle se contente de lire l'énoncé des peines. Ici, la magistrate, élégante, diction parfaite, prend le soin d'expliquer son jugement, de le détailler, de le lire quasiment

intégralement. À intervalles réguliers, elle reprend une gorgée de thé. Elle fixe les avocats et les prévenus qui attendent avec impatience d'être fixés sur leur sort. Sur les bancs, il y a un absent, Rafik Khalifa, longtemps réfugié à Londres, extradé en Algérie. Il ne comparaît pas en France, l'Algérie ayant refusé de le « prêter » – comme cela avait été demandé – pour l'audience[1]. Une demande de visioconférence a également été refusée. Un procès sans l'homme clé du dossier. Il n'est même pas représenté par un avocat.

Sur les bancs, l'ex-femme de l'éphémère tycoon algérien, Nadia Amirouchen, l'un de ses hommes de confiance, Amine Chachoua, le très influent Raghid El Chammah, un notaire, des chefs d'entreprise… L'intention du tribunal est claire : offrir une lecture technique du jugement. Infraction par infraction, prévenu par prévenu, les faits sont analysés, décortiqués. Une manière de couper court à toute interprétation politique dans un dossier qui suinte de partout… la politique. Après plus de deux heures de lecture, les peines sont prononcées : Rafik Khalifa est condamné à 5 ans de prison assortis d'un mandat d'arrêt et 375 000 euros d'amende. « M. Khalifa a de manière systématique organisé le pillage, parfois à son profit personnel, de la société Khalifa Airways, explique le tribunal. Il s'est, par ailleurs, dérobé de manière particulièrement patente à ses responsabilités en s'exilant d'abord à Londres, puis en niant toute implication dans les faits qui lui étaient reprochés ». Six autres prévenus

1. Le procès de Rafik Khalifa devrait se dérouler en 2015 devant le tribunal criminel de Blida.

sont condamnés à des peines allant de quatre mois de prison avec sursis à six mois ferme et 75 000 euros d'amende. Trois autres sont relaxés, notamment l'ex-épouse de Rafik Khalifa, qui, selon le jugement, a été écartée de la gestion des affaires du groupe, que Rafik Khalifa voulait diriger « comme bon lui semble ». Tout comme Raghid El Chammah, bras droit de Rafik Khalifa, que certains considéraient comme le *deus ex machina* de l'opération Khalifa. Défendu par quatre avocats chevronnés, il sort blanchi de cette affaire judiciaire.

Malgré les efforts pédagogiques de la présidente, la médiatisation de l'affaire au moment de l'enquête, le jugement ne donne lieu qu'à quelques lignes dans la presse française. Ce dossier qui devait faire sauter la République et éclabousser la planète people – de nombreuses personnalités ont profité des largesses du magnat algérien, notamment au moment du lancement de Khalifa TV, en touchant des milliers d'euros en liquide distribués dans des enveloppes – semble accoucher d'une souris. Le travail de la présidente, Mme Siredey-Garnier, n'est pas en cause : les avocats – chose rare – saluent son efficacité. « Elle a relu tout le dossier, pièce par pièce. Je n'ai jamais vu ça, souligne l'un d'eux. Elle a donné des explications, parfois même une leçon, laissant entendre que des recherches n'avaient pas été suffisamment menées pendant l'enquête. » L'instruction menée par trois juges d'instruction laisse, en effet, un goût d'inachevé. De nombreuses questions restent sans réponse. Comment Rafik Khalifa, le « Bill Gates de l'Algérie », a-t-il pu mener une telle opération dans un pays aussi peu

ouvert au privé ? Avec quel soutien ? Sa chute a-t-elle été précipitée ?

En épluchant l'épais dossier d'instruction, en interrogeant des témoins clés, il apparaît que l'affaire Khalifa n'est pas qu'un banal dossier de détournement de fonds. Il est l'archétype – à ce jour sans équivalent – de la manière dont le Système algérien s'est appuyé sur un groupe privé pour tenter de s'enrichir et redorer son image en France. Si ses dirigeants ont largement profité des fonds détournés, le groupe s'est rapidement transformé en une machine promotionnelle de l'Algérie dans son ensemble. Une confusion des genres qui ne pouvait que mener au désastre.

Rafik Khalifa doit en partie son ascension à une filiation heureuse : son père, Laroussi Khalifa, était l'un des cadres du FLN. Proche collaborateur du colonel Abdelhafid Boussouf, qui a dirigé le service de renseignement et de liaison de l'Armée de libération nationale (ancêtre des services de renseignement algériens), il a ensuite occupé le poste de ministre de l'Industrie, puis de dirigeant d'Air Algérie, et enfin d'ambassadeur à Londres. Tombé en disgrâce après s'être opposé à Houari Boumédiène, il se retire de la politique et reprend une pharmacie. Même si l'étoile du père a pâli, son fils est d'emblée un homme connu et reconnu. Rafik, que ses proches appellent « Moumen », reprend l'officine familiale et profite du vent de libéralisation qui souffle sur l'Algérie au début des années 1990. Le pays a besoin de tout. Il crée en 1991 le premier laboratoire privé algérien, puis une petite structure en France, KPG Pharma, spécialisée dans les produits pharmaceutiques et leur exportation

vers l'Algérie. Une usine de production est ouverte à Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

Puis Moumen, avec la bénédiction du pouvoir, se lance dans la banque privée. Une première dans le pays. Le développement est fulgurant. À l'époque, grâce à des conditions de prêts avantageuses, une agence estampillée El Khalifa Bank ouvre tous les mois en Algérie ! Ce développement permet à Rafik Khalifa de se diversifier et d'ouvrir de multiples filiales (transport aérien, informatique, location de voitures, catering…). Le groupe du golden boy algérien pèse bientôt plusieurs milliards d'euros et emploie jusqu'à 20 000 personnes. Rien n'est trop beau : le groupe sponsorise l'écurie automobile de Paul Belmondo. Il devient le sponsor du maillot de l'équipe emblématique du foot français dans la ville la plus algérienne de France : Marseille. Khalifa devient le parrain de l'équipe phocéenne, mais aussi de l'Algérie. Il organise en février 2002 un match de football entre l'OM et l'équipe algérienne en présence d'Abdelaziz Bouteflika, lui-même entouré des deux plus grandes stars du cinéma français, Catherine Deneuve et Gérard Depardieu.

Parti se réfugier à Londres au moment de la déconfiture du groupe en France, Rafik Khalifa a été interpellé en octobre 2007. Lors de son audition dans les locaux du « serial fraud office », il donne sans ambiguïté son interprétation du match OM-Algérie : « Tout ceci a été organisé par le gouvernement algérien et Bouteflika […]. Bouteflika m'a demandé de le faire avant l'élection de Chirac. Marseille aidera ainsi à la réélection de Chirac. Il fallait que les Algériens aillent à Marseille, alors j'ai rencontré les gens du foot, j'ai organisé le

transport, les billets[1]. » Amine Chachoua, directeur général de Khalifa Airways, l'homme de confiance de Khalifa, ne dit pas autre chose : « Il s'agissait de promouvoir l'image de l'Algérie et de montrer que si des gens comme Depardieu ou Deneuve se déplacent là-bas, tout le monde peut le faire[2]. » L'opération financée par Khalifa Airways, groupe privé, n'a d'autre but que de présenter le pouvoir algérien sous un jour favorable, et surtout racheter l'image déplorable laissée six mois plus tôt par la Marseillaise sifflée lors du match France-Algérie au Stade de France.

Selim Bouabdellah, directeur opérationnel de Khalifa Group Services en Grande-Bretagne, entendu également à Londres, confirme la portée politique du match OM-Algérie à Alger. Selon lui, le chef d'État algérien rentrait alors d'une visite en France en 2000 qui s'était mal passée. Il était en quête de reconnaissance internationale. Khalifa lui aurait fait « cadeau » de cet événement. « Vous parliez des bénéfices qu'il [Abdelaziz Bouteflika - *Nda*] a retirés de cette opération[3] ? » interroge la juge d'instruction française qui s'est déplacée en Grande-Bretagne. « Quand j'ai parlé de "cadeau", je voulais dire qu'il avait cueilli tous les fruits médiatiques de l'opération menée par Khalifa », répond Bouabdellah. La compagnie aérienne, la première flotte privée algérienne, devient vite l'étendard du pays. Elle transporte des hôtes prestigieux : de Zinédine Zidane à Gérard

1. Audition à Londres de Rafik Khalifa dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, cote D2449.
2. Audition d'Amine Chachoua, 31 mars 2004, cote D172.
3. Audition d'Ali Bouabdellah, commission rogatoire internationale, 12 juillet 2006, cote 3606.

Depardieu. Mais pas seulement. « Moumen » explique ainsi avoir transporté des véhicules blindés depuis Liège vers Alger pour le compte du gouvernement algérien dans des avions-cargos de Khalifa Airways: « Le gouvernement algérien avait des problèmes à l'époque […]. Khalifa Airways se substituait à l'État. Nous transportons tout pour le gouvernement, des équipes de football, des stars, on me demande ce genre de choses tous les jours[1]. » « Quelle était la contrepartie pour Khalifa Airways ? » interroge le policier. « C'est plus une menace qu'une contrepartie », répond Rafik Khalifa.

Le petit pharmacien devient l'un des hommes d'affaires les plus sollicités des deux côtés de la Méditerranée. Son téléphone n'arrête pas de sonner. Il est de tous les dîners mondains. Personne ne peut alors se douter que le crash n'est pas loin. Dans une note adressée au juge d'instruction[2], son conseiller en communication, le Libanais Raghid El Chammah que certains ont présenté comme son éminence grise, son « gourou », dresse l'inventaire précis des marques de considération personnelles que lui porte alors Bouteflika: en juin 2002, le chef de l'État s'arrête longuement au stand Khalifa à la Foire internationale d'Alger et vante les mérites du groupe devant les caméras; le 23 juillet 2002, Khalifa est l'un des rares hommes d'affaires invité à un dîner d'État au palais El Mouradia, résidence officielle du président de la République, à l'occasion de la visite du président libanais.

1. Audition à Londres de Rafik Khalifa dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, cote D2445.
2. Courrier de Raghid El Chammah versé au dossier d'instruction, datée du 28 octobre 2008, cote D4063.

Le tycoon algérien est aussi l'invité régulier des autorités américaines, où l'Algérie cherche des appuis : l'ambassadrice américaine, Janet Sanderson, à Alger, le reçoit en compagnie de Chakib Khelil, ministre de l'Énergie…

Le point d'orgue de cette expansion éclair est le lancement d'une télévision, KTV, célébrée le 3 septembre 2002 dans le cadre fastueux de la villa Bagatelle à Cannes (achetée 35 millions d'euros, revendue 16 millions). Khalifa invite des stars (Patricia Arquette, Luc Besson, Sting, Cheb Mami, Catherine Deneuve) dans les grands hôtels (Eden Roc, Majestic)… Ce projet de télévision va précipiter la chute du golden boy. Au début des années 2000, selon l'un des ex-cadres du groupe, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, propose à « Moumen » de créer une télévision privée avec des partenaires (français) choisis par le pouvoir. L'offre est formulée par le président algérien dans son bureau, en comité restreint. L'idée séduit Khalifa. Cependant, ce dernier se ravise et annonce qu'il va créer sa propre chaîne, en dehors du Système. « Sans eux, on ne peut rien faire en Algérie », raconte l'un des participants au projet. Khalifa décide de faire de « sa » télévision une arme politique. Il supporte Ali Benflis, Premier ministre de Bouteflika, qui va se présenter contre lui en 2004. Et il se rêve lui-même un destin politique. « Pourquoi pas Premier ministre ? » confie-t-il à des proches. « Ma télévision s'opposait à Bouteflika, en Algérie. J'étais engagé dans une campagne contre lui[1] », confirme Rafik Khalifa.

1. Audition de Rafik Khalifa par les autorités britanniques dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, cote D2456.

Dans un document rédigé par lui-même et transmis par les autorités britanniques, il enfonce le clou : il explique avoir utilisé 400 000 euros provenant de l'hypothèque sur la villa Bagatelle de Cannes pour « financer des programmes antigouvernementaux pendant les élections algériennes de 2004 ». Dans ce témoignage, où il parle de lui à la troisième personne, il poursuit : « Le président Bouteflika était inquiet que Rafik Khalifa et son groupe deviennent trop puissants, à tel point que le gouvernement algérien a pris des dispositions pour discréditer Rafik Khalifa personnellement et entraîner l'effondrement du groupe[1]. » Il dit avoir voulu créer un parti d'opposition, Union pour une nouvelle Algérie (UNA). Il confie au passage sa dépendance à l'alcool, « deux bouteilles de vodka par jour », qui ont « altéré son état mental ». Khalifa est prêt à tout pour déloger Bouteflika. Il dépense des sommes folles (qu'il n'a pas) pour louer des studios à Londres à un oncle de Bachar el-Assad, le président syrien. Il recrute une équipe de quarante journalistes. La chaîne KTV émet quelques mois en 2003, puis ferme. Mais elle redémarre en janvier 2004, au début de la campagne présidentielle algérienne, sous le nom de K-News. L'homme espère la chute de Bouteflika pour se refaire une santé financière. Selon Khalifa, le gouvernement algérien aurait tenté d'interrompre les transmissions satellitaires de la chaîne. Mais c'est l'absence de fonds qui entraîne la fermeture de la chaîne. Le clan présidentiel n'apprécie pas la plaisanterie. « Cela a été le *break point* », poursuit

1. Document dactylographié rédigé par Rafik Khalifa remis aux autorités britanniques, cote D3511.

un ex-dirigeant du groupe. La folie de trop, le crime de lèse-président.

Commence alors la déchéance du « prince » de l'économie algérienne.

Fin 2002, la Direction générale des changes suspend les transferts de fonds d'El Khalifa Bank vers l'étranger. Le robinet financier est fermé. Panne sèche pour le groupe qui part en totale déconfiture financière à partir de 2003. Les sociétés sont liquidées les unes après les autres. Une partie du patrimoine du groupe – notamment des véhicules haut de gamme – s'envole. La comptabilité disparaît. La justice s'en mêle et va découvrir un incroyable fatras. En Algérie, des enquêtes sont également ouvertes. Le gouverneur de la Banque centrale est emprisonné. Des dizaines de cadres sont arrêtées. Rafik Khalifa, qui navigue entre Paris et Alger, sent que le vent a tourné. Il se met au vert à Londres.

Dès le début de l'enquête, grand déballage. Dans une lettre datée du 28 juillet 2003, les employés du groupe Khalifa dénoncent deux emplois présumés fictifs au sein de KRC, société de location de voitures, notamment « Réda Megueddem, fils de l'ex-directeur de la communication à la présidence de la République d'Algérie, aujourd'hui conseiller de M. Khalifa[1] ». Les embauches ont été menées sur des critères familiaux, d'influence, et rarement professionnels. L'un des bras droit de Khalifa, n'est autre que sa tante, Nadia Jazaerli. Selon les employés entendus par les enquêteurs, elle n'a « aucune compétence », mais fait « régner la terreur ». Cette

1. Mohamed Megueddem, père de Reda, a été destitué de ses fonctions de conseiller à la présidence de la République en 2014.

ex-employée à la Grande Mosquée de Paris confirme devant les enquêteurs que « des personnes étaient en surnombre ». Les policiers demandent des précisions. Elle donne des exemples, notamment celui d'un fils de consul d'Algérie, « des personnes embauchées pour des considérations politiques[1] ». « Un foutoir pas possible », soupire l'un des responsables du groupe.

Un autre homme, interrogé à Londres, va se révéler très bavard. Robert Mc Guire, ancien officier de la Royal Air Force reconverti dans le secteur bancaire, est recruté par Khalifa pour diriger une école de pilotes en Grande-Bretagne. Elle est censée former des centaines de pilotes pour voler sur la flotte de Khalifa Airways. Lui aussi insiste sur le poids du politique dans les affaires du groupe : « La plupart des cadres supérieurs de Khalifa avaient de la famille dans le programme [...]. Il y avait également une influence politique considérable de la part de nombreux policiers, de nombreux politiciens, dont M. Bouteflika[2]. » Pendant son activité, il explique avoir reçu la visite de « nombreux visiteurs, militaires ou hommes politiques ».

L'un des frères du président Bouteflika, Abdelghani, est cité dès le début de l'enquête judiciaire. Entendu par les enquêteurs de la brigade financière, Amine Chachoua déclare le 31 mars 2004 qu'Abdelghani Bouteflika fait partie des personnalités invitées dans la somptueuse villa Bagatelle à Cannes, bien qu'il n'ait aucun lien professionnel avec les sociétés Khalifa. Tout comme Catherine Deneuve, Gérard Depardieu ou

1. Procès-verbal d'audition devant la BRIF, cote D433.
2. Audition de Robert McGuire, 11 juillet 2006, commission rogatoire internationale, cote D3555.

Sting. Catherine Deneuve et Gérard Depardieu seront entendus comme témoins. Jamais le frère du président algérien, Abdelghani Bouteflika. En réalité, ce dernier, avocat de profession, moins en vue que son frère, Saïd, est employé occasionnellement par le groupe pour des activités de conseil et de lobbying. À Alger, Robert McGuire dit avoir été témoin des liens de Khalifa avec Bouteflika et son frère : « Le frère de Bouteflika était avocat dans le groupe, son neveu suivait la formation de pilotage[1]. » L'un des anciens dirigeants du groupe raconte : « Abdelghani Bouteflika était le relais avec son frère Saïd sur les questions sensibles. » Khalifa semble avoir joué un rôle dans le domaine de la Défense et dans un rapprochement entre Bouteflika et le gouvernement américain : « On connaissait bien le patron de la CIA à Alger », raconte ce membre du premier cercle. L'un des cadres du groupe Khalifa organise à Paris un rendez-vous entre Abdelghani Bouteflika et le groupe américain Northrop Grumman, quatrième entreprise d'armement dans le monde : « Il servait de faire-valoir, mais ils ont rapidement vu que ce n'était pas le frère le plus influent », raconte un témoin. Abdelghani Bouteflika aurait cependant été le bénéficiaire d'un appartement de « fonction » à Paris, comme de nombreux autres cadres du groupe, qui se sont vus offrir des biens immobiliers dans les quartiers chics de Paris.

Un ancien cadre se souvient avoir visité l'appartement qui était réservé au frère du président : « On payait les charges, mais il ne l'a jamais occupé. C'était un grand

1. Audition de Robert McGuire, 11 juillet 2006, commission rogatoire internationale, cote D3555.

appartement de quatre pièces situé rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris. » Entendu par un service de police et agacé de voir que seuls des seconds couteaux étaient poursuivis, il assure avoir voulu raconter cet épisode à l'enquêteur qui menait l'audition : « À ce moment-là, il s'est levé. Il est allé voir son supérieur. Il est revenu en disant : "Ça, on ne le note pas." Pourtant, c'était un secret de polichinelle[1]. »

Affaire Khalifa, affaire classée ? Pas tout à fait. El Khalifa Bank et Khalifa Airways, qui avaient demandé à se constituer partie civile, ont fait appel du jugement après avoir été déclarées irrecevables par le tribunal de Nanterre[2]. Une affaire de principe. Des milliers d'épargnants privés et publics ont perdu économies, placements et investissements au moment de la chute du groupe Khalifa en Algérie. Tous n'ont pas été indemnisés. Les liquidateurs algériens avaient bon espoir de récupérer une partie des actifs du groupe via la justice française. « La banque Khalifa me disait : "On m'a volé mon argent pour acheter des maisons en France", souligne Me Élisabeth Maisondieu-Camus, avocate d'El Khalifa Bank et petite-fille d'Albert Camus. Le liquidateur en France nous a dit : "Circulez, il n'y a rien à voir"[3]. » Sur le plan judiciaire, le tribunal a considéré qu'il ne pouvait y avoir deux liquidateurs représentant des « intérêts strictement identiques ». L'Algérie en a pris ombrage : « J'ai ressenti chez mon client un sentiment d'infériorité », poursuit Me Maisondieu-Camus.

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 15 juillet 2014.
2. Le procès se tiendra les 4 et 5 novembre 2015 devant la cour d'appel de Versailles.
3. Entretien avec l'un des auteurs, le 9 octobre 2014.

Ultime espoir : le mandataire-liquidateur français, la SCP Bécheret, dispose d'un boni (un surplus) de 6 millions d'euros après avoir remboursé les créanciers en France (Air France, maisons de haute couture…). Cette somme est supposée être reversée à l'actionnaire principal, qui n'est autre que… Rafik Khalifa. Cependant, le liquidateur algérien a entamé des démarches pour faire revenir cet argent dans les caisses des créanciers algériens. Après Khalifa, un autre golden boy algérien pourrait faire parler de lui en France…

6

L'argent de l'or noir coule à Paris

Sa silhouette effilée fend les eaux bleues de la Méditerranée. La coque blanche avec sa bande marine lui donne une allure d'oiseau flottant. Le Makira 43-01 entre dans la catégorie des superyachts, ceux que l'on regarde avec des yeux envieux sur les ports de la Côte d'Azur. Le chiffre 43 indique la longueur du bateau en mètres et 01 son numéro de série. Plusieurs sites spécialisés dans la location de ces palaces flottants vantent les performances du modèle. Le luxe absolu : le jacuzzi sur le pont supérieur avec des serviettes siglées au nom du bateau ; le vaste salon-salle à manger avec une moquette épaisse ; la chambre à coucher avec l'écran plat ; le scooter des mers qui attend dans le pont inférieur. Selon la fiche technique du bateau, construit en Italie, il peut embarquer douze plaisanciers et cinq membres d'équipages et voguer jusqu'à 35 nœuds. Un rêve loué 150 000 euros la semaine.

Début 2014, un groupe de policiers de l'Office central de lutte contre les infractions financières et

fiscales (Ocliff) se présente au port Camille Rayon de Golfe-Juan (Alpes-Maritimes), où le yacht est alors à quai. Ils n'ont ni gilets pare-balles ni fusils d'assaut, mais un simple stylo pour signifier au propriétaire présumé que le bien est désormais gelé. Son nom : Farid Bedjaoui. Avant de quitter le port, les enquêteurs saisissent la carte électronique qui permet de démarrer le yacht. L'homme est, en fait, loin de France : il serait réfugié à Dubaï, où il dirigeait une société de conseil en investissements spécialisée dans le Moyen-Orient, le Rayan Asset Management. Farid Noureddine Bedjaoui, 45 ans, figure sur la liste rouge Interpol des personnes recherchées : sa photo permet de découvrir un homme au sourire engageant, à la mèche élégante, vêtu d'un joli pull en V. Un golden boy à la gueule d'ange. Selon sa fiche, il est né en Algérie, parle français et a une triple nationalité : algérienne, française et canadienne. Son oncle, Mohamed Bedjaoui, qui a effectué ses études supérieures à Grenoble, a été ministre des Affaires étrangères (2005-2007), son père était un homme d'affaires aisé. Comme beaucoup de « fils de », Farid Bedjaoui a été scolarisé à Paris, au prestigieux lycée Louis-le-Grand, avant de s'envoler pour le Canada, où il a intégré HEC. Il est recherché à la demande des autorités judiciaires italiennes pour association de malfaiteurs en lien avec la corruption. Et se retrouve dans le collimateur de la justice française.

La saisie de ce yacht d'une valeur de 6,6 millions d'euros et d'autres biens (appartements…) constitue le volet français d'une affaire tentaculaire qui ébranle le

coffre-fort de l'Algérie : la Sonatrach, groupe pétrolier et gazier étatique, premier employeur du pays avec 125 000 salariés et qui représente à lui seul 98 % des exportations. Farid Bedjaoui est soupçonné d'avoir joué les intermédiaires entre le mastodonte algérien et une entreprise italienne d'exploration, la Saipem, filiale du groupe pétrolier Eni. Il serait intervenu dans le versement de pots-de-vin à des responsables algériens pour l'obtention de marchés par l'entreprise italienne. Des réunions entre dirigeants de Saipem et responsables de la Sonatrach se seraient déroulées dans les hôtels Georges V et California à Paris. Bedjaoui aurait lui-même largement bénéficié de ces opérations et en aurait blanchi une partie en France. Outre le superyacht, la justice française a saisi deux immeubles avenue d'Iéna à Paris (16e arrondissement) et une villa à Ramatuelle. Certains de ses biens avaient en fait déjà été revendus et sont considérés comme une créance. Par ailleurs, un complice présumé et ami de Bedjaoui, Omar Habour, 76 ans, est lui aussi visé par la justice française : des ensembles immobiliers lui appartenant ont été saisis pour une valeur de 6 millions d'euros. Au total, selon une source proche de l'enquête, cela constitue un patrimoine estimé à 36 millions d'euros. Ces biens avaient fait l'objet d'un signalement de la cellule anti-blanchiment Tracfin en juillet 2013. Farid Bedjaoui et Omar Habour en seraient les bénéficiaires économiques via des sociétés civiles immobilières (SCI) immatriculées au Luxembourg. Le cabinet d'un avocat parisien spécialisé dans le droit

des affaires, soupçonné d'avoir réalisé des montages discrets au Luxembourg, a été perquisitionné.

Deux enquêtes ont d'abord été ouvertes à Milan et Alger. Les fonds versés par Eni via sa filiale Saipem pour obtenir les contrats (d'un montant de 8,2 milliards d'euros) entre 2007 et 2010 auraient transité par une société de Hong Kong, Pearl Partners Limited, appartenant à Farid Bedjaoui. Ce dernier aurait joué le rôle de facilitateur : « Il avait acquis une connaissance, internationalement reconnue, des grands investisseurs institutionnels du Proche-Orient, la plupart opérant dans les secteurs du pétrole et de l'énergie. Pour cette raison, il a tout d'abord été sollicité par Saipem pour l'aider à résoudre les difficultés qu'elle rencontrait dans l'exécution d'un contrat qu'elle avait précédemment obtenu en Algérie. Par la suite, en raison de sa connaissance du secteur, du pays et de la Sonatrach, il lui a été demandé de conseiller et d'assister Saipem sur le plan stratégique, en vue de répondre au mieux aux appels d'offre », raconte son avocat parisien, Me Emmanuel Marsigny. Le groupe italien dispose d'un bureau à Paris, mais il préfère jouer la carte du golden boy algérien. Farid Bedjaoui a alors le vent en poupe : au début des années 2000, il a signé un contrat avec l'une des plus grosses sociétés de gestion d'actifs américaines, Russel Investments. Il « lève » des milliards de dollars dans le Moyen-Orient. Il est embauché comme « agent commercial » par Saipem et signe quatre contrats qui lui rapportent une coquette somme : 197 millions d'euros en deux ans (2008-2009), soit 2,5 % des marchés remportés avec la Sonatrach. « Ce

pourcentage est dans la norme de ce qui se pratique dans ce milieu, souligne Me Marsigny. Saipem était la moins disante pour les quatre contrats. L'ouverture des plis des offres s'est faite sous la surveillance de caméras. Il n'y a eu aucune infraction aux règles d'attribution des marchés. »

La thèse de l'accusation en Italie, dirigée par le redouté et controversé procureur Fabio di Pasquale, le tombeur de Silvio Berlusconi, est différente. Elle est résumée dans un document daté du 14 janvier 2015 que les auteurs se sont procuré. Selon la justice italienne, Farid Bedjaoui aurait joué le rôle de « fudiciaire » pour Chekib Khelil, l'ancien ministre de l'Énergie, dont il était « l'homme de confiance ». Via ses sociétés, qualifiées de « complaisance » et de « comptes ouverts en Suisse, au Liban, à Hong Kong, à Singapour et ailleurs », il aurait accumulé et gardé des biens destinés à Chekib Khelil. Une sorte de « faux nez » ou de banquier occulte pour l'homme politique algérien : « Il a perçu des commissions versées à Pearl Partners et il les a distribuées sur de nombreux comptes et il les a investies pour le compte de Chekib Khelil » écrit le magistrat. Le parquet italien reproche également à l'homme d'affaires algérien d'avoir « gonflé les factures des prestations effectuées vis-à-vis de Saipem » et d'avoir « émis des factures pour des opérations inexistantes ». Bedjaoui se serait appuyé sur un autre Algérien, désigné comme étant son principal collaborateur, Samyr Ouraied, qui aurait « effectué plusieurs transferts de fonds au titre de corruption versés par Saipem ». Cependant, selon Me Marsigny,

le dossier du procureur italien est vide : « Il n'y a aucun élément dans le dossier démontrant que Farid Bedjaoui a versé de l'argent à Chekib Khelil afin de favoriser Saipem. » L'enquête aurait néanmoins révélé des flux financiers entre Bedjaoui et deux dirigeants italiens, notamment pour mener des investissements dans un domaine viticole en Toscane et pour prendre en charge les indemnités de départ du représentant de Saipem en Algérie. Les investigations auraient aussi démontré que le fils du président de la Sonatrach avait été salarié pour arrondir les angles avec le groupe pétrolier algérien et que le voyage de noces du fils d'un dirigeant de la Sonatrach avait été pris en charge par le groupe italien.

Derrière Bedjaoui, l'homme visé est Chekib Khelil, un ami d'enfance d'Abdelaziz Bouteflika. « Il est très intelligent, mais aussi autoritaire et glaçant, rapporte un chef d'entreprise français. Il allait souvent aux États-Unis. Il est très proche d'Halliburton, la multinationale américaine. » Intraitable, Chakib Khelil n'a pas hésité à enlever les droits d'une concession à la France, qui avait pris du retard dans des travaux d'investissement sur un site gazier. Khelil avait la haute main sur la politique énergétique de l'Algérie, en lien direct avec Bouteflika, qui lui avait délégué cette charge. Rien ne se passe dans la Sonatrach (qui emploie 125 000 personnes) sans l'aval du gouvernement : « Jusqu'à ce jour, le président de la compagnie ne peut pas sortir sans avoir l'autorisation de son ministre », raconte un homme d'affaires français. Imaginons le PDG de Renault obligé de demander la permission du

ministre de l'Industrie pour sortir de France lorsque la firme au losange était une entreprise nationale ou encore que Guillaume Pepy, le patron de la SNCF, fasse de même pour voyager.

Bedjaoui et Khelil auraient été présentés par Omar Habour, ex-agent de la Sonatrach, l'homme mis en cause en France. Dans le cadre de cette affaire, un autre homme puissant, le PDG d'Eni Paolo Scaroni, l'équivalent du patron de Total en France, va devoir s'expliquer. Selon le parquet italien, il a « agi en vue de procurer à Eni et Saipem des avantages indus sur des opérations économiques internationales [...] suivant des critères de favoritisme pur et simple ». Il aurait « distribué de grosses sommes d'argent et d'autres utilités [sic] à des fonctionnaires de la République algérienne et notamment des membres de la famille et des personnes proches de l'entourage de Chekib Khelil comme le chef de cabinet de la Sonatrach, Reda Hemche [versement confirmé de 1 750 000 dollars sur un compte de la banque privée Edmond de Rothschild] et le manœuvrier [sic], Omar Habour [versement confirmé de 34,3 millions de dollars dans la banque Audi SAL du groupe Audi Saradar à Beyrouth]. » Un procès pourrait se tenir devant le tribunal de Milan courant 2015. En Algérie, l'affaire a décimé l'état-major de la Sonatrach. En 2010, Mohamed Meziane, PDG du groupe, a dû démissionner après sa comparution devant un juge qui lui a signifié son inculpation dans le cadre d'une enquête sur différents marchés. D'autres dirigeants du groupe ont été ou emprisonnés ou placés sous contrôle judiciaire. L'ancien ministre,

Chakib Khelil, soupçonné d'avoir été *a minima* informé de la signature des contrats litigieux, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international (annulé pour vice de forme), et vit aux États-Unis.

Ces mises en cause ont fait l'objet de multiples spéculations : est-ce un règlement de compte au cœur du Système ? Le tout-puissant Département du renseignement et de la sécurité (DRS), tente-t-il de déstabiliser Bouteflika ? Selon certains analystes, les militaires (le clan de l'Est) auraient ainsi envoyé un message à Bouteflika (le clan de l'Ouest) pour signifier qu'ils voulaient leur part du gâteau de l'or noir et qu'ils ne voulaient pas d'un quatrième mandat du président algérien. Qui roule pour qui ? Qui attaque qui ? En France, deux associations, le Mouvement citoyen algérien en France (MCAF), présidée par Omar Aït Mokhtar, et le Conseil national de l'immigration (CNI), présidé par Mohand Barache, ont dénoncé par écrit le 15 mai 2013 les faits présumés de corruption visant la Sonatrach au parquet de Paris. Tous deux ont été candidats aux élections législatives algériennes en France. La personnalité de Omar Aït Mokhtar interpelle : il gère un blog, dans lequel il dénonce les supposés dérapages de l'État algérien. Mais en 2014, il était le vice-président de la campagne de Bouteflika à Paris.

Historiquement, la Sonatrach est proche de la France : « On ne parle que français. Tout est écrit en français », souligne un cadre de GDF-Suez. La firme a même envisagé d'ouvrir une agence commerciale à Paris pour prospecter le marché français et concurrencer GDF-Suez. L'opération n'a jamais été concrétisée.

Interrogés par leurs homologues français sur l'abandon du projet, les cadres dirigeants de la Sonatrach ont avancé une bien surprenante explication : « On avait entre 10 et 20 postes à créer à Paris et des centaines de demandes de tous les dirigeants algériens pour caser leurs enfants, nièces et cousins. Faire autant de mécontents haut placés, c'est dangereux en Algérie... » Les enquêtes du DRS ont eu pour conséquence de paralyser une partie de l'activité : « Personne ne veut prendre de décisions par peur d'aller en prison. Les appels d'offres sont bloqués ! » témoigne un expatrié. Certains cadres de GDF, habitués à téléphoner à leurs homologues algériens, ont raréfié leurs appels par crainte d'être en contact avec un potentiel « ripoux ». Au sein même de la Sonatrach, le trouble demeure : sur le site Internet du groupe, le poste de président-directeur général est occupé depuis le 27 juillet 2014 par Saïd Sahnoun. Il est précisé « par intérim ». Il est le cinquième patron en cinq ans à occuper ce siège éjectable.

En France, une information judiciaire pour blanchiment en bande organisée de corruption d'agent public étranger, de recel et de complicité a été confiée à deux juges d'instruction spécialisés, Renaud Van Ruymbeke et Patricia Simon. L'affaire est suivie par le parquet national financier, qui centralise les affaires économiques sensibles comme celle-ci. Farid Bedjaoui ne conteste pas l'acquisition de biens en France, via des montages au Luxembourg « dans un but patrimonial », mais nie que l'argent provienne de la corruption. Selon les informations recueillies par les auteurs, Farid Bedjaoui fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par la

justice française. L'affaire Sonatrach, selon le parquet national financier, est la seule affaire de corruption et de blanchiment de fonds publics d'envergure touchant des dirigeants algériens instruite en France. Cela peut paraître étonnant au regard de l'ampleur des liens économico-politiques entre les deux pays. Les responsables politiques algériens seraient-ils plus vertueux que leurs homologues d'Afrique noire ou des pays de l'Est ? « Il y aurait 50 milliards d'argent clandestin venant d'Algérie investis en France, autant en Suisse, assure un haut fonctionnaire français. Notamment dans l'immobilier, là où le blanchiment se fait le plus aisément. » La justice française a ouvert récemment de nombreuses enquêtes sur les « biens mal acquis », en particulier de dirigeants africains, dont le patrimoine est estimé à un milliard d'euros[1]. Ces enquêtes concernent souvent des dictateurs déchus (Tunisie, Égypte, République centrafricaine), plus rarement des pays où les dirigeants sont encore en place (Gabon, République du Congo). En Algérie, la mainmise du pouvoir sur la société civile empêche ou tout au moins dissuade toute tentative de dénonciation. Halim Feddal est le secrétaire général de l'Association nationale de lutte contre la corruption (ANLC). Créée en juillet 2012, cette association dénonce les dérives financières du régime. Comme de nombreux partis ou associations qui dérangent, elle n'a pas obtenu l'agrément du ministère de l'Intérieur, ce qui signifie qu'elle n'a aucune existence officielle.

1. *Le Parisien-Magazine*, 4 février 2015.

« On a même eu du mal à avoir un accusé de réception, soupire Halim Feddal. On travaille dans l'illégalité, mais on travaille[1]. » Les guerres de clans au sein du régime algérien ont permis l'émergence de quelques affaires de corruption en Algérie. Mais la justice reste en grande partie instrumentalisée. L'association, qui a peu de moyens d'investigation, a tenté de se rapprocher de la France pour dénoncer d'éventuels faits de blanchiment : « En tant qu'étrangers, nous ne pouvons pas nous constituer partie civile[2] », explique Halim Feddal. L'association a rencontré les responsables de Transparency International à Paris, mais cela n'a débouché sur aucune action concrète. À ce jour, une seule plainte a été déposée en France par l'un des membres de l'association. Elle vise la filiale toulousaine d'un grand groupe français soupçonnée d'avoir versé des pots-de-vin à une société publique algérienne de travaux hydrotechniques. Cette société s'est vue attribuer des travaux par la direction des ressources en eaux de la wilaya d'Alger. La plainte a été déposée le 10 novembre 2012 au tribunal de grande instance de Toulouse. « Aucune nouvelle depuis deux ans », confie le plaignant. Le parquet de Toulouse a indiqué aux auteurs qu'une enquête préliminaire avait été ouverte, qu'elle avait mis au jour des faits de fraude fiscale, mais que le plaignant[3] algérien n'avait pas déféré aux différentes convocations envoyées et qu'il

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 30 novembre 2014.
2. Entretien avec l'un des auteurs, le 30 novembre 2014.
3. Ce dernier assure n'avoir jamais reçu la moindre convocation (échange de courriel avec les auteurs, le 12 février 2014).

était dès lors impossible de dénoncer d'éventuels faits de corruption en Algérie.

Il y a dans la relation franco-algérienne, une zone grise. Celle de l'argent noir. Robert Bourgi, l'héritier de Jacques Foccard, qui a terminé sa carrière auprès de Nicolas Sarkozy, a porté beaucoup de valises – selon ses propres déclarations – pour le RPR. Pourtant, il affirme n'avoir « jamais été en affaire avec l'Algérie ».

La Françalgérie est une version particulière de la Françafrique qui n'a pas besoin d'intermédiaires. « Elle est fondée sur les liens interpersonnels », explique un haut fonctionnaire algérien. Et sur une culture de la corruption, souvent dénoncée par les observatoires internationaux. Longtemps, les immigrés qui rentraient chez eux en vacances ont été confrontés au système. Un petit billet dans la poche du douanier pour éviter la fouille interminable des valises à la descente de l'avion ou même de la voiture en débarquant du bateau.

Dans l'ombre des administrations et parfois au plus haut niveau de l'État, les industriels qui travaillent avec l'Algérie glissent qu'il faut souvent « faire un geste ». « On ne vous demande jamais rien, explique un patron français, mais votre dossier est bloqué et vous ne savez pas pourquoi... » Abderrahmane Hadj-Nacer, l'ancien gouverneur de la banque centrale d'Algérie entre 1989 et 1992, se souvient d'une histoire étrange lorsqu'il travaillait à la Présidence algérienne. La Corée du Sud s'était fixé comme priorité sa reconnaissance diplomatique par l'Algérie, elle a privilégié le vecteur économique. « À l'époque,

l'Algérie avait un poids important sur la scène internationale, commente Abderrahmane Hadj-Nacer, les Israéliens avaient cette formule lorsque l'Algérie voit le ciel rouge, l'ONU dit qu'il est rouge. » C'est ainsi qu'en 1986, le coréen Daewoo, qui avait le vent en poupe, voulait s'implanter sur le marché algérien, ce qui devint possible à la suite d'un voyage de Jacques Chirac à Alger. Le gouvernement était entré dans une âpre négociation secrète avec Séoul pour obtenir un prêt à très faible taux en contrepartie de l'installation du constructeur automobile en Algérie et de la reconnaissance diplomatique. « Nous approchions de la signature, raconte-t-il, nous avions élaboré un protocole précis et je me suis rendu en Corée pour conclure. Je me souviens que c'était au printemps. J'avais une lettre de mission très claire. Pas de prêt, pas de contrats, pas de reconnaissance diplomatique. » Pourtant notre fonctionnaire s'aperçoit que les Coréens se font tirer l'oreille. Ils ergotent, utilisent des procédés dilatoires pour différer la conclusion de l'accord. « Agacé, je décide de stopper les discussions pendant quelques jours », raconte Hadj-Nacer. Le négociateur algérien se replie sur Hong Kong avec l'intention d'engager de nouveaux pourparlers quelques jours plus tard. Ceux-ci ne reprendront jamais. À peine arrivé dans son hôtel hongkongais, il apprend que l'Algérie a reconnu diplomatiquement la Corée du Sud sans contrepartie politique ni économique. « Je rentre immédiatement à Alger pour comprendre ce qui s'était passé, explique-t-il. Là, je découvre qu'une opération parallèle avait été menée par un homme politique français de premier

plan. Je n'étais qu'un leurre. On me dit qu'il s'agit de Chirac et qu'un chèque de 100 000 dollars aurait été versé à des intermédiaires. » Hadj-Nacer qui dispose d'un pied-à-terre à Paris a revu son contact coréen de l'époque au cours des années 2000 en train de prendre un café à la terrasse du restaurant Le Dôme à Paris, un établissement chic du boulevard Montparnasse. « À l'époque, Monsieur Kim[1], raconte-t-il, était en fuite. Un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui par son pays. Dès qu'il m'a vu, il s'est levé et a disparu. »

Notre interlocuteur n'est pas le seul à évoquer les liens entre Chirac, Daewoo et l'Algérie. En 2003, le journaliste Jean-Baptiste Rivoire a recueilli le témoignage d'Abdelhamid Brahimi, ancien Premier ministre de Chadli Benjedid, qui recoupe en partie son récit. Interviewé à Londres où il vit, il a raconté devant les caméras de Canal+ qu'en 1986, lors d'un déjeuner à la résidence de Djenane Al Mithak, en présence de nombreux officiels dont le général Larbi Belkheir, directeur de cabinet du président Chadli Bendjedid, Jacques Chirac lui aurait expliqué qu'il serait bienvenu qu'il ouvre le marché intérieur algérien à l'entreprise sud-coréenne Daewoo car celle-ci financerait les campagnes électorales du RPR. L'affaire est vieille de 30 ans. Le trésorier du RPR de l'époque, Robert Galley, a démenti catégoriquement « cette allégation » devant les caméras de Canal+. L'ancien maire

1. Kim Woo-Choong, recherché par la justice de son pays, a échappé à toutes poursuites judiciaires car il a obtenu la nationalité française en 1987. Condamné par contumace, il a ensuite été gracié.

de Troyes est mort en 2012. Le bureau de Jacques Chirac dément[1]. Au cours des années 1990, Daewoo est devenu le premier importateur de voiture automobile en Alger.

1. Interrogé par les auteurs le 17 mars 2015, le bureau du président Chirac « dément fermement qu'en 1986 le Président Jacques Chirac, qui était alors Premier ministre, aurait favorisé l'entrée sur le marché algérien du constructeur automobile sud-coréen Daewoo et qu'en échange de cette intermédiation la firme aurait versé la somme de 100 000 dollars au RPR. Ces allégations sont fantaisistes et diffamatoires ».

Conclusion

Le lundi 9 février 2015, un père de famille, Salah Aissaoui, la trentaine, a tenté de s'immoler par le feu à Annaba, quatrième ville du pays. Il réclamait un logement, une vie décente. La photo le montre assis sur un trottoir dans son manteau de feu. Depuis plusieurs mois, des hommes tentent régulièrement de mettre fin à leurs jours aux quatre coins du pays. Plutôt la mort qu'une vie sans lendemain. En Tunisie, cela avait déclenché une révolution. En Algérie, cela alimente la chronique des faits-divers. Pourtant, un vent mauvais vient du sud et ne fait que grossir. Le dimanche 1er mars 2015, une quarantaine de policiers ont été blessés. Les forces de l'ordre n'ont pas réussi à avoir raison de la détermination des manifestants écologistes du Sahara algérien. Ces populations du désert d'In-Salah savent la valeur de l'eau et des nappes qui rafraîchissent encore leur environnement désertique. L'Algérie posséderait l'un des gisements les plus prometteurs au monde. Depuis l'annonce en décembre dernier par le

président de la République d'un engagement stratégique dans l'exploration du gaz de schiste par fracturation hydraulique, la colère monte et ne s'apaise pas. Depuis des mois, les opposants au projet imaginent la main de la France derrière cette opération. « La France ne veut pas de la fracturation hydraulique dans son sous-sol mais en Algérie cela ne la dérange pas », se moque-t-on en Algérie. Il semblerait pourtant que ce soit avec des groupes anglo-saxons que le gouvernement algérien prospère et prospecte cette affaire. Derrière l'inévitable débat sur l'ancien colonisateur, on constate une vraie manifestation populaire qui ne désarme pas. Une détermination marquée par le souvenir des essais nucléaires français poursuivis même après l'Indépendance. On ne peut s'empêcher de penser que la France a sa part de responsabilité dans ce drame muet. En entretenant la fiction du pouvoir algérien, elle lui donne une légitimité qu'il ne mérite pas. « Les prêchi-prêcha d'Amnesty International ou autres, ça ne sert à rien, s'énerve un diplomate français en poste à Alger. Nous ne disons pas tout ce que nous faisons. De manière discrète, nous facilitons le travail de certaines ONG et soutenons la Société civile. » Néanmoins, le Système est arrivé à bout de souffle. Le quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika est de loin le plus poussif, celui de trop. Une comédie désolante. La France a laissé faire. Trop besoin de l'Algérie, de son soutien militaire, de ses marchés potentiels et (en partie) de son énergie.

Il faut mettre au crédit du président algérien d'avoir voulu normaliser le fonctionnement du Système, de mettre au pas les services secrets qui avaient pris

une part démesurée dans le pays. Un simple chef de service pouvait avoir plus de poids qu'un ministre. Les militaires sont renvoyés à ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser de faire : la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la protection du pays. Qui prendra la succession ? Nul n'est en mesure de le dire, mais il y a des chances pour que ce soit un Bouteflika bis, car le Système – lui – va perdurer. L'évolution des rapports de force à la tête du pouvoir pourrait avoir des conséquences sur la base. La grande inconnue est l'évolution économique, sociale et sécuritaire du pays. Le château de cartes est fragile. La chute du prix du baril de pétrole – si elle se poursuit – ne permettra plus d'acheter la paix sociale. Les frontières communes avec le Mali, le Niger et la Libye placent l'Algérie au cœur d'une poudrière. « En Algérie, il y a quatre régulateurs, la violence, le football, l'islamisme et les visas », confie un diplomate. Si l'un de ses régulateurs s'enraye, la machine s'emballe.

Beaucoup de jeunes Algériens n'ont qu'une envie : quitter leur pays. Toute déstabilisation, toute explosion sociale, aura des répercussions en France. L'hypothèse d'un Lampedusa algérien n'est pas qu'une construction intellectuelle. La classe politique en a-t-elle conscience ? A-t-elle anticipé les conséquences d'un éventuel chaos algérien ? Cela se passe à quarante minutes d'avion de Marseille. Pourquoi ne pas davantage s'intéresser à un pays qui a directement ou indirectement un lien avec 7 millions de personnes vivant en France ? La gauche n'arrive pas à se débarrasser d'un sentiment de culpabilité (vis-à-vis de la colonisation), tout comme la droite est otage de

son électorat (notamment pied-noir) le plus à droite. Cette frilosité empêche toute approche lucide de la relation franco-algérienne. Depuis 1962, la France n'a pas trouvé le bon registre pour parler à son ancienne colonie. Un ancien ambassadeur donne le mode d'emploi : « Il faut être ferme et affectif, appuyer sur le frein puis accélérer. » Mais pour parler à qui ? La génération FLN, au pouvoir depuis cinquante ans, va s'éteindre. L'Algérie regorge de jeunes talentueux, ouverts d'esprit, qui refusent la corruption. Mais la relève peine à émerger. L'opposition est éclatée et divisée. Les islamistes sont en embuscade. Attention, danger ! Plus que jamais, il faut ouvrir les yeux.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux sans les témoignages desquels ce livre n'aurait pas vu le jour :

Elie Aboud, Hocine Addou, François Aïssa Touazi, Louis Aliot, Kader Arif, Jean-Yves Autexier, Renaud Bachy, Patrick Baudouin, Salah Bareki, Clémence Bectarte, Maurice Benassayag, Abdallah Boussaïd, Malek Boutih, Julie Briot, Bernard Cazeneuve, Jean-Pierre Chevènement, Antoine Comte, Isabelle Coutant-Peyre, Jean-Marie Dauger, Serge Degallaix, Adda Derkaoui, Marie-Claude Desjeux, Hocine Djidel, Solange Doumic, Xavier Driencourt, Halim Feddal, Sébastien Fagart, Michel Gaillard, Jean Gassier, Samia Ghali, Bernard Godard, Claude Guéant, Lounes Guemache, Michel Hannoun, Caroline Janssen, Jean-Jacques Jordi, Juliette Le Borgne, Jean-Louis Levet, Cédric Lewandowski, Élisabeth Maisondieu-Camus, Sacha Mandel, Robert Ménard, Arnaud Montebourg, Abderahmane Hadj Nasser, Hacen Ouali, Marc Pasotti, Émile Pérez, Ali Pinzar, Jean-Baptiste Rivoire, Boualem Sansal, Raphaël Sodini, Bernard Squarcini, Benjamin Stora, Karim Tabbou, Francis Terquem, Jean-Félix Vallat, Christian Vanneste, Raoul Weexsteen, Abdallah Zekri.

Un grand merci à Sylvie Delassus, pour ses conseils et ses encouragements, à Manuel Carcassonne, pour sa confiance, à Capucine Ruat et son œil de lynx, et à Loïc Vigor, ainsi qu'aux témoins qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ont préféré garder l'anonymat.

Table

*Cet ouvrage a été composé
par Belle Page
et achevé d'imprimer en France
par CPI Brodard et Taupin
à La Flèche (Sarthe)
pour le compte des Éditions Stock
31, rue de Fleurus, 75006 Paris
en avril 2015*



Stock s'engage pour
l'environnement en réduisant
l'empreinte carbone de ses livres.
Celle de cet exemplaire est de :
900 g éq. CO_2
Rendez-vous sur
www.editions-stock-durable.fr

Imprimé en France

Dépôt légal : avril 2015
N° d'édition : 01 – N° d'impression : 3010636
51-07-3766/6